

Pinochet échappe aux poursuites de la justice chilienne

LA COUR D'APPEL de Santiago du Chili a décidé, lundi 9 juillet, de suspendre, « temporairement », les actions engagées contre l'ancien président Augusto Pinochet. L'ex-dictateur est poursuivi pour soixante-quinze enlèvements et exécutions en 1973. La sixième chambre de la cour d'appel a pris sa décision, par deux voix contre une, en invoquant la dégradation de l'état de santé de M. Pinochet. Elle a estimé que la sénilité qui l'accablait l'empêchait, pour le moment, d'assurer correctement sa défense. Eduardo Contreras, l'un des avocats qui, en 1998, a ouvert les poursuites contre M. Pinochet, a jugé que ce dernier ne remportait là qu'« une victoire à la Pyrrhus ». Un millier de manifestants ont protesté à Santiago contre la cour.

Lire page 2

www.lemonde.fr/pinochet

Couvre-feu pour les mineurs

LE CONSEIL D'ETAT a validé, lundi 9 juillet, un arrêté municipal interdisant, pendant l'été, aux jeunes de moins de treize ans de circuler seuls, la nuit, dans trois quartiers sensibles d'Orléans. Les villes de Cannes, Nice et Aulnay-sous-Bois ont décidé d'adopter la même politique. A Orléans, la mesure prise par le nouveau maire (RPR), Serge Grouard, est appliquée depuis le 15 juin. La police patrouille toutes les nuits dans les quartiers visés par l'arrêté. « Depuis cette date, nous n'avons encore remis aucun gosse à ses parents », raconte l'adjoint au responsable de la police de la ville, Daniel Frenette.

Lire page 7

www.lemonde.fr/securite

Revanche à Wimbledon



GORAN IVANISEVIC

APRÈS TROIS finales malheureuses sur le gazon de Wimbledon (1992, 1994, 1998), le Croate Goran Ivanisevic, vingt-neuf ans, a remporté le titre londonien, lundi 9 juillet, en battant l'Australien Patrick Rafter. Il inscrit pour la première fois son nom au palmarès d'un tournoi de Grand Chelem.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; République tchèque, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 711 - 7,50 F - 1,14 €



Jospin prend rendez-vous avec la croissance

- Le premier ministre affirme qu'avec 2,3 % ou 2,5 % la France créera encore des emplois et réduira ses déficits ● Il maintient le cap sur les baisses d'impôts pour soutenir la consommation
- Le « gel » des fonds secrets demandé par la droite lui paraît être une « opération de diversion »

LIONEL JOSPIN reste relativement optimiste pour la croissance en France, aujourd'hui affectée par « la stagnation provisoire de l'économie américaine » et un regain d'inflation en Europe dû, selon lui, à la hausse des prix du pétrole. Le premier ministre s'en est expliqué, lundi 9 juillet sur France 3, au lendemain des déclarations du secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, qui parie sur une reprise « très proche » de l'expansion économique aux Etats-Unis.

La France a certes révisé ses prévisions à la baisse. Mais Lionel Jospin estime que, avec 2,3 % ou 2,5 % pour 2001 - au lieu de 3,4 % en 2000 -, la France pourra continuer à créer de l'emploi et le gouvernement à financer sa politique ainsi qu'à réduire les déficits. « C'est parce que les Français ont vu que nous donnions la priorité à l'emploi qu'ils ont repris confiance, que la consommation est restée forte. Il faut simplement que l'investissement tienne aussi », a-t-il déclaré, en espérant que cette période ne sera qu'« un trou d'air plus gros que les autres ».



Le premier ministre a maintenu ses choix de réduction des impôts. Il s'agit, a-t-il dit, de « rendre de l'argent aux Français » afin de soutenir la consommation, et donc la croissance.

Lionel Jospin a, d'autre part, écarté vivement la demande de l'opposition, qui réclame le gel immédiat des fonds secrets. « Il s'agit d'une opération de diversion un tout petit peu cousue de fil blanc », a-t-il affirmé en faisant allusion, sans la nommer, à l'affaire des voyages privés de Jacques Chirac, payés en espèces. La proposition de l'opposition lui paraît « totalement irresponsable ».

Lionel Jospin a assuré que « pas un franc » issu de ces fonds spéciaux n'avait été affecté, depuis quatre ans, « à un financement politique ou de campagne quelconque ». Le premier ministre s'est engagé à rendre au budget de l'Etat les excédents de fonds spéciaux, lorsqu'il quittera Matignon.

Lire page 5 et un point de vue page 11



G. BAKER/AP

JEUX OLYMPIQUES DE 2008 Les JO vus de Pékin

Les membres du Comité international olympique, réunis à Moscou, doivent choisir, vendredi 13 juillet, la ville des Jeux de 2008. Pour soutenir la candidature de Pékin, les autorités chinoises ont fait appel à des cabinets anglo-saxons. Ces lobbyistes s'efforcent d'effacer la mauvaise image du pays sur les droits de l'homme et multiplient les promesses d'aide aux pays de tiers-monde. p.10 et un point de vue p. 11

www.lemonde.fr/chine

A Kempton Park, Afrique du Sud, les blindés contre les squatters

JOHANNESBURG de notre correspondant

L'histoire avait commencé comme un rêve. Plus de 2 500 familles, venues des quartiers pauvres et des bidonvilles de Johannesburg, se voyaient offrir pour 25 rands (25 francs) un terrain à Kempton Park, à 50 kilomètres du centre-ville. Il y a une dizaine de jours, il n'y avait là qu'un immense champ d'herbes sèches battu par le vent. Et, en début de semaine dernière, des milliers de baraques - tôles ondulées et planches usagées - étaient sorties de terre.

L'affaire a été montée par un parti politique de la gauche radicale, le Congrès panafricain (PAC), formé de dissidents du Congrès national africain (ANC), au pouvoir. Mais le rêve a tourné au cauchemar. Dès le mardi 3 juillet, une dizaine de voitures de police et des blindés encerclaient la zone et, jeudi, une centaine de personnes étaient arrêtées pour occupation illégale de terre. Tous devaient être expulsés cette semaine.

Les champs attribués par petits lots appartiennent en grande partie à des sociétés d'Etat, le reste à deux fermiers. Le PAC (0,7 % des voix aux élections de 1999) a choisi ses terres non exploi-

tées pour une opération spectaculaire de relogement, demandant une simple cotisation pour installer l'eau et l'électricité.

« Cette terre est la nôtre, la terre d'Afrique du Sud appartient aux Sud-Africains. » Juché sur une estrade, un représentant du PAC harangue la foule. Des groupes de militants entament des chants de guerre et sillonnent les rues poussiéreuses de ce nouveau bidonville. « Si rien n'est fait, ce sera pire qu'au Zimbabwe », prévient un responsable du PAC. Au Zimbabwe voisin, le gouvernement s'est lancé, depuis un an, dans une réforme agraire sauvage visant à redistribuer aux Noirs sans terres les fermes appartenant aux Blancs. Cette politique s'est traduite par des occupations illégales et le meurtre de plusieurs agriculteurs.

« Je me fiche de savoir si le fait d'occuper des terres risque de faire chuter le rand. Moi je ne possède rien, aujourd'hui j'ai au moins une maison. » Elvis, quarante-deux ans, quatre enfants, est un chauffeur sans emploi. Il a construit sa cabane de planches : « J'attends depuis des années que le gouvernement nous attribue un logement, j'en ai marre. »

Comme lui, la plupart des squatters de Kempton Park sont excédés. Ils ont espéré pendant des années que l'arrivée de l'ANC au pouvoir après des décennies d'apartheid allait changer radicalement leurs conditions de vie. Mais les townships, ces quartiers bâtis pour parquer les Noirs, existent toujours, et la vie n'y est pas plus facile que sous l'ancien régime. Voir à nouveau des blindés de la police rafler les pères de famille au petit matin leur rappelle de douloureux souvenirs.

Mais le gouvernement ne veut pas d'un Zimbabwe bis, et il a été très ferme : « Nous ne tolérerons pas d'occupation illégale de terre, nous ne permettrons pas que l'on fasse n'importe quoi ici », a prévenu le ministre de la sécurité, Steve Tshwete.

Cette fermeté cache un réel embarras. Le manque de logements et la redistribution des terres, vrais problèmes, sont autant de bombes à retardement que le gouvernement risque de voir exploser sous ses pieds. Et le PAC n'entend pas en rester là.

Fabienne Pompey



AFP

BOURSE Du blues dans le luxe

Les spécialistes des valeurs du luxe commencent à manifester leur impatience devant des résultats qui se feraient attendre. Impatience quant à la diversification du groupe de François Pinault (photo, à droite), deux ans après la fusion avec Gucci ; impatience aussi à l'égard de son rival Bernard Arnault (à gauche), dont la boulimie d'acquisitions, notamment dans la distribution, n'a pas toujours convaincu. p.13

La « nouvelle nouvelle économie » américaine

LE FILM qu'il fallait voir ces derniers temps à New York est un film d'histoire. Tourné en temps réel pendant près de deux ans (la durée de vie de son sujet), *Startup. Com* est un remarquable documentaire sur l'odyssée d'une dot-com, GovWorks.com, depuis sa naissance dans la tête de deux copains jusqu'à sa vente, au bout du rouleau, après de fabuleux succès et une fabuleuse chute, à une entreprise plus ancienne, plus solide et plus riche.

Startup. Com décrit une étape historique de la nouvelle économie, celle de l'explosion de ces jeunes pousses à la croissance mirobolante, de l'Internet comme vecteur d'une révolution technologique, du capital-risque arrosant par millions la moindre idée dotée du suffixe « .com », des introductions en Bourse qui font tourner la tête.

L'explosion de la bulle spéculative créée autour des valeurs Internet sur les marchés boursiers puis le grand « dot-com shakeout », sorte de tri naturel impitoyable dans le monde de la high-tech, ont répandu l'idée de la mort de la nouvelle économie. Lorsque sont venus se greffer dessus l'élection d'un président américain qui ne cessait de crier à la récession puis

un réel ralentissement de l'économie américaine, les sceptiques ont triomphé, sur l'air du « on-vous-l'avait-bien-dit » : finie la nouvelle économie, fini le mirage d'une révolution porteuse d'avenir et fini le rêve américain en général. Effacée, la dernière décennie.

Finis ? Rien n'est moins sûr. Derrière les gros titres alarmistes et les scénarios apocalyptiques, de multiples signes, au contraire, non seulement annoncent une reprise de l'activité économique aux Etats-Unis d'ici à la fin de cette année, mais illustrent aussi l'émergence d'une économie héritée de la nouvelle économie, moins exubérante et moins irrationnelle mais dont le moteur demeure l'innovation technologique. Une « nouvelle nouvelle économie », en quelque sorte.

Samedi 7 juillet à Rome, Paul O'Neill, le secrétaire américain au Trésor, n'a pas hésité à tenir des propos résolument optimistes qui ont d'autant plus surpris que, la veille, le taux de demandeurs d'emploi en juin avait fait un bond plus fort que prévu pour atteindre 4,5 %.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 12



E. CARRECHIO

FESTIVALS DE L'ÉTÉ Ubu crie à Avignon

Le héros d'Alfred Jarry jette, sur fond d'Internationale, son fameux « Merdre » à la face de l'Histoire. La mise en scène de Bernard Sobel est celle d'un homme en colère - contre une certaine culture, contre une manière de faire de la politique, contre le vide et la confusion -, qui veut se faire entendre avec force. p. 22 et 23

www.lemonde.fr/festivals

International.....	2	Aujourd'hui.....	18
France.....	5	Météorologie.....	21
Société.....	7	Jeux.....	21
Régions.....	9	Culture.....	22
Horizons.....	10	Guide culturel.....	25
Entreprises.....	13	Carnet.....	26
Communication.....	15	Abonnements.....	26
Tableau de bord.....	15	Radio-Télévision.....	27

CHILI La Cour d'appel de Santiago a suspendu « temporairement », pour raisons de santé, les poursuites engagées contre le général Augusto Pinochet pour 75 enlèvements et exé-

cutions commis après le coup d'Etat de 1973. ● LA 6^e CHAMBRE de la Cour d'appel a décidé cette suspension temporaire, par deux voix contre une, en raison de la dégrada-

tion de l'état de santé mentale de l'ancien dictateur qui ne lui permet pas, selon elle, d'assurer sa défense de façon appropriée. ● A SANTIAGO, où un millier de manifestants se

sont rassemblés pour protester contre cette décision, l'avocat Eduardo Contreras, qui avait initié en 1998 les premières plaintes contre l'ancien caudillo, a estimé qu'« Augusto Pino-

chet a remporté une victoire à la Pyrrhus ». ● UNE IMPULSION a tout de même été donnée à la lutte contre l'impunité, qui a modifié la jurisprudence et la coutume diplomatique.

La Cour d'appel de Santiago suspend les poursuites contre Augusto Pinochet

La 6^e chambre a pris sa décision, par deux voix contre une, en la justifiant par la dégradation de l'état de santé mentale de l'ancien dictateur qui, selon elle, ne lui permet pas d'assurer normalement sa défense. Les parties civiles et les organisations des droits de l'homme protestent

BUENOS AIRES

de notre correspondante

Le général Augusto Pinochet ne sera probablement jamais jugé au Chili. La 6^e chambre de la Cour d'appel de Santiago a en effet décidé, lundi 9 juillet, de suspendre « temporairement » les poursuites judiciaires engagées contre l'ancien dictateur, accusé de crimes commis sous son régime (1973-1990). Par deux voix contre une, les juges ont pris cette décision en raison de la dégradation de l'état de santé mentale du vieux caudillo, âgé aujourd'hui de 85 ans.

« Etant donné l'âge de Pinochet, ce temporaire est en fait définitif », a déclaré au Monde, lundi, M^r Eduardo Contreras, l'un des avocats des parties civiles, qui a dénoncé « l'existence d'un accord conclu au plus haut niveau entre les forces armées, le gouvernement et le pouvoir judiciaire » pour empêcher un procès Pinochet au Chili. « Comme pour tous les jugements des tribunaux, le pouvoir exécutif respecte et ne commente pas le verdict de la Cour d'ap-

pel », a indiqué le président Ricardo Lagos. Le commandant en chef de l'armée, le général Ricardo Izurieta, qui assistait à une cérémonie militaire aux côtés du chef de l'Etat, s'est déclaré pour sa part « très content » de la décision judiciaire.

ÉTAT DE SANTÉ DÉGRADÉ

La suspension provisoire des poursuites contre le général Pinochet avait été demandée par ses avocats : ces derniers invoquaient la dégradation de l'état de santé mentale de l'ancien dictateur, qui souffre de plusieurs autres maladies, dont un diabète et des problèmes vasculaires. Ils avaient mis en avant, dans leur requête, les examens médicaux effectués à la demande de la justice chilienne, en janvier, qui avaient conclu que l'homme fort du Chili souffrait d'une forme de démence « légère à modérée ». Dans son jugement, la Cour d'appel mentionne une « démence d'ordre vasculaire » ne permettant pas à l'ancien dictateur d'assurer sa défense.

« Augusto Pinochet ne dispose pas de la capacité mentale lui permettant d'exercer efficacement les droits que lui octroient les garanties judiciaires dont il doit bénéficier à toutes les étapes de la procédure », a estimé la Cour d'appel, soulignant dans son jugement les limitations imposées au vieux caudillo par sa maladie, sur le plan de la mobilité, de la mémoire, de la compréhens-

sion et des moyens de s'exprimer. La loi chilienne ne tient pas compte des raisons de santé et, pour échapper à un procès, un inculpé doit être reconnu « fou ou dément ».

Cette référence à la démence a entraîné l'indignation des partisans de l'ancien dictateur et Luis Cortes Villa, le directeur de la Fondation Pinochet - regroupant hommes d'affaires, militaires à la retraite et

autres sympathisants du vieux général - s'est empressé d'affirmer que l'ancien caudillo « n'était pas dément », même « s'il n'avait pas la même lucidité qu'il y a dix ou quinze ans ».

FOLLES RUMEURS

Le général Pinochet avait regagné, samedi 7 juillet, son domicile, dans le quartier résidentiel de La Dehesa, après avoir été hospitalisé pendant six jours à l'hôpital militaire de Santiago pour une intervention de chirurgie maxillo-faciale motivée par une infection dentaire. Les médecins avaient également évoqué des « signes d'affaiblissement et de malaise, accompagnés de problèmes métaboliques et de variations marquées de sa tension artérielle ». Les plus folles rumeurs avaient circulé à Santiago, allant jusqu'à mentionner le décès du vieux caudillo après que sa fille cadette, Jacqueline Pinochet, eut affirmé que son père était « moribond ».

Le juge Juan Guzman, chargé d'instruire le dossier Pinochet,

avait inculpé, fin janvier, l'ancien homme fort du Chili pour sa responsabilité dans 75 enlèvements et assassinats commis par un commando militaire, la Caravane de la mort (lire ci-dessous), qui avait sillonné le Chili et exécuté sommairement des prisonniers politiques en octobre 1973, un mois après le coup d'Etat contre le président socialiste Salvador Allende.

Le juge Guzman avait placé en résidence surveillée l'ancien dictateur mais, le 14 mai, la Cour d'appel avait levé cette sanction moyennant le paiement d'une caution. Le vieux caudillo avait également réussi à échapper aux formalités d'identification judiciaire demandées par le magistrat et ordonnées par la Cour d'appel de Santiago le 14 mars.

Cette procédure, qui consiste à prendre les empreintes digitales de tout inculpé ainsi que des photographies, de face et de profil, avait été jugée « humiliante » par les avocats de M. Pinochet, qui avaient fait savoir au juge Guzman que cela « pouvait mettre en danger la vie » du vieux caudillo. Plus de 250 plaintes ont été déposées au Chili contre M. Pinochet pour des crimes commis pendant la dictature militaire qui ont fait plus de 3 000 morts et disparus...

En mars 2000, le gouvernement britannique avait invoqué des raisons de santé pour renvoyer dans son pays le général Pinochet après 503 jours de détention à Londres. La Grande-Bretagne avait ainsi rejeté la demande d'extradition présentée par le juge espagnol Baltasar Garzon, qui souhaitait juger à Madrid l'ancien dictateur pour crimes contre l'humanité.

C. Le.

Christine Legrand

Le sinistre parcours de la Caravane de la mort

La Caravane de la mort, dont les crimes ont conduit le juge Guzman à inculper le général Pinochet, a enlevé et exécuté 75 détenus politiques en octobre 1973. Cette unité comportait une douzaine d'officiers. Se déplaçant à bord d'un hélicoptère Puma, elle avait quitté Santiago le 30 septembre 1973.

Son parcours n'a été que partiellement reconstitué. Les quatre premières exécutions connues ont eu lieu le 4 octobre 1973 à Cauquenes, où le général Arellano fit sortir de prison et exécuter quatre détenus. Quatre autres massacrés sont cités dans l'acte d'accusation. Deux le 16 octobre, où 15 détenus politiques, puis 16 autres, sont extraits de prisons à des endroits différents et exécutés. Ensuite deux autres le 19 octobre où, dans le premier cas, 26 détenus sont exécutés et, dans le second, 14 autres sont fusillés.

D'autres crimes commis par la Caravane de la mort sont en voie d'être élucidés. Il s'agit notamment de l'enlèvement et de l'assassinat, à la même époque, de 15 paysans et d'un journaliste. Six membres de cette unité militaire, dont son chef, font l'objet de poursuites judiciaires et sont actuellement soit en liberté provisoire, soit assignés à résidence. - (AFP.)

Un millier de personnes ont manifesté leur indignation à Santiago

BUENOS AIRES

de notre correspondante

Des affrontements ont opposé, dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 juillet, à Santiago, la police à un millier de manifestants furieux de la suspension temporaire des poursuites judiciaires contre Augusto Pinochet. Dix personnes ont été arrêtées, a indiqué la police chilienne. Aux cris de « Justice ! Justice ! Nous exigeons justice ! », environ mille personnes ont marché sur la Place d'armes, dans le centre-ville, où elles ont jeté des pierres sur des camions militaires en stationnement avant que la police ne disperse la foule à l'aide de gaz lacrymogènes et de canons à eau.

L'avocat Eduardo Contreras, qui, en jan-

vier 1998, avait initié les premières plaintes contre l'ancien dictateur, a pour sa part déclaré au Monde qu'« Augusto Pinochet a remporté une victoire à la Pyrrhus parce que, face à l'histoire, il restera comme un homme accusé de crimes qui n'aura échappé à un procès que parce qu'il a été déclaré fou. » « Cette sentence démontre qu'au Chili, Pinochet continue à jouir d'une impunité totale », a-t-il ajouté.

« C'est une défaite pour la justice au Chili », a affirmé pour sa part Carmen Hertz, autre avocate des parties civiles dont le mari figure parmi les victimes de la Caravane de la mort. Pour l'avocat Juan Bustos, le Chili n'aura donc pas tenu ses promesses de juger Pinochet, ce qui, selon lui,

« fragilise énormément les relations du Chili avec la communauté internationale sur le plan des droits de l'homme ».

Le juge Juan Guzman, chargé d'instruire le dossier Pinochet, avait révélé au Monde, en janvier, à Santiago, avoir subi des pressions, « y compris de la part de membres du gouvernement ». Le juge avait aussi souligné que ces pressions « portaient préjudice à une justice véritablement démocratique au Chili ». De son côté, le gouvernement de Ricardo Lagos a toujours démenti l'existence de négociations visant à trouver une « solution politique » au cas du général Pinochet.

Une impulsion a malgré tout été donnée à la lutte contre l'impunité

VOICI DONC la fin d'une saga judiciaire qui aura duré près de trois ans. En ordonnant la suspension « provisoire » des poursuites contre l'ancien dictateur chilien

ANALYSE

L'affaire Pinochet a fait changer tellement de choses qu'on ne peut conclure à un échec

pour des raisons de santé qui, elles, perdureront, les magistrats de Santiago ont en fait, sans l'avouer, pris une mesure définitive : il n'y aura pas de procès Pinochet.

La défaite est amère pour les victimes survivantes, pour les pro-

ches des disparus, pour tous les Chiliens dont la vie a basculé le jour du coup d'Etat du 11 septembre 1973 et dont beaucoup ont été contraints à un long exil. La défaite est amère pour le courageux juge Guzman qui, fort d'un vaste mouvement de soutien international, avait entrepris de faire bouger les montagnes, de renverser un à un les obstacles politiques et judiciaires qui protégeaient un personnage encore intouchable chez lui trente-cinq ans après son coup de force.

C'est une défaite pour tous les démocrates chiliens, parmi lesquels le président de la République Ricardo Lagos, qui avait ardemment plaidé, lorsque Augusto Pinochet était incarcéré à Londres et que plusieurs pays d'Europe

demandaient son extradition, pour qu'on rende l'ancien dictateur au Chili, pour qu'on laisse à son pays une chance d'achever sa normalisation démocratique en rendant justice lui-même. Le président s'incline aujourd'hui devant ce qui semble bien être l'ultime compromis exigé par l'armée : une sortie « en douceur » de cette affaire, invoquant non pas des raisons de fond mais des « raisons de santé » dont chacun peut douter mais qu'il n'est guère possible d'attaquer.

Fâcheux épilogue, mauvais exemple, si l'on songe à tous les ex-tortionnaires ou tyrans aujourd'hui vieillissants qui, depuis quelques années, pouvaient craindre d'être un jour rattrapés par l'histoire et par la justice.

ONDE DE CHOC

Cela étant, l'affaire Pinochet, avant de tourner court, aura fait changer tellement de choses qu'on ne peut aujourd'hui conclure à un échec. Au Chili d'abord, où une mutation considérable s'est accomplie depuis le choc de l'arrestation du général à Londres le 16 octobre 1998. Une brèche était ouverte dans la chape du silence sous laquelle vivait encore le pays. Les langues se sont déliées, des juges se sont élevés contre un système judiciaire oppressif, les plaintes ont déferlé (plus de 250 contre le seul général Pinochet).

alentour, l'onde de choc s'est aussi fait sentir, comme en Argentine où certains s'attaquent aujourd'hui au mur des lois d'amnistie et tentent de les contourner. Dans tous les pays du Cône sud-américain, les mésaventures de M. Pinochet ont été un puissant encouragement pour les associations qui réclament justice.

Au-delà même de l'Amérique latine, l'affaire Pinochet aura fait subir des avancées considérables à la jurisprudence et aux coutumes diplomatiques. L'arrestation d'un ancien chef d'Etat dans un pays étranger (la Grande-Bretagne), à la demande d'un juge étranger

(l'Espagnol Baltasar Garzon), était une première. Un mois plus tard, la Chambre des Lords émettait un avis décisif en confirmant que la qualité de chef d'Etat ne pouvait valoir immunité pour le responsable d'actes criminels qui ne sauraient relever de la fonction de chef d'Etat.

Le mouvement d'opinion qu'avait déclenché l'arrestation de Pinochet était tel que bien des gouvernements, faisant quelque peu violence à leurs traditions, enfonchèrent le combat contre l'impunité. La France est de ceux-là, qui réclama elle aussi de juger le général.

Le juge madrilène avait fait la démonstration que des instruments de droit international - jusque-là plutôt dormants - comme la convention internationale de 1984 contre la torture, pouvaient être actionnés avec succès. D'autres menaient ailleurs la même démarche dans plusieurs pays d'Europe dont la France.

Quelques-unes seulement des plaintes ont jusqu'à présent abouti, comme l'affaire des Rwandais accusés de génocide dont le procès a eu lieu au printemps à Bruxelles. Mais imaginait-on il y a quelques années qu'un général algérien de passage à Paris puisse jamais être convoqué par un juge d'instruction et soit contraint de fuir, comme le général Nezzar ? Ou qu'un juge d'instruction parisien ait un jour l'outrecuidance de convoquer à son bureau l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger ? Ou encore qu'Ariel Sharon dut un jour éviter de mettre le pied en Belgique où des plaintes ont été déposées contre lui ?

Certes, ces initiatives ne vaudront vraiment que le jour où elles auront de meilleures chances d'aboutir. Mais le langage officiel, les références, la jurisprudence ont déjà accompli des pas considérables. L'affaire Pinochet aura au moins eu ce mérite.

Claire Tréan

Une saga judiciaire

● **11 septembre 1973** : coup d'Etat et renversement de Salvador Allende.

● **11 mars 1970** : le général Pinochet quitte la présidence mais reste commandant en chef de l'armée jusqu'en mars 1977. Il devient sénateur à vie.

● **16 octobre 1998** : l'ancien dictateur est arrêté dans une clinique de Londres à la demande du juge madrilène Baltasar Garzon.

● **6 novembre** : l'Espagne demande l'extradition du général Pinochet.

● **24 mars 1999** : la Chambre des lords refuse l'immunité à l'ancien dictateur chilien.

● **8 octobre** : la justice britannique accepte l'extradition de M. Pinochet vers l'Espagne.

● **14 octobre** : Santiago demande sa libération, invoquant son mauvais état de santé et la souveraineté du Chili.

● **2 mars** : après 503 jours de détention, Londres libère le vieux général pour raisons médicales.

● **23 mai** : la cour d'appel de Santiago lève l'immunité parlementaire de M. Pinochet.

● **1^{er} décembre** : le juge Guzman l'inculpe pour les crimes commis par la « Caravane de la mort » et l'assigne à résidence.

● **11 décembre** : la cour d'appel de Santiago annule l'ordre d'inculpation et d'assignation à résidence.

● **Janvier 2001** : M. Pinochet est soumis à des examens médicaux qui établissent qu'il souffre d'une forme de démence « modérée ».

● **31 janvier** : M. Pinochet est inculpé et assigné à résidence.

● **8 mars** : la cour d'appel confirme l'inculpation, mais ne considère plus M. Pinochet comme « auteur », mais « complice ».

● **12 mars** : le juge Guzman décide d'octroyer au général Pinochet la liberté provisoire après paiement d'une caution.

● **6 juillet** : l'ancien dictateur rentre à son domicile de Santiago après une courte hospitalisation.

Saison de Football 2001-2002
Montpellier retrouve l'élite

SPORT À MONTPELLIER

ON EST AU SOMMET!

ON EST AU SOMMET

"Montpellier, c'est un peu plus que le Sud"
Georges Frêche

L'ONU prise entre Israël et le Hezbollah à propos d'une vidéo

Ariel Sharon réclame l'intégralité d'une cassette de l'enlèvement, en octobre 2000, de trois soldats de Tsahal par le mouvement chiite libanais. Celui-ci menace les Nations unies de représailles si ce document est remis aux autorités israéliennes

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a demandé, lundi 9 juillet, au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de lui fournir « tout le matériel » relatif à l'enlèvement de trois soldats israéliens, le 7 octobre 2000, par le

Hezbollah libanais. Israël exige que l'ONU lui remette une version intégrale de la cassette vidéo tournée par un casque bleu après l'enlèvement. Pour des raisons de neutralité, l'ONU a décidé d'autoriser Israël et le Liban à

visionner cette cassette uniquement après oblitération des « visages des personnes qui ne font pas partie du personnel de l'ONU », selon Jean-Marie Guéhenno, secrétaire général adjoint de l'ONU pour les opérations de

maintien de la paix. Le Hezbollah a menacé pour sa part de considérer les membres des Nations unies comme des « espions à la solde de l'ennemi » si la cassette était communiquée à Israël.

Les Nations unies prônent l'usage des OGM dans la lutte contre la malnutrition

DANS son rapport annuel rendu public mardi 10 juillet, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) définit les biotechnologies comme « le seul et le meilleur outil » du développement des agricultures des régions défavorisées.

Les auteurs du rapport relèvent que la voix des pays menacés par la disette est peu entendue dans le débat qui agite l'opinion occidentale à propos des OGM et donnent la priorité absolue à la lutte contre la malnutrition, qui touche plus de 800 millions de personnes. La recherche doit être orientée en fonction des besoins des pays en développement : l'urgence est à la création de nouvelles variétés de sorgho, de manioc et de maïs, aliments de base de l'Afrique subsaharienne. Donnant en exemple la collaboration du PNUD et du Japon dans la conception de nouvelles variétés de riz à très haut rendement ne nécessitant plus les engrais ou herbicides dangereux pour l'écosystème, l'administrateur du PNUD, Mark Malloch Brown, invite à garder en mémoire que la faim tue chaque jour alors qu'« il n'y a pas eu une seule mort dont la cause puisse être attribuée à des aliments génétiquement modifiés ».

L'organisation internationale ne prône pas l'abandon du principe de précaution. Elle exige seulement des citoyens des pays riches qu'ils n'oublient pas les intérêts de ceux qui connaissent la faim au nom de leur dégoût pour la « frankenfood ». Les OGM seraient donc une avancée essentielle au développement humain à condition qu'une réelle transparence et une réglementation stricte s'instaurent à leur sujet.

JÉRUSALEM

Correspondance

Après avoir nié pendant neuf mois l'existence d'une cassette vidéo tournée au Liban sud par un soldat de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul), quelques heures après l'enlèvement de trois soldats israéliens par le Hezbollah, le 7 octobre 2000, l'ONU ne parvient pas à convaincre ses interlocuteurs israéliens que cette cassette, brusquement retrouvée, ne contient aucune information susceptible d'éclairer les conditions du rapt. Pis, les Israéliens se demandent si des casques bleus n'auraient pas pris une part active à l'affaire. Pourquoi, soulignent les Israéliens, avoir caché ce film pendant neuf mois ? Qu'ont voulu dissimuler les responsables de la Finul aux Israéliens, mais peut-être aussi aux responsa-

bles des Nations unies dont le secrétaire général, Kofi Annan, semble avoir été tenu dans l'ignorance de l'existence de la cassette ?

Le différend exposé publiquement à la presse, le 5 juillet, par le ministre israélien de la défense, Benjamin Ben Eliezer, n'a cessé de s'amplifier depuis. Chaque jour, la revendication des Israéliens de récupérer ce qu'ils considèrent comme une pièce à conviction se fait plus ferme et leurs accusations contre la Finul plus précises.

Les services de sécurité israéliens avancent notamment l'hypothèse qu'un ou plusieurs soldats onusiens, payés par le Hezbollah, se soient laissés ligoter dans deux voitures estampillées « UN » afin de servir d'appât et d'attirer les soldats israéliens dans un guet-apens. Sinon, comment expliquer que la

patrouille de Tsahal ait continué sa ronde plutôt que de se mettre à l'abri, alors que le Hezbollah tirait des obus de mortier sur ses positions ?

THÉORIE PLAUSIBLE

Cette théorie n'est pas prouvée, précisent les services de sécurité, mais elle est plausible. Des enquêteurs ont été envoyés en Inde afin d'obtenir le témoignage de soldats rentrés chez eux depuis. Les Nations unies démentent cette hypothèse, arguant du « professionnalisme du bataillon indien ».

En revanche, dans les milieux militaires israéliens et étrangers, il ne semble plus faire de doute que les deux véhicules utilisés par le Hezbollah pour cette opération appartenaient bien au parc des Nations unies. Ils auraient été volés au

bataillon ghanéen – voire vendus par lui – qui aurait tardé à en déclarer la perte. Ce dysfonctionnement pourrait expliquer le silence des responsables de la Finul sur la cassette. Le commandant de la Finul au moment des faits, Seth Kofi Obeng, de nationalité ghanéenne, aurait toujours nié l'existence de cette cassette auprès de ses supérieurs. Il est, depuis, devenu chef d'état-major dans son pays.

Les Nations unies, qui, vendredi 6 juillet, admettaient publiquement détenir cette cassette, se trouvent, aujourd'hui, prises en tenaille entre les Israéliens d'un côté, et les Libanais et le Hezbollah de l'autre. Le gouvernement israélien exige la remise de cette cassette dans son intégralité, ce à quoi le président libanais, Emile Lahoud, et le Hezbollah s'opposent catégoriquement,

soulignant que cette remise d'informations à un pays ennemi constituerait une infraction à la mission de l'ONU au Liban sud. Tentant de trouver un compromis, Jean-Marie Guéhenno, secrétaire général adjoint de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix, a proposé de remettre la cassette aux deux gouvernements, mais en dissimulant le visage des « hommes qui ne font pas partie du personnel de l'ONU ».

Cette restriction a été refusée par les Israéliens, qui y voient une nouvelle tentative de l'ONU de leur cacher la vérité, alors que, ajoutent-ils, elle n'a pas été capable de remplir sa mission en aidant au rétablissement de l'autorité libanaise sur la frontière avec Israël.

Catherine Dupeyron

Les chances de parvenir à un retour au calme entre Israéliens et Palestiniens s'amenuisent

PLUS QU'AUCUNE AUTRE, la journée du lundi 9 juillet a illustré le caractère de plus en plus théorique du cessez-le-feu décrété le 13 juin par Israël et les Palestiniens. Les Etats-Unis, artisans de cette trêve, ont critiqué les nouveaux actes de violence, ainsi que la démolition de maisons palestiniennes par Israël.

« Nous sommes profondément inquiets par l'escalade (...) de la violence de ce week-end, notamment par l'attentat perpétré aujourd'hui, qui a tué un soldat israélien », a déclaré le porte-parole du département d'Etat américain, Richard Boucher. « Nous déplorons particulièrement la tragédie de la mort d'un enfant de onze ans, survenue samedi. Nous en avons discuté avec le gouvernement israélien. Ils nous ont dit qu'ils mèneraient une enquête sur les circonstances de cette mort tragique », a-t-il ajouté.

Une explosion a tué un capitaine de Tsahal lundi au moment où sa voiture passait sur une route proche de Hébron, en Cisjordanie. L'attentat a été revendiqué par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Un autre attentat kamikaze dans la bande de Gaza, qui n'a pas fait de victimes (*Le Monde* du 10 juillet), a été revendiqué par la branche armée du Hamas. L'Autorité palestinienne a procédé à l'arrestation d'un Palestinien soupçonné de complicité dans l'attaque.

MAISONS RASÉES

Des bulldozers et des chars israéliens ont pénétré dans le camp de réfugiés palestiniens de Rafah, proche de la frontière avec l'Egypte, et ont rasé dix-sept maisons, ont rapporté des témoins palestiniens. Des échanges de tirs les ont opposés à des Palestiniens, dont des membres des forces de

sécurité. Quatre Palestiniens ont été blessés, selon des sources hospitalières.

Par ailleurs, les autorités israéliennes ont procédé lundi à la démolition de quatorze maisons dans le camp de réfugiés de Chouafat, à Jérusalem-Est, la partie arabe de la ville. « Nous avons exhorté maintes fois les Israéliens à s'abstenir de démolir des habitations palestiniennes, a déclaré un responsable du département d'Etat. De telles actions sont provocatrices, minent les relations entre les parties et ne font rien d'autre que rendre plus difficiles encore les efforts visant à rétablir le calme. »

A Paris, où il a été reçu par le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, le ministre palestinien de la coopération internationale Nabil Chaath n'a pas exclu qu'Israël envisage une élimination politique de M. Arafat – évoquée depuis quelques jours par des responsables et des journaux isra-

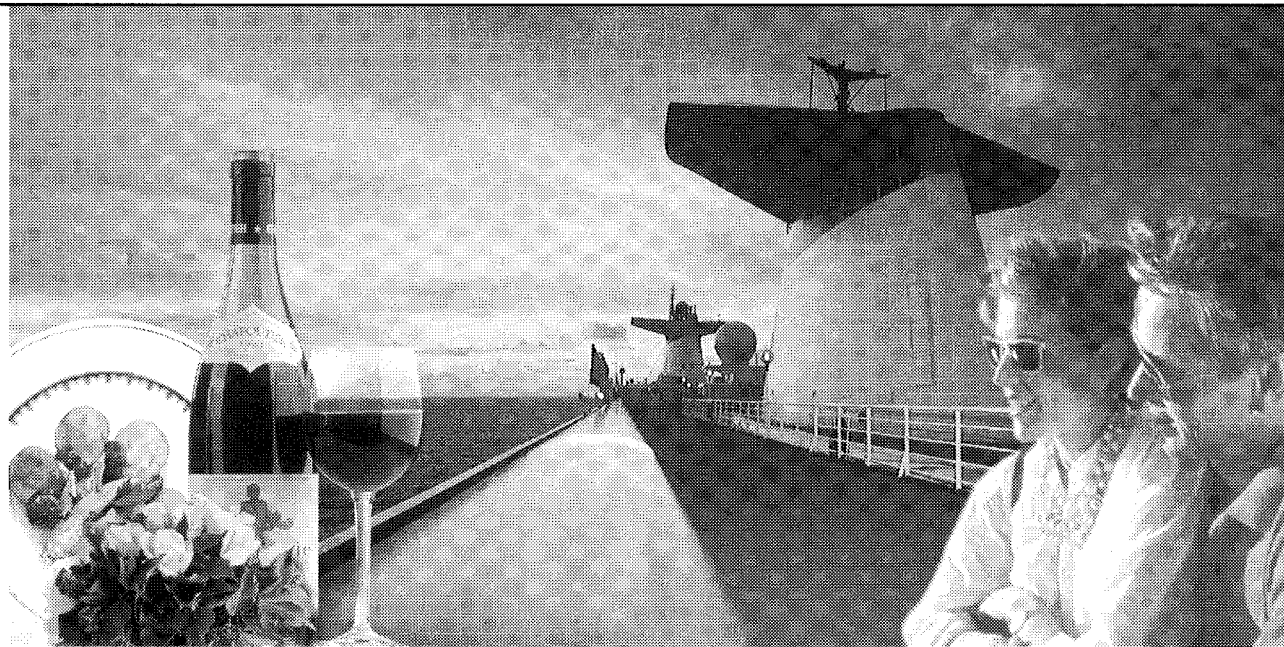
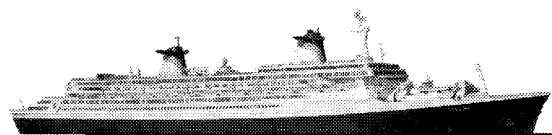
éliens. « Avec Sharon [le premier ministre israélien], tout est possible et cela aurait d'horribles conséquences », a-t-il dit. Le président égyptien Hosni Moubarak a demandé à Israël de « cesser » de menacer de se débarasser du président palestinien. M. Chaath a accusé M. Sharon de vouloir « maintenir une situation de guerre et d'instabilité » au Proche-Orient et a demandé aux Européens de « reprendre l'initiative ».

« On ne peut pas rester dans cette situation, avec uniquement le déclenchement hypothétique, dans des conditions imprécises et floues, de la séquence du rapport Mitchell [pour un retour progressif au calme], a déclaré de son côté M. Védrine. Il faut sortir de cette situation [portueuse] de grands risques ». – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

JEAN-MAURICE RAVON ET TMR FRANCE

2001, l'Odyssée Gourmande de l'ancien FRANCE



Ecrivons ensemble, la dernière page d'Histoire de l'ancien FRANCE.

"Le paquebot mythique tirera sa révérence en 2001 après nous avoir fait rêver pendant 41 ans. En septembre-octobre, à l'initiative de TMR France, notre pays accueillera ses adieux publics à la navigation.

Il conserve à jamais son image "d'Ambassadeur de la grandeur de la France" et du génie maritime français. Il force l'admiration par ses proportions spectaculaires et sa destinée exceptionnelle. Inauguré par le Général de Gaulle en 1960, il représente à jamais, la culture et l'art de vivre français, enviés de tous.

Les Français pourront se passionner une dernière fois pour le géant des mers. Ceux qui ont voyagé à son bord, en 1998, se souviennent de l'émotion suscitée par son élégance et par sa grandeur. Songez au spectacle offert par un navire géant de 315 mètres, avec son impressionnante étrave en lame de couteau, et ses cheminées légendaires.

Je suis heureux de constater que l'ancien FRANCE, au soir de sa vie de navigation, rencontre toujours le même succès.

Pour achever sa dernière saison, l'ancien FRANCE nous récompensera d'une toute dernière croisière gastronomique.

Dans la plus chaleureuse des ambiances, "l'Odyssée Gourmande de l'ancien FRANCE" se déroulera du 15 au 21 octobre 2001. Au programme : navigation méditerranéenne dédiée aux plaisirs des sens, 6 Menus de Gala, Grands Crus et Ateliers Gourmands. (Prix : à partir de 6.900 F)

Autrefois célébré pour ses festivités, le paquebot des paquebots pourra ainsi renouer avec sa grande tradition. Ce sera la dernière occasion de nous imprégner de son ambiance nostalgique, héritée de la

grande époque des voyages maritimes ...

La grande aventure du paquebot se terminera le 21 octobre 2001, après cette ultime croisière en hommage à ceux qui l'ont construit, aux marins qui ont navigué à son bord et aux hommes qui l'ont rêvé."

Jean-Maurice Ravon
Directeur de TMR France

Pour toute information sur les dernières croisières de l'ancien FRANCE, exclusivités de TMR France, contactez notre hôtesse au

0 825 888 803



349, avenue du Prado - 13417 Marseille cedex 08
55, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris

L'Afrique veut prendre exemple sur l'Europe pour favoriser son développement économique

L'Organisation de l'unité africaine va disparaître au profit de l'Union africaine

Le dernier sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) s'est ouvert lundi 9 juillet à Lusaka, en Zambie. La journée a été marquée par

l'élection – difficile – de l'ancien ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, Amara Essy, au poste de secrétaire général de l'Organi-

sation. Il aura pour priorité de préparer la transition entre l'OUA et l'Union africaine (UA), la structure appelée à lui succéder.

CHANTRE de l'Union africaine (UA) qui, dans un an en principe, succédera à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le colonel Kadhafi a subi une défaite lundi 9 juillet avec l'élection de l'ancien ministre des affaires étrangères ivoirien, Amara Essy, au poste de secrétaire général de l'OUA.

Le chef de l'Etat libyen souhaitait le maintien à son poste du Tanzanien Salim Ahmed Salim pour préparer la transition entre l'OUA, une organisation à vocation politique, et la future UA, qui devrait privilégier l'intégration économique des pays africains, sur le modèle de l'Union européenne.

Les chefs d'Etat et de gouvernement participants au 37^e et dernier sommet de l'OUA, qui s'est ouvert lundi 9 juillet à Lusaka, en Zambie, en ont décidé autrement. Après au moins sept tours de scrutin et six heures de négociations, ils ont opté, tard dans la nuit de lundi, pour le diplomate ivoirien de préférence au Namibien Thé Ben-Gurirab, son principal rival, et au Guinéen Lansana Kouyaté. Dès avant le scrutin, le colonel Kadhafi avait écrit à plusieurs dirigeants africains pour les convaincre de maintenir Salim Ahmed Salim à son poste.

« Je vais mettre toute l'énergie que j'ai (...) pour que nous puissions créer l'Union [africaine] », a déclaré M. Essy à l'issue de son élection. La tâche est immense. Forte de 53 membres, l'UA devrait être dotée, à l'image de l'Union européenne, d'un Parlement, d'une

Cour de justice et d'une Banque centrale. Les sièges de ces institutions n'ont pas encore été fixés. La seule certitude concerne la commission exécutive de l'Union qui sera implantée à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, où l'OUA avait été fondée, il y a 38 ans, et où elle a son siège.

« COURAGE ET VOLONTÉ »

Invité au sommet de Lusaka, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a prévenu que le projet de l'Union africaine « demandera des qualités de dirigeants, du courage et de la volonté pour se détacher du

passé (...). A moins que ce projet ne soit suivi d'une rare détermination par vous, chefs d'Etat africains du XXI^e siècle, il n'aboutira pas ».

Cet avertissement rejoint le scepticisme de plusieurs chefs d'Etat présents à Lusaka face à une initiative lancée en septembre 1999 par le colonel Kadhafi. En témoignent les hésitations du Nigeria et de l'Afrique du Sud, les deux puissances de l'Afrique subsaharienne, à ratifier la charte de l'UA alors que l'OUA, en partie par manque de moyens, n'a pas réussi à mettre un terme aux conflits armés qui, de façon récurrent-

te, ravagent l'Afrique et entravent son développement économique. Venu en force à Lusaka (trois avions étaient mobilisés), le chef d'Etat libyen n'a pas peu contribué à agacer ses pairs par son comportement. Ainsi l'a-t-on vu désinfecter son siège et son micro avant de s'installer dans la salle de cérémonie...

D'autres délégués se sont demandés à quel titre le dirigeant libyen avait participé, dimanche soir, à une réunion sur le Burundi regroupant des chefs d'Etat de la région et le médiateur du conflit burundais, Nelson Mandela.

PROFIL

AMARA ESSY, UN DIPLOMATE DE CARRIÈRE

Le nouveau secrétaire général de l'OUA, Amara Essy, 57 ans, aime s'afficher aux côtés des grands de ce monde. En témoignant les photos où on le voit avec Bill Clinton, le sultan de Brunei ou son proche ami l'Egyptien Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe, qui tapissent les murs de sa splendide villa de Cocody, le quartier chic d'Abidjan.

Sosie du footballeur brésilien Pelé, Amara Essy, après des études en France, a débuté sa carrière comme premier conseiller à l'ambassade du Brésil, suscitant à maintes

reprises l'hystérie d'inconditionnels du ballon rond qui se croyaient en face de leur idole.

Du milieu des années 1970 jusqu'à la fin des années 1980, il a représenté la Côte d'Ivoire aux Nations unies. Grâce à son entente, il réussit à présider le Conseil de sécurité en 1990, alors que plusieurs Etats du tiers-monde voient d'un mauvais œil la politique étrangère complaisante, notamment vis-à-vis de l'apartheid sud-africain, que mène le premier président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, allié fidèle du bloc occidental.

Au cours de ces années, à l'ONU, Amara Essy aura l'occasion d'échanger des propos peu amènes avec les représentants de la Libye : ironie du sort, le colonel Kadhafi est aujourd'hui l'avocat le plus actif de l'Union africaine dont Amara Essy va préparer la naissance.

Théophile Kouamouo

Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères

« Nous ne nous ingérons plus dans les crises internes »

« Comment définiriez-vous la nouvelle politique africaine de la France ?

– La politique que je conduis avec Charles Josselin consiste à s'adapter à l'évolution des réalités et des mentalités tout en maintenant un engagement fort – à l'opposé de la plupart des pays occidentaux. Historiquement, notre politique a souvent été conçue dans un esprit de rivalité avec les autres pays occidentaux présents en Afrique, à commencer par la Grande-Bretagne. Nous faisons tout pour dépasser ces compétitions stériles et avoir une approche concertée. Autre changement majeur : nous ne nous ingérons plus dans les crises internes. Depuis l'arrivée à Matignon de Lionel Jospin, nous avons résisté aux pressions pour intervenir sous des prétextes qui pouvaient paraître bons dans une appréciation à court terme. Enfin, il y a une politique d'encouragement à la démocratisation de l'Afrique, mais sans cynisme. Il ne s'agit pas d'utiliser des critères ou d'imposer aux pays africains des exigences immédiates pour leur maintenir la tête sous l'eau.

– De quelle façon cette nouvelle politique s'oppose-t-elle à l'ancienne, dont on n'a jamais fait le bilan ?

– Elle s'oppose d'abord au fait de ne pas avoir de politique ! Pour la plupart des pays occidentaux, ce n'est même pas la peine d'avoir une politique à l'égard de l'Afrique, sauf humanitaire. Or, en ce qui nous concerne, nous ne pensons pas qu'il suffit d'un peu d'aide, de condamnations rituelles des entraves à la démocratisation et, pour le reste : « débrouillez-vous ». Cette posture distanciée n'est pas la nôtre. La France, l'Europe, doivent avoir une politique africaine. Ensuite, bien sûr, notre politique diffère de l'ancienne, sans que la France n'ait à rougir de ce qu'elle a fait dans ses anciennes colonies, depuis de Gaulle jusqu'au discours de La Baule [en juin 1990] de François Mitterrand. Ni fiasco, ni culpabilité. Mais les réalités, de même que les mentalités africaines et françaises ont changé. Ce qui était considéré comme allant de soi dans les rapports entre la France et l'Afrique ne l'est plus aujourd'hui.

– Ni fiasco ni culpabilité, cela inclut-il le Rwanda ?

– C'est un cas à part. Mais cela ne change pas mon évaluation d'en-

semble. On ne peut pas dire que la politique française au Rwanda a conduit à un génocide. Cette politique, celle des accords de paix d'Arusha, a totalement échoué. C'est terrible. Elle visait à obliger les Hutus à partager le pouvoir avec les Tutsis, contre les extrémistes des deux camps, pour prévenir le retour des massacres qui ont marqué de façon cyclique l'histoire du Rwanda.

– Puisque vous avez abandonné l'interventionnisme d'antan, des bases militaires à Abidjan ou à Libreville ont-elles encore un sens ?

– Il faut voir cette présence dans une perspective évolutive – dont je ne connais pas le terme. Les cinq bases françaises restent un élément de stabilisation. Elles ont pu être utilisées, dans le passé, pour des inter-

– C'est tout à fait envisageable. Et ce serait dans la logique de ce que nous avons entrepris ces dernières années pour lever les ambiguïtés. Mais, aujourd'hui, le problème n'est pas posé.

– Celui des partenaires européens avec lequel vous avez le plus coopéré, la Grande-Bretagne, mène une politique diamétralement opposée à celle de la France : création d'un ministère autonome de la coopération, intervention militaire en Sierra Leone, l'Afrique affichée comme « priorité » pour le second mandat de Tony Blair...

– Quand nous avons lancé la politique d'harmonisation, à Saint-Malo [décembre 1998], nous ne pensions pas qu'il suffirait de deux ou trois sommets sympathiques pour

applaudis par tout le monde. Mais les Britanniques savent qu'ils ne pourront pas résoudre le problème de la Sierra Leone et de ses voisins par une opération militaire de ce type. Donc, on se retrouvera.

– Par rapport au Maghreb, n'y a-t-il pas deux poids deux mesures ? Le déficit démocratique en Côte d'Ivoire est sanctionné, l'Etat policier en Tunisie ne l'est pas.

– Les situations ne sont pas identiques. La règle qui nous inspire, c'est de faire évoluer les situations dans le bon sens. Personne n'est capable d'instaurer instantanément la démocratie parfaite. Chaque société a, à un moment donné, un potentiel de démocratisation. La Tunisie peut-elle mieux faire ? Evidemment « oui ». J'espère et je crois que le développement économique de ce pays, sa proximité avec l'Europe lui permettront de surmonter la crispation actuelle.

– La France est mise en cause, tantôt pour son « ingérence », tantôt pour son « abandon » de l'Afrique. Que pensez-vous des accusations algériennes, selon lesquelles la France est à l'origine de la contestation actuelle ?

– Le pouvoir algérien sait très bien que c'est totalement faux, que cette contestation résulte de problèmes internes. Je ne peux pas m'imaginer qu'ils se trompent là-dessus eux-mêmes. C'est un dérivatif qui traduit un désarroi face à une situation insaisissable. La mise en cause de la France est fréquente, mais nous resterons constructifs.

– Mais il n'est plus question d'un voyage en Algérie de Jacques Chirac ou de Lionel Jospin ?

– Le principe en est acquis mais les conditions favorables ne sont pas réunies.

– Ailleurs en Afrique, on reproche de plus en plus souvent à la France l'« abandon » du continent.

– Ce reproche vient de milieux qui, en réalité, voudraient revenir à la politique franco-africaine d'antan, avec laquelle ils étaient plus à l'aise, même s'ils ne le disent pas ainsi. Ce reproche d'abandon vise à nous culpabiliser. Mais nous n'avons pas besoin de cela pour ne pas « abandonner » l'Afrique, si tant est que cette expression paternaliste ait un sens aujourd'hui. »

Propos recueillis par Stephen Smith et Jean-Pierre Tuquoi



HUBERT VÉDRINE

« Le reproche d'abandon vient de milieux qui, en réalité, voudraient revenir à la politique franco-africaine d'antan »

ventions à l'ancienne. C'est fini. Aujourd'hui, nos implantations servent à la formation des armées des pays hôtes ou des forces régionales de paix et, en cas de nécessité, à l'évacuation des communautés étrangères. Il y a déjà longtemps que nous ne raisonnons plus seulement en termes de « communauté française ».

– On peut douter de l'effet stabilisateur de la présence militaire française, à voir l'armée ivoirienne après quarante ans de coopération très étroite...

– Ce n'est pas en partant qu'on stabiliserait mieux la situation ! Si des Africains ont un point de vue différent, on en discutera. Mais il ne faut pas non plus être obsédé par une volonté de liquidation.

– Pourquoi ne pas « liquider », par exemple, la clause secrète de l'accord de défense avec la Côte d'Ivoire, qui prévoit une intervention française en cas de troubles intérieurs ?

Nouveaux heurts entre jeunes et forces de sécurité en Kabylie

ALGER. Des affrontements entre jeunes et forces de sécurité ont eu lieu, lundi 9 juillet, pendant plusieurs heures dans le centre-ville de Tizi-Ouzou (110 km à l'est d'Alger), a-t-on appris auprès de membres de la coordination des comités de villages de Kabylie. Ils avaient commencé après un rassemblement de jeunes devant la gendarmerie. Des chauffés-fourés entre manifestants et forces de sécurité se sont d'autre part produites dans la région de Béjaïa (250 km à l'est d'Alger), la capitale de la Petite Kabylie, à El Kseur et Sedouk, dans la vallée de la Soummam, au cours de la nuit de dimanche à lundi, selon l'agence officielle APS. La Coordination des comités des villes et villages berbères reconnaît éprouver quelques difficultés à canaliser la colère de la jeunesse, qui prend racine dans les problèmes de la vie quotidienne – chômage, pénurie de logements et corruption notamment. Depuis le début des émeutes, à la mi-avril, plus d'une soixantaine de personnes ont été tuées et plus de 2 000 blessées en Kabylie, selon un bilan officiel. Une centaine auraient été tuées et 5 000 blessées, selon des bilans de presse. – (AFP, Reuters.)

Washington bloque la conférence de l'ONU sur le trafic des armes légères

NEW YORK. Dès l'ouverture de la conférence de l'ONU sur le trafic des armes légères et de petit calibre (ALPC), les Etats-Unis, arguant du droit constitutionnel des Américains à en posséder, se sont vivement opposés, lundi 9 juillet, à New York, aux Européens et aux ONG, jetant un doute sur le succès de cette réunion. Le délégué américain, John Bolton, secrétaire d'Etat adjoint pour le contrôle des armements, a averti que les Etats-Unis, où le lobby en faveur de ces armes est particulièrement puissant, s'opposeraient à toute tentative de réguler la possession et le commerce légal de ces armes.

Face à cette intransigeance, Loretta Bondi, du Réseau d'action internationale sur les armes légères qui regroupe trois cent vingt ONG, a redouté que l'on puisse voir « cette conférence échouer complètement ». Les Européens, par la voix du ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, ont plaidé pour une réglementation du commerce légal des ALPC et un contrôle strict des courtiers. – (AFP, AP.)

L'ex-président Milosevic se déclare

« fier » de ce qu'il a fait pour son pays

LA HAYE. L'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic s'est déclaré « fier » de ce qu'il a fait pour son pays et a estimé avoir usé de son droit pour le défendre, a indiqué lundi 9 juillet l'un de ses conseillers juridiques, l'avocat canadien Christopher Black. « Je suis fier de tout ce que j'ai fait pour mon peuple et pour mon pays. Tout ce que j'ai fait était honnête. Tout ce que j'ai fait est user de mon droit pour défendre mon pays », a affirmé M. Milosevic, cité par M. Black au cours d'un entretien télévisé avec le journal d'actualité néerlandais Nova.

L'avocat canadien a eu, au cours de l'après-midi de lundi, un entretien de deux heures avec l'ancien président, transféré au centre de détention du Tribunal pénal international le 28 juin. M. Black dirige la branche légale du comité de soutien à l'ancien homme fort de Belgrade et a rencontré l'ancien chef d'Etat à ce titre, et non en tant qu'avocat. Selon M. Black, M. Milosevic est toujours déterminé à assurer sa propre défense et semble en pleine forme. Il « est détendu, il fume, il est psychologiquement fort. Il est déterminé, son moral est bon », a-t-il indiqué. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **IRAK/ONU : Bagdad et les Nations unies ont formalisé, lundi 9 juillet, leur accord sur une extension de 150 jours, à partir du 4 juillet, du programme humanitaire « pétrole contre nourriture ».** Cela devrait permettre une reprise rapide des livraisons de quelque 2,2 millions de barils par jour de pétrole irakien, suspendues depuis le 4 juin, pour empêcher l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de « sanctions intelligentes » ciblant le régime irakien. La Russie ayant menacé d'opposer son veto à ce projet, le Conseil s'est borné, le 3 juillet, à reconduire pour cinq mois le programme humanitaire. – (AFP.)

■ **IRAN : la police et des miliciens ultrarégionaux ont procédé, lundi 9 juillet, à l'arrestation d'une douzaine d'étudiants aux abords de l'université de Téhéran, pour empêcher un rassemblement marquant le deuxième anniversaire de l'intervention musclée des forces de sécurité sur le campus – qui avait fait un mort et des dizaines de blessés.** Les autorités avaient interdit cette année tout attroupement pour éviter la répétition des heurts violents qui, en 2000, avaient opposé les étudiants aux ultras. – (Reuters.)

■ **SYRIE : le journaliste, opposant et militant des droits de l'homme, Nizar Nayyuf, a déclaré avoir obtenu lundi 9 juillet un visa de la ambassade de France pour se faire soigner à Paris.** M. Nayyuf, libéré en mai après neuf ans d'emprisonnement, souffre de lésions à la colonne vertébrale qui l'obligent à marcher avec des béquilles, ainsi que de problèmes de vue qu'il attribue à ses conditions de détention. Il souffre également de la maladie de Hodgkin, un cancer de la lymphe. Le président Bachar El Assad avait annoncé durant sa visite à Paris, en juin, que M. Nayyuf était libre de quitter le pays. – (AFP.)

■ **AFRIQUE DU SUD : six personnes, dont cinq sans-abri, ont été tuées ces derniers jours au Cap, victimes de tempêtes et pluies diluviennes** qui ont également forcé un millier de personnes à fuir leurs maisons inondées dans une township métisse proche de la métropole, a rapporté la presse, lundi 9 juillet. Au cours de la semaine dernière, quatre autres sans-abri étaient morts au Cap après avoir été exposés à la pluie et au froid. – (AFP.)

■ **JAMAÏQUE : des violences qui secouent la Jamaïque depuis samedi 7 juillet** ont fait au moins 20 morts et une trentaine de blessés, souvent par balles, selon la police jamaïcaine. Un précédent bilan faisait état d'au moins quatre morts. Le gouvernement de Kingston a confié lundi des pouvoirs de police à l'armée, afin d'aider les autorités à rétablir le calme dans cette île des Grandes Antilles. – (AFP.)

■ **MEXIQUE : la police et l'armée mexicaines continuent d'avoir recours à la torture** sous la présidence de Vicente Fox malgré la promesse de ce dernier d'y mettre un terme, affirme Amnesty dans un rapport diffusé mardi 10 juillet. L'organisation de défense des droits humains affirme avoir attiré l'attention du président Vicente Fox sur ce problème, il y a quatre mois, mais n'avoir vu depuis aucun progrès. – (AFP.)

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'Etat

images / cinéma / numérique / sons /

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études Stages professionnels

École Supérieure d'Études Cinématographiques

www.esec.edu/ 01 43 42 43 22

21, rue de Cîteaux 75012 Paris enseignement supérieur libre

GOVERNEMENT Lionel Jospin a défendu, lundi 9 juillet, lors d'un entretien sur France 3, le bilan de son gouvernement qui a « bien tenu la Maison France », a-t-il assuré. Le pre-

mier ministre a estimé que le ralentissement actuel de la croissance ne devrait être qu'un « trou d'air plus gros que les autres », sans toutefois s'engager sur le rythme de la croissance

en 2001. ● LES BAISSSES D'IMPÔT prévues cette année sont un « choix intelligent parce qu'il rend de l'argent aux Français » et permet de soutenir la consommation. Elles seront

maintenues, a assuré M. Jospin, après avoir rendu hommage à Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances. ● LE GEL DES FONDS SPÉCIAUX, réclamé par l'opposition, a été

jugé « totalement irresponsable » par le premier ministre. Celui-ci s'est engagé à reverser au budget de l'Etat l'éventuel excédent de ces fonds au moment de son départ.

Lionel Jospin assure que la croissance n'est pas durablement menacée

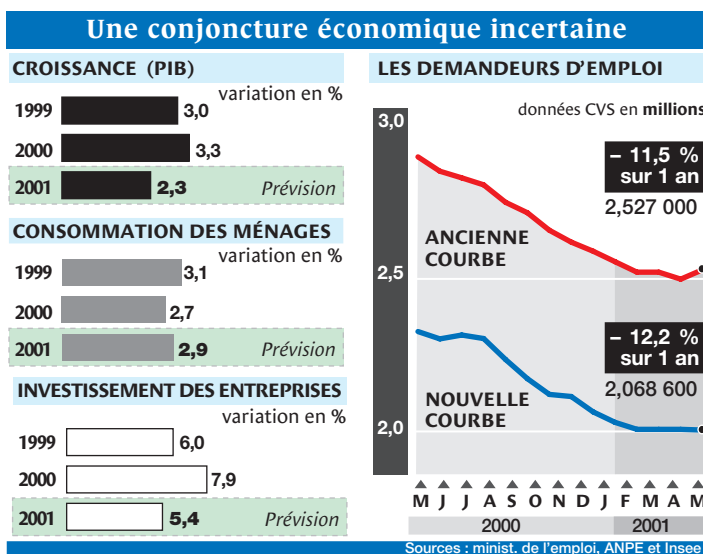
Le premier ministre a estimé, lundi 9 juillet, sur France 3, que le ralentissement actuel de l'activité économique ne devrait être qu'un « gros trou d'air ». Il a confirmé le plan de baisse des impôts pour 2001-2003 défendu par le ministre de l'économie, Laurent Fabius, en dépit de critiques à gauche

L'IMAGE du « trou d'air » revient et, avec elle, l'espoir d'une sortie des turbulences économiques à la fin de l'année. Lundi 9 juillet, sur France 3, Lionel Jospin avait la métaphore « strauskahnienne » : son ancien ministre des finances avait utilisée cette image aéronautique en 1999 au moment des crises russe et asiatique, et le premier ministre l'a reprise à son compte pour décrire les incertitudes qui pèsent sur la conjoncture française. « J'espère qu'il y aura des signes positifs de reprise pour l'économie américaine à la fin de l'année et qu'au fond, cette période aura peut-être été un trou d'air plus gros que les autres », s'est risqué M. Jospin, avant de confirmer son plein appui à la politique de baisse des impôts engagée par Laurent Fabius.

On sait les deux hommes en désaccord sur les concessions faites aux communistes en matière de droit de licenciement,

M. Fabius redoutant que l'alourdissement des procédures ne joue contre l'investissement et l'emploi. En revanche, ils sont d'accord sur le plan de baisse des impôts (120 milliards sur 2001-2003). « Les décisions que nous avons prises, sur lesquelles a insisté le ministre de l'économie et des finances, rejoignent mes choix », a indiqué M. Jospin. Ces choix sont intelligents du point de vue de la politique économique parce qu'ils rendent de l'argent aux Français. Donc ceux-ci peuvent consommer, c'est un soutien pour la croissance. »

M. Jospin n'a pas manqué de rappeler que ces baisses « tranchent considérablement avec les hausses opérées sous le gouvernement précédent ». Avant l'examen au Parlement du projet de budget pour 2002, M. Jospin adresse aussi un message clair à ceux qui, au sein de la gauche plurielle, plaident pour un gel du plan de réduction de la fiscalité. Ou qui, comme Hen-



ri Emmanuelli (PS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, proposent de concentrer les efforts sur les caté-

gories à revenus modestes ou moyens. A dix mois de l'élection présidentielle, le premier ministre peut difficilement cibler la baisse

des impôts sur les seules catégories populaires et oublier des classes moyennes – ou « moyennes-supérieures » – qui constituent un des viviers électoraux du PS. Alors que les entreprises commencent à revoir leurs projets à la baisse, le premier ministre a également soutenu « que l'investissement tienne », car c'est le second moteur de la croissance après la consommation des ménages. Il faut tout faire, selon lui, pour soutenir l'activité, alors que les prévisions d'évolution du produit intérieur brut sont passées, en l'espace de six mois, de 3,3 % à 2,9 %, puis à 2,3 %, selon l'Insee. « Nous verrons ce que sera le chiffre réel », a commenté M. Jospin, mais « même si nous avions 2,3 % ou 2,5 %, nous continuerons à créer de l'emploi [300 000 prévus cette année] », tentant de dédramatiser la légère remontée du chômage en mai (5 500 demandeurs d'emploi supplémentaires).

Avec un taux de croissance de

2,3 % ou 2,5 %, la France pourra « aussi assumer les dépenses budgétaires nécessaires pour financer notre politique et faire évoluer positivement notre déficit », a affirmé le premier ministre. Et puis la situation est moins mauvaise que dans certains grands pays européens, a-t-il ajouté. Même revu à la baisse, « c'est quand même au-dessus des chiffres de l'Allemagne et de l'Italie », deux des principaux partenaires commerciaux de la France. La politique économique qu'il a menée depuis juin 1997 « reste plus efficace que celle de nos voisins », a-t-il fait valoir, s'exposant aussitôt aux critiques de la droite sur sa propension à l'« autosatisfaction ».

LE CONTRE-CHOC AMÉRICAIN

Il y a quelques mois encore, le gouvernement assurait que le ralentissement de l'économie américaine serait sans grande incidence sur les douze pays de l'Euro-land. Il a reconnu son erreur : il n'a pas fallu plus de six mois pour que l'Europe – notamment l'Allemagne – ne subisse le contre-choc de ce fléchissement de l'activité aux Etats-Unis, confirmant que les cycles économiques étaient désormais en phase des deux côtés de l'Atlantique. Les déclarations de M. Jospin sont d'ailleurs conformes au prudent optimisme qui a prévalu ce week-end, à Rome, lors de la réunion des ministres des finances du G 7 (Le Monde du 10 juillet). Et avec les timides espoirs de tous les grands pays industrialisés dans un rebond de la première économie mondiale en fin d'année.

Les ministres des finances ont rappelé, dans le document destiné aux chefs d'Etat et de gouvernement du G 8 (G 7 et Russie) qui se réuniront du 20 au 22 juillet à Gênes, que « la persistance de fondamentaux économiques sains et une coopération internationale solide devraient fournir une base solide pour la reprise de l'expansion ». L'économie américaine donne des signes de reprise (lire analyse en page une), mais le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Paul O'Neill, a demandé à ce que l'Europe et le Japon prennent toute leur part dans l'effort commun pour éviter une récession, les Etats-Unis ayant fortement agi en baissant leurs taux à six reprises en six mois et en réduisant les impôts. Que les Américains résolvent leurs problèmes, comme l'endettement des ménages, et qu'ils créent une épargne domestique, a plaidé M. Fabius. Réponse de M. O'Neill : « Nous ne sommes pas là pour nous lancer des pierres à la figure. »

Jean-Michel Bezat

200 milliards de baisse d'impôts en 2000-2003

● **L'année 2000** a été marquée par 90 milliards de francs de baisse d'impôts, selon Bercy. La TVA a été réduite en avril (de 20,6 % à 19,6 %) pour un coût de 18 milliards de francs (30 milliards en année pleine). La réduction à 5,5 % de la TVA sur les travaux d'entretien a coûté 20 milliards, la baisse de la taxe d'habitation et de l'impôt sur le revenu, 20 milliards et la suppression de la vignette auto 14 milliards. Le droit de bail a été supprimé.

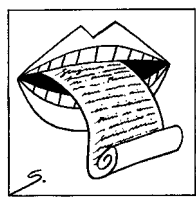
● **Le plan triennal** 2001-2003 prévoit 120 milliards de francs de baisse au profit des entreprises et des ménages. En septembre, l'allègement devrait être de 23 milliards de francs pour les 15 millions de foyers assujettis l'impôt sur le revenu.

● **Huit millions de ménages** auront droit, mi-septembre, à la prime pour l'emploi (près de 9 milliards de francs). Ce crédit d'impôt représentera 1 500 francs pour un célibataire et 3 418 francs pour un couple de smicards avec deux enfants. En 2003, ce couple aura l'équivalent de deux treizièmes mois (soit près de 10 000 francs).

● **Les PME** bénéficieront d'une première tranche de suppression de la surtaxe (+ 10 %) sur l'impôt sur les sociétés, instaurée en 1995 par Alain Juppé. Conformément au plan d'allègement de la taxe professionnelle sur cinq ans, les entreprises paieront environ 9 milliards de moins cette année.

VOICI les principaux extraits de l'intervention de Lionel Jospin, lundi 9 juillet, sur France 3.

● **Croissance.** « Même si nous avons 2,3 ou 2,5 % de croissance [en 2001], nous continuerons à créer de l'emploi et nous pourrions aussi assumer les dépenses budgétaires



nécessaires pour financer notre politique et faire évoluer positivement notre déficit (...). J'espère qu'il y aura des signes positifs de reprise pour l'économie américaine à la fin de l'année et que cette période aura peut-être été un trou d'air plus gros que les autres. »

● **Impôts.** « Les décisions que nous avons prises, sur lesquelles a insisté le ministre de l'économie et des finances, rejoignent mes choix qui consistent à réduire les impôts – nous l'avions fait en 2000, nous allons le faire en 2001. Je pense que ces choix sont intelligents du point de vue de la politique économique parce qu'ils rendent de l'argent aux Français. Donc, ceux-ci peuvent consommer, c'est un soutien pour la croissance. (...) Je crois que les baisses d'impôts que nous avons opérées depuis deux ans tranchent considérablement avec les hausses d'impôts opérées sous le gouvernement précédent. Nous poursuivons ce mouvement. »

● **L'affaire des voyages de**

« La majorité a bien tenu la Maison France »

M. Chirac. « Il y a des magistrats qui ont émis des avis différents sur la possibilité d'entendre ou pas telle personnalité ; ça c'est une question dont je ne me mêle pas et je n'ai pas à porter de jugement sur des décisions ou des avis judiciaires. Je n'en parlerai pas. »

● **Les fonds secrets.** « On se demande quand même pourquoi, tout d'un coup, MM. Debré, Douste-Blazy, Mattei s'intéressent aux fonds spéciaux. (...) Tout d'un coup, ces personnalités, qui ne s'en sont jamais préoccupées, pas plus sous M. Juppé que sous M. Balladur – et, pour être équitable avec eux, pas non plus quand il y avait des premiers ministres socialistes –, disent qu'il faut les geler. Je vais dire ça avec le sourire, mais tout le monde a compris qu'il s'agit d'une opération de diversion un tout petit peu cousue de fil blanc (...). Ces fonds servent à permettre à la DGSE, à nos services à l'étranger, de mener des actions. C'est leur fonctionnement même qui est en cause. C'est important parce qu'il s'agit de la sécurité de la France. Il n'est pas question que je mette en cause la sécurité de la France. Cela représente 60 % des fonds, c'était 50 % quand je suis arrivé à Matignon. Ce qui veut dire que c'est moins pour les autres. (...) »

« Depuis quatre ans, il n'y a pas eu un franc qui ait été, à partir de ces fonds, à un financement politique ou de campagne quelconque. (...) Je voudrais aussi prendre un

autre engagement devant les Français. Je suis, je pense, le premier premier ministre à le dire, et le moment venu, à le faire. Tout ce qui sera en excédent sur ces fonds, qui sont gérés par la Banque de France ou la Paierie générale de Paris, sera rendu au budget de l'Etat quand je quitterai Matignon. (...) L'idée qu'il faudrait geler

apporter à ce système la transparence nécessaire. Quant à la gestion que nous en avons faite, elle est impeccable. (...) Tout dysfonctionnement, s'il relève d'une procédure judiciaire ou d'un contrôle de la Cour des comptes, doit être sanctionné. »

● **Majorité.** « La majorité a bien travaillé. Elle a bien tenu la Mai-

« Mes actes » traduisent « une conviction socialiste »

A la question de savoir pourquoi il n'avait pas parlé plus tôt de son passé trotskiste, Lionel Jospin a répondu : « Parce qu'il s'agit d'un engagement d'idées qui date de presque quarante ans ; qu'à partir du moment où j'ai eu des responsabilités au Parti socialiste, depuis maintenant trente ans, tous mes gestes, mes actes, mes déclarations, mes engagements ont été publics et connus et qu'ils ont simplement traduit une conviction socialiste. (...) Les gens savent que j'ai eu ces idées à une autre période de ma vie. (...) Ils me connaissent maintenant dans la vie publique depuis trente ans différemment. Je crois que les choses sont claires. »

Les électeurs ne verront-ils pas une dissimulation ? « Ils le diront. (...) Ne vous exprimez pas à la place des électeurs. Ce passé est-il exposé clairement ? « Oui. » Un personnage public ne doit-il pas l'assumer ? « C'est fait. » Dans son édition du 6 juin, Le Monde avait révélé que M. Jospin avait gardé des contacts avec l'OCI jusqu'en 1987.

aujourd'hui, immédiatement, dans un contexte que l'on connaît très bien, les fonds sur lesquels fonctionnent nos services extérieurs, mais aussi l'exécutif, c'est-à-dire le fonctionnement normal de Matignon, des ministères et de l'Elysée, est totalement irresponsable. Je ne la mettrai pas en œuvre. Il n'en est pas question. (...) J'attends qu'on me fasse des propositions pour

son France. (...) Moi aussi je vais continuer à travailler jusqu'à la fin de mon mandat. Et puis on se retrouvera les uns et les autres devant les Français. Je pense que, si la majorité sait garder son unité, tout en vivant sa diversité qui fait aussi sa force et son charme, les choses peuvent se passer correctement dans le rendez-vous avec les Français. Mais ils le diront. »

La demande de « gel » des fonds spéciaux : « Une opération de diversion un tout petit peu cousue de fil blanc »

IL AVAIT tellement hâte et envie d'en parler, qu'il a lui-même posé la question : « Quelle est l'autre préoccupation ? Les fonds spéciaux ? ». Depuis quelques jours, Lionel Jospin attendait avec jubilation ce

moment de son intervention télévisée, lundi 9 juillet sur France 3, où il allait enfin pouvoir régler son compte à Jacques Chirac, par personne interposée bien sûr. Initialement, la foudre devait tomber sur la prési-

dente du RPR, Michèle Alliot-Marie, qui avait demandé, en fin de semaine dernière, le « gel » des fonds spéciaux. Elle s'est finalement abattue sur les trois présidents de groupe de l'opposition, Jean-Louis Debré (RPR), Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-François Mattei (DL) qui, dans la matinée, avaient eu l'heureuse idée d'annoncer le dépôt d'une proposition de loi « portant suppression des fonds spéciaux ». « Tout le monde a compris qu'il s'agit d'une opération de diversion un tout petit peu cousue de fil blanc », a donc expliqué le premier ministre « avec le sourire ».

D'abord, il a retenu un peu les expressions qu'il avait rodées ces derniers jours auprès de ses conseillers et de ses proches – « diversion », « hypocrisie » – en s'en prenant à ceux qui, vu de Matignon, ne sont que les dociles courroies de transmission de l'Elysée, et à leur soudain empressément pour réglementer les fonds spéciaux. A « l'interpellation tout à fait politicienne de quelques personnalités qui auraient dû se réveiller plus tôt, notamment quand elles avaient l'occasion de les gérer », le premier

ministre a opposé sa volonté de réforme qui, a-t-il affirmé, « sera faite sérieusement » car « il s'agit du fonctionnement de l'Etat ». « Soyons très clairs, a insisté M. Jospin. L'idée qu'il faudrait geler aujourd'hui, immédiatement, parce que ces trois personnalités le demandent, dans un contexte que l'on connaît très bien, les fonds sur lesquels fonctionnent nos services extérieurs, mais aussi l'exécutif, c'est-à-dire le fonctionnement normal de Matignon, des ministères et de l'Elysée, est totalement irresponsable. Je ne la mettrai pas en œuvre. »

THÈME DE CAMPAGNE

Puis, à chaque nouvelle question, le premier ministre s'est efforcé d'aiguiller un peu la lame de ses mots. « Si on gelait les fonds, le fonctionnement de l'Etat s'arrêterait. C'est dire la légèreté et l'improvisation de ceux qui ont fait ces propositions ce matin », a-t-il fini par lâcher, satisfait. La « responsabilité » du premier ministre, gardien sourcilieux de la « Maison France » contre la « convenue » du chef de l'Etat – après celle de la dissolution, du quinquennat, de la demande d'interdiction des farines animales et main-

tenant de la réforme des fonds secrets : un des thèmes essentiels de la campagne que M. Jospin entend bien mener et faire mener aux siens contre M. Chirac, et dont il se défend d'ailleurs de moins en moins, en abandonnant régulièrement le conditionnel pour un futur simple – était tout entière contenue dans ces propos.

Enfin, au beau milieu de la table, et toujours « avec le sourire », M. Jospin a posé le petit cadeau qu'il réservait spécialement au président de la République, à quelques jours de son intervention télévisée du 14-Juillet : « Je voudrais aussi prendre un autre engagement ici devant les Français. Je suis, je pense, le premier premier ministre à le dire, et le moment venu, à le faire. Tout ce qui sera en excédent sur ces fonds (...) sera rendu au budget de l'Etat quand je quitterai Matignon. » A charge, par exemple, pour les prochains interlocuteurs de Jacques Chirac de l'interroger sur l'usage que lui, à son départ de Matignon en 1988, avait fait de ces excédents.

Pascale Robert-Diard

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

Sobre visite à Oradour-sur-Glane

A l'issue de la réunion du comité interministériel à Limoges, Lionel Jospin s'est rendu, lundi 9 juillet, à Oradour-sur-Glane, où 642 habitants avaient été assassinés, le 10 juin 1944, par la division d'élite Waffen SS Das Reich. « J'étais déjà venu, lorsque j'étais jeune homme, en vacances dans la région », a précisé le premier ministre avant de visiter le village en ruines puis le Centre de la mémoire. Deux temps également chargés d'une émotion qui rend difficile les discours. Lionel Jospin opta pour la sobriété : un bref propos pour dire son « profond respect à ceux qui ont vécu ce drame » et appeler à « se prémunir contre la barbarie, même si l'Europe est aujourd'hui gouvernée de façon démocratique et tolérante ». Et deux dédicaces tout aussi brèves : « Félicitations pour votre engagement de mémoire » sur le livre d'or de l'Association des familles de victimes, « En souvenir respectueux » sur le livre d'or de la mairie d'Oradour. – (Corresp.)



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Par ordonnance rendue le 7 mai 2001 par le Président de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, au profit des sociétés CENTRE D'EXPERIMENTATION PHARMACEUTIQUE-CEP, INTERNATIONAL NUTRITION COMPANY AGENCY BV, INC-ESTABLISHMENT et Monsieur SCHWITTERS et à l'encontre de la société HORPHAG, la Cour a statué ainsi :
Attendu qu'en droit, Nous pouvons en cas d'appel, arrêter l'exécution provisoire ordonnée si elle risque d'entraîner des conséquences manifestement excessives ;
N'ayant pas pouvoir d'apprécier si le jugement entrepris contient des vices de procédure ou des erreurs de droit, nous devons cependant constater qu'il contredit formellement l'arrêt, rendu entre les mêmes parties, par la Cour d'Appel de Bordeaux le 28 mai 1998, sur le droit de préemption et sur la poursuite de l'exploitation du Brevet 360.
Par ces motifs,
- arrêtons l'exécution du jugement entrepris, rendu entre les parties le 5 février 2001 par le Tribunal de Commerce de Grasse, de façon pure et simple en toutes ses dispositions qui la comportent,
- ordonnons la publication de la présente décision dans Le Figaro, Le Monde et USA TO DAY aux frais de la société HORPHAG, sans que ces dernières excèdent (20.000 F) VINGT MILLE FRANCS par insertion.

Dominique Voynet quitte une équipe gouvernementale fatiguée

La nomination d'Yves Cochet (Verts) au ministère de l'environnement devait être annoncée mardi 10 juillet

Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), qui se tenait lundi 9 juillet à Limoges, a été la dernière

réunion gouvernementale de Dominique Voynet. L'Elysée devait annoncer, mardi dans un communiqué, son remplacement par Yves

Cochet. Ce mini-remaniement intervient à un moment où l'équipe gouvernementale dirigée par M. Jospin présente des signes d'usure.

« **DOMINIQUE VOYNET** : je quitte Jospin », titrait l'hebdomadaire *Elle* du 25 juin, comme on annonce la fin d'une histoire d'amour. « Je perds un ministre, je garde une amie », a répondu Lionel Jospin, le 9 juillet, à Limoges. A la phrase écrite noir sur blanc sur son discours, tout juste a-t-il ajouté une furtive pression sur la main de sa voisine qui lui rend une bise tout aussi furtive, pour entretenir l'image d'Épinal de la gauche plurielle. Bernard Kouchner et Claude Bartolone s'y sont essayés, eux aussi, jeudi 5 juillet, en entonnant un « ce n'est qu'un au revoir » pour la ministre verte. Mais, à force de départs, le souffle manque pour la chanson. La démission de Dominique Strauss-Kahn avait sonné le glas de la « dream team » ; l'échec de plusieurs membres du gouvernement aux municipales a sérieusement écorné le mythe des ministres populaires. Aujourd'hui, certains sont mal en point, d'autres trop transparents, d'autres solitaires, comme Laurent Fabius. « *Nicole* », a commencé Lionel Jospin, il y a quelques jours, sous l'œil de ministres ébahis, en s'adressant à... sa nouvelle secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Paulette Guinchard-Kunstler.

● **Daniel Vaillant « épuisé »**. C'est lui-même qui le disait à ses interlocuteurs en évoquant sa « charge de travail énorme ». François Hollande, n'écoulant que son bon cœur, mais soucieux aussi de la lutte contre l'insécurité, avait justement glissé à Lionel Jospin, quelques semaines plus tôt, qu'il serait

opportun de soulager le ministre de l'intérieur – par exemple en créant un secrétariat d'Etat aux collectivités locales. *France-Inter* s'en est fait l'écho le 25 juin, en pleine polémique sur les raves. « *Lionel Jospin m'a assuré qu'il n'en avait jamais été question* », répliqua M. Vaillant en colère. Le 4 juillet, il réunissait néanmoins place Beauvais les journalistes pour évoquer les « perspectives de son action » et son « bilan », façon livre des records. « 50 déplacements sur le terrain, 14 voyages à l'étranger, 14 projets ou propositions de loi, soit 34 séances à l'Assemblée, 10 % des réponses du gouvernement les mardis et mercredis... » Puis, après une pause : « *L'ensemble des missions du ministre de l'intérieur ont une profonde unité. Il ne peut apporter de bonnes réponses aux questions de sécurité qu'en exerçant toutes ses compétences.* »

● **Où est passée Marie-George Buffet** ? Elle, elle n'est pas encore partie. Mais, dans sa tête, assurent ses proches, la ministre de la jeunesse et des sports est déjà place du Colonel-Fabien, au Parti communiste, dont elle devrait enfilier les habits de grande dirigeante fin octobre. Est-ce pour cette raison que, sur les raves, son silence fut assourdissant ? Celle qui avait demandé écoute et « respect » pour les jeunes, lors du séminaire gouvernemental du 31 mars, et à laquelle Lionel Jospin avait rendu un hommage appuyé, n'a pas participé au débat. Sans doute parce que les élus communistes, notamment les maires, sont en majorité

favorables à l'autorisation préalable des free parties.

● **Elisabeth Guigou cherche circonscription**. Au ministère de l'emploi, elle ne parvient toujours pas à convaincre ses interlocuteurs. « *Aubry c'était le cinéma italien, Guigou c'est le cinéma suédois* », ironise un de ses collègues tandis que Laurent Fabius ne s'adresse à elle qu'en lui donnant du « *madame la ministre de l'emploi et de la solidarité* ». Après son échec cuisant à l'élection municipale d'Avignon, M^{me} Guigou assure qu'elle « *n'a pas encore décidé* » si elle serait candidate aux élections législatives en 2002 : « *Je me posera la question cet été* », dit-elle à ses proches. On l'a pourtant annoncée candidate dans la Nièvre ; puis en Côte-d'Or. Aux dernières nouvelles, si elle décide de se présenter, elle pourrait choisir les Alpes-de-Haute-Provence, en lieu et place de son ami Jean-Louis Bianco, qui ne se représentera pas pour cause de cumul.

● **« Faites de la politique »**. A l'occasion d'un réunion de ministres, Lionel Jospin a levé le tabou :

Yves Cochet, un Vert modéré partisan de l'alliance avec les socialistes

MINISTRE, enfin. Voilà bientôt deux ans qu'il attendait son heure. A cinquante-cinq ans, Yves Cochet accède au poste de ministre de l'environnement et de l'aménagement

PORTRAIT

Ce Breton de 55 ans, militant historique, accède enfin au gouvernement

du territoire, à la place de celle qu'il a soutenue dans toutes les batailles, Dominique Voynet. Quand Guy Hascoët a été nommé secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, en mars 2000, il a passé son tour. Recalé par les militants Verts parisiens pour être leur chef de file aux municipales et par ceux du 14^e arrondissement pour être leur tête de liste, il prend sa revanche. Pour onze mois. Pour la vie.

Une si longue attente n'excusera pas, aux yeux de la plupart de ses amis, le « faux pas » qu'il a commis en tournant casaque sur la résolution du député Arnaud Montebourg. En mai, M. Cochet figurait au nombre des signataires décidés à renvoyer Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice. En juin, le député du Val-d'Oise changeait d'avis. « *Après réflexion et en toute indépendance, j'ai jugé qu'en s'y associant, les députés Verts affaibliraient leur parti.* (...) *Cela donnerait un argument politique à ceux qui, de tous bords, pourraient faire pression pour que le nouveau ministre ne soit pas un Vert* », plaide-t-il dans l'hebdomadaire des Verts, fin juin. Renoncer à un engagement politique pour un maroquin, les Verts se sont frotté les yeux.

Vert historique, M. Cochet l'est pourtant, assurément. Erdeven, Le Carnet, Plogoff, il est de tous les combats antinucléaires bretons des années 70. Fils d'Emile Cochet, un journaliste qui fut un pilier du MRP rennais et recevait à sa table Henri Fréville, père du sénateur UDF Yves Fréville et Alexis Méhaignerie, père de Pierre, Yves adhère aux Amis de la Terre en 1972, après une thèse en mathématiques sur « *les aspects combinatoires et algébriques des grammaires formelles* ». Avec abnégation, il applique la règle du « tourniquet », démissionnant en décembre 1991 du Parlement européen, pour laisser sa place à un autre.

Ses galons Verts, il les gagne aussi dans la longue marche qui conduit à la construction du parti. Père fondateur en 1984, il s'allie avec Dominique Voynet dans les années 1990 pour sortir les écologistes du « ni droite ni gauche » d'Antoine Waechter. Les Verts, pour Yves Cochet, c'est à gauche, depuis toujours. Dès 1994,

« *Faites de la politique, ne laissez aucun argument sans réponse* », a-t-il conseillé. Peu à peu, chacun s'y essaie. Après Jean Glavany et Claude Bartolone, la semaine dernière, Alain Richard et Michel Sapin se sont exécutés. « *L'habileté de l'extrême-gauche (...) est de ne jamais expliquer quel est son projet de société, et cela finit par se voir* », a lancé le ministre de la défense, le 8 juillet, alors que celui de la fonction publique s'en prend à la droite dans l'affaire des voyages privés de Jacques Chirac. Jean Glavany, lui, ne rate pas un bureau national du PS, où il est, de loin, le ministre le plus assidu. Quant à Jean-Claude Gaysot, il croit encore à la solidarité gouvernementale. Au second tour de l'élection présidentielle, les communistes voteront « *comme un seul homme pour le candidat de la gauche le mieux placé, et il y a beaucoup de chance que ce soit Lionel Jospin* », de 2002, promet-il. Il suffit d'y croire.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Une haute autorité pourrait régler l'activité des médecins généralistes

Quatre « sages » rendent leur rapport à M^{me} Guigou

UN CONSENSUS qui fait grincer quelques dents. C'est ainsi que l'on peut résumer le rapport, rendu public lundi 9 juillet – trois jours avant le « Grenelle de la santé » –, par la « mission de concertation pour la rénovation des soins de ville » confiée en février par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, à un quatuor composé du consultant Bernard Brunhes, du professeur Bernard Glorion, à l'époque encore président du Conseil national de l'ordre des médecins, de Stéphane Paul, inspecteur général des affaires sociales, et à Lise Rochaix-Ranson, professeure agrégée en sciences économiques.

Pour mieux adapter le système de santé aux besoins actuels, les quatre « sages » réaffirment la mission régalienne de l'Etat en matière de santé, qu'ils proposent d'étayer par la mise sur pied d'un Conseil national de la santé, désigné selon les mêmes modalités que les autorités administratives indépendantes (Conseil supérieur de l'audiovisuel, par exemple). Destiné à « *éclairer le gouvernement, le Parlement et l'ensemble de la population française* », ce conseil pourrait « *permettre une meilleure prise en compte de la santé publique dans les choix* » du gouvernement.

ACTUALISER LES COMPÉTENCES

La mission plaide pour une clarification des rapports entre l'Etat et l'assurance maladie, pour l'adoption d'un système conventionnel à trois étages et pour une revalorisation de l'activité des professionnels de santé, en renonçant, dans l'immédiat, aux sanctions prévues en cas de dépassement des objectifs fixés et par le développement d'un complément de rémunération forfaitaire. Enfin, et ce n'est pas la proposition qui fera l'unanimité, la mission insiste sur l'exigence d'une actualisation permanente des compétences des professionnels de santé, avec la création d'une instance d'expertise indépendante, ratta-

chée à l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes). Les membres de la mission précisent toutefois que « *l'évaluation doit avant tout reposer sur le volontariat* ».

Le rapport reprend bon nombre de thèmes devenus classiques et contenus pour la plupart dans le projet de loi de modernisation du système de santé : place privilégiée du médecin généraliste dans la coordination des soins, dossier médical de synthèse tenu par le praticien choisi par l'usager, réseaux à vocation générale. Ces réseaux, lorsqu'ils ont fait la preuve de leur qualité, devraient, selon les quatre « sages », pouvoir bénéficier d'un « *financement globalisé ou au moins pluriannuel* ». De même, insistant sur les missions de prévention tant individuelle que collective, la mission fait sienne la proposition de rémunérations forfaitaires, complémentaires du paiement à l'acte. Elles pourraient concerner les professionnels participant à la prise en charge des urgences, qui « *constitue une mission de service public* ». Un forfait, réglé « *en trois ou quatre versements annuels* », est suggéré « *pour l'encouragement à l'installation dans certaines zones géographiques ciblées* ».

Un mécanisme forfaitaire est également avancé pour les professionnels s'engageant sur des contrats de bonnes pratiques (prescriptions de médicaments génériques, application des recommandations de bonne pratique...). Ces contrats formeraient « *un troisième étage conventionnel* » proposé à l'ensemble des professionnels libéraux. Une architecture à trois étages « *ne peut s'opérer qu'avec la suppression, au besoin progressive, du secteur à honoraires libres* », prévient la mission. Un ensemble de propositions qui ne manquera pas d'alimenter les débats du « Grenelle de la santé ».

Paul Benkimoun

La CGT n'exclut pas de prendre le relais du Medef à la « Sécu »

LA CGT n'est pas angoissée. Bien au contraire. Alors que le Medef continue à brandir la menace de son retrait des caisses de Sécurité sociale, la centrale de Montreuil considère qu'un événement de départ de l'organisation patronale est « *peut-être une opportunité* ». Présentant, lundi 9 juillet, ses propositions sur la « Sécu », son numéro un, Bernard Thibault, a brocardé les « *sautes d'humeur du Medef* ». Cela ne « *nous empêche pas de dormir*. Nous n'avons pas besoin de lui pour faire fonctionner la Sécu de demain », a-t-il souligné.

Expliquant que les « *organisations syndicales auraient tout intérêt à prendre les devants en réfléchissant à une alternative au système actuel, où le Medef est un acteur incontournable* », M. Thibault a indiqué que, dans cette perspective, sa centrale pouvait être candidate à la présidence d'une caisse nationale. « *Nous estimons qu'il n'est pas aberrant que la première confédération syndicale française assume cette responsabilité* », a-t-il déclaré. La CGT n'exclut rien... pas même la présidence de la CNAM, la Caisse nationale d'assurance maladie, aujourd'hui assurée par la CFDT, au nom d'une majorité de gestion qui inclut notamment le Medef. « *Tout nous intéresse, mais nous n'en sommes pas à des discussions de marchand de tapis* », a commenté le numéro un de la CGT, tout en constatant : « *Si un*

acteur (le Medef) disparaît, cela fragilise la majorité actuelle » à la CNAM. Pour M. Thibault, « *le maintien du statu quo et de la majorité existante ne permettra pas de faire face aux attentes* » en matière de Sécurité sociale.

« UNE INITIATIVE REVENDICATIVE »

La CGT, qui plaide pour une « *démocratisation* » de la Sécu, réclame « *le retour à l'élection* » des représentants syndicaux dans les caisses et une nouvelle « *composition* » des conseils d'administration, où, comme ce fut le cas de 1945 à 1967, « *les salariés seraient majoritaires face aux employeurs* ». La centrale s'interroge sur la représentativité du collège patronal, où « *ni l'Etat en tant qu'employeur ni les entités qui relèvent de l'économie sociale ne sont représentés* ». Détaillant ses pistes en matière de réforme de financement, l'organisation syndicale a insisté sur le toilettage des mécanismes d'exonération de charges sociales pour les entreprises. La CGT souhaite, par ailleurs, l'instauration d'une « *contribution spécifique sur les revenus financiers* » et la « *modulation du taux de cotisation patronale* » en fonction des pratiques de l'entreprise en matière d'emploi. La centrale a annoncé « *une initiative revendicative en septembre* » pour lancer le débat chez les salariés.

Caroline Monnot

DÉPÊCHES

■ **SOCIAL** : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a annoncé, lundi 9 juillet sur RTL, que son organisation ne donnerait pas sa « *caution* » au projet d'accord syndicats-patronat sur les moyens de l'approfondissement de la négociation collective, estimant que « *le compte n'y est pas* ». FO, la CFTC et la CFE-CGC ont émis un avis plutôt favorable. ■ **PARIS** : le budget rectificatif de Paris a été adopté, lundi 9 juillet, par la majorité de gauche du conseil municipal, la droite (RPR-UDF-DL, tibéristes) votant contre. Les Verts ont finalement décidé de le voter, après des négociations avec le PS (*Le Monde* du 10 juillet).

PRÉFECTURE DU NORD

Direction des moyens et de la coordination.

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU TRACÉ DE LA RN2 ENTRE AVESNES-SUR-HELPE SUD ET MAUBEUGE SUD.

Communes de Etœungt, Avesnelles, Flaumont-Waudrechies, Bas-Lieu, Beugnies, Semousies, Floursies, Dourlers, Beaufort, Hautmont et Louvroil.

Monsieur le préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord, informe le public du projet d'aménagement du nouveau tracé de la RN2 entre Avesnes-sur-Helpe sud et Maubeuge sud.

Un arrêté préfectoral en date du 13 juin 2001 ordonne, du lundi 9 juillet 2001 au vendredi 7 septembre 2001 inclus, les enquêtes préalables :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux ;
- à l'attribution du statut de route express à l'exception des giratoires d'Etœungt et d'Avesnelles ;
- à la mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols des communes d'Hautmont, de Bas-Lieu, de Flaumont-Waudrechies, de Beugnies, d'Avesnelles et de Louvroil.

Ces enquêtes sont conduites par une commission d'enquêtes composée de :
– M. Daniel BESIEUX, ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, en retraite, désigné en qualité de président ;
– M. Denis LÉBOUCQ, agriculteur en retraite, et M. Michel LEFEBVRE, directeur d'école en retraite, désignés en qualité de membres titulaires ;
– M. Etienne ALLAMANDO, professeur d'université à Lille I et M^{me} Arlette LIEVIN, directrice d'école en retraite, désignés en qualité de membres suppléants.

Pendant la durée des enquêtes, les dossiers d'enquêtes ainsi que les registres destinés à recueillir les observations du public sont disponibles en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, siège principal des enquêtes, en préfecture du Nord (direction des moyens et de la coordination – 99, boulevard de la Liberté 59000 LILLE), ainsi qu'en mairies d'Etœungt, Avesnelles, Flaumont-Waudrechies, Bas-Lieu, Beugnies, Semousies, Floursies, Dourlers, Beaufort, Hautmont et Louvroil aux heures habituelles d'ouverture des bureaux. Les observations peuvent également être adressées par écrit, en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, siège principal des enquêtes, à monsieur le président de la commission d'enquêtes.

Un des membres de la commission d'enquêtes se tiendra à la disposition du public en :

- sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe :
 - le samedi 18 août 2001, de 9 h 30 à 12 h ;
- mairie d'Avesnelles :
 - le vendredi 20 juillet 2001, de 14 h 30 à 17 h ;
 - le mardi 7 août 2001, de 14 h 30 à 17 h ;
 - le jeudi 6 septembre 2001, de 14 h 30 à 17 h ;
- mairie de Semousies :
 - le mardi 10 juillet 2001, de 14 h à 16 h 30 ;
 - le mardi 7 août 2001, de 14 h à 16 h 30 ;
 - le jeudi 30 août 2001, de 14 h à 16 h 30 ;
- mairie de Beaufort :
 - le lundi 16 juillet 2001, de 14 h 30 à 17 h ;
 - le vendredi 10 août 2001, de 14 h 30 à 17 h ;
 - le vendredi 7 septembre 2001, de 14 h 30 à 17 h ;
- mairie de Flaumont-Waudrechies :
 - le lundi 16 juillet 2001, de 9 h 30 à 12 h ;
 - le lundi 13 août 2001, de 9 h 30 à 12 h ;
 - le lundi 3 septembre 2001, de 9 h 30 à 12 h ;
- mairie de Bas-Lieu :
 - le lundi 23 juillet 2001, de 15 h à 17 h 30 ;
 - le lundi 20 août 2001, de 15 h à 17 h 30 ;
 - le mardi 4 septembre 2001, de 15 h à 17 h 30 ;
- mairie de Floursies :
 - le mardi 17 juillet 2001, de 15 h à 17 h 30 ;
 - le vendredi 17 août 2001, de 15 h à 17 h 30 ;
 - le mardi 4 septembre 2001, de 15 h à 17 h 30.

À l'issue des enquêtes, le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquêtes en préfecture du Nord, en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, ainsi qu'en mairies des communes concernées par les enquêtes.

SÉCURITÉ Le Conseil d'Etat a validé, lundi 9 juillet, pour la première fois, un arrêté municipal interdisant aux mineurs de moins de treize ans de circuler seuls dans les rues, la nuit,

de 23 heures à 6 heures du matin. Cette mesure a été instaurée, du 15 juin au 15 septembre, par le maire (RPR) d'Orléans (Loiret), Serge Grouard, dans les trois quartiers sen-

sibles de la ville. ● À ORLÉANS, une patrouille de la police municipale circule depuis le 15 juin, la nuit, dans les quartiers désignés par l'arrêté. Elle n'a encore jamais trouvé d'enfant de

moins de treize ans seul. ● MARTINE DE MAXIMY, juge des enfants à Paris et vice-présidente de l'Association des magistrats de la jeunesse et de la famille, estime que cet arrêté

« prend le problème à l'envers ». « Au lieu d'essayer de résoudre la question par des mesures répressives, on ferait bien de se demander pourquoi ils sont dehors », pense-t-elle.

Le Conseil d'Etat valide un arrêté imposant un couvre-feu aux mineurs

La haute juridiction a donné son feu vert au maire (RPR) d'Orléans, qui a interdit, pendant l'été, aux jeunes de moins de treize ans de circuler seuls, de 23 heures à 6 heures du matin, dans les rues de trois quartiers sensibles. Cannes, Nice et Etampes ont opté pour la même politique

LES RÉACTIONS ne se sont pas fait attendre. A peine le Conseil d'Etat a-t-il validé, lundi 9 juillet, l'arrêté municipal pris par le maire d'Orléans pour empêcher les enfants de moins de treize ans de circuler seuls dans trois quartiers de la ville entre 23 heures et 6 heures du matin, que le député des Yvelines et maire (DL) de Chanteloup-les-Vignes, Pierre Cardo, s'est empressé de saluer « la sagesse » de cette décision. La Ligue des droits de l'homme, quant à elle, a dénoncé « une démarche sécuritaire qui n'a d'autres effets que de stigmatiser un peu plus les quartiers dits difficiles ».

Ce n'est pas la première fois que la justice administrative se prononce sur des arrêtés municipaux interdisant la circulation nocturne des mineurs. En 1997, une série d'arrêtés de cette nature pris par des maires RPR avaient été annulés par les tribunaux administratifs. Le Conseil d'Etat, saisi en appel sur celui de la mairie de Sorgues (Vaucluse), avait confirmé la suspension décidée en première instance par le tribunal en estimant que cet arrêté était « de nature à compromettre l'exercice des

libertés publiques ou individuelles ».

Dans sa décision du 9 juillet, le Conseil d'Etat admet une restriction à l'exercice des libertés publiques et individuelles. Le couvre-feu instauré par la mairie d'Orléans relève plus de la prévention et de la protection que de la répression pure, explique en substance le président de la section du contentieux, Daniel Labetoulle, dans sa décision : « Le maire a entendu essentiellement contribuer à la protection des mineurs de moins de treize ans contre les dangers auxquels ils sont tout particulièrement exposés aux heures et dans les lieux mentionnés ».

LOGIQUE DE PROTECTION

Selon le magistrat, les mesures prises « ne sont pas excessives par rapport aux fins poursuivies ». En effet, explique-t-il, les secteurs délimités, pour trois d'entre eux du moins, demeurent caractérisés par un taux de délinquance particulièrement élevé et sont couverts par un contrat local de sécurité (CLS) de l'agglomération orléanaise signé le 22 mai 2000. Pour M. Labetoulle, l'instauration d'un tel couvre-feu se justifie par le caractère « sensi-

ble » des quartiers. Il confirme d'ailleurs la suspension prononcée par le tribunal administratif pour un quatrième quartier que mentionnait l'arrêté municipal, dont le caractère sensible n'est pas établi par le contrat local de sécurité.

Dans sa décision de 1997, le Conseil d'Etat avait affirmé que l'administration municipale ne pouvait prendre, en l'absence de dispositions législatives l'y autorisant, des mesures d'exécution forcée. Cette règle n'est, selon lui, pas méconnue par l'arrêté d'Orléans prévoyant qu'un mineur en infraction pourra « en cas d'urgence, être reconduit à son domicile par les agents de la police nationale ou de la police municipale ». Ces dispositions « peuvent permettre d'appeler l'attention des parents sur les risques de toute nature que leurs enfants encourrent en circulant la nuit dans ces secteurs », souligne le président de la section du contentieux dans son ordonnance de référé. Il souligne en outre dans sa décision que la municipalité d'Orléans prévoit le recrutement de vingt correspondants de nuit « chargés de mener une action de sensibilisation des enfants et des



familles distincte de l'activité des services de police. » Interrogé mardi matin, M. Labetoulle précise : « Cette décision ne signifie pas que l'instauration d'un tel couvre-feu sera légale partout et en toutes circonstances ». Le tribunal administratif d'Orléans a d'ailleurs suspendu deux autres arrêtés émanant de maires du Loiret interdisant la circulation nocturne des mineurs. « Une telle mesure doit se justifier par l'existence de risques particuliers qu'il ne suffit pas d'affirmer mais qui doivent être établis, insiste M. Labetoulle. Et elle doit s'insérer dans une politique de protection des mineurs. »

Malgré ces restrictions, l'ordonnance en référé du Conseil d'Etat relance la controverse sur l'instauration d'un couvre-feu pour les enfants de moins de treize ans et renforce les arguments des partisans de cette mesure. « Cette décision nous conforte dans cette impression qu'il y a une évolution générale sensible » sur le sujet, a estimé Pierre-Denis Boudriot, directeur de cabinet du maire d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), Jean-Claude Abrioux (RPR). Après une première tentative en 1997, celui-ci a de nouveau pris, mercredi 30 mai, un arrêté qui « sollicite la participation de la force publique pour recueillir et conduire au commissariat » les mineurs de moins

de treize ans circulant seuls de minuit à 6 heures du matin (Le Monde du jeudi 7 juin). La préfecture a déposé un recours contre ce texte.

Au-delà d'élus soucieux de « pacifier » les lieux touristiques

men du projet de loi sur la sécurité quotidienne, en mai. Rejetés par l'Assemblée nationale en seconde lecture, les amendements votés par les sénateurs visaient notamment à durcir l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante. Outre la restriction de la circulation des enfants la nuit, le Sénat prônait des amendes contre les parents ne répondant pas aux convocations de la justice et ouvrait la possibilité de prononcer une peine autre que l'emprisonnement, à l'encontre des mineurs de dix à treize ans.

« OÙ SONT LEURS PARENTS ? »

Claire Brisset, la défenseuse des enfants, avait réagi à ces propositions en rappelant la « nécessité impérieuse de maintenir une justice adaptée aux enfants ». Depuis longtemps, une bonne partie des intervenants de terrain et des professionnels de la délinquance des mineurs dénoncent le caractère démagogique et inefficace d'une mesure répressive comme le couvre-feu. Pour eux, le traitement pénal des mineurs s'est déjà considérablement durci et les moins de treize ans ne sont à l'origine que

TROIS QUESTIONS À...

MARTINE DE MAXIMY

1 En tant que juge des enfants au tribunal de Paris et vice-présidente de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille, que pensez-vous des mesures de couvre-feu pour les moins de treize ans ?

D'abord, il n'y a pas tant d'enfants que cela qui sont dehors le soir : la très grande majorité de ceux impliqués dans des procédures pénales, y compris la nuit, ont plus de treize ans. Ensuite, mettre en place un couvre-feu, ce n'est pas une solution, c'est même prendre le problème à l'envers. Au lieu d'essayer de résoudre la question par des mesures répressives, on ferait bien de se demander pourquoi ils sont dehors. Un mineur de moins de treize ans qui est dans la rue la nuit est en danger. Souvent, dans ce cas-là, les parents ont du mal à exercer leur autorité et sont eux-mêmes en grande difficulté. L'en-

fant peut être maltraité ou il peut y avoir trop de monde à la maison parce qu'il s'agit d'une famille nombreuse qui vit dans un logement vétuste. Instaurer un couvre-feu ne va pas résoudre ces problèmes. La vraie solution, c'est notamment de responsabiliser les parents et de mettre des éducateurs de prévention la nuit.

2 Que pensez-vous d'un éventuel durcissement de l'ordonnance de 1945 pour mieux lutter contre la délinquance des jeunes ?

On a déjà durci l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs, qui est un texte très complet comprenant des mesures éducatives et des sanctions pénales. De fait, il y a déjà une tolérance zéro en matière de délinquance des mineurs, qui se traduit par une très forte augmentation des saisines pénales pour des faits qui étaient traités auparavant sur le mode de l'assistance éducative. Malgré tout, l'ordonnance de 1945 pose le postulat que le mineur dan-

gereux est aussi un mineur en danger et un jeune à éduquer. D'ailleurs, les mesures éducatives marchent : on a peu de récidives.

3 La primauté de l'éducatif et du préventif en matière de délinquance des mineurs n'est-elle pas remise en cause par le regard que porte aujourd'hui la société sur les jeunes ?

Les jeunes font souvent peur. Ce ne sont plus des personnes à éduquer et à protéger, comme le préconisait l'ordonnance de 1945, mais des petits adultes dont il faut se méfier. Sur le plan pénal, on a tendance à répondre comme s'il s'agissait d'adultes, comme si on ne leur laissait plus le droit d'être des enfants éduquables. Gommer les générations et ne miser que sur la répression, c'est le signe d'une société qui n'a plus confiance dans ses forces vives et qui n'est plus assez forte pour leur transmettre ses valeurs.

Propos recueillis par Frédéric Chambon

« Sans états d'âme », Florent Montillot, l'adjoint au maire d'Orléans, mène croisade contre l'insécurité

ORLÉANS

de notre correspondant régional Il fait chaud dans le célèbre cabinet Renaissance de la mairie, où le roi François II, victime d'une vilain-

REPORTAGE

« Depuis le 15 juin, nous n'avons remis aucun gosse à ses parents », explique la police

ne fièvre, expira en 1560. Florent Montillot jette sa veste sur le dossier d'un fauteuil et brandit les feuilles « libérateurs » du Conseil d'Etat, qui vient de valider le couvre-feu d'Orléans. Adjoint chargé de « la sécurité, la prévention de la délinquance et la protection de l'enfance en danger », Florent Montillot, quarante-sept ans, tient « sa » première victoire dans sa croisade contre l'insécurité. Depuis l'arrivée, en mars, de la nouvelle équipe municipale, conduite par le RPR Serge Grouard, qui a mis un terme au règne de Jean-Pierre Sueur (PS), « Super-Montillot », comme l'a surnommé la presse locale, qui est aussi conseiller régional (apparenté DL) d'Ile-de-France et fut un moment compagnon de route de Charles Millon, est partout sur le front de l'insécurité : en patrouille de nuit avec les voitures de la police municipale, dans les réunions publiques organisées dans les quartiers « sensibles », où il monopolise la parole, dans les

colonnes des journaux, où il feraille chiffres au poing avec l'opposition.

L'adjoint de Serge Grouard administre un traitement sécuritaire de choc aux Orléanais. Ceux-ci croyaient vivre dans une ville agréable, relativement pacifique, ni plus ni moins touchée par la délinquance que d'autres agglomérations. Voilà qu'ils découvrent un Orléans apocalyptique, aux prises avec une délinquance qu'ils ne soupçonnaient pas. La première mesure prise par la nouvelle équipe a été de supprimer la délivrance des attestations d'accueil pour les étrangers. Désormais, le document ne se retire plus à la mairie, mais au commissariat central, qui relève des services de l'Etat. « Je ne veux pas alimenter à travers ces attestations des trafics en tout genre, explique le maire, Serge Grouard. Je ne dis pas que derrière chaque demandeur il y a un délinquant ou un immigré clandestin. Mais j'ai une responsabilité, et je dois l'exercer. »

« ÊTRE PRAGMATIQUES »

La croisade de Florent Montillot se veut dégagée de toute idéologie. « Je n'ai jamais très bien compris ce qu'était la "droite dure". Peut-être Chevenement en fait-il partie, parce qu'il s'intéresse à l'insécurité... Tous les concepts qui relèvent du XIX^e ou du XX^e siècle sont désormais dépassés. Nous voulons être pragmatiques. » Les analyses de la gauche sur les causes de la délinquance irritent au plus haut point l'adjoint

d'Orléans. « Le chômage n'a jamais autant décrié, et jamais la délinquance n'a autant progressé », martèle Florent Montillot, qui affirme vouloir affronter l'insécurité « sans cache-sexe, sans états d'âme, et en même temps sans dogmatisme ».

Lundi 9 juillet, 23 heures. L'adjoint grimpe dans une voiture banalisée, derrière plusieurs voitures de la police municipale. Direction l'Arbonne, l'un des trois quartiers « sensibles », avec ceux de La Source et des Blossières, touchés par l'arrêté municipal interdisant de 23 heures à 6 heures du matin la circulation des mineurs de moins de treize ans non accompagnés. Trois quartiers inclus dans le périmètre du contrat local de sécurité.

La soirée est douce. Aux portes d'un immeuble, une fillette est assise au milieu d'un petit groupe de jeunes. Les voitures des policiers passent sans s'arrêter. Florent Montillot s'inquiète, descend de son véhicule. Les policiers font marche arrière. La fillette n'est pas seule, sa mère discute à quelques pas. Aux fenêtres, on regarde la scène. Place Mozart, un seul bar est ouvert : « C'est peut-être une bonne mesure, mais elle met notre quartier une fois de plus à part. La ségrégation continue », estime un consommateur. Deux autres jeunes sont moins nuancés : « C'est une décision qui plaît aux habitants. Les parents sont pour. » Les policiers se dirigent à présent vers La Source. « Cela a l'air bien mort ce soir. Ici, c'est trente individus qui gangrènent le quar-

tier », indique Daniel Frenette, adjoint au responsable de la police municipale, assis à la droite du chauffeur. Durant une bonne demi-heure, la voiture des policiers sillonne l'allée Camille-Flammarion, puis la résidence des Genêts. Aucun jeune contrevenant. « Depuis le 15 juin, nous n'avons encore remis aucun gosse à ses parents. Mais c'est vrai que depuis que l'arrêté a été pris, on voit beaucoup moins de mêmes dehors », affirme Daniel Frenette. De retour dans le centre-ville, un jeune homme hagard demande l'assistance des policiers : il dit qu'il a dix-sept ans, que son père est en prison et sa mère en maison de santé ; épuisé, il ne peut revenir dans le foyer où il est hébergé ; les policiers l'y déposent.

Les enfants « errants » d'Orléans sont-ils nombreux ? Une quarantaine, comme l'affirme la municipalité ? Un éducateur de quartier confie

qu'il a « ramené des dizaines de gosses discrètement chez eux », traînant dans la rue la nuit, bien avant l'adoption de l'arrêté. La décision municipale ne le choque pas. « Il faut attendre. Le projet municipal paraît respecter l'équilibre entre prévention et répression », ajoute-t-il. D'autres mesures – embauche de vingt correspondants de nuit, soutien scolaire – devraient compléter le plan sécuritaire des nouveaux élus. « On nous a dit que l'on portait atteinte aux libertés fondamentales. Cela m'a fait un peu mal. Un gamin de dix ans n'a rien à faire tout seul à 2 heures du matin dans un quartier où il est en danger, plaide le maire, Serge Grouard. Nous voulons arrêter ce risque d'engrenage de la délinquance. On ne devient pas délinquant à dix-huit ou vingt ans. Il y a un terreau qui est préparé avant. »

Régis Guyotat

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

MARKETING ET MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ

> Ingénieurs, devenez experts de la relation client - fournisseur
Complétez la maîtrise technique de vos projets par la maîtrise de leur commercialisation.

> Professionnels, devenez experts de la relation client - fournisseur et de la qualité
Relancez votre activité et apportez un plus en devenant l'animateur de la démarche qualité dans votre entreprise.

L'alternance utile : 4 jours en entreprise et 1,5 jours en formation par semaine.

GROUPE ESC LILLE

Avenue Willy Brandt - F-59777 Euralille
Tél : +33 (0)3 20 21 59 42 - Fax : +33 (0)3 20 21 59 59
E-mail : infos@esc-lille.fr - Web : www.esc-lille.fr



Haut Comité de la Santé Publique

Le panier de biens et services de santé - 2 -
Du concept aux modalités de gestion

Rapport adressé à la Conférence nationale de santé et au Parlement

AFPU-D-SODIS 120 p., 19 € - 124,63 F

Rapport du Haut Comité de la santé publique

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP



École nationale de la santé publique
CS 74312 - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr

La Commission consultative des droits de l'homme propose une « refonte globale » de la politique d'asile

Elle estime que la situation actuelle est « peu respectueuse des droits fondamentaux »

Dans un avis remis, lundi 9 juillet, à Lionel Jospin, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) propose une « refonte globa-

le » de la politique d'asile française. Dénonçant un « système dont nombre d'aspects sont choquants sur le plan humain », elle propose la création d'une

autorité administrative à l'« indépendance totale » et un droit de recours suspensif pour les reconduites à la frontière. (Lire notre éditorial page 12.)

UNE « REFORME globale ». C'est ce que propose la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) en matière de politique d'asile de la France. Dans un avis remis à Lionel Jospin lundi 9 juillet et rendu public mardi 10 juillet, l'instance consultative placée auprès du premier ministre et réunissant les représentants d'associations de défense des droits de l'homme et des administrations suggère une « profonde réforme des conditions d'exercice du droit d'asile ». Il s'agit de « substituer à un système dont nombre d'aspects sont choquants sur le plan humain et peu respectueux des droits fondamentaux » une série de mesures cohérentes permettant de donner « sa pleine dimension » au droit d'asile. La CNCDH préconise la création d'une « autorité administrative indépendante » ad hoc.

Aux yeux de la commission, la situation actuelle de la politique d'asile n'est guère satisfaisante. Le système est « complexe », les intervenants sont trop nombreux et les délais de réponse sont trop longs, ce qui place les demandeurs d'asile dans une situation « souvent délicate ». L'avis rappelle ainsi les sévères critiques de la Cour des comptes, qui avait dénoncé le « cadre peu lisible » de cette politique, et celles du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) (Le Monde du 28 avril). Sur les 39 000 demandes enregistrées en l'an 2000, 30 000 ont été exami-

nées mais seuls 5 000 statuts de réfugiés ont été octroyés. « Cette situation chaotique demandait des mesures d'urgence », insiste Gérard Fellous, le secrétaire général de la commission.

Dans un premier temps, la CNCDH met en scène ce que pourrait être une véritable réforme de l'asile. Une autorité administrative indépendante, dont les membres et le président seraient nommés par le premier ministre, serait seule compétente pour traiter à la fois les questions relatives à l'accès au territoire – notamment les zones d'attente – et les décisions d'octroi du statut de réfugié. Elle jouirait d'une « indépendance totale » et d'une dotation annuelle permettant « une autonomie budgétaire ».

La compétence de cette autorité s'exercerait « dès l'arrivée à la frontière du demandeur d'asile ». C'est à elle que les candidats adresseraient leur demande. Cette nouvelle instance remplacerait donc l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et les services spécialisés des préfectures. Le candidat à l'asile serait immédiatement informé de ses droits, bénéficierait d'un interprète « dans une langue qu'il comprend » et se verrait délivrer par le ministère de l'intérieur un titre de séjour spécifique. L'instruction de son dossier ne devrait pas excéder six mois (contre neuf à dix-huit mois en moyenne actuellement) ; le demandeur devrait bénéficier des

« garanties de procédure les plus fermes » : instruction contradictoire, entretien obligatoire, assistance d'un avocat. En cas de refus, l'étranger pourrait exercer un droit de recours suspensif de toute mesure de reconduite à la frontière. Autant de droits dont les demandeurs actuels sont partiellement ou totalement privés.

DES AMÉLIORATIONS IMMÉDIATES

Dans l'attente de la mise en chantier de cette réforme par le premier ministre, la CNCDH préconise, « en tout état de cause », des améliorations immédiates. Dès son arrivée sur le territoire, le demandeur d'asile doit voir, selon la commission, sa demande de protection par l'Ofpra réellement examinée. Son maintien en zone d'attente devrait être examiné dans les mêmes délais que ceux prévus en cas de garde à vue (24 heures et non plus quatre jours, comme actuellement). Le refus d'admission doit de plus pouvoir faire l'objet d'un recours suspensif des mesures d'éloignement.

« Si le rôle des préfectures devait être maintenu », explique l'avis, une autorisation provisoire de séjour devrait être « immédiatement » remise au demandeur d'asile. La commission appelle par ailleurs l'Etat à « assumer la responsabilité de la domiciliation » des demandeurs, soit via le service public, soit en subventionnant des associations pour cette mission. Dans la procédure d'examen des dossiers des candidats à l'asile,

les mêmes garanties que celles proposées dans la réforme devraient être offertes.

La commission a souhaité également formuler des recommandations sur les conditions de vie des demandeurs d'asile, sans faire de distinction entre demandeurs d'asile conventionnel (se réclamant de la convention de Genève) ou territorial. Elle préconise ainsi le rétablissement de l'autorisation de travail six mois après la date du dépôt de la demande d'asile. Pour l'hébergement, des places en centres d'accueil spécifiques doivent être proposées pour tous les demandeurs. Quant à l'accompagnement social, la commission propose le développement de « plates-formes » où les étrangers trouveraient aide et conseils juridiques.

Enfin, constatant l'interprétation « restrictive » de la convention de Genève par les autorités françaises, ce qui conduit à la mise à l'écart d'étrangers persécutés par des forces non gouvernementales et à la multiplication du nombre de déboutés, la CNCDH recommande la reconnaissance du statut à toute personne qui établit que « sa vie ou sa liberté est menacée dans son pays ». Dans le même élan, la commission demande l'octroi d'un titre de séjour à tout étranger débouté dont le pays fait « l'objet d'un moratoire de renvoi ».

Sylvia Zappi

En deux ans, environ 800 000 femmes ont eu recours à la « pilule du lendemain »

EN JUIN 1999, la France devenait le premier pays à autoriser la délivrance d'un contraceptif d'urgence sans ordonnance médicale. La « pilule du lendemain » était alors mise en vente libre dans les pharmacies. Deux ans plus tard, environ 800 000 femmes ont déjà utilisé le NorLevo. Agées en majorité de moins de vingt-cinq ans, elles ont eu besoin de cette pilule d'urgence à la suite d'un rapport sexuel non protégé (78 % des cas), d'un oubli de pilule (33,7 %) ou d'un problème de préservatif (31,7 %).

D'après une série d'études menées en 2000 et 2001 auprès des médecins, des utilisatrices et des pharmaciens, notamment par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), les femmes utilisent le NorLevo à bon escient, c'est-à-dire de manière exceptionnelle. « Aucune dérive d'utilisation n'est mise en évidence. Au contraire, la pilule du lendemain est une porte d'entrée à la contraception régulière », affirme le docteur André Ulmann, directeur du laboratoire pharmaceutique HRA Pharma, qui développe et commercialise le NorLevo.

Bien tolérée – les nausées et les fatigues disparaissent un à deux jours après le traite-

ment –, efficace – le taux d'échec avoisine les 3 % –, la pilule du lendemain « répond à un véritable besoin, car l'erreur est humaine et sexualité ne rime pas toujours avec rationalité », souligne Elisabeth Aubégné, de l'Association française pour la contraception (AFC). Mais, ajoute-t-elle, cette pilule « n'est pas autant utilisée qu'elle devrait l'être car beaucoup de femmes manquent d'information ». André Ulmann évalue le « marché potentiel » à « environ trois millions de traitements par an ». Selon lui, « le NorLevo aura des conséquences sur la baisse du nombre d'interruptions volontaires de grossesse dans deux ou trois ans », à condition de mieux informer les utilisatrices.

DÉLIVRANCE À L'ÉCOLE

Afin d'apporter une réponse aux 10 000 grossesses non désirées enregistrées chaque année chez les adolescentes, le Parlement a autorisé, en novembre 2000, la distribution de la pilule du lendemain par les infirmières scolaires dans les collèges et les lycées « en cas d'extrême urgence ». Cette mesure, prise à l'initiative de Ségolène Royal, alors ministre déléguée à l'en-

seignement scolaire, avait suscité un tollé de la part des associations de défense de la famille et avait obligé le gouvernement à réviser la loi de 1967 sur la contraception après l'annulation, par le Conseil d'Etat, de la circulaire ministérielle du 6 janvier 2000. Un premier bilan, réalisé sur six mois, a fait état de 7 074 demandes de NorLevo auprès des infirmières scolaires et de 1 618 délivrances effectives. Pour les établissements scolaires, le NorLevo s'inscrit dans un dispositif d'éducation à la sexualité et « a permis de renforcer le partenariat avec les centres de planification familiale », explique-t-on au ministère de l'éducation nationale.

Désormais, la pilule du lendemain est en vente libre dans quinze pays, essentiellement en Europe. « La France a été suivie dans l'utilisation du NorLevo sans prescription médicale », se réjouit André Ulmann. Son laboratoire vient de passer un accord avec l'Usiad (United States International Agency for Development) afin de favoriser la distribution gratuite de la pilule du lendemain dans les pays en voie de développement.

Sandrine Blanchard

Les députés veulent que le Parlement se saisisse de la question du clonage thérapeutique

LE TEMPS n'est plus où députés et sénateurs se déclaraient insensibles, sinon allergiques, aux controverses philosophiques et morales inhérentes à l'avancée des sciences du vivant. Dernier symptôme de cette évolution : la publication, mardi 10 juillet, du rapport d'information de la « Mission commune préparatoire au projet de loi de révision des « lois bioéthiques » de juillet 1994 ».

Fruit d'un long travail conduit par une mission composée de cinquante-sept députés et présidée par Bernard Charles (PRG, Lot), ce rapport traite de l'ensemble des sujets d'actualité déjà abordés depuis près de deux ans par le Conseil d'Etat, le Comité consultatif national d'éthique, le Conseil national de l'ordre des médecins ou la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Il aborde

ainsi les différentes problématiques relatives à l'assistance médicale à la procréation, à la recherche scientifique sur l'embryon humain, au don et à l'utilisation des produits du corps humain, ainsi qu'à la brevetabilité de ces derniers. Il approuve, pour l'essentiel, les dispositions contenues dans le projet de loi sur la bioéthique.

Le rapport de la mission de l'Assemblée nationale traite aussi sans ambiguïté de l'une des questions les plus controversées du moment : celle de la légalisation du « clonage thérapeutique ». Cette pratique consiste, schématiquement, à fabriquer un embryon humain à des fins non pas de reproduction, mais de recherche et de traitement médical. En février, le président de la République, Jacques Chirac, s'est déclaré opposé à une telle proposition, tandis que le premier ministre, Lionel

Jospin, après avoir pris position, à la fin de l'année 2000, en faveur du clonage thérapeutique, a finalement choisi de s'aligner sur la position du Conseil d'Etat (Le Monde du 21 juin).

UN MOT QUI « PRÊTE À CONFUSION »

« La question du recours au clonage thérapeutique fait l'objet d'un débat en France, mais aussi en Europe et aux Etats-Unis », a expliqué, mardi 10 juillet, Alain Claeys (PS, Vienne), rapporteur de la mission d'information. Il faut être attentif aux questions terminologiques. L'utilisation du mot « clonage » prête à confusion. Il faut insister sur le fait que l'objectif n'est pas de parvenir au développement d'un être humain, mais d'obtenir, à partir des cellules somatiques d'un patient, les cellules souches dont la différenciation contrôlée permettrait de traiter l'affection

dont il est porteur sans provoquer de phénomène de rejet. » Selon M. Claeys, que l'on soit convaincu ou non de l'opportunité d'ouvrir un tel domaine controversé de recherche, « on ne peut pas accepter le fait que le Parlement soit exclu de ce débat alors que le Comité d'éthique, la Commission des droits de l'homme, le Conseil d'Etat, le premier ministre et le président de la République ont exprimé leur propre point de vue ».

Le rapport souligne que la commission spéciale qui sera chargée de l'examen du projet de loi pourrait organiser sur cette question une « audition publique », au cours de laquelle défenseurs et opposants au clonage thérapeutique pourront « éclairer le choix final du législateur ». Pour M. Claeys, si cette technique devait finalement être autorisée, il faudrait régler la question du don des ovocytes, ces cellules sexuelles féminines indispensables à la création des embryons conçus à des fins thérapeutiques. La mission, qui juge que ce serait « une erreur, et même une faute », de ne pas commencer le débat de révision des lois de 1994 avant la fin de la législature, estime qu'il faut faire pression sur la Commission de Bruxelles afin d'obtenir une interprétation rigoureuse du texte controversé de la directive européenne de 1998 sur la brevetabilité du vivant.

Jean-Yves Nau

Deux études relativisent les effets thérapeutiques du cannabis

Les médicaments soulagent mieux les douleurs

ALORS QUE le gouvernement d'Ottawa a annoncé, le 4 juillet, que les Canadiens atteints de maladies comme le sida ou le cancer pourraient recevoir des « permis » les autorisant à fumer du cannabis pour soulager leurs symptômes, le British Medical Journal publie, dans son édition du 7 juillet, deux articles et un éditorial consacrés aux éventuels bénéfices thérapeutiques du chanvre indien.

Ces études montrent que les dérivés du cannabis ont une action peu efficace et des effets secondaires trop importants pour que l'on puisse leur accorder une place de choix au sein de la pharmacopée. « Les cannabinoïdes actuellement disponibles perdent clairement la bataille, aussi bien sur le plan de l'efficacité que de la sécurité, face à leurs concurrents d'aujourd'hui », écrit le professeur Eija Kalso, de l'hôpital universitaire d'Helsinki, dans son éditorial.

Dans un premier article consacré à l'action antalgique, une équipe helvético-britannique passe en revue neuf essais réalisés au cours des années 1970 avec une méthodologie satisfaisante. Les dérivés naturels ou synthétiques du cannabis étaient administrés sous forme orale ou intramusculaire à 222 patients souffrant de douleurs cancéreuses, chroniques ou post-opératoires. Aucun essai n'avait recours à de la marijuana ou à une autre forme de cannabis fumé ou inhalé.

Au vu de ces études, les auteurs de l'article concluent que les cannabinoïdes ne sont pas plus efficaces que la codéine – un dérivé de la morphine – pour soulager les douleurs aiguës et chroniques. De plus, soulignent-ils, les cannabinoïdes exercent des effets dépressifs sur le système nerveux central : difficultés motrices, pensées dissociées, étourdissements, engourdissements, difficultés à articuler, troubles de la vision, atteinte de la mémoire, etc. – des effets que l'on pouvait déjà observer chez les consommateurs à des fins récréatives.

Paul Benkimoun

La CNCDH veut renforcer les droits de la famille en cas de placement d'enfant

LA COMMISSION NATIONALE consultative des droits de l'homme (CNCDH) a adopté, vendredi 6 juillet, un avis sur les placements d'enfants. « Tout doit être fait pour permettre aux enfants d'être élevés par leurs parents », indique la commission, rappelant que 150 000 mineurs sont placés à la suite de décisions administratives ou judiciaires en France. La commission, qui s'est prononcée le même jour sur le droit d'asile (lire ci-dessus), insiste sur la priorité qui doit être donnée à la prévention et aux soutiens qui peuvent être apportés à la famille. Elle réclame que les droits des familles soient mieux respectés, que les fratries ne soient pas séparées, que les lieux de placement soient proches du domicile des parents et que des moyens financiers soient dégagés pour les travailleurs sociaux. Le 16 mai, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, avait annoncé une réforme du dispositif de protection de l'enfance visant à diminuer de moitié le nombre des placements.

Le Planning familial dénonce l'arrêt de la fabrication d'un stérilet

LE MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL (MFPF) a dénoncé, lundi 9 juillet, « le chantage au stérilet » exercé, selon lui, par le laboratoire Janssen-Cilag, qui envisage d'arrêter la production du stérilet Gyne T 380, représentant un tiers des dispositifs intra-utérins vendus en France, si le gouvernement maintient sa décision de ramener « le prix des stérilets de 300 francs en moyenne à un maximum de 142 francs, remboursés à 65 % par la Sécurité sociale ». Cette mesure, affirme le MFPF, « n'est toujours pas mise en pratique, et elle est aujourd'hui combattue frontalement par les laboratoires pharmaceutiques ». Des négociations sont en cours avec le Comité économique des produits de santé.

Par ailleurs, le MFPF et la Coordination nationale des droits des femmes rappellent que « le gouvernement s'était engagé à ce que soit mise sur le marché une pilule générique de troisième génération que les femmes attendent toujours ».

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT** : plusieurs dizaines de personnes mal logées se sont installées, lundi 9 juillet, sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris, à l'initiative de l'association Droit au logement (DAL). Ces familles, qui, depuis le 20 juin, ont occupé plusieurs lieux ou bâtiments publics dans la capitale, réclament un hébergement d'urgence en attendant leur relogement « rapide, durable et décent », selon le DAL.

■ **IMMIGRATION** : dix-huit immigrants clandestins, qui s'étaient cachés dans un navire à Tunis, ont été interpellés, lundi 9 juillet, dans le port de Marseille. Ils ont été placés en zone d'attente au centre d'Arenc et dix d'entre eux ont été renvoyés vers Tunis, mardi. Les huit autres devaient également être reconduits dans la soirée.

Mastères Spécialisés

Vous êtes titulaire d'un Bac +4, +5 dans les domaines économiques, financiers ou scientifiques...

Développez une véritable spécialisation.

> Le Groupe ESC Lille propose l'accès à ses Mastères Spécialisés en alternance pour les étudiants et les cadres :

Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information - Management financier international - Finance et gestion du patrimoine - International Master in Auditing, Management Control and Information Systems (Double Degree Master of Science or MBA in Paris Campus).

Contact : Martine De Smet Tél : 03 20 21 59 57
e-mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
Avenue Willy Brandt 59777 Euralille



DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

La Somme : après les inondations et les orages, les fissures

A l'interminable crue du printemps a succédé, ce week-end, une violente pluie d'été. Désormais c'est l'instabilité du sous-sol qui inquiète les pouvoirs publics et la population. Des chercheurs tentent de mettre au point un meilleur système de surveillance des eaux souterraines

MONTDIDIER

de notre envoyé spécial

Elle est passée par ici, elle repassera par là. L'eau se prend pour le furet de la comptine et n'en finit plus de jouer de (mauvais) tours au département de la Somme, menacé d'hydrophobie. Alors que la vallée, d'Amiens à Saint-Valéry, sort à peine d'un interminable cauchemar printanier, c'est un orage d'été d'une intensité « historique » – il est tombé en moyenne 168 millimètres d'eau en quelques heures, avec des pointes de 248 millimètres, dans la nuit de vendredi 6 à samedi 7 juillet – qui a provoqué de graves inondations à l'autre bout du département dans trois cantons du sud-est : Montdidier, Roye et Rosières-en-Santerre.

Le « scénario » de cette nouvelle calamité, dont le bilan est heureusement moins lourd, n'a rien de comparable avec celui d'Abbeville. Cette fois, avec un décalage temporel dû au ruissellement de la pluie sur les bassins versants, la crue a été très soudaine samedi et dimanche mais la décrue semble également rapide. Lundi soir, les pronostics étaient plutôt optimistes.

« Je me trouvais dans le quartier de la gare samedi vers 4 heures du matin lorsque l'eau y est arrivée. En une demi-heure, elle avait monté de 80 centimètres comme dans une baignoire qu'on remplit, raconte Bruno Sourd, sous-préfet de Mont-

Sur le plateau picard, comparé à un gruyère, le sol calcaire – le craon – recouvre d'innombrables cavités, rarement naturelles

didier (6 300 habitants). On a juste eu le temps de tambouriner sur les portes des riverains. » Même les plus anciens n'ont pas en mémoire une telle invasion dans une région où les risques hydrologiques n'étaient même pas répertoriés.

Plus encore que l'Avre voisine, les Trois Doms, un ruisseau habituellement paisible, s'étaient transformés en torrent boueux et bouillonnant par l'afflux soudain des masses liquides rapidement accumulées dans les champs de blé et de betteraves qui formaient par endroit des lacs de plusieurs hectares.

« A Assainvillers, le long du CD 935, qui relie Compiègne à Montdidier, la retenue atteignait 160 mètres de large sur quelque 2 kilomètres de long », témoigne M. Sourd. La route départementale fut bientôt submergée par un mètre d'eau tandis que le même phénomène d'accumulation provoquait l'invasissement de l'autoroute A1 Paris-Lille à la hauteur de Roye, obligeant les responsables de la Sanef, concessionnaires, à interrompre tout trafic samedi après-midi. Contrairement aux prévisions des spécialistes, cet axe stratégique – le plus emprunté de France – a pu être rouvert à la circulation sur quatre voies, au lieu de six, lundi matin vers 10 h 30. Cependant, de très nombreuses routes, dont la RN 17, qui longe l'A1, et le CD 934 Roye-Amiens res-

taient impraticables et sur beaucoup de voies secondaires, barrées par la DDE, les voitures qui forçaient le passage avaient de l'eau jusqu'à mi-portière.

Au total, 128 « zones de vie » et 753 caves ont été envahies et 125 personnes ont été évacuées et relogées le plus souvent chez des parents ou des amis. La population faisant preuve, selon les élus, d'un sang-froid exemplaire, même si une polémique se dessine à propos d'une brèche d'écoulement réalisée par les techniciens de la Sanef qui aurait fait monter le niveau à Roye.

Sur les 37 communes qui se sont déclarées sinistrées, les plus touchées sont Montdidier, où 32 logements ont été inondés dans les quartiers de Saint-Médard et de la gare, Rouvroy (11 logements), Roye (6 maisons), et surtout Méharicourt. Dans ce village, proche de Rosières, les flots ont arraché les trottoirs et des murs de soubassement, et 40 maisons ont dû être évacuées. Mais à Méharicourt comme à Bouchoir, la préoccupation principale tient aux affaissements de terrain, qui provoquent parfois d'impressionnantes excavations.



Sur le plateau picard, que les géologues comparent parfois à un gruyère, le sol calcaire – le craon – recouvre d'innombrables cavités rarement naturelles. Ainsi, à Beuvraignes, tout près de l'A1 et de la ligne du TGV Nord, on peut constater, souvent à proximité des maisons, plus de 200 excavations, larges de 5 à 6 mètres et profondes d'autant, qui correspondent à des souterrains, où « muches », creusés durant la grande guerre ou au

cours d'autres périodes de conflit antérieures.

L'instabilité des sols est globalement source d'angoisse. Lundi après-midi, Catherine le Tyrant, maire (PS) de Montdidier, bientôt rejointe par Alain Gest, président (UDF) du conseil général de la Somme, s'est ainsi rendue rue des Tanneries où l'éboulement progressif d'une falaise, qui avait déjà nécessité l'évacuation de quatre maisons, fait craindre le pire.

A Roye (6 600 habitants), c'est la submersion de la station de pompage qui pose de graves problèmes. « Les points de captage étant inondés, et donc pollués par les produits chimiques abondamment utilisés pour les cultures, nous avons eu recours, dans l'urgence, à des forages agricoles, mais nous sommes privés d'eau potable », explique Jacques Fleury, maire de Roye et député (PS), qui, ironie du sort, se trouvait samedi en Corrèze en sa qualité de rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les inondations. « Et en attendant le résultat des analyses, la pénurie risque de se prolonger. »

Robert Belleret

La résonance magnétique pour contrôler les nappes phréatiques

PEUT-ON prévenir des inondations aussi exceptionnelles, par leur ampleur comme leur durée, que celles dont a été victime la vallée de la Somme ? Au moins peut-on espérer les prévoir suffisamment tôt pour mieux organiser la protection et, si nécessaire, l'évacuation des personnes et des biens. C'est à cette anticipation que travaille aujourd'hui le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

L'enjeu est d'autant plus important que le risque de nouvelles crues est élevé. Même si les eaux se sont retirées en surface, le niveau des nappes souterraines reste très haut et la décrue estivale ne suffira sans doute pas à les ramener à leur étiage habituel. « Il y a de fortes chances pour que ce niveau soit encore très élevé au début de l'automne prochain. De nouvelles inondations sont à craindre, même avec une pluviométrie

avec les pluies hivernales, décrit Thierry Pointet. De petites accumulations liquides, dites « nappes perchées », se forment, grossissent et se soudent entre elles. Lorsque cette zone finit par être entièrement saturée, elle devient tout d'un coup partie intégrante de la nappe, qui saute brusquement un étage », il se crée subitement un continuum jusqu'à la surface, où s'épanche alors, comme « sous l'effet d'un piston », les milliards de mètres cubes de l'aquifère souterrain.

Cet enchaînement ne constitue encore qu'une hypothèse, reconnaît l'hydrogéologue. Mais, observe-t-il, celle-ci est la seule à pouvoir expliquer la hausse brutale des eaux – dix mètres en trois jours – constatée en certains endroits du cours de la Somme. Si ce scénario est validé par des études complémentaires, il sera peut-être possible d'améliorer le dispositif de surveillance et d'alerte. Celui-ci repose aujourd'hui dans le département de la Somme sur un réseau de 63 piézomètres, forages équipés de capteurs électriques ou de capteurs de pression permettant de mesurer la hauteur des nappes phréatiques. Thierry Pointet propose de compléter ce dispositif par la surveillance de la zone supérieure du sous-sol, afin de connaître son degré de saturation en eau, et donc d'évaluer le risque d'une montée soudaine des nappes.

Le BRGM pense avoir trouvé une méthode permettant d'ausculter cette zone sensible en s'inspirant du principe de la résonance magnétique nucléaire utilisée, en médecine, pour visualiser l'intérieur du corps humain. Le procédé a été mis au point avec un géophysicien russe venu de l'Académie des sciences de Novosibirsk et recruté par l'organisme public français, Anatoly Legtchenko. Il consiste à émettre, avec un appareillage aisément transportable sur le terrain, des signaux électromagnétiques excitant les protons des atomes d'hydrogène, dont la « réponse » permet alors de déterminer la présence d'eau, sa concentration et sa localisation. Cette technique de résonance magnétique protonique appliquée à l'hydrogéologie n'en est encore qu'au stade des essais, mais le BRGM table sur un financement européen pour la rendre opérationnelle au plus vite.

« Nous pourrions gagner trois semaines en prévoyant les brusques sautes d'humeur des nappes », est persuadé Thierry Pointet. Une telle perspective ne dispense bien sûr pas de mesures préventives, qu'il s'agisse de la gestion du réseau hydrographique et de ses ouvrages, ou du mode d'exploitation des espaces naturels.

Pierre Le Hir

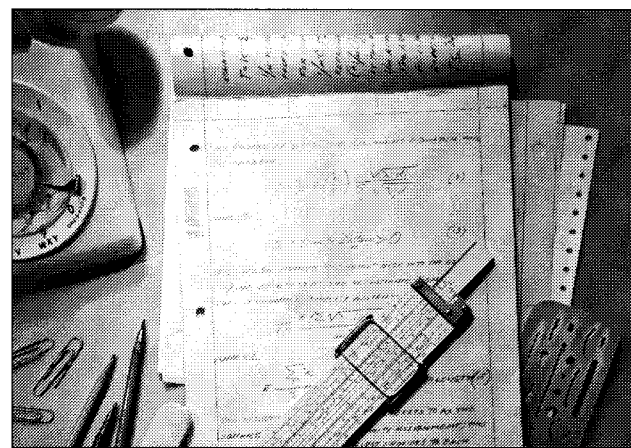
Cette technique appliquée à l'hydrogéologie n'en est encore qu'au stade des essais

inférieure à celle de l'hiver et du printemps que nous venons de connaître », prévient la mission interministérielle mise en place par le gouvernement (Le Monde daté 10-11 juin).

Les crues de nappes à l'origine du débordement de la Somme résultent d'un processus non continu, dans lequel les couches supérieures du sous-sol se comportent comme « une bombe à retardement », explique Thierry Pointet, hydrogéologue au BRGM d'Orléans. Le scénario est le suivant : la majeure partie des eaux de pluie qui tombent en automne et en hiver rejoint, au terme d'un chemin souterrain durant en moyenne un mois, les nappes phréatiques – en l'occurrence, la partie inférieure, saturée en eau, du massif de craie picard –, dont le niveau monte progressivement. La partie supérieure, appelée « zone non saturée » et haute de plusieurs dizaines de mètres, située entre la surface du sol et la nappe, se charge elle aussi en eau, qui, peu à peu, chasse l'air contenu dans les fissures, les anfractuosités et les pores de la roche.

« Alors qu'en fin de saison sèche ces cavités contiennent environ 80 % d'air et 20 % d'eau, la proportion d'eau augmente et s'inverse

Photo avec l'amabilité de BBN, © Genuity Inc. 2001. Tous droits réservés. Genuity, Black Rocket et son illustration sont des marques déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.



Nous avons un réseau Tier 1 de 28 500 km, des partenaires puissants, et autre chose que vous n'attendez pas d'une entreprise Internet.

UNE HISTOIRE.

On ne se propulse pas, du jour au lendemain, en tête des entreprises de gestion de services et d'infrastructures Internet. Alors, d'où venons-nous ?

Nous fûmes d'abord connus sous le nom de BBN, entreprise de développement et de recherche. BBN conçut ce qui allait devenir Internet et enchaîna ensuite les exploits. Premier routeur. Premier message e-mail sur un réseau. Première technologie d'encryptage de paquet sur un réseau. Et bien d'autres.

Des années plus tard, GTE fit l'acquisition de BBN et investit des milliards dans le développement de leur structure existante, la transformant en un réseau global de fibres optiques de 28 500 km, Tier 1.

Cette incroyable mine de services Internet, née de GTE, fut rebaptisée

Genuity™ l'année dernière et pèse aujourd'hui un milliard de dollars.

L'innovation est notre moteur. Elle est donc au cœur de notre nouvelle plate-forme

réseau e-business prête-à-lancer, évolutive et sécurisée, baptisée Black Rocket™, mettant à votre disposition nos expertises en Hébergement de sites web, Accès Internet, Transport et Sécurité. Notre équipe d'ingénieurs s'assure du bon déroulement de vos projets dès le départ, réduisant le temps,

les coûts et la complexité relatifs à la mise en place et au déploiement d'un e-business.

Découvrez comment nos 30 ans d'expérience peuvent vous donner des années d'avance. Visitez notre site

www.genuity.com/blackrocket ou appelez le 33 1 56 60 53 94.

HISTORIQUE



En 1969, le gouvernement des États-Unis employa BBN pour développer l'ARPAnet, le précurseur de l'Internet.



En 1997, BBN a été racheté par GTE, l'entreprise qui créa notre réseau de fibres optiques à grande vitesse de 28 500 km, Tier 1.

GENUITY

En 2000, GTE Internetworking devint une entreprise indépendante, rebaptisée Genuity. Aujourd'hui, Genuity propose un ensemble impressionnant de services de gestion de l'Internet, incluant Black Rocket™.

GENUITY

Le clientélisme olympique de Pékin

Le monde sportif – et politique – est en attente. Qui de Pékin, Paris, Toronto, Osaka ou Istanbul obtiendra les Jeux olympiques en 2008 ? Le Comité international olympique vote le 13 juillet. Si Pékin échoue, ce sera à n'y plus rien comprendre. Car la capitale chinoise a tout fait pour l'emporter. En actionnant ses amis pour rassurer les inquiets. « Les JO ne peuvent qu'aider à intégrer la Chine au concert des nations », clame James Sasser, ancien ambassadeur américain à Pékin. En mettant ensuite les récalcitrants devant leurs responsabilités. « Si on refuse les Jeux à Pékin, dit Samuel Pissar, avocat international et conseil de Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, le pire est imaginable. » Et d'envisager déjà la montée des tensions régionales et internationales qui en résulteraient. Non, l'enjeu est trop grave, la Chine doit gagner.

A Pékin, la détermination est totale ; la candidature, l'estée d'une lourde charge symbolique. Il y a de la « face » de la Chine. Vice-maire et président exécutif du comité de candidature, Liu Jingmin avance ses « cinq atouts » : « la dynamisme économique, une population qui constitue le cinquième de l'humanité, la puissance sportive, la stabilité sociale et politique, et l'ancienneté de la civilisation ». Pour marteler ces arguments à travers le globe, Pékin 2008 a mis en branle une imposante logistique. Le maire, Liu Qi, préside un trombinoscope où se bousculent vice-maires, ministres et vice-ministres. Au quartier général règne une atmosphère mêlant vieille tradition du parti et nouvelle culture d'entreprise, avec des départements « recherches et analyses », « presse et publicité », « environnement et écosystème »...

Derrière les inévitables ficelles d'un régime qui peine beaucoup à s'affranchir de sa matrice totalitaire (Pékin a peint en vert ses pelouses pour la venue de la commission d'évaluation du CIO !), on s'active. « Les Chinois ont beaucoup appris. Leur approche est plus sophistiquée qu'en 1993 [lorsqu'ils furent battus par Sydney pour l'obtention des JO en 2000] », juge à Pékin un Occidental qui fut leur lobbyiste à l'époque. Ainsi, Pékin a embauché du personnel étranger compétent, dont Sandy Hollway, ex-directrice du comité d'organisation de Sydney, et fait appel, pour son image, aux cabinets anglosaxons Weber Shandwick et Bell Pottinger. Leur campagne : « Pékin = Jeux verts, populaires et high-tech ».

Réunis dans la capitale russe, les membres du Comité international olympique décideront le 13 juillet quelle sera la ville qui accueillera les Jeux de 2008. La Chine a mobilisé une armada de lobbyistes, multipliant les promesses d'aide aux pays du tiers-monde pour l'emporter

Consignes des communicants : jamais d'agressivité, étoffer ses équipes de jeunes parlant des langues étrangères, jouer l'information et mener des opérations de charme. Comme ses adversaires, Pékin a sa liste de soutien de personnalités ou de sportifs du monde entier. On a fait chanter les « trois ténors » (Pavarotti, Domingo, Carreras) à Tiananmen. On a inondé les membres du CIO d'e-mails, de cassettes, de brochures. Mais trêve de peccadilles : on ne gagne pas les JO à coups d'image, mais de lobbying. Pékin y a consacré l'essentiel de ses efforts. Le CIO interdit les contacts informels entre ses membres et ceux des comités de candidature ? Qu'importe : le personnel politique chinois s'en est chargé (cela étant, toutes les villes ont contourné la règle du CIO). Les invitations ont été multipliées : « Jamais, dit un diplomate français rentré de Pékin, on n'a vu un tel ballet d'officiels étrangers, surtout issus des pays en développement. » Ainsi la ville a organisé à l'automne 2000 un premier « forum sino-africain ». Parallèlement, les Chinois ont activé un réseau d'influence international, dans lequel un Henry Kissinger, par exemple, n'a pas été le dernier. Le discours est très élaboré, « ciblé » selon les interlocuteurs.

Argument massue réservé aux pays en développement : en cent ans, ils n'ont eu les Jeux qu'une fois (Mexico, 1968). Il faut empêcher qu'ils aillent à nouveau chez les riches. Les Anglo-Saxons ont eu les deux derniers JO (à Atlanta et à Sydney). Exit, donc, Toronto. Les Européens auront les Jeux d'Athènes en 2004, les Jeux d'hiver à Turin en 2006, et la Coupe du monde de football en 2006 à Berlin. Ils ne vont pas, en plus, avoir Paris en 2008 ! Aux Asiatiques, on serine : « Nous sommes méprisés. Unissons-nous ! » Aux Africains, on tient des promesses plus terre à terre. Promesses quasi sollicitées : l'Ougandais Francis Nyang Weso, directeur des comités olympiques nationaux africains, n'a-t-il pas assuré, en juin, que « le pays qui donnera le plus d'aide peut compter sur un vote en bloc des Africains du CIO » ? Pékin a beaucoup promis aux pays pauvres – aide au développement du sport, transferts de technologies – s'il l'emporte. Aux Occidentaux, Pékin explique que sa candidature s'inscrit « dans le sens de l'histoire ». On ajoute, en aparté, que les Jeux olympiques s'avèrent être un facteur capital d'ouverture des régimes « forts ». Moscou les a eus en 1980, en plein

glacis brejnévien. Cinq ans après, c'était la perestroïka. Séoul en 1988, et la Corée du Sud s'est démocratisée. C'est mécanique...

La Chine a réussi à enrayer la principale menace contre sa candidature : la mobilisation de nombreux congressistes américains pour la priver des Jeux à cause de son « abominable bilan » sur les droits de l'homme. On ne compte plus les personnalités américaines montées au créneau, comme le républicain Jim Kolbe, pour assurer que « les JO feront bien plus pour l'amélioration des droits de l'homme en Chine que toutes les pressions ».

Lors d'un déjeuner à l'Institut Brookings, à Washington, Robert McNamara et une brochette d'anciens ministres démocrates sont tombés d'accord : « Qui a soutenu la politique chinoise de Clinton ne peut être que pour Pékin. » Que

nationalistes ou nouveaux entrepreneurs, tous sont, à 99 % et chacun pour ses raisons propres, favorables à l'octroi des JO à Pékin.

Autre argument : les pressions sur la Chine se retournent toujours contre leurs auteurs. « Regardez, vous dit-on, ce qui est arrivé au pauvre George Bush le 3 mai dernier. A force de donner des leçons de morale, les Etats-Unis ont été exclus, pour la première fois, de la commission des droits de l'homme de l'ONU. » Pékin est convaincu que beaucoup de membres du CIO ne portent pas les Anglo-Saxons dans leur cœur. Bilan ? Le 25 juin, les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils « n'ont pas de position quant à la ville qui doit accueillir les Jeux ». Fermez le ban. La liste est encore longue des « succès » de Pékin : le soutien officiel de Taïwan ; celui, à peine dissimulé, du président du CIO, M. Samaranch ; le soutien, aussi, de nom-

ruption voilée, personne n'aurait battu Pékin. »

Claude Bébéar, le président du comité de candidature, a mis sur la qualité indiscutée de son dossier. Lui et les membres français du CIO – Jean-Claude Killy, Guy Drut, Henri Sérandour, Alain Danet, Maurice Herzog (peu actif) – se sont « partagés la planète » pour avoir un accès direct, « dans les règles », à tous les votants du 13 juillet. Paris a embauché le Suisse Jean-Michel Gunz, qui a passé treize ans à la direction du CIO et connaît « presque tout le monde olympique ». Les 123 membres du CIO ont été mis en fiche, avec ce qu'ils affectionnent, les intérêts plus prosaïques qu'ils défendent et la liste de ceux susceptibles de les influencer.

Une campagne « propre » n'empêche pas Paris de distiller un contre-argumentaire très politique. Son axe principal : la peur. Voter Pékin, c'est choisir l'inconnu, le risque maximal. « En 1990, vous dit-on, Belgrade était candidate contre Athènes et Atlanta pour les JO de 1996. Vous imaginez si on l'avait choisie, deux ans avant l'éclatement des guerres balkaniques ! Politiquement, tout peut advenir en Chine d'ici 2008. » Rappelant que le CIO sort d'une crise grave, après les affaires de corruption liées à l'octroi des Jeux d'hiver à Salt Lake City en 2002, Paris 2008 offre les meilleures garanties de sécurité, politique et financière. Et espère que de nombreux membres du CIO – notables peu portés sur l'aventure ou champions ne se préoccupant que de sport – seront sensibles à l'argument.

Les Parisiens savent que les gens du CIO, dans leur immense majorité, se moquent des droits de l'homme mais sont très sensibles à leur image. Les Jeux olympiques sont leur seul fonds de commerce. Ils ne peuvent se permettre un échec grave. Or Pékin, disent-ils, est très « risqué » sur le plan des infrastructures. Personne ne croit que la Chine investira réellement les 32 milliards de dollars qu'elle promet. Argument subsidiaire : ne pas écouter les sirènes qui prédisent l'apocalypse pour le commerce ou la paix du monde si Pékin est battu. « Il faut relativiser, dit Bertrand Delanoë, maire de Paris. Ni le destin de l'humanité ni celui de la Chine ne se jouent sur l'octroi des Jeux. » Quelles mesures de rétorsion adopterait Pékin en cas d'échec ? Sans doute peu de choses, hormis dénoncer la nouvelle « humiliation » dont la Chine serait victime.

Quel est le poids réel des critères géopolitiques sur le vote des membres du CIO ? « Pour quelques-uns, ils sont primordiaux, pour d'autres inexistantes. Pour la plupart, ils existent parmi beaucoup d'autres », juge Dick Pound, candidat à la succession de Samaranch. Ces « autres » critères vont de l'intérêt sportif pur aux intérêts très privés de carrière personnelle, aux intérêts financiers ou de renvoi d'ascenseur (« Je vote pour toi si tu votes pour moi » sur tel autre sujet). Le CIO n'est pas une ONU du sport, mais un club privé. Ses membres, cooptés, ne représentent pas leur pays. La logique de leur comportement est souvent indéchiffrable. Tous les responsables des villes candidates admettent ne pas comprendre exactement comment fonctionne le CIO. Même le très « langue de bois » Wang Wei, secrétaire général de Pékin 2008, nous a avoué : « Le CIO est un organisme bizarre. » Aux dernières nouvelles, Toronto serait au plus mal. D'autres assurent que les Canadiens seront en finale contre Pékin.

Car telle est la seule certitude : Pékin sera en finale. Et là, remem-ber Sydney ! En 1993, cinq villes étaient candidates pour les JO de 2000. Premier tour, Pékin en tête. Deuxième tour : Pékin. Troisième tour : Pékin. Dernier tour : Sydney 45 voix, Pékin 43. Paris rêve de rééditer la surprise. Paris a tort, vous glisse un « prochinois » : « Pékin passera cette fois dès le premier tour. » Allez savoir ! Vendredi soir, on saura.

Sylvain Cypel
(avec Frédéric Bobin à Pékin)
Dessin Pancho

Les Jeux olympiques seraient un facteur capital d'ouverture des régimes « forts ». Moscou les a organisés en 1980, en plein glacis brejnévien. Cinq ans après, c'était la perestroïka. Séoul en 1988, et la Corée du Sud s'est démocratisée

valent les cris d'orfraie des opposants tibétains ou du dissident en exil Wei Jingsheng, pour qui des Jeux à Pékin seraient « aussi monstrueux » que dans Berlin la nazie, en 1936 ? Que valent les 2 millions de prisonniers sans jugement crouissant dans les 800 camps de travail, les 18 000 exécutions capitales en dix ans, face au « coup médiatique » qu'a été la tribune de Zhang Liang dans le *New York Times* du 24 mars ? Le diffuseur en Occident des « papiers de Tiananmen » y expliquait : « Nous, réformateurs [du PC chinois], pensons que donner les JO à la Chine améliorera les droits de l'homme. Un rejet permettrait aux dirigeants chinois d'exploiter les sentiments antioccidentaux. L'isolement de la Chine n'est ni efficace ni nécessaire. »

Et que répondre à ce lobbyiste qui vous susurre : « En Chine même, les démocrates sont archifavorables aux Jeux. Ils disent que le régime ne pourra les empêcher de bénéficier de la présence des milliers de journalistes étrangers venus pour l'événement » ? Le fait est avéré : « durs » du parti comme « réformateurs », démocrates comme

breuses multinationales – General Motors, Xerox, Canon, Heineken... –, qui en attendent un usfruit prometteur. Et les Chinois ne manquent jamais de rappeler que des milliards de travaux d'infrastructure sont prévus : ils sauront se souvenir des pays qui se seront montrés amicaux. La semaine dernière, un Australien du CIO expliquait : « Une victoire de Pékin bénéficierait politiquement et économiquement à l'Australie »...

QUE peuvent les adversaires de Pékin devant un tel matraquage ? Toronto a mené une campagne agressive (exemple : l'annonce d'un « programme de développement du sport en Afrique », avec investissements et invitations au Canada à la clef). Paris a privilégié un comportement « digne ». Pas d'instrumentalisation par la diplomatie française, par exemple, de l'aide au développement pour obtenir des suffrages (on a seulement proposé aux Africains de récupérer, après les Jeux, le matériel démontable utilisé à Paris). « De toute façon, dit-on au Quai d'Orsay, au jeu de la cor-



Pour une identité économique européenne

par Pierre Richard

ON a souvent reproché aux pères fondateurs de l'Europe d'avoir entrepris l'œuvre d'unification européenne par sa dimension économique, et d'avoir négligé la dimension politique. Une telle opinion sous-estime l'importance que la puissance économique, dans tous ses aspects, a désormais acquise dans la capacité d'influence globale des Etats.

Si l'Europe n'est encore qu'un nain politique, c'est aussi parce que, sur le plan économique, elle n'est encore qu'un agrégat d'Etats moyens ou petits, et qu'elle ne s'est pas encore donné une identité économique propre. La crêpe : voilà une grande ambition. Elle consiste à franchir une nouvelle étape dans le sens de l'intégration en dépassant le stade de l'harmonisation *a minima* des législations nationales pour aller résolument dans le sens de l'établissement d'institutions économiques pleinement européennes, fédérales si l'on veut oser le mot.

C'est à la lumière de cette ambition que j'ai déjà été amené à soutenir le projet de statut de société européenne : l'intérêt pratique pour les entreprises de ce statut est certes réduit dans son état actuel. Il se limite, pour l'essentiel, à rendre possibles les fusions entre des sociétés appartenant à des pays différents de l'Union, en évitant le passage toujours coûteux et aléatoire par des offres publiques réalisées sur les marchés boursiers.

Cependant, l'adoption du statut de société européenne doit être saluée car il donnera naissance à des entreprises d'un type nouveau, européennes, sans pour autant être identifiées à l'un des Etats composant l'Union. Ces entreprises n'en joueront que mieux leur rôle d'agent de propagation d'une culture économique européenne distincte du modèle anglo-saxon, combinant l'efficacité entrepreneuriale et le progrès social. L'adoption d'un tel statut permettra de contourner des considérations de fierté nationale, qui sont loin d'être absentes du jeu économique.

En ma qualité de cofondateur du groupe Dexia, groupe financier à vocation européenne, je puis témoigner que sa création aurait été facilitée si le statut de société européenne avait existé. L'adoption d'un tel statut aurait permis de lever bien des réticences émanant ici ou là d'autorités administratives, voire politiques. Le projet de statut de société européenne a donc le mérite d'exister, mais son contenu et sa portée doivent être enrichis.

S'agissant de son organisation et de son fonctionnement, les textes européens envisagés laissent, par pragmatisme, une large place au droit national, dont le critère d'application est le lieu du siège social. Il faut aller plus loin en abandon-

nant le lien entre le lieu du siège social et le droit national subsidiaire, ce qui facilitera et dédramatisera les changements de sièges sociaux au sein de l'Union et renforcera l'identité européenne de la société. Il faut créer un registre du commerce de l'Union sur lequel seraient inscrites toutes les sociétés ayant opté pour le statut européen à leur création ou en cours d'existence.

Mais c'est surtout dans le domaine de la fiscalité que les projets actuels présentent des insuffisances manifestes. L'application d'une fiscalité unique à toutes les entreprises de l'Union est évidemment une utopie, pas forcément souhaitable d'ailleurs. Mais, à l'inverse, l'absence totale d'harmonisation – le contexte fiscal dans lequel les entreprises européennes déploient leurs activités actuellement – conduit à de graves distorsions de concurrence.

Une harmonisation *a minima*, du type de celle qui a été réalisée pour la TVA, est indispensable. Elle pourrait, à mon sens, se limiter, pour

J'évoque ici une grande cause qui justifie que la politique fasse prévaloir ses vues sur celles, justifiées à leur échelle, mais à l'horizon étroit, des administrations

l'essentiel, à encadrer les taux nationaux de l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les plus-values sur participations. Dans les deux cas, et singulièrement dans le second puisque certains pays pratiquent l'exonération complète, les écarts sont incompatibles avec un marché intérieur harmonieux.

La réussite de la société européenne, avec l'enjeu économique qu'elle représente, impose des avancées rapides dans le domaine de l'harmonisation fiscale pour supprimer ou réduire les distorsions qui sont autant d'entraves à sa mise en œuvre efficace. Les règles communautaires pourraient prévoir un dispositif fiscal spécifique à prendre en compte par les Etats membres pour les sociétés ayant adopté le statut européen. Pour le moins, de telles dispositions devraient être introduites dans les conventions fiscales qui existent entre les pays membres pour éviter les doubles impositions.

Le projet actuel ne comporte qu'une seule proposition novatrice à caractère fiscal : la possibilité, pour une société européenne, de déduire les déficits fiscaux réalisés dans des établissements stables situés dans d'autres pays de l'Union.

Plusieurs propositions peuvent être examinées en ce sens :
– neutralité fiscale du transfert du siège social ;

– harmonisation des régimes d'imposition des plus-values sur titres ;

– suppression des impositions dues en cas de redistribution par le siège des résultats d'établissements ou des dividendes de filiales situés dans l'UE ;

– suppression ou réduction de la quote-part pour frais et charges ;

– exonération sur option, en matière de TVA, des prestations intra-groupe ;

– exonération des retenues à la source sur les intérêts des financements intra-groupe ;

– élargissement au niveau européen du concept de périmètre d'intégration fiscale.

Ces propositions ne manqueront pas de soulever une levée de boucliers unanime de la part des administrations fiscales nationales, qui y verront autant de moyens pour les entreprises concernées d'arbitrer entre les différentes fiscalités nationales au profit de la moins pesante et qui s'alarmeront des risques d'évaporation de la matière fiscale.

Mais j'évoque ici une grande cause, l'institution d'une identité économique européenne, qui justifie que la politique fasse prévaloir ses vues sur celles, justifiées à leur échelle, mais à l'horizon étroit, des administrations.

L'identité européenne des entreprises ayant opté pour le statut de société de droit européen doit aussi s'étendre au domaine social. Les responsables politiques et sociaux allemands craignaient que les systèmes de participation des salariés dans les organes de direction en vigueur dans les sociétés allemandes ne soient supprimés ou simplement rendus facultatifs. L'accord intervenu lors du sommet de Nice a permis de lever cet obstacle en laissant aux Etats membres la faculté de transposer ou non dans leur droit national des dispositions relatives à la participation des salariés dans les organes de gestion des sociétés européennes constituées par fusion.

Un statut social spécifique commun à tous les salariés, quel que soit leur lieu de travail, est souhaitable, ainsi que des dispositions européennes favorisant l'actionnariat salarié et levant les obstacles ou disparités qui existent actuellement. Il convient aussi d'adapter à ce cadre nouveau l'organisation et le fonctionnement du comité d'entreprise européen et de retenir l'espace européen pour la désignation des

membres aux organes de concertation et/ou de décision.

Enfin, une véritable identité économique européenne ne serait pas complète si elle ne s'étendait pas aux principales sources de financements des entreprises, c'est-à-dire aux marchés financiers. Le paysage est ici celui d'une juxtaposition de marchés nationaux dotés d'institutions de régulation propres, entre lesquels les capitaux circulent grâce à une harmonisation législative et réglementaire minimale. Cette multiplication de Bourses, d'organismes de compensation, d'autorités de surveillance et, plus encore, la subsistance de règles boursières nationales multiplient les coûts des transactions, réduisent l'attrait des valeurs mobilières européennes pour les investisseurs internationaux et, au total, renchérissent le financement des entreprises européennes et pèsent ainsi sur leur compétitivité.

Notre objectif doit être à l'évidence de promouvoir l'émergence d'un grand marché financier européen intégré. Cela ne pourra pas résulter de la seule volonté des pouvoirs publics concernés : les Bourses de valeurs ou les organismes de compensation sont des entreprises, parfois cotées, qui doivent tenir compte de l'intérêt de leurs actionnaires. Mais dans ce domaine les progrès sont rapides.

En revanche, sur le plan institutionnel, le cheminement est plus lent. La démarche préconisée par le comité présidé par Alexandre Lamfalussy a certes le mérite du réalisme, et doit à ce titre être mise en œuvre. Mais ses ambitions sont trop limitées. C'est, à terme, une véritable autorité de marché paneuropéenne qu'il faut bâtir, apte à tenir son rang face à son homologue américaine. Pour cela, il faudra, ici encore, que la volonté politique s'impose face aux résistances nationales.

Il ne faut pas se leurrer : les esprits ne sont pas mûrs en Europe pour un grand saut en avant dans le domaine institutionnel. Cela ne doit pas nous dispenser de poursuivre l'œuvre d'approfondissement de l'Union. Pourquoi le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement ne confierait-il pas à la Commission européenne le soin de rédiger un Livre blanc visant à instaurer cette identité économique européenne propre à l'horizon 2004 ? Il s'agirait d'un projet mobilisateur autour duquel pourraient se rassembler, grâce au nouveau concept de coopérations renforcées adopté par le traité de Nice, tous les Etats qui ne se résignent pas à la stagnation actuelle.

Pierre Richard est administrateur délégué, président du comité exécutif de Dexia.

► www.lemonde.fr/ue

JO : Pékin 2008 après Berlin 1936 ?

par Marie Holzman

D'APRÈS la propagande officielle, tous les Chinois de Chine souhaitent que les JO se tiennent à Pékin. En fait, des voix dissidentes venues de Chine se font entendre de façon de plus en plus éloquentes. Leurs arguments méritent d'être écoutés.

Shan Chengfeng, par exemple, épouse d'un membre du Parti démocratique de Chine en prison, avait écrit aux membres du Comité international olympique en février dernier en soulignant que le gouvernement chinois avait libéré Wei Jingsheng en 1993 pour convaincre le CIO d'accorder l'attribution du site olympique à Pékin pour les jeux de 2000. Elle demandait la libération de Wang Youcai, Wang Ce, Xu Wenli, entre autres.

Cette fois-ci, non seulement le gouvernement n'a libéré aucun dissident, mais il a condamné Shan Chengfeng à deux ans de « rééducation par le travail » pour tentative de subversion. Non seulement le gouvernement chinois n'a pas tenté de donner de lui-même l'image d'un système ouvert et moderne, mais il a fait arrêter une demi-douzaine de chercheurs américains d'origine chinoise, dont Li Shaomin. Et il a eu le culot d'annoncer que le procès de Li Shaomin débiterait le 14 juillet, le lendemain du vote destiné à départager les derniers concurrents, Paris, Pékin et Toronto.

Faut-il y voir une forme de chantage ? La clémente pour Li si le vote est bon, la sévérité dans le cas contraire ? Les chercheurs chinois vivant en Chine ne sont pas plus à l'abri de ce climat de répression tous azimuts : He Qinglian, l'une des économistes les plus en vue du pays, vient de se réfugier aux Etats-Unis, en déclarant qu'elle craignait pour sa sécurité. Il est vrai que He Qinglian avait eu le mauvais goût de dénoncer la corruption généralisée du système dans un livre paru en 1998, devenu depuis un best-seller, *La Modernisation de la Chine dans le piège*.

La presse n'est pas plus à l'abri, alors que les autorités chinoises s'engagent à laisser toute marge de manœuvre aux journalistes étrangers pour couvrir les JO en 2008. L'un des organes de presse les plus populaires, l'hebdomadaire *Nanfang Zhoumo*, qui avait la mauvaise habitude de dénoncer les drames et les scandales du pays (détournements de fonds, procès iniques, épidémie du sida, etc.), est pratiquement exsangue maintenant que les principaux responsables de la rédaction ont été critiqués, interdits de publication et démis de leurs fonctions.

Qui pense-t-on convaincre lorsque se déclenche une immense

campagne de répression contre les membres de Fa Lun Gong maintenant considérés comme une « organisation politique réactionnaire » ? Etait-il vraiment indispensable de torturer à mort (ou de pousser au suicide, peu importe) une quinzaine de femmes en prison sous prétexte qu'elles refusent de cesser de pratiquer leur gymnastique respiratoire et leurs méditations ? Près de 300 pratiquants de Fa Lun Gong sont morts de persécution ou faute de soins en prison depuis juillet 1999 et le début de la répression.

Que s'est-il passé entre 1993 et aujourd'hui pour que les dirigeants chinois aient cessé de vouloir donner à l'opinion mondiale l'image d'un pouvoir fort et assuré, en harmonie avec sa population ? Une prise de conscience cynique que l'opinion internationale n'avait que peu d'influence sur les institutions internationales.

Pour une grande partie de la population chinoise, angoissée par la vie quotidienne, la tenue des JO à Pékin ne sera qu'un fardeau de plus

La croissance économique et l'accumulation inégale des richesses ont provoqué de tels écarts entre les diverses couches de la société que le président Jiang Zemin s'est senti obligé d'annoncer que la lutte des classes n'était plus à l'ordre du jour en Chine. Il n'a pas tort : qui, mieux que la classe au pouvoir, incarne maintenant la bourgeoisie profiteur et l'exploiteur ? Les autorités reconnaissent elles-mêmes que des centaines de milliers d'incidents éclatent tous les ans entre paysans et gouvernements locaux, entre ouvriers mis au chômage, traités ne touchant pas leurs allocations et directeurs d'entreprises d'Etat, pour ne citer qu'eux.

Pour une grande partie de la population chinoise angoissée par la vie quotidienne, l'avenir de leurs enfants, l'impossibilité de les scolariser dans des écoles de plus en plus coûteuses, pour les adultes inquiets de voir leurs vieux parents tomber malades alors que les frais médicaux restent à leur charge, la tenue des JO à Pékin ne sera qu'un fardeau de plus.

Dans les *chat rooms* de l'Internet chinois une information circule : la construction des infrastructures pour les JO coûtera 32 milliards de dollars. Avec cet argent-là, on pourrait construire 100 000 écoles. Si au moins ces infrastructures pouvaient réellement apporter des richesses durables au pays... Mais les Chinois savent déjà que, la corruption passant par là, bâtiments, routes d'accès, électrification des installations risquent d'être de qualité médiocre, voire dangereuse.

Quant à rêver que le gouvernement chinois lâchera la pression sur sa population une fois qu'il sera certain d'accueillir les JO, qui y croit encore ? La nouvelle légitimité donnée au pouvoir par cet assentiment international ne lui permettra-t-elle pas, au contraire, de réprimer au nom de la raison d'Etat, de cette sacro-sainte stabilité qui devra être maintenue à tout prix ?

Les dictatures n'ont jamais rien trouvé de mieux que les grands chantiers de construction pour canaliser les mécontents. La Chine d'aujourd'hui est un pays de plus en plus ouvert sur le monde, mais sans justice sociale. Cette combinaison dangereuse provoque plus souvent la xénophobie et le nationalisme que la montée de la démocratie. Les penseurs comme Wu Guoguang, qui enseigne maintenant à Hongkong, ne cessent de le répéter. Pourquoi ne pas les croire ? Jeux olympiques et nationalisme : une combinaison qui fit ses preuves en 1936, à Berlin.

Marie Holzman est sinologue et présidente de Solidarité Chine.

De l'utilité de fonds pas secrets par Claude Llabres

NOUS passions d'abord rue de Solferino, au siège du PS, pour une fraternelle discussion sur l'état du mouvement des rénovateurs communistes. Au début, Pierre Mauroy avait trouvé plus simple notre adhésion collective au PS avec, en prime, une petite publication interne pour faire vivre au sein de son parti cette tendance organisée du communisme à la française. Mais nous, on avait donné longtemps, trop longtemps, notre énergie à un grand parti, et notre crainte était grande de nous faire digérer par la grosse machine socialiste.

Nous avions refusé, mais sans argent et avec quelques centaines de militants, notre mort était programmée. Alors, le responsable aux relations avec les partis de gauche pour les rénovateurs communistes – c'était Claude Bartolone – nous a ouvert les portes de l'Elysée. Là, c'est Gilles Ménage qui nous recevait. Nous aimions sa capacité d'écoute. Un expert. Il téléphonait à l'Hôtel Matignon pour un rendez-vous concret. Là-bas, c'est le chef de cabinet du premier ministre qui officiait. Et je repartais avec la fameuse enveloppe en papier kraft : 60 000 francs par an. C'était plus facile qu'aujourd'hui et sans risque, puisque l'Elysée et Matignon n'étaient peuplés que des amis de Solferino. Et que seule la gauche

devait en bénéficier. Encore qu'avec François Mitterrand, on puisse douter de tout.

Michèle Alliot-Marie dit aujourd'hui qu'elle prenait cet argent mais que cela la choquait. Moi, non ! Pour une seule raison : pour nous, jusqu'au dernier centime, cette somme était consacrée à la cause. Le loyer d'un minable studio sans fenêtre rue de la Bastille qui nous servait de siège, du papier pour la ronéo et des timbres pour essayer de faire bouger la forteresse communiste. Nous avons échoué, la forteresse aussi.

Dans le Paris des petits groupes de la gauche critique, les rencontres étaient fréquentes et chacun parlait des miettes secrètes reçues de Matignon. Nous salivions à la pensée de ce que devaient garder pour eux les partis de gouvernement. Cet essai financier était quand même utile car l'histoire politique, à gauche comme à droite, confirme que les laboratoires d'idées ont toujours été plus productifs dans l'atomisation des petits mouvements, clubs et partis, que dans les grands partis gouvernementaux où le combat contre l'autre camp et le trottoir permanent des grandes pentes de l'opinion, l'électoratisme, servent de corpus idéologique.

Un petit coup d'œil dans le rétroviseur pour dire que le minuscule PSU et ce qu'il a semé pour les idées nou-

velles que porte aujourd'hui la CFDT de Nicole Notat me paraît plus utile pour le mouvement de la société que les affiches 4 x 3 vantant les candidats à la présidentielle des partis de gouvernement.

Et peut-être, si vous comparez les textes de Robert Hue à ceux que nous produisons à l'époque, comprendrez-vous que si, au lieu de nous exclure, on nous avait confié la barre, les communistes auraient gagné dix ans et un petit espoir de survie. Trop tard, camarades !

Plus d'argent pour plus d'idées et plus de projets et pas pour plus de députés, cela ne peut qu'aider la démocratie

Pour nous, l'idéologie n'était pas un gros mot et, si elle nous a condamnés au déclin, elle nous a au moins interdit de prendre l'avion ou le bateau pour autre chose que la politique. Par les temps qui courent, on n'en demanderait pas plus à ceux qui jouent dans la cour des grands.

Pour ne pas désespérer de tout, j'espère que Jacques Chirac profitait de ses voyages pour rencontrer des hommes porteurs d'autres expériences et que Michel Rocard, de port en port, parlait avec ses amis des bords de mer du devenir de la planète.

Avec cette remarque supplémentaire pour Michel : il vient de confirmer qu'il ne savait que parler vrai et cela continue à me le rendre sympathique.

Alors, que faire aujourd'hui ? D'abord, écarter les deux démagogues. Celle de droite qui exige que les fonds secrets soient gelés et celle de gauche qui confie l'enquête à la Cour des comptes, alors qu'elle connaît dans le détail l'utilisation des fonds. Dans le coffre, derrière le bureau de son chef de cabinet,

Lionel Jospin retrouvera les liasses de reçus qu'avec des centaines d'autres responsables j'ai signés pour que vive le pluralisme politique. Les anciens ministres de droite trouveront, eux, l'autre versant de cette activité.

Je ferai donc deux autres propositions. Laisser aux militaires et aux services de renseignements la partie des fonds secrets qui leur est nécessaire pour surveiller si, dans quelques officines, on n'aiguise pas des couteaux pour tailler dans nos intérêts.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Mauvaise terre d'asile

LA France malmène le droit d'asile. Le message n'émane pas de militants isolés mais de la très officielle Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), instance placée auprès du premier ministre. Voilà juste cinquante ans, au sortir du cauchemar nazi, la convention de Genève, premier statut international du réfugié, était adoptée sous l'impulsion de l'ONU. Cet anniversaire a été choisi par la CNCDH pour publier un avis critiquant rudement la politique française en matière d'accueil des demandeurs d'asile et d'octroi du statut de réfugié et proposant une « refonte globale » de ces pratiques. Elle donne ainsi un caractère officiel aux multiples dénonciations d'une politique qui se veut pourtant exemplaire.

Violences dans les zones d'attente des aéroports où sont placés les étrangers non admis sur le territoire, demandes d'asile non enregistrées par la police, lenteur du système d'examen des demandes, absence d'audition de la majorité des candidats à l'asile, critères restrictifs pour l'application de la convention de Genève, juges somnolents de la « commission de recours », insuffisance de l'hébergement... La liste est longue des dysfonctionnements constatés. Condamnant un système où se superposent de multiples administrations - police aux frontières, Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) dépendant du ministère des affaires étrangères, centres d'accueil financés par les affaires sociales -, la CNCDH propose la création d'une « autorité

administrative indépendante ». Cette instance, dont les membres seraient nommés par le premier ministre, serait dotée d'une compétence globale.

Audacieuse, cette suggestion mérite d'être accueillie autrement que par les discours commémoratifs de rigueur en cette année de cinquanteenaire. A la mi-juin, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, a fait symboliquement siéger dans l'hémicycle cinq cent soixante-dix-sept personnes réfugiées en France, parfois depuis des décennies, qui ont lancé l'« appel de Paris » demandant aux Etats de respecter leurs droits.

Or il est patent que nombre des étrangers ainsi honorés n'obtiendraient pas la protection de la France s'ils se présentaient aujourd'hui à ses frontières. La générosité dans l'accueil des victimes du communisme ou des dictatures d'Amérique du Sud dans les années 1960 et 1970 n'est plus de mise à l'égard des personnes fuyant l'oppression de régimes africains ou asiatiques actuels.

De même, l'autosatisfaction officielle sur la France « bonne élève du droit d'asile » n'est pas non plus de mise si l'on considère que le pays, cinquième puissance du monde, n'arrive qu'au vingtième rang parmi les contributeurs du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). En ne consacrant que 0,25 dollar par habitant à la protection internationale des réfugiés, en cultivant chez elle la suspicion à l'égard des demandeurs d'asile, la France n'honore pas une cause dont elle se prétend garante.

L'homme qui a fait bouger l'ordre des médecins

LE PROFESSEUR Bernard Hoerni, directeur de l'institut Bergognié, le centre anticancéreux de Bordeaux, a été désigné, jeudi 5 juillet, président du Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) en remplacement du professeur Bernard Glorion. Après huit années à la tête de l'ordre et la mise en route de réformes, non encore abouties, sur le fonctionnement, l'organisation des structures ordinaires et l'exigence de soins de qualité, Bernard Glorion peut partir en s'enorgueillissant d'avoir fait bouger une institution sexagénaire que n'ont pas ménagée les critiques.

Tout à tour, l'ordre national des médecins s'est vu reprocher sa création en 1940 par le régime de Pétain, ses prises de position conservatrices - par exemple son hostilité au droit à l'avortement avant le vote de la loi Veil -, d'avoir la main lourde envers les médecins contestataires et les sanctions légères envers les mandarins et les notables, ou encore d'étouffer les plaintes des patients contre les praticiens. Bernard Glorion parlait donc de loin. Ce chirurgien pédiatrique reconnaît que son entrée au conseil départemental de l'ordre des médecins d'Indre-et-Loire, en 1973, ne s'est pas faite sous le signe de la contestation : « A mon entrée dans l'ordre, j'ai épousé des comportements que j'ai été amené à réprouver par la suite. » N'était-il pas à la fois fils de conseiller ordinal et élève du professeur Lortat-Jacob, qui fut un président pour le moins conservateur du Conseil national de l'ordre ?

« J'ai fini par sentir une déviation par rapport à la mission que le législateur a donnée à l'ordre : l'ordre défendait les médecins alors qu'il a été fait pour défendre les malades », explique-t-il. L'article L. 382 du code de la santé publique précise en effet : « L'ordre des médecins veille au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine et à l'observation, par tous ses membres, des devoirs professionnels, ainsi que des règles édictées par le code de déontologie (...). Il assure la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession médicale. »

Une mission, différente de celle d'un syndicat, qui impose, aux yeux de Bernard Glorion, de veiller au respect de la personne humaine et à l'intérêt des patients, notamment par la promotion de la qualité des soins. Bien que sa suppression ait figuré dans le programme commun, l'ordre des médecins a survécu à tous les gouvernements de gauche, au point de marginaliser ses adversaires. Néanmoins, la nécessité d'une réforme en profondeur s'est imposée, essentiellement à cause de trois événements : les évolutions sociales précipitées par mai 68, en particulier la promotion de l'autonomie de la personne et du droit des femmes à disposer de leur corps ; le scandale du sang contaminé, qui a vu des médecins sacrifier l'intérêt des patients sur l'autel du profit, sans d'ailleurs s'attirer de sanctions exemplaires de la part de l'ordre ; les Etats généraux de la santé, où

se sont fait entendre à un niveau inédit les exigences des malades. Bernard Glorion a prôné une plus grande collégialité au sein du Conseil national. S'engageant personnellement dans un retour critique sur les rapports des médecins avec le régime de Vichy, Bernard Glorion invite à « un devoir de mémoire, à une exigence de vérité historique et à reconnaître ce qui s'était passé, et à faire savoir qu'il ne fallait plus que cela se reproduise ». Attitude qui suscitera des remous au sein d'un corps médical jusque-là plus enclin à jeter un voile pudique sur ces années pétainistes.

Désireux d'améliorer les instances disciplinaires, le CNOM propose, sous l'impulsion de son président, une juridiction où les membres élus ne pourraient cumuler cette fonction avec d'autres. Autrement dit, finie l'époque où un médecin pouvait être juge et partie. De plus, les membres de l'instance disciplinaire devraient être assistés d'un magistrat professionnel, qui les aiderait à rendre justice. Sur des questions comme le mode de rémunération, le président de l'ordre n'exclut plus d'autres modalités que le sacro-saint paiement à l'acte, défendu bec et ongles par les plus fervents défenseurs de la médecine libérale : dans le cadre d'un fonctionnement en réseau, par exemple, le médecin pourrait bénéficier d'une rémunération forfaitaire. Conscient des exigences nouvelles des patients et tout en défendant le secret médical, l'ordre ne s'oppose plus à l'accès direct du patient à son dossier médical. Il ne combat plus, non plus, les « transferts de technologie », par lesquels certaines tâches ou actes effectués jusqu'ici par le seul médecin pourraient être confiés à d'autres professionnels de santé.

Hyper-espace par Fabio Viscogliosi



fig. 85 - Matière et antimatière

ATTENTISME MINISTÉRIEL

Le problème est que ces réformes d'ampleur tardent à venir. Elles ont été inscrites pour l'essentiel dans le projet de loi de modernisation du système de santé, annoncé en juin 1999 par Lionel Jospin, mais qui est encore soumis à arbitrage. Les désaccords entre ministères sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique, objet de la troisième partie du texte, bloquent un projet qui doit définir les droits des malades et la qualité des soins. L'approche des échéances électorales de mai 2002 hypothèque les chances d'une adoption à court terme.

En attendant, le CNOM a pris des dispositions, comme la mise en ligne sur son site Internet de l'annuaire des médecins inscrits à son tableau, et prévoit, à l'avenir, d'y faire figurer plus largement les qualifications exactes auxquelles a droit chaque praticien, afin que leurs patients puissent y voir plus clair. Derrière une plaque de chirurgien esthétique peut en effet se cacher un oto-rhino-laryngologiste ou un médecin généraliste...

Dans cette croisade réformatrice, Bernard Glorion admet avoir trouvé une oreille attentive auprès des ministres de la santé successifs, qui ont vu en lui un interlocuteur de choix. Fort de sa légitimité ordinaire, le président du CNOM pouvait apparaître situé au-dessus des rivalités entre syndicats médicaux. C'est à lui qu'avait été confiée la présidence du Conseil national de la formation médicale continue, instance morte avant d'avoir vu son travail aboutir du fait, là aussi, de l'attentisme ministériel.

Ce faisant, l'ordre et son président se sont attiré de solides inimitiés de la part de certains syndicalistes, en particulier ceux élus au niveau des conseils départementaux. Pour l'instant, ces opposants ne paraissent pas en mesure d'infléchir le cours suivi par l'instance nationale. L'avenir dira si le professeur Bernard Hoerni saura développer la même énergie et aura la même autorité morale pour poursuivre un aggrément des plus nécessaires.

Paul Benkimoun

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lollchon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

De l'imparfait du subjonctif

FAUT-IL, NE FAUT-IL PAS se servir de l'imparfait du subjonctif ? Observons d'abord que le Français moyen est choqué depuis deux siècles par les finales *asse, assions, assiez*. Quelle qu'en soit la cause, la répulsion est trop enracinée pour qu'on puisse braver l'opinion : on évitera donc l'imparfait du subjonctif des verbes en *er*, sauf à la troisième personne du singulier, où la contraction (qu'il *tombât*, en ancien français *tombast*) nous a débarrassés de ce malheureux *s*.

Est-ce à dire que les formes des autres conjugaisons ne puissent être employées sans discrimination ? Non, car voici un autre récif à redouter : l'homonymie (voire la paronymie), qui peut provoquer des équivoques. Il est à peu près impossible aujourd'hui, surtout dans la conversation, d'employer (en dehors des troisièmes personnes du singulier *vît, sût, reçût*) les

formes *visse-vissions, suce-sucions, resuce-resucions*, homonymes des subjonctifs présents de *visser, sucer, resucer*, et qui offrent trop facilement prétexte à calembours.

Le jeu de mots n'est pas seulement une amusette : par le ridicule qu'il jette sur des formes ambiguës il se présente comme un réflexe de défense de la langue à l'égard des homonymies, généralités d'équivoques ou de contresens. On parle pour être compris : le Français, épris de clarté, exige qu'une phrase ne puisse être entendue que d'une seule façon : si elle est sujette à deux interprétations différentes, c'est que vous avez mal placé vos mots ou que vous avez employé des termes équivoques, rejetés pour cette raison par l'usage.

Albert Dauzat
(11 juillet 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La « nouvelle économie » américaine

Suite de la première page

Evidemment, a-t-il reconnu, une croissance « plus forte serait mieux, mais ce n'est pas dramatique. Il faut regarder tout cela avec un peu de recul. Les corrections qui se produisent dans l'économie américaine nous positionnent pour des taux de croissance réelle plus élevés d'ici peu ». Il y a, sans doute, un élément de méthode Coué dans cette analyse. Mais M. O'Neill n'est pas le seul à tenir ce raisonnement. Parmi les 54 économistes interrogés deux fois par an par le *Wall Street Journal*, un consensus se dégageait la semaine dernière sur une reprise économique au dernier trimestre de l'année 2001.

La plupart de ces économistes identifient trois facteurs de relance de l'économie : les mesures d'assouplissement du crédit prises par Alan Greenspan, le président de la Fed, qui à six reprises depuis le mois de janvier a baissé les taux d'intérêt jusqu'au niveau actuel de 3,75 % ; les remboursements d'impôts décidés par l'administration Bush, qui devraient valoir cet été un chèque du fisc à chaque contribuable américain ; et la baisse des prix de l'énergie, qui, si la tendance se confirme, libérera d'autant les budgets des ménages et des entreprises. Un éco-

nomiste comme Bruce Steinberg de Merrill Lynch, assez représentatif de cette école de pensée, prévoit, après une croissance du PIB de 1,2 % au premier trimestre, un deuxième trimestre probablement équivalent, un troisième encore très faible, mais une reprise au quatrième trimestre avec au moins 3,5 % de croissance, le tout se transformant en un petit 4 % en 2002. Il y a, bien sûr, plusieurs inconnues dont l'évolution pourrait faire dérailler ce beau scénario : le taux de chômage est la principale. La plupart des prévisions le voient atteindre 5 % avant la fin de l'année, un seuil psychologiquement gênant ; s'il dépasse la barre des 5 %, l'impact sur la consommation sera plus douloureux, compte tenu du niveau d'endettement des ménages américains. Le ralentissement dans le reste du monde avec la baisse de la demande en dehors des Etats-Unis et la faiblesse des devises étrangères par rapport au dollar sont d'autres impondérables.

DES MÉNAGES CONFIANTS

Mais l'optimisme est nourri par le comportement des ménages américains qui ont jusqu'ici fait échec à la récession avec une foi inébranlable et qui continuent de dépenser allègrement, alors que les entreprises sont dans une dynamique inverse de réduction des coûts. Qu'il s'agisse des chiffres de dépenses de consommation ou des indices de confiance des consommateurs, qui sont de nouveau au beau fixe, tout indique jusqu'ici que les Américains ne croient pas à la récession et font confiance à la politique économique de leur pays pour les tirer de cette orniè-

re. En dépit des débats qui agitent les milieux économiques sur son rôle, Alan Greenspan, par exemple, a toujours une image positive auprès de 55 % des Américains, selon un récent sondage ABC News/Wall Street Journal. Par ailleurs, quelques chiffres commentent à révéler une diminution du niveau des stocks dans l'industrie, signe précurseur d'une reprise de la production. Certains survivants de la high-tech constatent que les commandes arrivent de nouveau, émanant non plus des dot-coms coupables de surinvestissement technologique mais d'entreprises de la bonne vieille économie qui, à leur tour et à leur rythme, intègrent les nouvelles technologies. Et c'est sur ce type d'évolution que se fonde l'idée d'une économie issue du boom de la fin des années 1990, débarrassée de ses excès mais enrichie de ses nouvelles méthodes.

Le fameux B2B, technique d'échanges directs entre entreprises sur Internet, « montre de surprenants signes de vie, relevait récemment le *Wall Street Journal*. Mais ce n'est pas aux start-up de la nouvelle économie que l'on doit cette vigueur renouvelée, c'est aux sociétés de la vieille économie qui, de plus en plus, créent leurs propres bourses d'échange sur Internet ».

Pour George David, PDG de United Technologies, consortium de grosses entreprises comme Pratt & Whitney ou Otis, « autant on exagère le rôle d'Internet il y a dix-huit mois, autant on le sous-estime aujourd'hui. C'est un instrument aussi puissant que les techniques de production de l'industrie japonaise des

années 1980. Nous sommes actuellement à moins de 10 % de l'utilisation du potentiel Internet », prédisait ce chef d'entreprise en mai, en s'affirmant « plus optimiste que les autres » sur la conjoncture, « à cause de la productivité phénoménale qui a mené l'économie américaine ».

Sur la même ligne, Larry Summers, ex-secrétaire au Trésor de Bill Clinton, président de Harvard et considéré comme l'un des esprits économiques les plus brillants, considère que dans la courbe de la révolution technologique « nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Une technologie est réellement intégrée lorsque l'on remarque davantage son absence que son existence - la télévision, le téléphone ont totalement pénétré notre univers. L'Internet est sur cette voie, mais il n'y est pas encore tout à fait : il y a donc encore des gains substantiels à réaliser », nous disait-il au printemps. Et dans un entretien publié par *Wired* en juin Andy Grove, fondateur d'Intel, relève que le boom des années 1990, « malgré ses excès, a eu le mérite de jeter des milliards de dollars dans la construction de l'infrastructure Internet. En se jetant sur le bûcher, les dot-coms ont créé une flamme plus grande ».

La clé de ces bouleversements se trouve dans la hausse de la productivité, qui actuellement marque le pas. Mais qui fait dire à Laurence Meyer, l'un des gouverneurs de la Fed : « Y a-t-il une nouvelle économie ? La réponse, je crois, est oui, nous sommes dans une nouvelle économie. »

Sylvie Kauffmann

► www.lemonde.fr/economie

CONJONCTURE Tom Ford, le directeur artistique de Gucci, présentait, lundi 9 juillet, le nouveau parfum qu'il a conçu pour Saint Laurent, Nu. ● LA SOIRÉE de lancement

était organisée dans le cadre du palais Brongniart, siège historique de la Bourse de Paris, comme pour signifier aux marchés financiers que Gucci avait entendu leurs avertisse-

ments. ● LE LUXE est en effet depuis quelques mois entré dans une phase de turbulences boursières, liées à l'incertitude créée par le ralentissement économique aux Etats-Unis et

en Asie. ● LES ANALYSTES s'interrogent sur les stratégies de développement tous azimuts, à coups d'acquisitions coûteuses, des deux grands du secteur, LVMH et son rival Pinault-

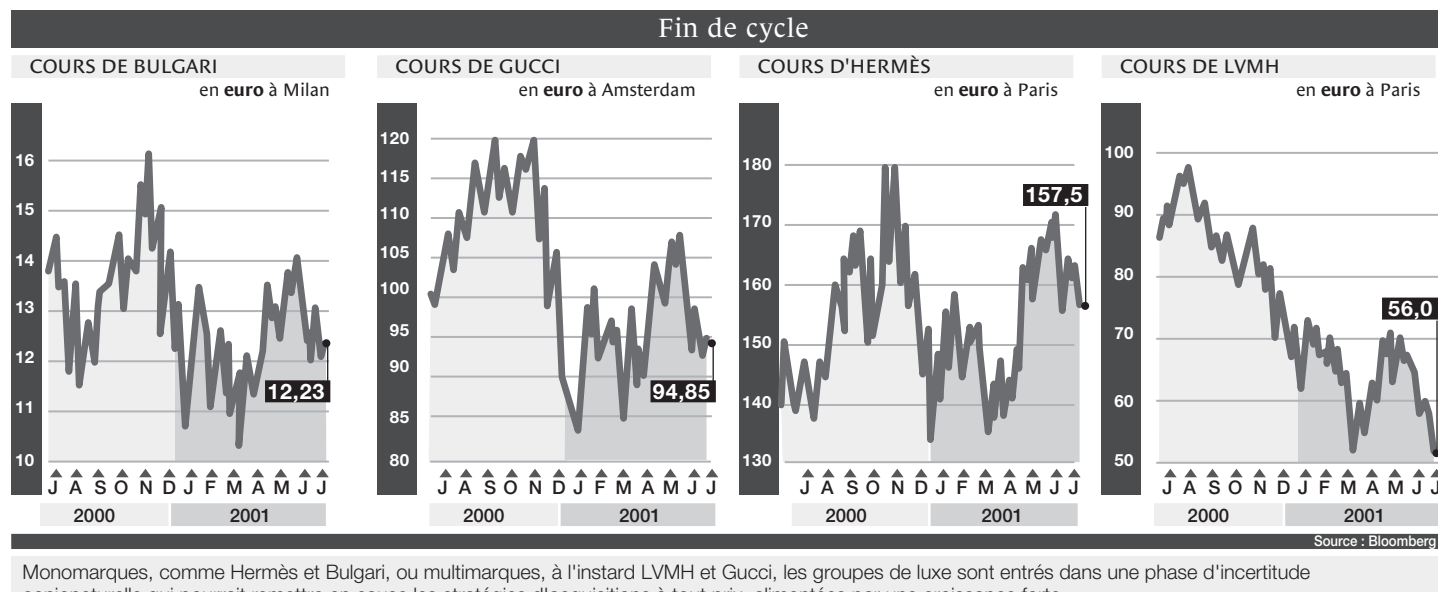
Printemps-Redoute. ● EN ITALIE, la maison de mode Prada, lancée elle aussi dans une politique de croissance externe, prépare son entrée en Bourse pour le mois de septembre.

La Bourse s'interroge sur les stratégies croisées de LVMH et de PPR

Après avoir applaudi à la politique de croissance boulimique des deux groupes français, devenus rivaux depuis qu'ils se disputent Gucci, des analystes commencent à se demander si chacun n'aurait pas mieux fait de rester à sa place : Bernard Arnault dans le luxe, François Pinault dans la distribution

TOUT un symbole. C'est dans le cadre du Palais Brongniart, siège historique de la Bourse de Paris, que Tom Ford a organisé, lundi 9 juillet, la soirée de lancement du nouveau parfum féminin Yves-Saint-Laurent (YSL), Nu. Une provocation de plus pour le directeur artistique de Gucci, désormais aux commandes de YSL ? Pas seulement. De la part de cet homme qui ne laisse rien au hasard, le signal est clair : c'est bien la Bourse qu'il doit convaincre aujourd'hui. Deux ans après le rachat de Gucci par le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), les analystes commencent à manifester leur impatience, quant à la diversification du groupe de distribution de François Pinault dans le luxe. Gucci tarde à devenir le grand opérateur multimarque, rival de LVMH, annoncé lors de son adossement à PPR.

Le 19 juin, Gucci a dû réviser à la baisse ses prévisions de résultats pour 2001, arguant de la difficulté à redresser Saint-Laurent, qui devrait perdre 87 millions d'euros au lieu des 58 millions prévus cette année. Depuis septembre 2000, qui l'avait vue culminer à 120 euros, l'action Gucci a perdu un quart de sa valeur, entraînant dans sa chute PPR, dont le titre a perdu 28 % depuis le début de l'année. « Saint-Laurent, c'est vrai, perd plus d'argent qu'on imaginait,



Monomarkes, comme Hermès et Bulgari, ou multimarkes, à l'instar de LVMH et Gucci, les groupes de luxe sont entrés dans une phase d'incertitude conjoncturelle qui pourrait remettre en cause les stratégies d'acquisitions à tout prix, alimentées par une croissance forte.

reconnait Serge Weinberg, président du directoire de PPR. Mais c'est aussi parce que Gucci est allé plus vite dans les suppressions de licences et les ouvertures de magasins YSL, d'où un effet de ciseaux exceptionnel cette année. »

Le grand rival, LVMH, n'est pas plus épargné par l'humeur des analystes. Vendredi 6 juillet, Goldman Sachs a jeté un froid en annonçant avoir retiré LVMH de sa « liste des

valeurs recommandées », et revu à la baisse son objectif de cours, ramené de 70 à 60 euros. En cause : la baisse du yen et le ralentissement économique américain. Le premier pèse, sinon sur les achats des Japonais au Japon – qui semblent imperméables à la morosité ambiante –, du moins sur leurs voyages à l'étranger. Or, ces gros amateurs de luxe occidental sont les premiers clients des centres commerciaux DFS exploités par LVMH en Asie-Pacifique.

DISTRIBUTION SÉLECTIVE

Anticipant de 48 heures la publication de son chiffre d'affaires pour le premier semestre (en hausse de 12 %), le groupe de Bernard Arnault a publié lundi un communiqué tout en nuances : « LVMH maintient son objectif de croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel sur l'année. Il est cependant rappelé, comme cela a été dit lors de l'assemblée générale du 14 mai, qu'il s'agit d'un objectif et non d'une prévision, et qu'il est soumis aux variations économiques et monétaires des six mois à

venir. (...) L'évolution du résultat opérationnel sur le premier semestre devrait être sensiblement plus faible que sur l'année. » L'annonce a momentanément rasséréiné le marché : l'action LVMH, en baisse de 19 % depuis janvier, a repris 7,55 % dans la séance de lundi, à 57 euros. Simple trêve ? Au-delà de la conjoncture, c'est en effet la stratégie des deux groupes qui commence à être questionnée. Les boursiers, que la contradiction n'a jamais arrêtés, reprochent au groupe de luxe sa diversification dans la distribution, et au distributeur PPR son entrée dans le luxe...

Après avoir applaudi la boulimie de Bernard Arnault ces dernières années, ils observent désormais qu'elle a porté l'endettement à 7,4 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires de 11,6 milliards d'euros en 2000. Le développement du nouveau pôle horlogerie-joaillerie, l'alliance commerciale avec le numéro 1 mondial du diamant, De Beers, l'acquisition de Donna Karan doivent maintenant être digérés. Les vins et spiritueux, longtemps sur la sellette, sont moins cri-

tiqués : si le champagne paie encore le contre-coup de l'effet « an 2000 », le cognac est reparti de plus belle, en Asie et surtout aux Etats-Unis, sur des produits certes moins haut de gamme, mais qui génèrent plus de volumes.

C'est surtout le choix d'intégrer la distribution sélective qui suscite le plus de réserves. « Les loyers payés par le groupe ont été multipliés par trois en 2000, passant à 446 millions d'euros, contre 151 millions en 1999 », relève la société de notation Fitch. Deux raisons à cela : d'abord, la généralisation du modèle Vuitton de contrôle des boutiques pour toutes les marques du groupe (qui en compte quarante), ensuite l'entrée dans l'univers de la grande distribution sélective, avec les acquisitions de DFS et des parfumeries Sephora. « Vieille critique, rétorque M. Arnault, interrogé par Le Monde. Nos concurrents sont surtout inquiets de voir que nous disposons des meilleurs emplacements dans toute l'Asie. »

PPR, lui, est critiqué pour des raisons diamétralement opposées. Non seulement Gucci ne génére-

rait pas la valeur attendue pour PPR, mais son décollage en tant que groupe multimarque tarderait trop. Les acquisitions ambitieuses annoncées se font au compte-goutte, et ne concernent que des marques secondaires, en devenir ou en déclin : Alexander McQueen, Stella McCartney ou la dernière en date, Balenciaga... Le tandem De Sole-Ford n'a pour l'instant dépensé « que » le tiers des 3 milliards de dollars dont l'avait doté PPR lors de son entrée dans le capital en 1999. M. Weinberg balaie ces critiques d'un revers de la main : « Gucci a quand même acheté pas mal de sociétés. Saint-Laurent, Boucheron, Balenciaga ne sont pas encore de gros "business", mais ce sont de très grandes marques. Le problème n'est pas le défaut d'opportunités. Nous aurions pu tout dépenser. Il y a des acquisitions que nous n'avons pas voulu faire au prix où d'autres les ont payées. Quand vous voyez, par exemple, combien a été payé Fendi [repris par LVMH et Prada] ou le pôle horloger de Mannesmann [racheté par le suisse Vendôme]. » En fait, affirme le patron de PPR, « Gucci aborde cette phase de ralentissement en position de force : il a de la trésorerie quand les autres ont de la dette et il va y avoir de nouvelles opportunités à saisir, bien moins chères. »

« C'est une chose d'acheter des petites marques, c'en est une autre d'en faire des marques stars », ironise M. Arnault, campé sur les deux stars de LVMH, Dior et Vuitton. Il semble bien que le marché du luxe touche à la fin d'un cycle, celui des années de croissance frénétique et de la course aux acquisitions, deux phénomènes qui ont alimenté la surenchère sur les prix. Le temps de la digestion, de la gestion tout court, est venu. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui citent en exemple Hermès ou Bulgari, deux groupes monomarkes, familiaux, à la gestion mesurée et patrimoniale. Une sorte de retour aux sources pour l'univers du luxe.

Pascal Galinier

« Nu » dans le bocal du palais Brongniart

Le vieux palais Brongniart en tremblait sur ses bases. Le « temple du capitalisme », dénoncé en mai 68 par Daniel Cohn-Bendit, a été le théâtre, lundi, d'une soirée inédite et pour le moins osée. Pour le lancement de Nu, le nouveau parfum féminin d'Yves Saint Laurent – le premier conçu sous le règne de Gucci – Tom Ford avait invité 800 personnes à assister à des ébats virtuels : au milieu du grand hall où s'agitaient naguère les boursiers autour de la corbeille, une quarantaine de danseurs quasi-nus évoluaient en string dans un enclos de plexiglas transparent, sur des coussins de satin... Sans tension, sans émotion, le regard vide, les occupants de cet étrange bocal étaient-ils censés incarner « la quintessence du parfum féminin » évoquée par le dossier de presse ? Trente ans après Yves Saint Laurent, qui avait posé nu lui-même pour une publicité, sous l'objectif de Jean-Loup Sieff, Tom Ford, malgré sa surenchère dans la provocation, mesure la difficulté de faire mieux que le maître...

Enchères : Bernard Arnault poursuit ses emplettes à Londres

LONDRES de notre correspondant à la City
Nouveau rebondissement dans la guerre que se livrent François Pinault et Bernard Arnault dans le secteur des ventes aux enchères : selon la presse britannique, LVMH serait sur le point de s'allier avec la vénérable maison britannique Bonhams & Brooks. Cette fusion, sous le nom de Bonhams, entre cette salle de ventes fondée en 1793 et le pôle britannique de Phillips, de Pury & Luxembourg, devrait être annoncée dans le courant de la semaine. L'objectif est de créer une enseigne puissante dans le marché des objets ordinaires dominé à présent par Christie's, propriété de M. Pinault.

M. Arnault a jeté son dévolu sur une cible de choix. Dans l'univers des maisons de vente britanniques, Bonhams & Brooks est l'exemple parfait de la *success story*. LVMH devrait prendre 49,9 % du capital de la future Bonhams qui se spécialiserait sur la vente d'objets de milieu de gamme, le métier principal de la maison britannique. Ancien de Christie's, expert reconnu des voitures anciennes, le futur président de Bonhams, Robert Brooks, a créé sa propre société en 1989 avant de racheter cette marque familiale en 2000. Phillips apporte dans son escarcelle la totalité de ses salles de vente en Angleterre et en Ecosse, ainsi que son siège social situé à New Bond Street.

Pour sa part, Phillips, de Pury & Luxembourg va pouvoir se concentrer sur les ventes de haut de gamme de peintures, impressionnistes et contemporaines, de mobilier et de bijoux. Ses deux centres d'activité seront New York et Genève. La première accueillera

les grandes enchères comme la collection de Heinz Berggruen vendue le 13 mai ; la seconde sera l'antenne européenne et le lieu d'exportation et d'importation des œuvres via le port franc. Londres, en revanche, ne serait plus qu'un simple bureau de représentation, nouvelle illustration de la perte de prestige de la capitale britannique dans le monde des ventes d'art.

En 2000, le chiffre d'affaires de Bonhams & Brooks s'est élevé à 799 millions de francs (121,8 millions d'euros) contre 15 milliards

« Arnault va pouvoir concurrencer Christie's et Sotheby's sur un secteur rentable, les objets moyens, vache à lait de l'industrie »
Un observateur

de francs pour Christie's, 12 milliards pour Sotheby's et, estime-t-on, 2 milliards de francs pour Phillips. Mais ces comparaisons chiffrées sont trompeuses. « Si Bonhams voit le jour, Arnault va pouvoir concurrencer Christie's et Sotheby's sur un secteur particulièrement rentable, les objets moyens, véritable vache à lait de l'industrie. Les coûts sont bas, le flux de revenus constant, indépendant de la conjoncture économique », indique un observateur, qui souligne l'énorme réussite sur ce créneau de Christie's

South Kensington et l'ouverture prochaine de Sotheby's-Olympia.

MM. Arnault et Pinault sont toutefois sur la sellette. Bon nombre de professionnels s'inquiètent des risques de délit d'initié quand les propriétaires de Christie's ou de Phillips achètent des œuvres d'art dans leur propre salle. « En vrai collectionneur, François Pinault achète chez tout le monde. Comme n'importe quel gros client potentiel, il peut poser des questions aux experts sur les œuvres, sur le marché. Il n'a jamais demandé à connaître un prix de réserve ou le nom d'un vendeur », insiste-t-on chez Christie's. Pour un galeriste, il existe dans les salles de vente la même muraille de Chine que dans les banques d'affaires : en aucun cas les informations détenues par les cadres de Christie's ne doivent être portées à la connaissance des clients situés de l'autre côté. « M. Pinault comme M. Arnault sont conscients que le moindre soupçon de mise à profit de précieuses informations peut couler une entreprise qui se vend sur sa réputation d'intégrité », déclare-t-il.

Avec Bonhams, Bernard Arnault entend tirer profit de la contre-publicité engendrée par l'énorme scandale de l'entente illicite sur les commissions conclue au plus haut niveau entre Christie's et Sotheby's en 1995. Cette affaire qui a défrayé la chronique financière en 2000, s'est soldée par une amende de 3,8 milliards de francs payables à part égale en échange de l'arrêt des poursuites. M. Pinault avait réglé de sa propre poche 1,87 milliard de francs d'amende en évoquant, pince-sans-rire, « un simple supplément » sur le prix d'achat.

Marc Roche

Prada se prépare à être coté

MILAN correspondance

Prada prépare son entrée en Bourse pour l'automne. Devenue l'un des tout premiers protagonistes mondiaux du luxe, l'entreprise italienne a su en quelques années imposer ses propres griffes et prendre le virage du groupe multimarkes. Une croissance impressionnante : le chiffre d'affaires a dépassé 1,64 milliard d'euros en 2000, contre 600 millions d'euros en 1997. Revers de la médaille : l'endettement a atteint fin décembre le chiffre record de 990 millions d'euros. Le couple vedette de la mode italienne, la styliste Miuccia Prada et son mari Patrizio Bertelli, a donc besoin de munitions pour développer ses marques et réaliser de nouvelles acquisitions.

Patrizio Bertelli a donné le coup d'envoi, il y a trois ans, au mouvement de concentration dans la mode italienne, en s'invitant au capital de son concurrent Gucci. Il a ensuite cédé cette participation à LVMH, mais a réalisé une série d'acquisitions tous azimuts. Dernière en date, le 29 juin : le groupe italien de prêt-à-porter Genny. Une société aux dimensions modestes – 46 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2000 – mais disposant de marques connues en Italie et d'une usine technologiquement très avancée. Prada pourrait aussi prendre le contrôle de Superga (chaussures) et habillage de sport), puis s'arrêter là pour digérer cette pléthore de griffes. Patrizio Bertelli, qui a démenti tout intérêt pour le groupe GFT-Valentino, a expliqué que son groupe miserait maintenant sur des acquisitions techniques et industrielles.

Depuis 1999, les marques des créateurs Helmut Lang, Jil Sander

et Azzedine Alaïa sont tombées dans l'escarcelle de Prada, ainsi que les chaussures britanniques Church. En joint-venture avec LVMH, le groupe a pris le contrôle de la marque romaine Fendi. Sans négliger pour autant ses propres marques, Prada et Miu Miu, qui réalisent encore 80 % du chiffre d'affaires hors royalties : de 544 millions d'euros en 1997, la marque Prada a vu son chiffre d'affaires atteindre 1,18 milliard d'euros en 2000. M. Bertelli a en outre renforcé son groupe. Il a diversifié les métiers : en 2000, environ 44 % du chiffre d'affaires provenait de la maroquinerie, environ 30 % des vêtements, lancés voilà une dizaine d'années, et environ 24 % des chaussures.

PRUDENCE DES INVESTISSEURS

Il a aussi réduit le risque géographique : la région Asie-Pacifique ne compte que pour 31 % dans les ventes du groupe. Malgré sa croissance forcée, le groupe reste rentable. Il a réalisé en 2000 un bénéfice net de près de 95 millions d'euros. Prada compte introduire en Bourse une part de 20 % à 35 % du capital. Chez plusieurs investisseurs, on joue la prudence, en soulignant la mauvaise passe que traversent les valeurs de luxe et le lourd endettement du groupe italien. « Sur le papier, c'est un bon groupe, l'une des marques-phares avec Gucci », explique Davide Faraldi, spécialiste des valeurs de luxe chez le courtier Eptasim. « Mais, avec le ralentissement des marchés, sa valeur sera sans doute bien inférieure à ce qu'il pouvait espérer l'an dernier, et il n'est pas dit que son introduction en Bourse soit un succès. » Les dirigeants de Prada n'ont pas exclu une autre phase de réflexion en cas de crise prolongée des mar-

chés, mais Patrizio Bertelli a estimé que, « même si le marché s'est refroidi pour toutes les marques, nous sommes la plus réactive de toutes ». Le patron de Prada semble avoir pris sa décision : lors de la conférence de presse sur les résultats 2000 – une première –, il a présenté les dirigeants du groupe, livré les chiffres-clés, parlé des stratégies. Une opération de transparence que M. Bertelli, célèbre pour sa réserve, ne se serait pas imposée s'il n'y avait pas la cotation à la clé.

Marie-Noëlle Terrisse

Mieux que des soldes ou des remises
LES MEILLEURS PRIX
MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
TOUTES LES GRANDES MARQUES

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC...
Cuirs - Tissus - Alcantara
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Alain Godard, PDG démissionnaire d'Aventis CropScience

« Je m'interroge sur les dangers de la seule logique financière dans la conduite des entreprises »

Aventis a confirmé, mardi 10 juillet, être entré en négociation avec Bayer pour la cession de sa division agrochimique CropScience. Le PDG

démissionnaire de cette entreprise, Alain Godard, s'inquiète de ce choix, dans un entretien au Monde. Selon lui, l'opération répond

plus à une logique financière qu'à un projet industriel. Il prédit qu'il ne restera plus bientôt que trois ou quatre grands groupes mondiaux.

AVENTIS a confirmé, mardi 10 juillet, avoir retenu l'allemand Bayer comme candidat unique pour la reprise de sa division agrochimique CropScience (*Le Monde* du 10 juillet). La cession est « l'option la plus créatrice de valeur » et Bayer « le partenaire le plus prometteur, autant d'un point de vue financier que social », indique le groupe pharmaceutique franco-allemand. Dans un entretien au Monde, Alain Godard, PDG démissionnaire de CropScience, en mai, sort de son silence.

« Quelle est votre réaction à l'annonce de la cession probable de CropScience ?

« Ce scénario est celui que je craignais. Je n'y étais pas favorable et c'est dans la perspective qu'il devienne réalité que j'avais donné ma démission. Je pense qu'une nouvelle restructuration n'est pas souhaitable pour les salariés de l'entreprise. Aller, ainsi, de fusion en fusion n'est pas raisonnable. Je travaillais, pour ma part, sur des projets d'introduction en Bourse ou un rachat de l'entreprise par ses salariés (LMBO). Je ne connais pas le contenu de l'accord d'Aventis et de Bayer, et notamment les garanties obtenues

d'un point de vue social, mais je pense que le prix est supérieur aux options que je défendais. Aventis va certainement faire une meilleure affaire.

« Vous craignez les conséquences sociales d'une cession ?

« Je n'avais pas envie de gérer, de communiquer et d'emmener mes troupes sur cette voie-là. Dans le cas d'une introduction en Bourse, nous aurions dû procéder, également, à une fusion dans les trois ans, étant donné les perspectives du marché agrochimique mondial. Mais c'eût été un vrai projet industriel. Nous aurions choisi nos partenaires et gardé la main.

« Quelle est votre vision du marché agrochimique ? Les organismes génétiquement modifiés (OGM), parce qu'ils n'ont pas apporté le relais de croissance espéré, ont-ils freiné le développement du secteur ?

« Il ne restera plus que trois ou quatre gros opérateurs en agrochimie, avec les deux géants que sont Syngenta et Bayer-CropScience. Les grands groupes vont avoir la capacité d'innover, à condition que leur taille ne nuise pas à leur flexibilité, à leur réactivité et à la prise en comp-

te du client, toutes ces choses qui me tiennent à cœur. Il leur faudra des managers très proches du terrain. Quant aux OGM, je n'ai jamais cru à leur capacité de transformer, d'un coup de baguette magique, le marché agrochimique en poule aux

« Je pense qu'une nouvelle restructuration n'est pas souhaitable pour les salariés »

œufs d'or. En tant que dirigeant d'Aventis CropScience, j'ai souvent freiné l'engouement de nos collègues allemands pour les OGM. Nous avons pu empêcher de grosses acquisitions dans les semences, et je crois que nous avons bien fait. A long terme, les OGM seront un complément des pesticides, sur lesquels il reste beaucoup à faire.

« Vous êtes désormais passé de l'autre côté de la barrière pour devenir agriculteur. C'est un clin

d'œil à ceux qui ne croient plus dans l'avenir de l'agriculture ?

« A cinquante-cinq ans, j'ai repris une exploitation en Provence. J'exploite 18 hectares d'oliviers et 25 hectares de vignes. Devenu agriculteur, je constate que beaucoup de progrès doivent être faits en matière d'environnement. Dans le sud de la France, on voit encore des emballages vides de produits phytosanitaires qui traînent en bout de champ. Je voudrais que notre ferme, à Orgon (Bouches-du-Rhône), devienne une ferme pilote en matière d'environnement, de traçabilité et de qualité des produits.

« Après avoir passé trente ans dans l'agrochimie, n'êtes-vous pas amer ?

« Je suis triste, mais pas amer. J'ai pris acte qu'il y avait un environnement économique et politique que je ne pouvais pas changer. Je m'interroge sur les dangers de la seule logique financière dans la conduite des entreprises. Mais j'ai vécu trente ans dans cette industrie, et les dix dernières années ont été passionnantes. »

Propos recueillis par
Véronique Lorelle

Mars rachète 56 % de Royal Canin

LE GROUPE américain Mars Inc. rachète 56 % du capital du français Royal Canin SA, qui produit de la nourriture pour animaux domestiques, ont annoncé mardi 10 juillet les deux sociétés. La transaction a été fixée à 145 euros l'action, ce qui valorise l'entreprise à 1,5 milliard d'euros. La firme américaine – qui fabrique la nourriture pour chiens Pedigree et celle pour chats Whiskas, de même qu'une gamme étendue de sucreries – rachète les parts de Royal Canin à BNP Paribas. La cotation de la société française avait été suspendue lundi 9 juillet à la Bourse de Paris, dans l'attente d'un communiqué sur son avenir. Le cours de l'action était alors de 122,70 euros, ce qui valorisait Royal Canin à 1,24 milliard d'euros. Ce rachat intervient après celui, en janvier, d'un autre groupe de nutrition animale, l'américain Ralston Purina, par le géant Nestlé pour 10,3 milliards de dollars.

PPR négocierait la vente de sa filiale de télécommunications

PINAULT-Printemps-Redoute (PPR) négocie la vente de Kertel, sa filiale de télécommunications, à LDCOM, appartenant au groupe de négoce Louis-Dreyfus, ont affirmé mardi 10 juillet *Les Echos*, sans citer de sources. « Des négociations sont en cours avec LDCOM et pourraient aboutir dans les semaines qui viennent », écrit le quotidien. Selon lui, le montant de la transaction « serait inférieur » à celui évoqué lors du rachat avorté de Kertel par l'opérateur à capitaux américains Landtel en 2000. Ce montant avait alors atteint 305 millions de francs pour 75 % de Kertel, dont 275 millions de reprises de dettes vis-à-vis de PPR. Fin 2000, cette dette s'élevait à 587 millions de francs. Selon le journal, LDCOM « rachèterait uniquement le réseau de Kertel, et non ses activités dans les cartes d'appel ». Ni LDCOM ni PPR, qui a créé Kertel en 1998, n'ont souhaité commenter l'information de presse.

Baisse de pouvoir d'achat pour 42 % des cadres, selon la CFDT

LE POUVOIR d'achat a régressé pour 42 % des cadres en 2000, alors que la baisse avait concerné 27 % d'entre eux seulement l'année précédente. Selon l'enquête du panel Oscar de la CFDT, réalisée à partir du revenu net imposable de 1 800 cadres, cette aggravation résulte d'abord de la relance de l'inflation (1,7 %) face à la croissance de 1,9 % du pouvoir d'achat (2,5 % en 1999). Les cadres qui n'ont pas obtenu de gratifications individuelles ont subi une perte de 0,2 %. A l'inverse, les bénéficiaires de ces augmentations ont connu une amélioration de 4,1 % en moyenne. La proportion de ceux qui n'ont rien reçu est passée de 13,6 % en 1999 à 22,3 % en 2000. Cette situation a davantage pénalisé les femmes que les hommes. Selon la CFDT-cadres, « ces résultats montrent que les augmentations générales demeurent nécessaires ». Ces indications corroborent celles de l'Insee selon lesquelles, dans la période récente, le pouvoir d'achat des ménages est en hausse, mais pas le pouvoir d'achat des salariés, en stagnation du fait de la reprise de l'inflation et des accords de modération liés aux 35 heures.

L'épicerie en ligne Webvan est en faillite

LE SITE de commerce électronique américain Webvan, considéré un temps comme l'une des valeurs prometteuses de la nouvelle économie, a annoncé, lundi 9 juillet, qu'il cessait toutes ses opérations et que 2 000 emplois allaient être supprimés. La compagnie, qui va se placer sous la protection de la loi sur les faillites (Chapitre 11), n'a « pas de plans pour reprendre ses opérations » ultérieurement, a-t-elle ajouté dans un communiqué. Webvan n'a pas réussi à apporter la preuve de sa rentabilité et s'est retrouvé exsangue avec l'effondrement des valeurs Internet en Bourse. En 2000, il a généré une perte nette de 453 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 178 millions de dollars. Webvan s'ajoute à une longue liste de sites de commerce électroniques défunts aux Etats-Unis, de Kozmo.com à Shoplink.com.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Bernard Dion

A la suite de notre article intitulé « Premières mises en examen dans l'affaire Carrefour-Promodès » (*Le Monde* du 4 juillet), nous avons reçu de Bernard Dion, directeur du service de gestion privée de la banque OBC, la mise au point suivante :

Votre article ne met pas en évidence le fait que je n'ai tiré aucun bénéfice personnel ou même com-

mercial de cette information. Je n'ai pas acheté d'actions Carrefour ou Promodès, ni pour moi directement ou indirectement, ni pour mes clients, conformément au code de déontologie de la banque. De surcroît, cette nouvelle était déjà répandue et relayée sur les marchés depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Clearstream n'est plus soupçonné de blanchiment systématique

LA JUSTICE luxembourgeoise a bouclé l'un des volets de l'enquête portant sur Clearstream, la chambre de compensation basée au Luxembourg. Aucune preuve n'a jusqu'ici été trouvée prouvant des opérations de blanchiment systématique : telle est l'une des conclusions rendue, lundi 9 juillet, par le parquet de Luxembourg. Une information judiciaire a été ouverte le 11 mai contre huit dirigeants de Clearstream, portant notamment sur le blanchiment, l'abus de biens sociaux, le détournement de fonds (*Le Monde* du 26 mai), et a été confiée au juge d'instruction Ernest Nilles. L'enquête préliminaire avait été ouverte le 26 février par Carlos Zeyen, substitut du procureur du Grand-Duché, au moment de la publication de *Révélation*, l'ouvrage du journaliste Denis Robert et de l'ancien cadre bancaire luxembourgeois Ernest Backes (*Le Monde* du 27 février).

Au cours de nombreux interrogatoires, un témoin-clé, dénommé H, au service de Cedel (devenu Clearstream) de 1971 à 1992, a décrit « un système ayant pour effet de cacher le lien

entre les titres inscrits en compte et les avoirs ayant servi à les acquérir, ce qui est évidemment un scénario de blanchiment possible », précise le parquet dans le communiqué de lundi.

POURSUITE DE L'ENQUÊTE

Au terme des auditions et perquisitions de la police judiciaire, « les recherches n'ont permis de constater ni le scénario de manipulations systématiques décrit par le témoin ni la non-intégration de comptes dans la comptabilité », poursuit le parquet. Or le témoin H avait pourtant affirmé à la justice disposer de documents prouvant ses allégations, et avait manifesté l'intention de les lui fournir, mais « il ne l'a pas fait par la suite, au motif de pressions exercées sur lui par des tiers », ajoute le parquet. Selon nos informations, des témoins ont eu la surprise de recevoir des lettres du cabinet d'avocats Freshfields Bruckhaus Deringer, mandaté par la direction de Clearstream, afin de les interroger à leur domicile, le cabinet affirmant agir à la demande des autori-

tés luxembourgeois, dont la commission de surveillance du secteur financier (CSSF), organe de tutelle financier.

L'enquête judiciaire n'est pas terminée. « Elle continuera sur des faits isolés et non systématiques susceptibles de recevoir la qualification pénale de blanchiment, sur lesquels plusieurs autres témoins ont manifesté leur volonté de venir déposer, ainsi que sur le volet Menatop [une banque russe]. Feront encore l'objet de vérifications les manipulations au niveau des comptes propres relatés par un certain nombre de personnes, ainsi que l'abus de biens sociaux allégué », poursuit le communiqué. Huit dirigeants de Clearstream, dont le président André Lussi, avaient été suspendus de leurs fonctions mi-mai.

En France, la mission parlementaire sur « la délinquance financière et le blanchiment des capitaux en Europe », présidée par le député Vincent Peillon (PS, Somme), suit de près ce dossier.

Pascale Santi

Les salariés de Bata Moussey espèrent que leur entreprise évitera la liquidation

METZ

de notre correspondant

La direction de l'usine de chaussures Bata, qui emploie 875 salariés à Moussey (Moselle), a annoncé lundi 9 juillet que « l'entreprise se trouvait en cessation de paiements et serait contrainte de déposer son bilan dans les prochains jours ». Bata Moussey a accusé en 2000 un déficit de 42,1 millions de francs (près de 6,5 millions d'euros) et perdait depuis le début de l'année 4 millions par mois. La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Metz pour-

rait prononcer vendredi 13 juillet le redressement judiciaire.

A l'annonce de la cessation de paiements, les salariés, qui avaient repris le travail le 26 juin après une grève de dix-neuf jours, ont décroché symboliquement les enseignes Bata installées à l'entrée et à la sortie de l'usine. Bien qu'aucun mot d'ordre n'ait été lancé par les syndicats, une grande partie des « Bata-men » n'ont pas rejoint leur poste. Pourtant, l'annonce de la cessation de paiements ne constitue pas une surprise : Bernard Dupont, PDG de la holding Bata SA, l'avait

annoncée le 28 juin. « On s'y attendait, mais c'est sûr que certains salariés gardaient un petit espoir », commente Gilles Destenay, au nom de l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC. « Nous allons maintenir la pression en organisant probablement des actions vendredi », poursuit-il.

ÉVENTUELS REPRENEURS

La direction de Bata a d'ores et déjà précisé que le groupe ne présenterait pas de plan de continuation à l'issue de la période d'observation qui suivra l'annonce du redressement judiciaire. L'avenir

des salariés passera donc par d'éventuels repreneurs afin d'éviter une liquidation pure et dure. « Nous avons toujours dit que Bata appuiera un des repreneurs pour sauvegarder le maximum d'emplois », explique Antonus Van Es, directeur opérationnel du site mosellan. Le groupe s'est déjà engagé à acheter un volume de 250 000 paires de chaussures à la société intéressée par le site. « 250 000, ce n'est pas assez. Nous devons pouvoir négocier davantage », estime M. Destenay.

Stéphane Getto

JEU-CONCOURS

Comment jouer ? Un événement de l'actualité se cache derrière le dessin énigmatique de la dernière page : retrouvez l'événement dans cette édition et répondez à la question du bulletin-réponse ci-contre.

Comment gagner ? Remplissez ce bulletin et envoyez-le à l'adresse indiquée avant le 16 juillet à minuit. 21 gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Un nouveau dessin énigmatique vous attend dès demain !

LA LISTE DES GAGNANTS ET LES SOLUTIONS SERONT PUBLIÉES

LE VENDREDI 20 JUILLET DANS LE MONDE DATÉ SAMEDI 21

Jeu-concours sans obligation d'achat, le règlement est disponible gratuitement sur demande écrite à : M^e Darricau Pecastaing, 4 place Constantin-Pecqueur 75018 Paris

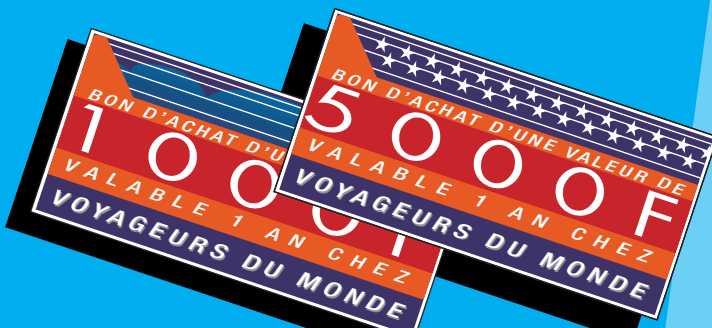
Le Monde

Voyageurs
DU MONDE

DU 30 JUIN (DATÉ 1^{re}-2 JUILLET) AU 13 JUILLET (DATÉ 14)

GAGNEZ CHAQUE JOUR
1 BON D'ACHAT DE 5 000 F
ET 20 BONS D'ACHAT DE 1 000 F

VALIDABLES 1 AN CHEZ VOYAGEURS DU MONDE* www.vdm.com



Bulletin-réponse du daté 11/07/01

Quel personnage se cache derrière le dessin énigmatique du jour ?

(Le nombre de cases correspond au nombre exact de lettres du mot à trouver)

--	--	--	--	--	--

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
SIGNATURE*	
ABONNÉ	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N

A compléter en totalité et à renvoyer collé sur dos carte postale uniquement, avant le 16/07 minuit à :

Jeu-concours Le Monde
BP 540 / 75135 Paris Cedex 18

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.

*Signature des parents pour les mineurs.

Les inconnues s'accumulent sur l'avenir de News Corp.

Le groupe de médias créé par Rupert Murdoch, soixante-dix ans, est l'un des plus importants de la planète. Le doute plane sur les compétences de ses enfants, la zizanie règne entre eux, et un projet de fusion met en péril le poids de la famille dans le capital

LONDRES

de notre correspondant à la City
Le feuilleton de l'avenir du groupe de médias News Corporation anime la chronique des affaires, depuis l'opération de cancer de la prostate, subie en 2000, par le magnat australo-américain Rupert Murdoch. Un vaudeville sulfureux - sexe, guerre des héritiers et testament -, qui se mêle aux négociations en cours avec l'américain Hughes Electronics en vue de créer le plus grand empire de télévision par satellite de la planète.

Les dirigeants de Hughes Electronics renâclent depuis treize mois à fusionner avec News Corp. leur filiale DirecTV, le solide pilier de télévision par satellite aux Etats-Unis manquant au géant des médias pour lancer son bouquet, Sky Global. Ils ne sont pas les seuls à créer des difficultés au président fondateur, Rupert Murdoch. Sa propre famille, que l'on aurait pu imaginer tout entière vouée au culte du patriarcat, âgé de soixante-dix ans, lui donne aussi bien des soucis.

D'abord, son futur beau-fils, Matthew Freud, fiancé à sa fille Eliza-

beth, déclare dans une interview au mensuel américain *Vanity Fair*: « Rupert est un être sexiste et crédule qui croit tout ce qu'écrivent les journaux. Il ne traite pas de la même manière ses fils et ses filles, avantagant toujours ses gamins. »

« RUPERT EST VIEUX JEU »

Personne n'ignore l'inimitié que porte l'austère Rupert à ce sémianné quadragénaire, descendant du père de la psychanalyse, expert en relations publiques, dont l'agence, Freud Communications, compte parmi ses clients les plus grandes stars de la musique et du cinéma. « Pop », comme l'appellent ses enfants, estime que le style de vie jet-set du couple donne une image frivole et bas de gamme de la famille. Il accuse également Freud d'être à l'origine du départ précipité d'Elizabeth de la direction des programmes de sa chaîne satellitaire BSkyB pour créer sa propre société de télévision, films et contenu destiné aux nouveaux médias. Que l'associé de cette dernière dans cette société soit un lord travailliste d'origine

indienne militant de la cause homosexuelle n'arrange pas les choses.

« Rupert n'est pas misogyne, le mot est trop fort, mais vieux jeu. Ainsi, il pardonne tout à Lachlan, le "Régent" » : au passage, Freud égratigne son futur beau-frère, Lachlan Murdoch, trente ans, directeur général adjoint de News Corp. L'attaque tombe au plus mal, car le fils aîné et héritier présomptif de Rupert est actuellement très contesté au sein du groupe. La mise en liquidation du groupe australien de télécommunications One. Tel, dont Lachlan est l'un des principaux actionnaires, a fait naître des doutes sur ses capacités d'homme d'affaires. Par ailleurs, responsable des activités d'édition de News Corp. aux Etats-Unis, il a débarqué *manu militari* la très populaire directrice de la rédaction du tabloïd *New York Post*, Xana Antunes, pour placer l'un de ses hommes liges australiens. Depuis, une réputation de désinvolture s'accroche aux basques de « Monsieur fils », qui a épousé en 1999 Sarah O'Hare, mannequin chez Wonderbra, la marque de soutiens-gorge pigeonnants.

Enfin, James, vingt-huit ans, président de la filiale Star TV basée à Hongkong, est récemment sorti de l'ombre de son frère pour exiger sa part du gâteau. Pour percer dans les pays d'Asie, l'ancien responsable des activités Internet du groupe soutient publiquement les régimes autocratiques de la région, comme ceux de la Chine ou du Pakistan, au grand dam des organisations de défense des droits de l'homme.

Sky Global doit devenir le fleuron et l'emblème planétaire de la réussite de Rupert Murdoch, entrepreneur hors du commun. Mais le

prix à payer pour créer ce mastodonte mondial du satellite risque d'empoisonner l'héritage. Une fusion de DirecTV avec les intérêts satellitaires de Murdoch ne manquera pas de diluer le contrôle familial à moins d'un tiers du capital. La montée en puissance dans le futur Sky Global d'associés de poids, comme le constructeur automobile General Motors (maison mère de

tual Murdoch, dévoilant les coulisses peu reluisantes de la présente bataille du numérique menée par le nabab.

« Les actionnaires n'aiment pas le népotisme. Ils estiment que les entreprises existent pour créer de la valeur, pas pour bâtir une grande dynastie médiatique », avertit un analyste de la City, qui souligne l'absence de cohérence d'un grou-

Cinq héritiers potentiels

Qu'advient-il de News Corp. en cas de décès de Rupert Murdoch ? Le magnat a quatre enfants. Prudence McLeod, sa fille aînée, issue de son premier mariage, dissous en 1966, n'exerce aucune fonction dans le groupe, son époux occupant le poste subalterne de directeur de la diffusion du *Times*. Elizabeth, Lachlan et James sont issus de sa deuxième union, avec Anna, dont Rupert a divorcé en 1999, après trente-deux ans de mariage. La même année, il épousait Wendy Deng, vice-présidente de Star TV, qui est enceinte.

Rupert Murdoch peut diviser les actions News Corp. entre les quatre enfants et son épouse, agissant pour son futur enfant jusqu'à sa majorité. Mais la part de chacun ne fera pas le poids face aux autres actionnaires. Placer l'ensemble de l'héritage dans un trust en laissant aux enfants le soin de décider de la répartition des avoirs permettrait en revanche de maintenir le pouvoir de la famille. Les 30 % de News Corp. détenus par les Murdoch sont estimés à 97,5 milliards de francs.

Hughes Electronics), le fondateur de Microsoft, Bill Gates, ou le patron de Liberty Media, John Malone, bouleverserait l'ordre de succession à la tête de News Corp.

ABSENCE DE COHÉRENCE

« Si Rupert meurt, les enfants seront fabuleusement riches, mais ils risquent de ne contrôler qu'une holding d'investissements dans les médias, avec quelques journaux en sus. Les moteurs de l'empire, *Sky Global* et *Fox Entertainment*, passeraient dans d'autres mains », estime le journaliste australien Neil Chenoweth, auteur de l'ouvrage *Vir-*

pe fait de bric et de broc, dont les actifs sont dépourvus de synergies. Aux dernières nouvelles, Rupert Murdoch hésiterait sur la marche à suivre.

Sa nouvelle femme, Wendy Deng, aura bientôt un enfant. D'après les potins, le prénom du cinquième héritier a déjà été choisi. Si c'est un garçon, il s'appellera Keith, en hommage au père de Rupert Murdoch. Si c'est une fille, ce sera Xana, à l'instar du prénom de la patronne déchue du *New York Post*...

Marc Roche

Deux repreneurs restent en lice pour la SFP

LES CANDIDATS à la reprise de la Société française de production (SFP) ont présenté, les 3 et 4 juillet, leur plan aux syndicats de l'entreprise. Il ne reste plus que deux repreneurs potentiels. En effet, Daniel Lebard Management Development (DLMD) n'a pas passé le dernier examen des candidatures par Bercy.

Les projets en lice - celui d'Euromedia et le rachat de l'entreprise par les salariés (RES) élaboré par des cadres - prévoient la reprise totale des activités, mais pas celle des 410 employés de la SFP. Euromedia, à qui Vincent Bolloré devrait apporter 30 % du capital, promet de conserver 130 personnes. Créée en 1983, cette société est une des premières en France en matière de plateaux de tournage ; elle réalise 160 millions de francs (24,4 millions d'euros) de chiffre d'affaires, annonce une marge brute de 4 % et emploie 32 cadres. Elle fait appel à des intermittents, en fonction des besoins de ses clients. Euromedia tente d'obtenir de l'Etat la mise en place d'un plan social comparable à celui de 1998 pour les salariés qui ne seront pas repris.

Le second projet, baptisé C2FGR, est celui de quatre dirigeants de la SFP, rassemblés autour du PDG, Roland Fiszel. Outre les 34 % qui reviendraient à ces cinq cadres, le capital serait à 22 % détenu par le reste de l'encadrement, à 25 % par le personnel. L'Etat en garderait 19 %. Les auteurs de ce projet, qui prévoient de conserver 234 personnes, posent des conditions au gouvernement, notamment sur la non-concurrence de France 3 en Ile-de-France. Le gouvernement devrait faire son choix début septembre.

Françoise Chirot

800 sociétés dans une cinquantaine de pays

● **Les chiffres-clés de News Corp.** Effectifs : 16 000. Chiffre d'affaires : 22,4 milliards de dollars australiens (13,4 milliards d'euros). Bénéfices : 1,9 milliard de dollars aus. (1,15 milliard d'euros). Au total, 800 sociétés dans une cinquantaine de pays.
● **Principales filiales.** Aux Etats-Unis : Harper Collins (édition), *New York Post*, Fox Broadcasting (télévision), Los Angeles Dodgers (baseball), 20th Century Fox (cinéma).

Au Royaume-Uni : *The Sun*, *The News of the World*, *The Sunday Times*, *The Times* (presse), 40 % de BSkyB (télévision par satellite). Activités en Australie et en Asie.
● **Sky Global.** Projet de société qui reprendrait les participations de News Corp. dans le satellite (BSkyB), Star TV en Asie, SkyLatin America, Sky Brazil, Sky Mexico, 50 % de Stream-Teletipiù en Italie). L'objectif serait de fusionner avec DirecTV, le numéro un américain.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Un membre de la Fed envisage une reprise à la fin de l'année

OPTIMISME prudent : voilà, en résumé, l'état d'esprit de Michael Moskow, président de la banque de réserve de Chicago et membre du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed), qui escompte une reprise économique aux Etats-Unis à la fin de l'année. « Je continue à penser que le scénario le plus probable est celui d'une reprise de la croissance plus tard dans l'année », a-t-il déclaré, lundi 9 juillet. Selon lui, les baisses des taux effectuées par la Fed et les réductions d'impôts et des prix de l'énergie devraient permettre à l'économie américaine de s'améliorer graduellement.

■ **ALLEMAGNE : le Fonds monétaire international (FMI) a revu nettement à la baisse ses prévisions de croissance.** Le FMI table sur une croissance de 1,25 % en 2001 et de 2 % en 2002 contre 1,9 % et 2,6 % lors de la précédente estimation.

■ **AUSTRALIE : la croissance économique de l'Australie pourrait être la plus rapide de tous les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE),** prévoit un rapport, publié mardi, de la Banque nationale australienne. La croissance de l'Australie devrait être supérieure à celle des 29 autres pays de l'OCDE, si l'économie mondiale ne se détériore pas de « manière excessive ».

■ **CHINE : les exportations industrielles chinoises ont ralenti au premier semestre** sous l'effet du tassement économique mondial, a annoncé, mardi, le Bureau national des statistiques. Les exportations n'ont augmenté que de 11,1 % au cours de cette période, contre 27,2 % au premier semestre 2000.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ALCATEL : l'équipementier français de télécommunications** a fait part, lundi 9 juillet, de la suppression de 2 500 emplois aux Etats-Unis, qui viennent s'ajouter aux 2 000 suppressions annoncées au printemps. Cette décision a été prise « pour faire face à la poursuite du ralentissement économique aux Etats-Unis », indique le groupe dans son communiqué.

● **CORNING : le groupe spécialisé dans les équipements de télécommunications en fibre optique** a annoncé, lundi, un plan de restructuration, avec la fermeture de trois sites industriels et la suppression de 1 000 emplois.

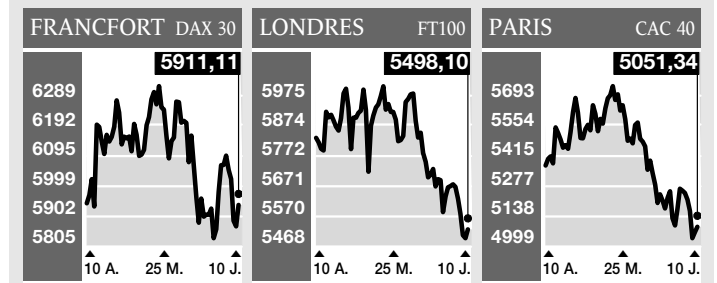
● **NESTLÉ : le groupe suisse va porter sa participation à 24 %** dans le fabricant américain de crèmes glacées Dreyer. Nestlé a acheté ces actions auprès de General Electric. La transaction s'éleverait à 107 millions de dollars (126,5 millions d'euros).

FINANCES

● **DG BANK/GZ BANK : les conseils de surveillance des deux banques coopératives allemandes** ont entériné le 9 juillet la fusion des deux établissements. La création de la sixième banque du pays, DZ Bank, doit encore recevoir l'aval des assemblées générales le 16 août.

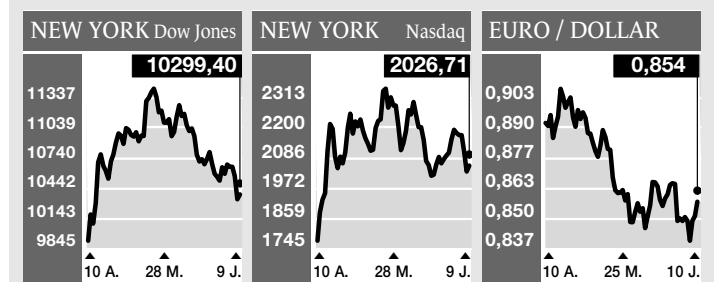
● **CRÉDIT AGRICOLE : la caisse régionale d'Ile-de-France a approuvé, mardi, le projet de cotation de la Caisse nationale du Crédit agricole, mais en souhaitant des ajustements préservant ses performances.** L'augmentation de capital prévue pourrait se traduire par « un effet de dilution sur le résultat net par titre et abaisser ses ratios de rentabilité ».

EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 10/07	Var. % 09/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4101,86	0,59	- 14,05
EUROPE	STOXX 50	3918,83	0,26	- 14,01
EUROPE	EURO STOXX 324	340,61	0,53	- 13,07
EUROPE	STOXX 653	318,46	0,19	- 11,49
PARIS	CAC 40	5051,34	0,48	- 14,77
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3451,56	0,49	- 14,19
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	563,33	0,41	- 11,65
BRUXELLES	BEL 20	2881,30	0,28	- 4,73
FRANCFORT	DAX 30	5911,11	0,70	- 8,12
LONDRES	FTSE 100	5498,10	0,53	- 11,64
MADRID	STOCK EXCHANGE	8631,70	1,24	- 5,25
MILAN	MIBTEL 30	37045,00	0,37	- 15,27
ZURICH	SPI	7040,70	0,79	- 13,46

AMÉRIQUES

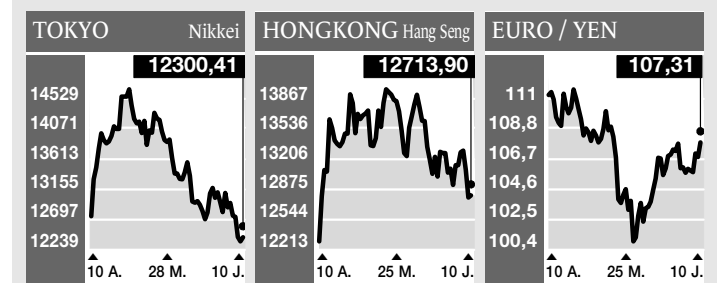


Amérique 9h57	Indices sélection	cours 09/07	Var. % 06/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10299,40	0,46	- 4,52
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1198,78	0,69	- 9,20
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2026,71	1,13	- 17,96
TORONTO	TSE INDEX	7640,68	0,61	- 14,47
SAO PAULO	BOVESPA	13906,76	- 8,86
MEXICO	BOLSA	379,73	- 0,04	20,17
BUENOS AIRES	MERVAL	369,81	- 0,78	- 11,27
SANTIAGO	IPSA GENERAL	108,78	- 0,15	13,31
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7443,51	0,23	9,06

Cours de change croisés

10/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,79596	0,85415	1,13021	1,40885	0,56033
YEN	125,63500	107,31000	16,36000	176,93000	70,39500
EURO	1,17075	0,93188	0,15245	1,64940	0,65595
FRANC	7,67965	6,11410	6,55967	10,81985	4,30255
LIVRE	0,70980	0,56525	0,60630	0,09245	0,39765
FRANC SUISSE	1,78465	1,42095	1,52435	0,23235	2,51445

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 10/07	Var. % 09/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12300,41	0,50	- 10,77
HONGKONG	HANG SENG	12713,90	0,18	- 15,78
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1676,83	1,34	- 12,97
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	68,82	- 0,35	8,63
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3304,20	0,44	4,74
BANGKOK	SET	21,81	0,60	17,07
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3325,47	1,05	- 16,28
WELLINGTON	NZSE-40	2048,81	1,11	7,74

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	09/07
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4434
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9180
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,3005
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR CANADIEN	34,0680
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6724
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,2841
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	3,82894	DOLLAR HONGKONG	6,5979
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0946
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	254,0500
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	24723
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,6702

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,53	4,36	5,24	5,76
ALLEMAGNE	4,50	4,46	5,11	5,65
GDE-BRETAG.	5,44	5,18	5,21	4,91
ITALIE	4,50	4,43	5,51	6,04
JAPON	0,04	0,02	1,37	2,44
ÉTATS-UNIS	3,31	3,64	5,35	5,73
SUISSE	3,25	3,13	3,39	4,10
PAYS-BAS	4,45	4,43	5,27	5,70

Matif

Cours 9h57	Volume 10/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	2694	87,99	87,96
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

PARIS a ouvert en baisse, mardi 10 juillet. L'indice CAC 40 s'est redressé peu après et affichait une hausse de 0,42 %, à 5048,49 points. L'indice DAX à Francfort se situait en légère hausse de 0,6 %, à 5905,01 points. Sur le marché londonien, l'indice Footsie a ouvert en progression de 0,64 %, à 5503,70 points. A Tokyo, le Nikkei a terminé la séance sur un gain de 60,73 points, soit une hausse de 0,50 %, à 12 300,41 points, soutenue par la perspective de mesures de soutien qu'envisage le gouvernement afin de stopper le recul des cours boursiers.

CHANGES-TAUX

LA MONNAIE européenne continuait de se redresser légèrement, mardi 10 juillet, après avoir atteint la semaine passée des niveaux très faibles, tout près du plus bas historique, à 0,8230, enregistré voici huit mois. Mardi matin, l'euro s'échangeait à 0,8516 dollar, contre 0,8494 dollar lundi soir à New York. Le dollar se traitait à 125,85 yens, contre 125,38 yens la veille. Sur le marché des changes, le rendement de l'OAT se tendait légèrement, mardi matin, à 5,24 %, tandis que celui de son homologue allemand, le Bund, progressait, à 5,25 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● **Lloyds TSB** progressait de 1,60 %, à 680,4 pence, mardi 10 juillet, et **Bank of Scotland** gagnait 0,80%, à 790 pence. Les experts attendaient l'annonce de la décision de la ministre anglaise du commerce et de l'industrie, Patricia Hewitt, sur l'offre hostile menée par **Lloyds** sur **Abbey National**. Le marché semblait estimer que la ministre s'opposerait à l'offre ou qu'elle imposerait des conditions inacceptables, de nature à décourager de nouvelles fusions de banques britanniques.

● L'équipementier de télécoms **Marconi** s'octroyait 3,40%, à 115-1/2 pence, ignorant l'alerte sur les résultats du deuxième semestre

lancée par le fabricant américain de câbles en fibre optique **Corning** et l'annonce de nouvelles suppressions d'emploi chez les français **Alcatel**.

● **Nokia** gagnait 1,68 %, à 22,37 euros en milieu de matinée, après avoir chuté de presque 10 % à l'ouverture, à la suite d'une baisse de la recommandation à long terme de la firme de courtage **WestLB Panmure**, ramenée à « vendre ». Dans l'attente des résultats de l'américain **Motorola**, le secteur des équipementiers de télécommunications dans son ensemble était fébrile. L'allemand **Siemens** gagnait 0,64 %, à 62,5 euros et sa filiale **Infineon** cédait 4,24%.

10/07 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 09/07
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 19,46	...
BASF AG	DE 46,80	+ 0,65
BMW	DE 40,20	+ 0,88
CONTINENTAL AG	DE 16,25	...
DAIMLERCHRYSLER	DE 54,40	+ 0,93
FIAT	IT 25,34	...
FIAT PRIV.	IT 15,99	...
MICHELIN	FR 37,24	+ 0,65
PEUGEOT	FR 53,45	+ 1,42
PIRELLI SPA	IT 3,26	...
DR ING PORSCHE	DE 415,80	- 0,12
RENAULT	FR 52,80	...
VALEO	FR 46,90	- 0,74
VOLKSWAGEN	DE 53,39	+ 0,74
DJ E STOXX AUTO P	239,55	+ 0,27

10/07 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 09/07
BANQUES		
ABBAY NATIONAL	GB 19,35	- 1,36
ABN AMRO HOLDIN	NL 21,15	+ 0,05
ALL & LEICS	GB 13,15	...
ALLIED IRISH BA	GB 21,53	+ 0,38
ALPHA BANK	GR 22,40	+ 0,99
B.P.SONDRIO	IT 11	...
B.P.VERONA E.S.	IT 11,01	...
BANK OF IRELAND	GB 19,01	...
BANK OF PIRAEUS	GR 11,94	- 0,50
BANKINTER R	ES 38,99	+ 0,62
BARCLAYS PLC	GB 34,39	+ 1,12
BAYR.HYPO-UVLR	DE 54,10	...
BBVA R	ES 14,47	+ 0,14
BCA AG.MANTOVAN	IT 10,65	...
BCA FIDEURAM	IT 11,15	...
INTESABCI	IT 4,03	...
BCA LOMBARDA	IT 10,22	...
BCA P.BERG.-CV	IT 18,93	...
BCA P.MILANO	IT 4,49	...
B.P.EMILIA ROMA	IT 35	...
B.P.NOVARA	IT 7,36	...
B.P.LODI	IT 11,46	...
BCA ROMA	IT 4,42	...
BCO POPULAR ESP	ES 41,56	- 1,05
BCP R	PT 4,30	...
BIPOP CARIRE	IT 4,26	...
BK OF SCOTLAND	GB 13,14	+ 0,89
BNL	IT 3,55	...
BNP PARIBAS	FR 101	...
BSCH R	ES 10,22	+ 1,19
COMIT	IT 6,16	...
COMM.BANK OF GR	GR 42,40	+ 6,85
COMMERZBANK	DE 28,55	- 0,17
CREDIT LYONNAIS	FR 44,39	+ 0,25
DANSKE BANK	DK 19,75	- 1,67
DEUTSCHE BANK N	DE 81,30	+ 0,99
DEXIA	BE 18,38	- 0,16
DNB HOLDING	NO 5,10	...
DRESDNER BANK N	DE 52,90	+ 0,19
EFG EUROBK ERGA	GR 13,98	- 1,69
ERSTE BANK	AT 58	...
ESPIRITO SANTO	PT 15,18	...
FOERENINGSSA	SE 13,06	...
HALIFAX GROUP	GB 12,94	+ 0,52
HSBC HLDG	GB 13,50	+ 0,74
IKB	DE 15,50	...
KBC BANCASSURAN	BE 42,88	+ 1,59
LLOYDS TSB	GB 11,06	- 0,60
MONTE PASCHI SI	IT 3,67	...
NAT BANK GREECE	GR 31,50	+ 1,16
NATEXIS BP POP.	FR 98,40	...
NORDEA	SE 6,13	...
ROLO BANCA 1473	IT 17,21	...
ROYAL BK SCOTL	GB 25,39	- 0,52
S-E-BANK A-	SE 10,43	...
SAN PAOLO IMI	IT 14,45	...
STANDARD CHARTER	GB 14,55	...
TE GENERAL-A	FR 68	...
SVENSKA HANDELS	SE 15,81	...
SWEDISH MATCH	SE 5,38	...
UBS N	CH 160,24	+ 0,41
UNICREDITO ITAL	IT 4,82	...
DJ E STOXX BANK P	307,48	+ 0,22

10/07 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 09/07
CONGLOMÉRATS		
D'IETTEREN SA	BE 185	...
AZEO	FR 71,95	...
GBL	BE 300,10	...
GEVAERT	BE 35	...
INCHCAPE	GB 8,11	...
KVAERNER-A-	NO 8,02	...
MYTILNEOS	GR 6,10	...
UNAXIS HLDG N	CH 131,61	+ 2,83
ORKLA	NO 21,79	...
SONAE SGPS	PT 0,81	...
DJ E STOXX CONG P	329,98	...

10/07 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 09/07
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
ATLANTIC TELECO	GB 0,33	+ 53,85
BRITISH TELECOM	GB 7,58	...
CABLE & WIRELES	GB 6,19	- 0,80
COLT TELECOM NE	GB 6,60	...
DEUTSCHE TELEKO	DE 26,35	+ 0,19
E.BISCOM	IT 6,120	...
EIRCOM	IR 1,28	+ 0,79
EUSA COMUNICA	FI 17,80	- 2,57
ENERGIS	GB 2,94	+ 2,31
EQUANT NV	NL 17	+ 1,19
EUROPOLITAN HLD	SE 6,56	...
FRANCE TELECOM	FR 51,70	+ 0,68
HELLENIC TELE (GR 15,06	+ 0,67
KINGSTON COM	GB 1,91	...
KONINKLIJKE KPN	NL 6,17	- 0,80
KPNQWEST NV-C-	NL 10,77	+ 1,32
LIBERTEL NV	NL 11	- 0,45
MANNESSMANN N	DE 204,01	- 0,04
MOBILCOM	DE 12,59	+ 2,19
PANAFON HELLENI	GR 6,02	+ 1,35
PT TELECOM SCPS	PT 8,16	...
SONERA	FI 8,47	+ 1,44
SWISSCOM N	CH 296,79	+ 0,78
T.I.M.	IT 5,98	...
SONG NETWORKS	SE 1,91	...
TDC-B-	DK 41,92	+ 0,65
TELE2-B-	SE 35,70	...
TELECEL	PT 9,40	...
TELECOM ITALIA	IT 10,51	...
TELECOM ITALIA	IT 5,57	...
TELIA	SE 5,38	...
TISCALI	IT 8,59	...
VERSATEL TELECO	NL 2,11	+ 3,94
VODAFONE GROUP	GB 2,54	...
DJ E STOXX TCOM P	517,02	+ 0,45

10/07 10h08

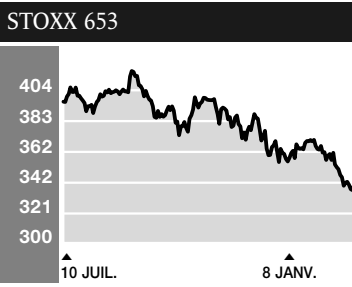
Code pays	Cours en euros	% Var. 09/07
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES 42,65	...
ACS	ES 31,49	+ 1,25
AGGREGATE IND	GB 1,40	...
AKTOR SA	GR 6,60	...
AMEY	GB 5,07	...
UPONOR-A-	FI 18,35	...
AUREA R	ES 21,55	- 0,46
ACESA R	ES 10,95	+ 0,37
BOUYGUES	FR 36,06	+ 0,92
BPB	GB 4,17	...
BRISA AUTO-ESTR	PT 10,14	...
BUZZI UNICEM	IT 8,70	...
NOVAR	GB 2,43	...
CRH PLC	GB 33,59	+ 1,51
CIMPOR R	PT 23,20	...
COLAS	FR 68,50	...
GRUPO DRAGADOS	ES 15,34	- 0,07
FCC	ES 22,90	- 1,51
GRUPO FERROVIAL	ES 18,90	- 0,26
HANSON PLC	GB 8,73	...
HEIDELBERGER ZE	DE 53,70	+ 0,19
HELL.TECHNODOR	GR 6,02	+ 0,33
HERACLIS GENL R	GR 13,58	...
HOCHTIEF ESSEN	DE 22	- 2,65
HOLCIM	CH 1306,26	...
IMERYS	FR 114,90	+ 1,59
ITALCEMENTI	IT 9,10	...
LAFARGE	FR 105,50	...
MICHANIKI REG.	GR 2,30	+ 0,88
PILKINGTON PLC	GB 1,65	...
RMC GROUP PLC	GB 10,69	...
SANT GOBAIN	FR 167,70	+ 0,78
SKANSKA-B-	SE 10,91	...
TAYLOR WOODROW	GB 3,01	...
TECHNIP	FR 144,90	+ 0,56
TITAN CEMENT RE	GR 35,76	+ 1,30
VINCI	FR 75	- 0,86
WIENERBERGER AG	AT 20,75	...
DJ E STOXX CNST P	234,07	+ 0,27

10/07 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 09/07
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR 45,35	+ 0,35
ADIDAS-SALOMON	DE 70,50	- 1,26
AGFA-GEVAERT	BE 16,06	- 0,99
AIR FRANCE	FR 19,24	+ 0,21
AIRTOURS PLC	GB 4,52	...
ALITALIA	IT 1,43	...
AUSTRIAN AIRLIN	AT 11,50	...
AUTOGIRILL	IT 12,55	...
BANG & OLUFSEN	DK 28,88	...
BASS	GB 12,15	+ 0,41
BENETTON GROUP	IT 16,55	...
BERKELEY GROUP	GB 11,94	+ 0,70
BRITISH AIRWAYS	GB 5,95	- 0,56
BULGARIE	IT 12,21	...
CHRISTIAN DIOR	FR 40,90	+ 0,96
CLUB MED	FR 67	+ 1,67
COMPASS GROUP	GB 8,66	...
DT.LUFTTHANS N	DE 18,90	- 0,53
ELECTROLUX-B-	SE 15,32	...
EM.TV & MERCHAN	DE 2	- 2,44
EMI GROUP	FR 6,70	- 1,71
EURO DISNEY	FR 1,07	...
HERMES INTL	FR 162,40	+ 2,72
HILTON GROUP	GB 4,07	+ 1,24
HDP	IT 4,44	...
HUNTER DOUGLAS	NL 33,50	+ 0,15
KLM	NL 19,85	- 0,75
LVMH	FR 57	...
MEDION	DE 78,50	+ 1,03
MOULINEX	FR 3,75	...
NH HOTELS	ES 13	+ 0,62
NXT	GB 3,64	- 0,45
P & O PRINCESS	GB 6,12	...
PERSIMON PLC	GB 5,42	+ 0,31
PREUSSAG AG	DE 36,60	+ 1,10
RANK GROUP	GB 3,43	...
RICHEMONT UNITS	CH 2786,92	+ 1,24
ROYALPHILIPS ELE	NL 29,88	+ 0,44
RYANAIR HLDGS	IR 11,95	...
SAIRGROUP N	CH 63,50	+ 2,12
SAS DANMARK A/S	DK 11,55	- 3,37
SEB	FR 55,20	- 1,16

10/07 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 09/07
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR 160,70	+ 1,07
AKZO NOBEL NV	NL 48,12	- 0,35
BASF AG	DE 46,80	+ 0,65
BAYER AG	DE 44,25	+ 0,23
BOC GROUP PLC	GB 16,46	...
CELANESE N	DE 25,60	+ 1,99
CIBA SPEC CHIMI	CH 67,62	...
CLARIANT N	CH 333,64	...
DSM	NL 40,48	+ 0,27
EMS-CHEM HOLD A	CH 4843,38	+ 0,14
ICI	GB 6,75	...
KEMIRA	FR 6,40	...
KON. VOPAK NV	NL 23,95	- 0,21
LAPORTE	GB 11,54	...
LONZA GRP N	CH 679,13	+ 0,19
NORSK HYDRO	NO 49,63	...
RHODIA	FR 12,52	+ 0,16



SODEXHO ALLIANC	FR	57	+ 1,79
TELE PIZZA	ES	2,09	+ 0,48
THE SWATCH GRP	CH	1173,34	- 0,39
THE SWATCH GRP	CH	247,76	+ 0,40
THOMSON MULTIME	PA	35,94	+ 0,96
J D WETHERSPOON	GB	5,82	- 0,57
WILSON BOWDEN	GB	12,64	...
WM-DATA-B-	SE	2,48	...
WOLFORD AG	AT	19	...
WWWUK UNITS	IR	1,08	...
DJ E STOXX CYC GO P		132,01	+ 0,48

PHARMACIE			
ACTELION N	CH	36,03	...
ALTANA AG	DE	42,80	...
ASTRAZENECA	GB	54,87	+ 0,30
AVENTIS	FR	89,40	- 0,06
BB BIOTECH	CH	86,86	+ 1,34
CELLTECH GROUP	FR	19,32	+ 4,03
ELAN CORP	IR	42,75	...
ESSILOR INTL	FR	331	- 0,81
FRESENIUS MED C	DE	84	+ 1,33
GALEN HOLDINGS	GB	12,39	...
GAMBRO-A-	SE	6,83	...
GLAXOSMITHKLINE	GB	33,70	+ 0,45
H. LUNDBECK	DK	27,36	...
NOVARTIS N	CH	40,57	+ 0,16
NOVO-NORDISK-B	DK	216,30	...
NOVOZYMES-B-	DK	24,85	+ 1,09
NYCOMED AMERSHA	GB	8,33	- 2,91
ORION B	FI	19,40	...
OXFORD GLYCOSCI	GB	17,96	- 0,28
PHONAK HLDG N	CH	3356,15	...
QIAGEN NV	NL	23,10	+ 2,44
ROCHE HLDG	CH	98,38	+ 1,01
ROCHE HOLDING C	CH	8423,27	...
SANOFI SYNTHELA	FR	73,60	- 1,21
SCHERING AG	DE	61	...
SERONO-B-	CH	1152,28	- 1,19
SHIRE PHARMA GR	GB	20,95	...
SMITH & NEPHEW	GB	6,02	+ 0,84
SSL INTL	GB	8,36	...
SULZER AG 100N	CH		

VALEURS FRANCE

Mardi 10 juillet au matin, les valeurs technologiques et des télécommunications reprenaient à la hausse après avoir connu une baisse lundi. Le titre France Télécom progressait de 1,75%, à 52,25 euros, STMicroelectronics gagnait 2,33 %, à 34,76 euros et Thomson Multimédia faisait un bond de 3,09 %, à 36,70 euros.

Table of stock prices for various French companies including AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECHNI, ATOS ORIGIN, etc.

Table of stock prices for international companies including PERNOD-RICAR, PEUCOT, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, PROVIMI, etc.

Table of stock prices for international companies including ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, ANGLGOLD LT, etc.

PREMIER MARCHÉ

Table of market data for MARDI 10 JUILLET, Cours à 9h 57, including ACCOR, AGF, AFFINE(XIMM), AIR FRANCE C, etc.

Table of market data for MARDI 10 JUILLET, Cours à 9h 57, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

Table of market data for MARDI 10 JUILLET, Cours à 9h 57, including NET25, NETGEM, NETVALUE, etc.

Table of market data for MARDI 10 JUILLET, Cours à 9h 57, including GEODIS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of market data for LUNDI 9 JUILLET, Cours relevés à 18 h 16, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Table of market data for LUNDI 9 JUILLET, Cours relevés à 18 h 16, including GUYANOR ACTI, HF COMPANY, HIGH CO, etc.

Table of market data for LUNDI 9 JUILLET, Cours relevés à 18 h 16, including AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO, etc.

Table of market data for LUNDI 9 JUILLET, Cours relevés à 18 h 16, including POSTE GESTION, POSTE GESTION D, POSTE PREMIERE, etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data including ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL D, ÉPARCOURT-SICAV D, etc.

Table of SICAV and FCP data including ATOUT CROISSANCE D, ATOUT EUROPE C, ATOUT FRANCE C, etc.

Table of SICAV and FCP data including AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, etc.

Table of SICAV and FCP data including CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, etc.

SPORTS Après avoir signé son contrat de quatre ans avec le Real Madrid, lundi 9 juillet, dans la capitale espagnole, Zinedine Zidane devait être officiellement présenté aux

socios mercredi 11 juillet. ● EN REJOIGNANT le légendaire club espagnol, moyennant un transfert de 490 millions de francs et un salaire annuel de 45 millions, le meneur de

jeu de l'équipe de France est devenu le joueur le plus cher de l'histoire. ● « JE VAIS TÂCHER de faire aussi bien qu'à la Juventus, sinon mieux », a promis, lundi, Zinedine Zidane, lui

qui a gagné avec le club turinois deux titres de champion d'Italie (1997, 1998), une Coupe intercontinentale (1996) et une Super-Coupe d'Europe (1996). ● POUR FINANCER

cette faramineuse transaction, le Real Madrid compte, entre autres, sur la vente de produits dérivés, l'utilisation de l'image du joueur et les connexions Internet.

Le meilleur joueur du monde a rejoint le club le plus fameux de l'histoire

Zinedine Zidane, champion du monde et d'Europe en titre, a définitivement gagné le Real Madrid. En signant un contrat de quatre ans contre un transfert d'environ 500 millions de francs et un salaire annuel évalué à 45 millions de francs, le joueur le plus célèbre de la planète est désormais le plus précieux

MESSIEURS, voici le Youkounkoun. Un diamant, poli en France, pays des champions du monde de football, coté à près de 500 millions de francs (76 millions d'euros). Le président du Real Madrid, Florentino Perez, jubilait, lundi 9 juillet, devant les 200 journalistes venus rencontrer Zinedine Zidane, le meilleur joueur de la planète et désormais le plus précieux. La somme est colossale, elle constitue un nouveau record pour un sport pris dans une étonnante spirale inflationniste.

Depuis une semaine, les négociations étaient entamées. Un bras de fer, à grands coups de millions entre la Juventus Turin, qui refusait de céder l'oiseau rare à moins de 600 millions de francs, et le Real Madrid, bien décidé à l'approviser pour 450 millions de francs. Les deux clubs ont fini par accorder leurs chants, et « Zizou » a pu s'envoler vers Madrid, pour le prix d'un Airbus A321 flambant neuf.

Mais c'est dans le confort d'un jet en provenance de Los Angeles (Californie) que notre héros a atterri sur une base militaire proche de Madrid, dimanche 8 juillet, pour finaliser la transaction. Le lendemain, il a paraphé un contrat lui allouant un salaire net de 45 millions de francs annuels, ce qui fait de lui le sportif français le mieux rétribué.

Devant une foule de journalistes, le champion du monde et d'Europe en titre s'est vu remettre des mains du président d'honneur du club, Alfredo Di Stefano, le célèbre maillot *merengue*, frappé du n° 5, porté jusqu'ici par Manuel Sanchis, l'ancien et glorieux capitaine, qui vient de prendre sa retraite sportive. « C'est un honneur de venir à Madrid, a-t-il déclaré. J'attendais ce moment avec impatience. Je vais tâcher de faire aussi bien qu'à la Juventus, sinon mieux. »

En 2000, alors que son arrivée en Espagne était déjà annoncée moyennant force millions, il s'était autorisé un taclé à peine appuyé : « Je trouve toutes ces sommes ridicules. Je ne pense pas les valoir. »



PATRICK KOVARIK/AFAP

Zinedine Zidane, le joyau de l'équipe de France, est désormais aussi celui du Real Madrid.

Modeste, ce fils d'immigrés kabyles l'est incontestablement. Son talent, découvert dans la cité de La Castellane à Marseille (où il est né), a toujours pourtant semblé éclatant. Le chouchou des Français, qui, en 2001, a détrôné l'abbé Pierre au classement des personnalités les plus populaires, s'explique mal la « zizoumania » : « J'ai juste eu la chance de marquer deux buts en finale de la Coupe du monde. » A 29 ans, le Ballon d'or 1998 est au sommet de son art, après avoir gravi les différentes étapes d'une carrière débutée, à l'âge de treize ans, dans les rangs du centre de formation de l'AS Cannes.

Yazid, comme l'appellent ses proches, quitte son club de Septèmes-Vallons (près de Marseille) pour Cannes en 1986. Il dispute son premier match en division 1 à

17 ans, le 20 mai 1989, à Nantes. Face à lui, Didier Deschamps et Marcel Desailly, qui seront ses coéquipiers et capitaines en équipe de France. Le 10 février 1991, toujours face à Nantes, il inscrit son premier but chez les professionnels. Il reste quatre saisons sur la Côte d'Azur.

PREMIÈRE SÉLECTION : UN DOUBLÉ

La relégation du club en division 2 le pousse à gagner Bordeaux. Montant du transfert : 3 millions de francs. Chez les Girondins, le bail durera quatre ans. Aux côtés de Bixente Lizarazu et Christophe Dugarry, Zinedine Zidane devient « Zizou » et voit s'ouvrir les portes du onze tricolore. Le 17 août 1994, l'équipe de France affronte la République tchèque. Le sélectionneur, Aimé Jac-

quet, le lance sur la pelouse du Parc Lescure, à Bordeaux, à vingt minutes de la fin. Cela lui suffit pour inscrire son premier doublé en sélection et permettre aux Bleus d'arracher le match nul (2-2).

Il ne quittera plus l'équipe de France, avec laquelle il a marqué 18 buts en 66 sélections. C'est en 1996, sur les conseils de Michel Platini, icône turinoise, que le nouveau n° 10 des Bleus opte pour l'Italie et la Juventus Turin, après 200 matches de D1 et 27 buts inscrits. Montant de la transaction : 35 millions de francs.

« J'ai choisi la Juventus pour me constituer un palmarès européen », dit-il. Il échoue par deux fois en finale de la Ligue des champions, en 1997 et 1998 (il avait déjà perdu en finale de la Coupe de l'UEFA

avec Bordeaux, en 1996). Ce goût d'inachevé, qui lui donne des velléités de départ. « Je veux gagner la Ligue des champions », martèle-t-il. Il devra se contenter de deux titres nationaux (1997, 1998), d'une Coupe intercontinentale (1996) et d'une Supercoupe d'Europe (1996).

Opéré du genou en août 1999, il va vivre deux saisons creuses, sans trophée. En 2001, il assiste impuissant, sur le banc, à l'élimination de son équipe dès le premier tour de la Ligue des champions, après avoir été expulsé à deux reprises. Car, si le jeune homme est timide aux abords du stade, il se montre parfois hargneux sur le terrain. Un comportement à mettre sur le compte de son tempérament de gagnant.

Et, pourtant, son image de père

« fraude sportive » et prescription de produits illicites. Les fautes présumées auraient été commises entre juillet 1994 et septembre 1998. Dans son édition du 5 juillet, *L'Equipe* dévoilait que les cas de cinq joueurs de la Juventus de l'époque, dont Zinedine Zidane et Didier Deschamps, ont retenu l'attention de la justice, notamment pour un usage abusif de « préparations à base de fer ». Le procès s'ouvrira en janvier 2002. Zinedine Zidane sera alors loin de Turin.

A Madrid, celui qui est considéré comme le meilleur footballeur de sa génération a sans doute signé son dernier contrat. Si d'aventure, une équipe était tentée de le recruter, il lui en coûterait 1,18 milliard de francs, montant de la clause libératoire fixée par le club madrilène.

Zinedine Zidane, huitième Français au Real

Le meneur de jeu de l'équipe de France est le huitième tricolore à revêtir le maillot du Real Madrid. Tous ses prédécesseurs étaient aussi internationaux. Les deux premiers furent, en 1950, Louis Hon et Jean Luciano. En 1956, Raymond Kopa quittait le Stade de Reims pour rejoindre le champion d'Europe, qui l'avait battu en finale quelques mois auparavant. Durant ses trois saisons madrilènes, Raymond Kopa gagna trois Coupes d'Europe des champions. Lucien Muller prit la direction de Madrid, en 1962, avant de rejoindre le FC Barcelone. Il faudra attendre trente ans pour voir un Bleu poser ses crampons à Madrid. Ce fut Christian Karembeu (de 1997 à 2000), qui gagna la Ligue des champions en 1998 et en 2000. Entre-temps, en 1999, Nicolas Anelka débarquait dans la capitale espagnole contre 220 millions de francs avant de repartir au Paris-Saint-Germain. Claude Makelele, septième Français de la liste, attend désormais Zinedine Zidane, qui passera définitivement la tunique blanche le 23 juillet.

tranquille (il est marié et a deux enfants) n'en souffrira pas. Pas plus qu'elle ne sera écomée lorsqu'il reconnaîtra consommer de la créatine, produit interdit en France, ou lors de sa sortie, en septembre 1998, du bureau du procureur de Turin, Raffaele Guarinello, dans le cadre des enquêtes sur les affaires de dopage dans le football italien.

Depuis, deux dirigeants turinois, l'administrateur et le médecin du club ont été mis en examen pour

Trois cents maillots *merengue* frappés du n° 5 et du nom de Zidane se sont arrachés dès lundi : le retour sur investissement annoncé par Florentino Perez fonctionne effectivement. En attendant la reprise de l'entraînement, la nouvelle idole madrilène devait s'envoler, mercredi 11 juillet, vers Moscou, où il défendra, le lendemain, la candidature olympique de Paris aux Jeux olympiques de 2008.

Etienne Labrunie

TROIS QUESTIONS À...

RAYMOND DOMENECH

1 Vous êtes entraîneur des équipes nationales Espoirs et des moins de 20 ans. Quel regard portez-vous sur le transfert de Zinedine Zidane au Real Madrid ?

Les sommes dépensées atteignent des niveaux ahurissants, ça n'a plus de sens. Je suis content que Zinedine Zidane ait affirmé lui-même que cette somme lui paraissait disproportionnée et trop élevée. Le choix du club ne m'étonne pas, mais il aurait très bien pu partir pour Barcelone, le Bayern ou encore Liverpool, si ces derniers avaient proposé la même somme. Le choix n'est pas plus sportif que financier. Les joueurs représentent désormais un marché incroyable. Le Real remboursera ce transfert grâce à la vente de maillots, la promotion de leurs différentes compétitions, ainsi que les retransmissions télévisées. Cette inflation a commencé avec l'arrivée de Maradona à Naples, et, depuis, elle n'a pas cessé de s'intensifier.

2 L'effectif du Real est composé d'une kyrielle de grands joueurs. Comment imaginez-vous la tactique madrilène et l'entente entre les deux stars que sont Figo et Zinedine Zidane, qui évoluent dans un registre identique ?

La cohabitation devrait se faire très naturellement et sans aucun problème. Zinedine Zidane n'a jamais caché sa préférence pour jouer à gauche, quant à Figo, il évolue plus volontiers à droite. Ce sont deux garçons intelligents qui ne se marcheront pas sur les pieds. La multiplicité de grands talents n'a jamais empêché une équipe de gagner : ainsi les Bleus des années 1980 possédaient dans leurs rangs

Giresse et Platini. Le Real Madrid possède un jeu fortement orienté vers l'avant. La présence de deux milieux offensifs est nécessairement un atout. La paire Zidane-Figo sera redoutable.

3 Zinedine Zidane a-t-il fait le bon choix en partant au Real Madrid à un an de la Coupe du monde ?

Oui, définitivement oui. Zinedine Zidane est suffisamment fort et intelligent pour s'adapter. Sa place l'attend. Il ne devrait pas souffrir de la concurrence comme ce fut le cas pour Nicolas Anelka. Il est un complément qui va apporter un plus au jeu madrilène. Et, s'il devait jouer moins, il lui resterait l'équipe de France, dans laquelle il conserve une place indispensable et pour laquelle il n'a jamais failli.

Propos recueillis par Basile Vannetzel

Les records de transaction

LES DIX JOUEURS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

- Zinedine Zidane (France), de la Juventus Turin (Italie) au Real Madrid (Espagne), en juillet 2001 : 499 millions de francs.
- Luis Figo (Portugal), du FC Barcelone (Espagne) au Real Madrid, en juillet 2000 : 411 millions.
- Hernan Crespo (Argentine), de Parme (Italie) à la Lazio Rome (Italie), en juillet 2000 : 370 millions.
- Gianluigi Buffon (Italie), de Parme (Italie) à la Juventus Turin, en juillet 2001 : 350 millions.
- Manuel Rui Costa (Portugal),

de la Fiorentina (Italie) au Milan AC (Italie), en juillet 2001 : 285 millions.

- Christian Vieri (Italie), de la Lazio Rome à l'Inter Milan (Italie), en juillet 2000 : 280 millions.
- Lilian Thuram (France), de Parme à la Juventus Turin, en juillet 2001 : 265 millions.
- Juan Sebastian Veron (Argentine), de la Lazio Rome à Manchester United (Angleterre), en juillet 2001 : 250 millions.
- Gabriel Batistuta (Argentine), de la Fiorentina à l'AS Roma, en juillet 2001 : 250 millions.
- Filippo Inzaghi (Italie), de la Juventus Turin au Milan AC, en juillet 2001 : 234 millions.

MADRID

correspondance

« Il y a une nouvelle manière de faire des affaires dans le football », affirme Florentino Perez, président du Real Madrid, qui vient de s'offrir par deux fois en moins d'un an le transfert le plus cher du monde. Après Luis Figo (411 millions de francs), il s'est attaché les services de Zinedine Zidane pour 11,5 milliards de pesetas, près de 500 millions de francs. La somme est colossale mais, pour ce prix-là, le service n'est pas compris : le Real Madrid devra verser un salaire de 50 millions de francs par année au joueur pendant quatre ans.

Les chiffres donnent le tournis, mais « les grands joueurs sont toujours rentables. Zidane sera un bon investissement économique », fanfaronne Florentino Perez, élu président en juillet 2000. « Mon optique,

c'est qu'un club, comme une entreprise, doit gagner plus d'argent qu'il n'en dépense », explique cet entrepreneur de cinquante-quatre ans, élu manager de l'année 2000 pour sa gestion d'ACS, ogre du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Une fois la théorie annoncée, il faut toutefois la mettre en pratique. Et, là, les dirigeants des grands clubs de football se demandent comment fonctionne cette « nouvelle manière de faire des affaires ». Comment le Real Madrid peut-il amortir Zidane ? Comment engranger 18 milliards de pesetas (748 millions de francs), montant qui équivaut à son transfert plus ses émoluments sur cinq années ? Comment gagner 500 000 francs par jour ?

Première évidence : une équipe qui joue bien attire plus de spectateurs. « En 1999-2000, il restait des

LES CINQ JOUEURS FRANÇAIS LES PLUS CHERS DE TOUS LES TEMPS

- Zinedine Zidane, de la Juventus Turin au Real Madrid, en juillet 2001 : 499 millions.
- Lilian Thuram, de Parme à la Juventus Turin, en juillet 2001 : 265 millions.
- Nicolas Anelka, d'Arsenal Londres (Angleterre) au Real Madrid, en juillet 1999 : 220 millions.
- David Trezeguet, de l'AS Monaco à la Juventus Turin, en juillet 2001 : 150 millions.
- Sylvain Wiltord, des Girondins de Bordeaux à Arsenal Londres, en juillet 2000 : 136 millions.

places à vendre pour le match Real FC Barcelone. Cette saison, nous avons eu 60 000 demandes de plus que la capacité du Bernabeu (75 000 places) », explique Florentino Perez dans une interview au quotidien *El País*. La venue de Zidane et l'amélioration des résultats sportifs peuvent entraîner une augmentation de ces chiffres.

Toutefois, le championnat n'est pas extensible, et, même s'il devient invincible, le Real Madrid aura du mal à attirer plus de spectateurs qu'il en attire déjà. Seconde évidence : avoir les meilleurs joueurs du monde permet d'aller plus loin dans les compétitions, donc de disputer plus de matches, notamment en Ligue des champions. Oui, mais en 2000 le club a disputé 12 des 13 matches européens possibles après avoir emporté la Ligue des champions. On ne peut pas faire mieux.

MANCHESTER UNITED, L'EXEMPLE

« Nous devons avoir un marketing similaire à celui de Manchester United », avance Jorge Valdano, le directeur du club. Le Real Madrid vend actuellement 500 000 maillots par an, à 400 F pièce. Il espère atteindre les 800 000 unités grâce à « Zizou », qui doit lui ouvrir le marché français, ainsi que celui du Maghreb.

Voilà pourquoi l'Argentin Santiago Solari a été prié de laisser son numéro 21 à son nouveau coéquipier. Florentino Perez a aussi décidé d'ouvrir à terme 100 franchises du Real Madrid à travers le monde pour écouler cartes postales, porte-clés, sifflets, survêtements et autres babioles.

Autre axe de travail : l'image de Zidane. Voiture, supermarché, mar-

ques de vêtements de sports – la même que le Real Madrid –, biscuits, eau minérale : le champion est un formidable vecteur, et Florentino Perez a obtenu que son joueur cède 90 % de ses droits (10 % lui étant laissés, histoire de l'intéresser à ce genre de contrats).

OPÉRATION IMMOBILIÈRE

Internet peut également se révéler être une manne publicitaire. Le site madrilène a été visité par 800 000 personnes le jour de l'annonce du recrutement de la star, huit fois plus que la normale. Des chiffres hallucinants qui attirent les annonceurs. Les sponsors du club ont dû renégocier leurs contrats.

De 19 milliards de pesetas, les revenus sont passés à 25 milliards de pesetas (1,2 milliard de francs) Et puis, même si Florentino Perez refuse de l'admettre, la belle opération immobilière réalisée par le club avec sa Ciudad Deportiva est sans doute aussi une clé du recrutement. Le président du club a réussi à rendre constructibles 28 000 m² de terrains sur les 140 000 m² de son centre d'entraînement en ville, pour y construire quatre gratte-ciel et 225 000 m² de bureaux.

En échange, le Real Madrid vend à la ville les terrains restants. L'opération va rapporter 60 milliards de pesetas (2,5 milliards de francs), permettant au club de solder sa dette (1,5 milliard de francs), de construire une nouvelle cité en banlieue, un parc d'attractions, et sans doute de financer une partie du transfert de Zinedine Zidane, sans un seul centime de dette. Florentino Perez ne voulait sans doute pas se refuser cette « petite » folie.

Patrick Snowy

Dans le Tour de France, Lance Armstrong tente de justifier ses liaisons dangereuses

Après la révélation de ses rapports avec le médecin italien Michele Ferrari, mis en cause par la justice transalpine, l'Américain a consenti quelques commentaires au départ de la 2^e étape du Tour

ANVERS (Belgique)

de notre envoyé spécial

La nuit porte conseil, dit-on. Elle est aussi supposée contribuer à l'apaisement des corps et des esprits. Les heures de sommeil goûtées dans le château de Cocove, un hôtel situé au cœur de la campagne boulonnaise, entre le dimanche 8 juillet et le lundi 9 juillet, ont manifestement eu ce double effet sur l'équipe cycliste américaine US Postal. Tout particulièrement sur son leader, le Texan Lance Armstrong.

Dimanche soir, le double vainqueur du Tour de France (1999, 2000) avait fait dire par Marc Gorski, le manager général d'US Postal, qu'il était « très fatigué » à l'issue de la première étape de la Grande Boucle pour justifier son refus de s'expliquer de vive voix sur les révélations du journal britannique *Sunday Times* sur ses relations avec le controversé médecin italien Michele Ferrari et sur l'utilisation de l'érythropoïétine (EPO), à partir de 1995, au sein de l'une de ses anciennes équipes, Motorola.

Cette fatigue ne l'avait pas empêché de participer à la rédaction d'un communiqué – publié vers 21 h 30 – qui tentait d'apporter des explications à ses liaisons dangereuses en Italie (*Le Monde* du 10 juillet). Lundi 9 juillet, à Calais, au départ de la 2^e étape du Tour de

France, Lance Armstrong a pris un peu de son temps – deux minutes montre en main – pour formuler ses commentaires à la sortie du bus de son équipe, avant d'aller émarquer la feuille de départ.

« Regardez les faits », a lancé d'emblée le coureur américain, légèrement crispé lorsqu'il est sorti de son bus, mais qui s'est montré plus détendu et sûr de lui dès qu'il s'est mis à parler. « Regardez les tests, les contrôles effectués sur les courses. Regardez l'enquête menée en France, cela n'a débouché sur rien. Regardez les contrôles effectués au début de ce Tour de France. Où est l'évidence de dopage ? », a-t-il ajouté.

« FIER » DE CETTE COLLABORATION

Revenant sur ses relations avec Michele Ferrari, mis en examen pour prescription de produits dopants et dont le procès est prévu en septembre, Lance Armstrong a réconfirmé avoir travaillé avec ce dernier, ce qu'il avait signifié via son communiqué la veille, situant les débuts de cette collaboration à 1995.

« Suis-je fier de cela ? Oui », a relevé le Texan, qui a ajouté, à propos de Michele Ferrari : « A-t-il un rôle de conseil sur certains sujets, comme la préparation en altitude ? Oui. Est-il le meilleur pour préparer le record de l'heure ? Je le pense. » Interrogé sur les conséquences que pourrait avoir le procès en Italie, Lance Armstrong a également indiqué que, « s'il y a un verdict de culpabilité, on réévaluera la relation », réaffirmant, comme il l'avait

fait par le biais de son communiqué, que les propos tenus en 1994 par Michele Ferrari sur l'EPO constituaient à ses yeux « une erreur ».

Malgré tout, la tension demeure sensible autour de l'US Postal. Dimanche soir, l'ambiance à l'hôtel de la formation était électrique et donnait le sentiment d'une gestion panique de la stratégie de communication à adopter et, lundi matin, à Calais, la crispation était encore palpable. Les équipiers n'ont rejoint la ligne que quelques minutes avant le départ, Lance Armstrong étant entouré de deux gardes du corps, comme il l'est systématiquement depuis le début de cette 88^e édition de la Grande Boucle.

Le contraste était frappant avec Jan Ullrich (Telekom) : l'Allemand s'est rendu au départ bien avant son rival américain, sur son vélo, ne refusant pas les contacts avec la presse ou le public.

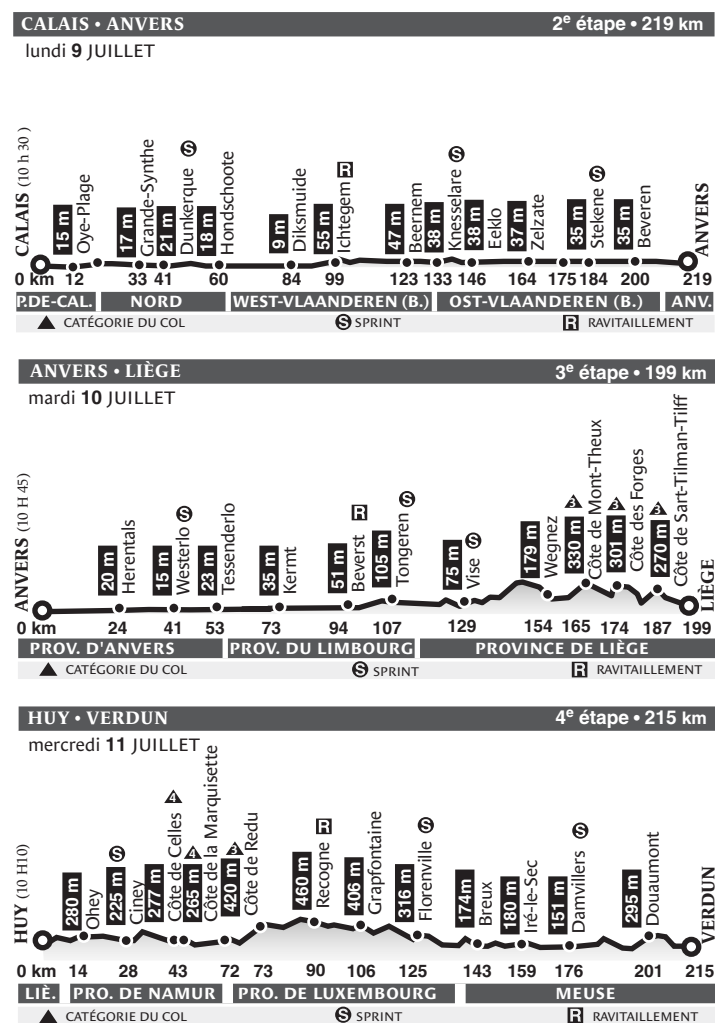
Le vainqueur du Tour de France 1997 et son équipe n'en sont pas moins aussi l'objet d'interroga-

tions. L'opération policière menée sur le Tour d'Italie a conduit à la saisie de médicaments au sein de la formation allemande. Jan Ullrich s'est défendu de manière préventive en indiquant qu'il dispose d'une justification médicale pour des produits contre l'asthme.

L'Américain Kevin Livingston, ex-équipier de Lance Armstrong, recruté par Telekom à l'entame de la saison 2001, figure par ailleurs, selon le *Sunday Times*, dans les dossiers saisis par les policiers italiens chez Michele Ferrari : les données monteraient que son hémocrite est passé de 41,2 % en décembre 1997 à 49,9 % quelques jours avant le Tour de France 1998. Lance Armstrong a indiqué au *Sunday Times* qu'il savait que son ex-équipier est visé par une enquête. L'intéressé, lui, se refusait encore, lundi soir, à tout commentaire.

Philippe Le Cœur

► www.lemonde.fr/tdf2010



LES HORIZONS DU CYCLISME (2)

Jean-Noël Blanc :

« Le Tour, je continue d'y croire »

« LE CYCLISME semble pris, actuellement, entre deux pôles. D'un côté, on veut en faire un sport de plus en plus spectaculaire ; de l'autre, c'est la bonne vieille compétition qui prime. La première tendance, celle du sport-spectacle, m'inquiète. Aux Etats-Unis, on a créé, spécialement pour la télévision, une nouvelle Ligue de football américain ; au tennis de table, on voudra un jour couper les jupes des joueuses pour rendre la discipline plus télévisuelle.

Beaucoup de sports et d'épreuves sont pris dans cette tension, et le Tour de France, qui doit être le troisième événement sportif le plus suivi au monde – derrière les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football –, n'y échappe pas.

Le dopage est au cœur de cette problématique. Quand j'entends le champion de France sur route, Didier Rous, dire : « On a gagné, on fait un nouveau sport, on est propres », j'ai envie de lui répondre : « On verra dans trois semaines, à la fin du Tour. »

ÉQUIPES BIEN NAÏVES

Il ne faut pas être dupe : un coureur propre, au bout de 200 km, est largué ! Les récentes affaires de dopage – comme la descente de police dans le Giro – ne m'ont pas surpris. J'ai seulement trouvé que les équipes étaient bien naïves. Malgré tous les scandales ayant déjà eu lieu, certaines d'entre elles continuent d'emmener des produits interdits sans prendre la moindre précaution : les carabinières n'ont eu qu'à ouvrir les portes des chambres et à fouiller les valises.

Ce qui me stupéfie, également, c'est la rapidité avec laquelle un

nouveau médicament, sitôt élaboré par un laboratoire, se retrouve dans le peloton. Il existera toujours un combat pour lutter contre le dopage, mais le dopage existera toujours.

Cela semble tellement difficile de changer les habitudes. Albert Londres, quand il décrivait les « forçats de la route », évoquait déjà le dopage. Il y a un côté initia-

arriver aux trois premières places de Paris-Roubaix.

Le Tour, en revanche, je continue d'y croire. Sans doute parce que cette épreuve ressemble à ces gros romans que l'on lit l'été avec délectation. On me raconte une histoire, il y a des personnages, des gentils, des méchants, il y a des alliances, des amours, des gars qui craquent, etc. Comme on disait au

Un romancier passionné de vélo

Stéphanois, né en 1945, Jean-Noël Blanc, qui est auteur de romans policiers et sociologue à Lyon (Rhône), et qui s'intéresse à l'architecture et à l'urbanisme, ne pouvait que se passionner pour le football, grâce à l'AS Saint-Etienne, et le vélo, auquel la production de la Manufacture d'armes et de cycles locale aura esthétiquement initié. Du cyclisme, il a dit : « C'est une pratique où l'on s'éprouve, où l'on est forcément exact avec soi-même. Au-delà de l'humilité face à la pente, au vent, dans les intempéries, ou sous la canicule estivale, on trouve notre vérité. Le vélo se pratique seul, que l'on soit en groupe ou non » (revue *Cyclotourisme*, mars 1999). Il a écrit, notamment, *Terminus pour les pit-bulls* (Le Seuil, 2001) ; *Le Tour de France n'aura pas lieu (Le Seuil, 2000)* ; *Jeu sans ballon* (Le Seuil, 1996), et a obtenu le prix Renaudeau de la nouvelle pour *Hôtel intérieur nuit* (HB éditions, 1995).

tique dans le dopage : « Je ne serai un vrai coureur que lorsque j'aurai pris les mêmes produits que prennent les autres. » Et puis, on le sait tous, la tentation est tellement grande ! Un coureur professionnel m'a dit un jour que les entraînements sont tellement difficiles qu'il « faut se débrancher le cerveau » pour tenir le coup. Avec tel produit, évidemment, tout devient plus facile.

Je suis cycliste amateur. Les révélations sur l'ampleur du dopage dans le vélo ont provoqué, chez moi, une désillusion, mais uniquement sur les classiques. Je n'y crois plus. Surtout quand je vois trois Mapei ou trois Domo-Farm Frites

XIX^e siècle, je suis comme Margot qui va au théâtre pour applaudir et pour pleurer.

En plus, je trouve que le Tour tient plutôt bien le coup face à cette tentation du toujours plus spectaculaire. Si l'on ôte les coureurs des images qui nous sont montrées à la télévision, que voit-on ? Principalement des paysages. Diffuser des paysages à la télévision, ce n'est tout de même pas très rentable pour une chaîne ! Mais ça marche. Il y a un charme étrange et gratuit qui continue d'opérer, et c'est très bien. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

CLASSEMENTS

2^e étape Calais-Anvers (219 km) lundi 9 juillet

1. Marc Wauters (Bel/RAB), les 219 km en 4 h 35 min 47s (moyenne : 47,537 km/h) ; 2. Pretot (Fra/FES) ; 3. Hunter (Als/LAM) ; 4. Knaven (PBS/DF) ; 5. O'Grady (Aus/CA) ; 6. Bramati (Ita/MAP) ; 7. Rik Verbrugghe (Bel/LOT) ; 8. Basso (Ita/FAS) ; 9. Milesi (Ita/DF) ; 10. Dekker (PBS/RAB) ; 11. Van Hyfte (Bel/LOT) ; 12. Julich (USA/CA) ; 13. Verstrepen (Bel/LAM), m.t. ; 14. Morin (Fra/CA), à 3 s ; 15. Frutti (Ita/LSP) ; 16. Voigt (All/CA), m.t. ; 17. Kirsipuu (Est/A2R), à 22 s ; 18. Ch. Capelle (Fra/BIG) ; 19. Teutenberg (All/FES) ; 20. Perraudeau (Fra/BJR), m.t., etc.

Classement général

1. Marc Wauters (Bel/RAB), 9 h 40 min 17 s ; 2. O'Grady (Aus/CA), à 12 s ; 3. Knaven (PBS/DF), à 27 s ; 4. Moreau (Fra/FES), m.t. ; 5. Kirsipuu (Est/A2R), à 28 s ; 6. Verbrugghe (Bel/LOT), m.t. ; 7. Hunter (Als/LAM), à 29 s ; 8. Voigt (All/CA), à 30 s ; 9. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), m.t. ; 10. Julich (USA/CA), à 31 s ; 11. Armstrong (USA/USP), m.t. ; 12. Ullrich (All/TEL), à 34 s ; 13. Brard (Fra/FES), m.t. ; 14. Morin (Fra/CA), à 35 s ; 15. Botero (Col/KEL), à 37 s ; 16. Durand (Fra/FDJ), à 40 s ; 17. Belokj (Esp/ONC), m.t. ; 18. Sastre (Esp/ONC), à 41 s ; 19. Pretot (Fra/FES), à 42 s ; 20. Gutierrez (Esp/KEL), à 43 s ; 21. Rous (Fra/BJR), m.t. ; 22. Brochard (Fra/DEL), m.t. ; 23. Casero (Esp/FES), m.t. ; 24. Kjaergaard (Nor/USP), m.t. ; 25. Hushovd (Nor/CA), à 44 s ; 26. Ekimov (Rus/JAM), m.t. ; 27. Gonzalez (Esp/ONC), m.t. ; 28. Jaksche (All/ONC), à 45 s ; 29. Hincapie (USA/USP), à 46 s ; 30. Tosatto (Ita/FAS), m.t. ; 31. Klöden (All/TEL), à 42 s ; 32. Pena (Col/USP), à 48 s ; 33. Van Hyfte (Bel/LOT), à 49 s ; 34. Bartoli (Ita/MAP), m.t. ; 35. Brozyna (Pol/BAN), m.t. ; 36. L. Jalabert (Fra/CST), m.t. ; 37. A. Gonzalez (Esp/KEL), à 50 s ; 38. Vainsteins (Let/DF), à 51 s ; 39. De Groot (PBS/RAB), m.t. ; 40. Mattan (Bel/COF), à 52 s, etc.

Classement de la montagne

1. Jacky Durand (Fra/FDJ), 10 pts, 2. Oriol (Fra/DEL), 6 ; 3. Halgand (Fra/DEL), 2.

Classement par points

1. Jaan Kirsipuu (Est/A2R), 45 pts ; 2. O'Grady (Aus/CA), 43 ; 3. Zabel (All/TEL), 40 ; 4. Wauters (Bel/RAB), 35 ; 5. Pretot (Fra/FES), 30, etc.

Classement par équipes

1. Crédit agricole, 29 h 2 min 3 s ; 2. Festina, à 10 s ; 3. Lampre, à 22 s ; 4. Rabobank, à 35 s ; 5. ONCE, à 39 s, etc.

Classement des jeunes

1. Robert Hunter (Als/LAM) 9 h 40 min 46 s ; 2. Brard (Fra/FES), à 5 s ; 3. Hushovd (Nor/CA), à 15 s ; 4. Jaksche (All/ONC), à 16 s ; 5. Ivan Gutierrez (Esp/ONC), à 24 s, etc.

Abandons

De Waele (Bel/LOT, 1^{er} ét.) ; Iker Flores (Esp/EUS, 2^e ét.).

Abbreviations

A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (i.banesto.com) ; BIG (BigMat-Auber 93) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Cofidis) ; CST (CSC Tiscali) ; DEL (Jean Delatorre) ; DFF (Domo-Farm-Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (La Française des jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kalmé-Costa Blanca) ; LAM (Lampre-Daikin) ; LOT (Lotto-Adesso) ; MAP (Mapei-Quick Step) ; ONC (ONCE) ; RAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal).

A Anvers, Marc Wauters est devenu roi des Belges

ANVERS

de notre envoyé spécial

Il n'en espérait pas tant. Les Belges non plus. « Gagner une étape, pour moi, c'est déjà une grande chose, alors le maillot jaune en plus... » Marc Wauters (Rabobank), 32 ans, une quinzaine de victoires en 10 ans de carrière, a réalisé un coup double, lundi 9 juillet, à Anvers. Deux podiums en une seule journée, qui restera probablement l'apogée de sa carrière sportive. Aussi, le voilà intronisé second roi des Belges par Sa Majesté Albert II, l'espace de quelques jours, mais suffisamment pour devenir prophète en son pays.

Mardi 10 juillet, il devait traverser sa ville natale – Lummen, située au km 65 de cette 3^e étape reliant Anvers à Seraing – le maillot jaune sur les épaules. Il formulait même le souhait que « la course ne soit pas encore lancée à ce moment-là », afin de se détacher à l'avant du peloton pour saluer la foule comme l'a fait Paul Van Hyfte (Lotto-Adesso), lundi, dans la traversée de Beernem.

Alors tant pis si ses compatriotes lui auraient préféré Rick Verbrugghe (Lotto), récent vainqueur de la Flèche Wallonne, plus jeune et plus populaire depuis l'immense déception engendrée par les déboires de Frank Vandembrouc-

ke. Marc Wauters revêt la tunique d'or, six ans après Johann Bruyneel, dernier maillot jaune de l'histoire du cyclisme belge, en 1995, à Seraing, lors du précédent arrêt du Tour sur ces terres bénies de la petite reine. Il a mis fin à l'aventure de Christophe Moreau, qui s'y attendait, relégué à la quatrième place du classement général.

REPOS SALUTAIRE

Longtemps Marc Wauters est resté un coureur perdu dans l'anonimat de la formation néerlandaise dirigée par Theo De Rooy. Une formation qui s'était illustrée par son omniprésence en 1999 lors de Paris-Nice. Cette année-là, sur les routes de la Course au soleil, il « train orange », conduit par ses leaders Michael Boogerd et Erik Dekker – vainqueur de trois étapes dans le Tour 2000 – avait imposé un tel rythme qu'une partie du peloton avait émis le soupçon d'un cyclisme à deux vitesses.

Depuis le début de cette saison, Marc Wauters n'a guère eu l'occasion de s'illustrer. Victime d'une chute sur Milan-San Remo, une fracture à l'épaule l'a contraint à six semaines de repos, salutaires pour un « coursier » aussi modeste.

Yves Bordenave

Le Croate Goran Ivanisevic gagne enfin à Wimbledon son premier titre du Grand Chelem

WIMBLEDON

de notre envoyée spéciale

Goran Ivanisevic a achevé, lundi 9 juillet, dans l'après-midi, son chemin vers la résurrection tennistique en gagnant son premier titre dans un tournoi du Grand Chelem, face à l' Australien Patrick Rafter (6-3, 3-6, 6-3, 2-6, 9-7).

Enfin, le Croate a pu tenir contre lui la coupe salvatrice comme un enfant perdu serre son ours en peluche. « J'ai attendu ça toute ma vie, a-t-il dit, toucher ce trophée qui porte tous ces grands noms, j'en ai vu d'autres l'embrasser. Aujourd'hui, je me fêchais de ne plus jamais gagner un match de ma vie. Enfin, je suis le vainqueur de Wimble-

don. » Rempli de wallabies (petits kangourous) gonflables, de maillots de l'équipe nationale croate de football et de perruques fluorescentes, le court central de Wimbledon s'était transformé pour l'après-midi en une sorte de Twickenham du tennis. Pour cette finale exceptionnellement disputée un lundi en raison des intempéries, le All England Lawn Tennis and Croquet Club avait remis en vente le matin même 10 000 places à 40 livres (66,4 €) pièce, attirant une foule plus populaire qu'à l'accoutumée.

Tout au long du match, les supporters des deux camps se sont donné la réplique lors des changements de côté en scandant « Rafter, Goran, Rafter, Goran ». « Je ne pense pas que Wimbledon ait jamais connu ça et ça n'arrivera sans doute plus jusqu'à ce que Tim [Henman, le numéro un britannique

que éliminé en demi-finales] parvienne en finale », a estimé Pat Rafter, déjà finaliste malheureux l'an passé face à Pete Sampras.

Cette ambiance a survolté Ivanisevic. Après 1992, 1994 et 1998, le Croate n'aurait pas supporté une nouvelle défaite en finale. Comme ceux qui ont frôlé la mort racontent avoir revu toute leur existence, il jure avoir vu toute sa carrière défilé dans sa tête après la balle de match. Il a dédié sa victoire à son ami Drazen Petrovic, le meilleur basketteur européen de sa génération, décédé en 1993 dans un accident de la route.

DEUX ANS DE PURGATOIRE

Pendant les deux années de purgatoire au fin fond du classement mondial que lui ont infligées les caprices de son épaule gauche blessée, Ivanisevic a, bon gré mal gré, appris la patience. A vingt-

neuf ans, il sait que ses années sur le circuit sont comptées et semble mieux maîtriser ses nerfs. Lundi, pendant la finale, il a bien perdu la tête une fois, offrant quelques instants le visage presque rassurant d'un Goran Ivanisevic plus familier, mais il avait des circonstances atténuantes.

A trois jeux à deux dans la quatrième manche, sur une balle de break en faveur de Patrick Rafter, il a commis une faute de pied, la seule de tout le tournoi, alors qu'il pensait avoir réussi un ace. Pour sa seconde balle de service, il a alors visé la ligne centrale, pour entendre un « Out ! » retentissant. Persuadé qu'il allait se sortir du mauvais pas dans lequel il s'était fourré, voilà qu'il se retrouvait mené par 4 jeux à 2. Le temps de se calmer, il a dû encore concéder son service suivant.

Mais Rafter n'a pas senti

d'ouverture. « L'occasion [de gagner] était trop belle pour qu'il laisse ce genre d'incident l'inquiéter et le briser, a expliqué l'Australien. Il restait un set à jouer, il le savait, je le savais. Il a bien servi dans le cinquième, et il m'a battu. »

QUATRE BALLE DE MATCH

Les nerfs du Croate ont flanché une dernière fois au moment de conclure dans la cinquième manche. La tension était à son comble dans cet ultime set si serré qu'on aurait volontiers déclaré un match nul. Au moment de conclure, les bras de Goran Ivanisevic se sont lestés de plomb. Sur les deux premières balles de match, il commit deux doubles fautes ; un lob de Patrick Rafter a écarté la troisième, puis est arrivé le coup droit salvateur de l'Australien dans le filet sur une seconde balle

de service de Goran Ivanisevic. Arrivé à Wimbledon en 125^e position mondiale, l'invité croate du All England Club a remercié ses hôtes bien au-delà de leurs espérances, éliminant leurs deux meilleurs représentants (Greg Rusedski et Tim Henman) avant de s'adjuger leur trophée.

Il est désormais en course pour le Masters, organisé en fin d'année à Sydney (Australie). Il envisagera ensuite l'intervention chirurgicale nécessaire à la poursuite de sa carrière. Patrick Rafter, lui aussi en délicatesse avec son épaule et son coude, pourrait ne jamais revenir à Wimbledon. Cette finale perdue l'a conforté dans l'idée de faire en fin de saison une pause de six mois qui pourrait bien tourner à la retraite sportive.

Patricia Jolly

A la découverte de la cuisine malaise

Nourriture de base, le riz s'accompagne de viandes macérées, de poissons finement coupés et de légumes assaisonnés

MALACCA est une escale de la mélancolie coloniale, qui fut célébrée et aimée par Paul Morand et Francis de Croisset. L'on doit à Yves Allégret le film *La Dame de Malacca*, tiré du roman de Francis de Croisset. Port ensablé dans son histoire aux dépens de Singapour, il fut, pour l'Angleterre, un trou dans le mur de coraux qui séparait l'Orient de l'Extrême-Orient. Une perle noire, d'abord pour les Portugais établis dans la presqu'île qui sépare la Malaisie de Sumatra, un pertuis qui ouvrait sur le monde inconnu et prodigieux des mers de Chine.

C'est de Malacca que le jésuite François-Xavier prit conscience de l'immensité humaine à évangéliser jusqu'au Japon. Puis vinrent les Hollandais, vite supplantés par les Anglais, pendant les guerres napoléoniennes, et qui firent la fortune de Singapour. Ainsi la Malaisie reste relativement ignorée, mais s'ouvre aujourd'hui au tourisme. Parmi ses atouts, une cuisine méconnue, assurément originale.

La cuisine malaise traditionnelle est rare en Occident. Les épices et condiments nécessaires sont longs à préparer, et l'un des ingrédients indispensables – la noix de coco verte (*kelapa muda*) – est introuvable à Paris, sinon en Europe. La cuisine malaise est ouverte à tous les vents d'est et d'ouest, aux influences étrangères, chinoise, indienne, indonésienne, thaïlandaise même. Mais elle n'en conserve pas moins, grâce à ses goûts et saveurs de base, une identité de groupe.

Ainsi en Angleterre, pays de tutelle jusqu'en 1957, les étudiants venaient avec, dans leurs malles, les ingrédients épicés nécessaires pour accommoder leur repas. Ni les épices orientales communes, ni les petits restaurants du Sud-est asiatique ne pouvaient remplacer, et offrir ces saveurs que seules les familles malaises établies à Londres, ou à Liverpool peuvent fournir. Un repas malais se construit autour d'une portion de riz accompagnée de petits plats variés et en nombre proportionnel à la richesse de la famille.

Poisson frotté de sel ou de curcuma, enfilé sur une brochette en

bambou et grillé. Du poisson séché ou bien, même chez les plus pauvres, une sauce de piment. Mais le riz, *nasi*, est aussi le nom symbolique qui signifie nourriture. Le riz est de toutes les fêtes, de tous les échanges, comme le riz décortiqué *beras*. Il est de toutes les cérémonies et il nourrit les esprits. On le répand alors sur le sol. Ainsi, lors des mariages, le riz moulu est cuit dans la crème de coco et enveloppé dans les feuilles de bananier.

La détresse fut grande pendant l'occupation japonaise, lorsqu'il n'y avait plus de riz. Le grand repas, assurent les ethnologues, est non seulement une occasion de fête qui rassemble les familles et leurs obligés, mais aussi l'occasion de régler les affaires, d'emprunter, de constituer un pécule. Dans la société traditionnelle des campagnes, après le repas, abondant, où chacun avait apporté sa part, l'on saluait l'hôte, assis près d'un vase en cuivre, un scribe à ses côtés. L'argent des transactions tombait dans le vase, et le scribe enregistrait les dons.

Pour offrir à ce genre de fête caritative de bœuf, de chèvre, de poulet, des poissons, des œufs, des légumes en abondance, il fallait être sûr de recevoir plus que l'on avait donné ! Repas pris en commun, aussi, lors

Souvenirs mythiques de convivialités festives et des corps dorés à la manière de Gauguin

des funérailles et des mariages, avec un spectaculaire gâteau de riz cuit au safran et à la crème de coco, mis en bols, renversés comme le christmas pudding des Anglais.

Ces cônes de riz jaune brillant étaient décorés d'œufs vermillon et de fleurs en papier, portés en cortège à travers le village. Que reste-t-il de ces mœurs anciennes ? Sans doute le goût partagé par une bonne partie de l'Asie du Sud-Est,



DESSINS DES CLOZEAUX

jusqu'à Bali, de ces banquets collectifs dont la préparation et la consommation sont hors du temps quotidien.

Restent les souvenirs mythiques de convivialités festives et des corps dorés à la manière de Gauguin. A la table de Malaisie, le riz est la nourriture de base, qui peut être consommé seul avec un peu de sauce de poisson fermenté. Le riz est servi à part, soit dans un bol, soit présenté sur une assiette, comme en Inde. Tous les autres plats sont rassemblés sur la table : viandes macérées à la sauce satay (*daging rendang*), poissons finement coupés et ornés (*ikan masak cili padi*), légumes assaisonnés à la sauce aux cacahuètes (*gado-gado*).

C'est l'usage encore au Pangkor Laut Resort, magnifique hôtel situé dans une île le long du détroit de Malacca, que de proposer dans ses divers restaurants – chinois, indien, malaisien, vietnamien ou balinais – des cuisines authentiques, qui constituent le savoureux kaléidoscope des goûts et des saveurs des pays du pourtour de la mer de Chine méridionale. Les aimer, c'est en sai-

sir les nuances, celle du *cili padi* (petit piment), celle du *kari udang* (crevettes au curry) ou du *nasi biryani* (riz parfumé), ou encore de la cuisine *nyonya*, mélange de tradition chinoise et malaise dans la communauté originaire de Chine méridionale de Peranakan.

Chaque convive pique selon son humeur et son appétit dans le plat de son choix. Le menu est présenté sans succession dans le temps avec toutes ses couleurs, ses nuances, ses saveurs. On parle peu, on ne boit guère.

Du point de vue du Bon Sauvage, comme on le lit au *Supplément du voyage de Bougainville* de Diderot, le repas français paraît proprement insensé. Assis sur une chaise incommode, on voit se succéder des plats dont on ne sait s'ils vous conviendront. Le menu est imposé, la quantité aussi, car on est servi d'autorité. Le vin est versé dans le verre, chacun se sent obligé de le boire. Parfois, les convives parlent fort, le repas est long et enfumé. Et

l'on ne peut quitter la table ! En Asie du Sud-Est, les plats sont pris en relation entre leurs saveurs et avec le goût libre des convives. Ainsi, à la table française, le bon sauvage sera-t-il choqué par le parcours imposé et la succession des plats.

La société du Sud-Est asiatique, et particulièrement en Malaisie, est plus festive. Elle paraît capable encore de concilier – et pas seulement dans ses tables de luxe ou ses hôtels renommés – la tradition de ces nourritures, de ces ornements hauts en couleur, pleins de gaieté, de ces fleurs, avec le plaisir d'être ensemble en signe d'amitié.

Jean-Claude Ribaut

★ Quelques hôtels de Malaisie permettent de goûter aux saveurs de la cuisine locale. A signaler : Pangkor Laut Resort, 32200 Lumut Perak, Malaysia ; tél. : (605)-699-1100. Ritz-Carlton, 168, Jalan Imbi, 55100 Kuala Lumpur, Malaysia, tél. : (603)-2142-8000. Un restaurant : Seri Melayu Restaurant, 1 Salan Conlay, 50450 Kuala Lumpur ; tél. : 03-245-1833.

La sole

Le turbot est gaucher, la sole est droitrière. Une blague ? Pas du tout. Ces deux poissons plats se caractérisent, entre autres, parce qu'ils ont tous les deux les yeux du même côté du corps. A gauche pour l'un, à droite pour l'autre. En réalité, au début de leur existence, tous ces poissons plats commencent leur vie à la verticale. Quand ils sont encore très petits ils adoptent la position horizontale et se couchent sur un côté (à droite ou à gauche selon l'espèce), lequel devient alors leur ventre et reste pâle.

Il se produit alors un phénomène de mutation digne des plus fameuses toiles de Picasso : l'œil et la narine qui sont du côté du ventre se déplacent et viennent rejoindre sur le dessus de la tête l'autre œil et l'autre narine, sur ce qui est devenu le dos du poisson. Sans peut-être savoir quel mutant ils dévorent, les Français n'en raffolent pas moins de la sole.

En l'an 2000, chacun d'entre eux a acheté en moyenne 1,5 kg de soles fraîches. Pas mal quand on sait que la consommation annuelle de nos compatriotes en matière de poisson frais ne dépasse pas les 7,5 kg. Pêchée sur toutes les côtes françaises,

la sole provient toutefois en priorité de la façade atlantique et notamment du golfe de Gascogne. Comme elle s'enfouit dans la journée sous le sable ou la vase, c'est la nuit qu'elle sort pour se nourrir, et c'est à ce moment-là que les navires se lancent à sa poursuite. Les Sables-d'Olonne sont le premier port français de débarquement

de la sole. « Ici, raconte Daniel Lozach, un marin pêcheur de la région, la sole la plus prisée au début des années 1980 était la sole portion, "la maître d'hôtel". A la vente à la criée, les pêcheurs planquaient les grosses soles sous les petites, pour mieux écouler le lot. » Aujourd'hui, les formats plus imposants sont recherchés, notamment pour lever des filets. Hélas, cette sole déjà fileté prête le flanc à la fraude. Dans le dernier numéro du magazine *60 millions de consommateurs*, un test montre qu'un tiers des filets achetés sous la dénomination « sole » se révélaient être, après analyse en laboratoire, des filets de sole tropicale. Une variété qui doit être vendue sous sa dénomination complète.

Et pour cause : malgré son patronyme, elle n'appartient pas à la famille des soles,



elle est d'un goût bien moins délicat, et par conséquent moins chère en principe. Profitons-en pour casser un autre mythe : non, le cèteau, ce petit poisson plat que l'on vend parfois

à Bordeaux sous le nom de « langue d'avocat » n'est pas une petite sole. Ce qui ne l'empêche pas toutefois d'être exquis. Pendant l'été, nous achetons en moyenne 350 tonnes de soles fraîches chaque mois.

Comme les plus importantes captures pour ce poisson ont lieu pendant les mois d'hiver, entre octobre et mars, on importe alors tout ce que l'on peut trouver en Hollande, en Angleterre ou en Belgique ; et, surtout, on paye le prix fort. Pour pouvoir chanter « O sole mio » tout l'été, le consommateur doit casser sa tirelire. Conséquence : le roi des poissons plats laisse le portefeuille à plat.

Guillaume Crouzet

★ Sole entière en cette saison, entre 100 F, 15,24 € (grandes surfaces), et 160 F, 24,39 € (poissonneries) environ le kilo.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5^e
SUSAN'S PLACE ★
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le Texas Nachos
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
01.43.54.23.22 - See jusq 23h15
★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e
LE PETIT NIÇOIS
Bouillabaisse, Paella aux fruits de mer et poulet fermier...
Menus 99 F (dég.) 178 F. Carte 250 F.
10, rue Amélie - 01.45.51.83.85 - Ouv. T.L.J.

PARIS 6^e
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

Cité par de nombreux guides. Coupe d'or 2000 de la gastronomie chinoise et du bon goût français. Retrouvez le temps d'un repas les mets les plus raffinés des quatre provinces de Chine, réalisés par M. Chen Ming. A la fin du repas, un thé choisi parmi les plus fines sélections vous sera offert.
LE LYS D'OR - 2, rue de Chaligny - Paris 12^e - Tél. : 01.44.68.98.88. F Dim.
LE LYS D'OR - 210, rue de Charenton - Paris 12^e - Tél. : 01.44.68.90.00. F Lundi

92 NEUILLY
Jarrasse
L'Ecailler de Paris
Restaurant gastronomique - Menu 215 F
4, av. de Madrid - 01.46.24.07.56
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

Le Lys d'or
Menu dégustation quatre provinces :
150,00 Fr/pers.
Menu de la mer :
149,00 Fr/pers.
Menu des amoureux :
322,00 Fr/pers.
+ carte environs 160,00 Fr.
Ouv. tout l'été

Chaque jeudi avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI
LE MONDE DES LIVRES

Chaque samedi avec **Le Monde** DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez **LE MONDE TELEVISION**

L'été en panne sèche

MERCREDI. La dépression qui recouvre les îles Britanniques continue d'envoyer des perturbations sur le pays, dans un flux d'ouest. En fin de semaine, le temps va se dégrader avec des passages pluvieux et des températures basses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est partagé entre nuages et éclaircies. Quelques averses peuvent se déclencher sur la pointe du Cotentin. Les températures sont comprises entre 19 et 23 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Ciel gris et localement pluvieux sur le Berry. Plus au nord, éclaircies, entrecoupées d'averses sur le Nord-Picardie. L'après-midi, ces averses gagnent les Ardennes. Ciel plus clément de l'Ile-de-France au Centre. Vent d'ouest soutenu, avec des rafales à 70 km/h sur les côtes. Il fait de 18 à 23 degrés.

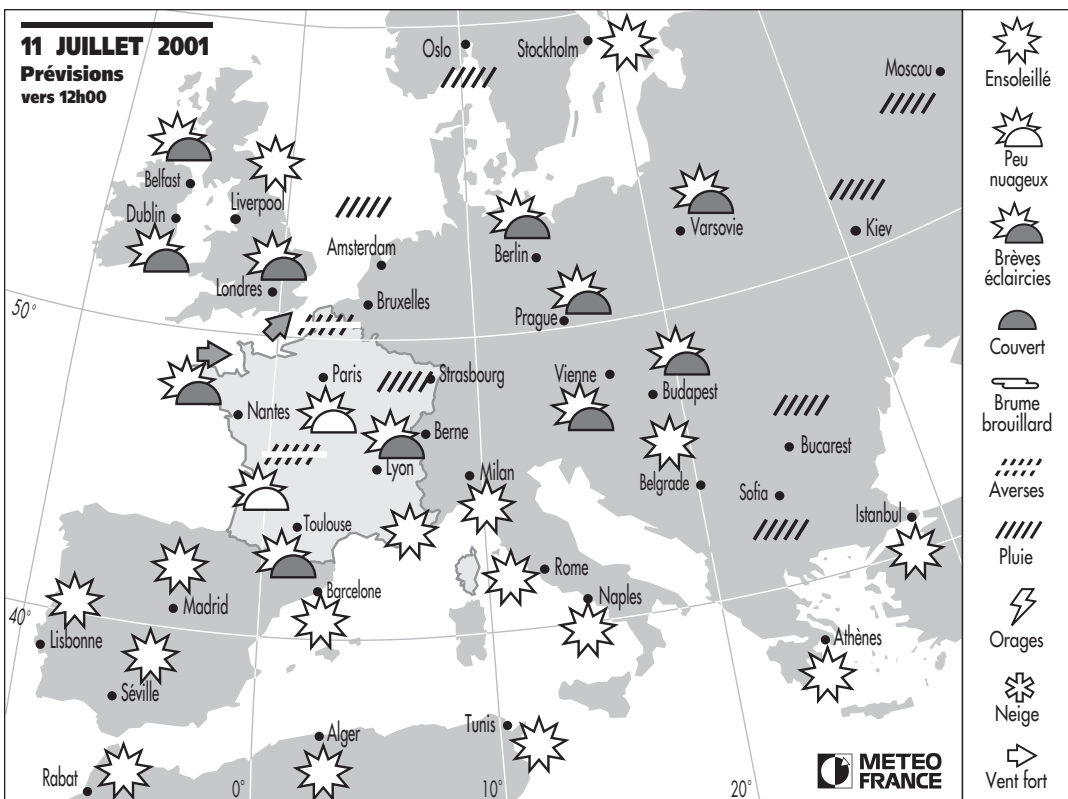
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La grisaille qui recouvre la Champagne, la Lorraine et le nord de la

Bourgogne se décale vers l'Alsace et la Franche-Comté l'après-midi. Elle peut s'accompagner de petites pluies. Plus à l'ouest, les éclaircies reviennent dans l'après-midi. Il fait de 22 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Ciel encombré le matin en Poitou-Charentes, parfois porteur de quelques gouttes. Grisaille en Aquitaine. Ces nuages gagnent, en se disloquant, Midi-Pyrénées l'après-midi. Belles éclaircies sur le Poitou. Il fait de 20 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La forte nébulosité matinale en Limousin se propage vers l'Auvergne et Rhône-Alpes, avec quelques rayons de soleil, mais menace d'averse en montagne. Il fait à peine 20 degrés en Limousin, 26 à 29 degrés en vallée du Rhône.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Ciel bleu ou parsemé de nuages de beau temps dans l'arrière-pays. Il fait de 28 à 30 degrés, voire 33 degrés dans les terres.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Pour la première fois réunies en un même lieu, 250 œuvres d'art provenant de 55 cathédrales situées dans toutes les régions de France sont présentées au palais du Tau, à Reims, à l'occasion d'une exposition intitulée « 20 siècles en cathédrales ». Souvent inaccessibles ou peu visibles, peintures, tapisseries, sculptures, orfèvreries sont ici en pleine lumière, dans un palais ouvert tous les jours de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 4 novembre. Entrée : 46 F (7 €).

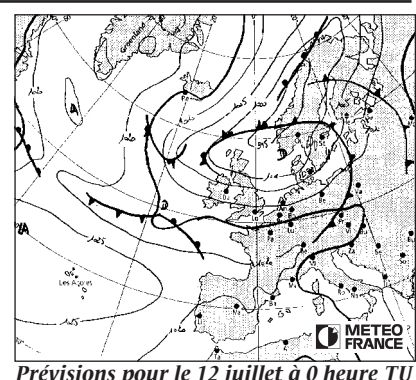
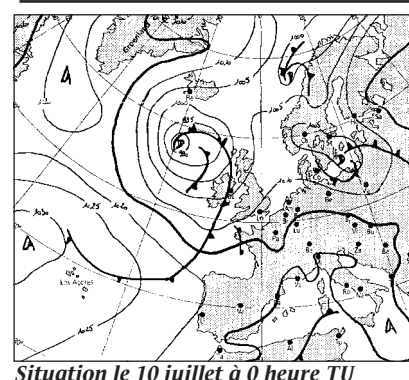
■ **ITALIE.** Afin de profiter de nombreuses promotions des soldes qui, en Italie, commencent mardi 10 juillet, Alitalia propose, chaque samedi jusqu'au 25 août, des vols de Paris en direction de Bologne, Milan ou Rome au prix de 1 000 F (152 €) l'aller-retour. Un voyage à effectuer obligatoirement dans la journée. Réservations au 0-802-315-315.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	16/28 S	NANCY	15/24 P
BIARRITZ	16/23 S	NANTES	14/23 N
BORDEAUX	16/24 N	NICE	21/29 S
BOURGES	14/23 N	PARIS	13/23 N
BREST	13/21 N	PAU	13/25 S
CAEN	12/20 N	PERPIGNAN	19/30 S
CHERBOURG	12/20 N	RENNES	12/20 N
CLERMONT-F.	14/21 N	ST-ETIENNE	16/23 P
DIJON	16/24 N	STRASBOURG	16/26 S
GRENOBLE	15/24 S	TOULOUSE	16/26 S
LILLE	13/20 P	TOURS	14/23 N
LIMOGES	12/21 N	FRANCFORT	15/23 P
LYON	16/25 S	GENEVE	16/24 C
MARSEILLE	20/31 S	FORT-DE-FR.	27/31 C
		NOUMEA	19/24 S
		ISTANBUL	22/29 S

PAPEETE	24/30 S	KIEV	19/23 P	VENISE	20/26 S	LE CAIRE	24/36 S
POINTE-A-PIT.	26/31 S	LISBONNE	17/30 S	VIENNE	17/29 S	NAIROBI	14/25 C
ST-DENIS-RE.	19/25 S	LIVERPOOL	12/17 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	5/22 S
		LONDRES	13/20 S	BRASILIA	14/27 S	RABAT	18/28 S
		LUXEMBOURG	13/20 S	BUENOS AIR.	3/11 S	TUNIS	22/31 S
		MADRID	20/34 S	CARACAS	23/26 C		
		MILAN	21/29 S	CHICAGO	18/26 S		
		MOSCOU	17/25 P	LOS ANGELES	15/23 S		
		MUNICH	15/21 C	MEXICO	12/23 C		
		NAPLES	19/31 S	MONTREAL	15/20 P		
		OSLO	19/30 S	NEW YORK	22/25 S		
		PALMA DE M.	14/22 S	SAN FRANCIS.	11/19 S		
		PRAGUE	17/27 S	SANTIAGO/CHI	2/11 P		
		ROME	21/38 C	TORONTO	15/22 S		
		SEVILLE	16/24 P	WASHINGTON	23/27 S		
		ST-PETERSB.	19/23 P	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	16/23 S	ALGER	16/32 S		
		TENERIFE	21/26 S	DAKAR	26/29 S		
		VARSOVIE	15/25 S	KINSHASA	19/31 S		



PRATIQUE

Comment assurer la sécurité des enfants lors de baignades en piscine

CHAQUE année l'équivalent d'une classe d'école maternelle se noie au fond de piscines privées individuelles ou collectives dans les hôtels, campings, centres de vacances notamment. L'été dernier, on recensait cinquante-cinq victimes, dont trente-deux étaient des enfants de moins de cinq ans. « Le nombre de décès par noyade dans cette tranche d'âge est passé de 43 en 1999 à 58 en 2000 », indique le docteur Bertrand Thélot, de l'Institut national de veille sanitaire (INVS). Quatre régions sont plus particulièrement concernées : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon, à cause des conditions climatiques favorables. Les estivants qui louent une villa avec piscine sont les plus exposés.

Les risques sont de plusieurs ordres. Ainsi, la bache solaire souple, qui sert à protéger le bassin du froid pendant la nuit et des chutes de feuilles et de pétales, peut se transformer « en véritable piège à enfants », indique Michèle Védrine, présidente de la Commission de sécurité des consommateurs (CSC). Cette couverture non rigide risque de se rabattre sur le

bambin tombé dans la piscine, le dissimulant à la vue. Il ne faut pas confondre ce type de matériel avec la couverture de sûreté ou le volet roulant en plastique rigide, qui offrent de meilleures garanties.

ÉLABORER DES NORMES

La CSC lance cet été une campagne de prévention, tandis que l'Afnor (Association française de normalisation) a été mandatée pour élaborer des normes concernant les équipements de protection des piscines privées, en particulier les barrières. En effet, pour peu qu'elles soient équipées d'un portillon difficile à déverrouiller et assez hautes pour ne pas être escaladées par un enfant, celles-ci peuvent contribuer à la sécurité.

Le Laboratoire national d'essais (LNE) a réalisé, avec trente-deux enfants de moins de cinq ans, des tests consistant à évaluer la hauteur minimale qui rend impossible l'escalade de la clôture, en prenant en compte le dernier point d'appui (traverse ou croisillon). Résultat : 1,10 m minimum, ce qui portera à 1,20 m les barrières pourvues de lices. Cette hauteur est préconisée en Australie, en Nouvelle-Zélande

et aux Etats-Unis, où la noyade est la deuxième cause de décès des enfants de moins de cinq ans. Au Canada, les hauteurs vont jusqu'à 1,50 m.

La norme expérimentale qui devrait être publiée en novembre précisera également les matériaux, souples (tricot, tissu enduit) ou rigides (bois, plastiques, verre), et tiendra compte du vieillissement et de la résistance à la chaleur de ces clôtures. Le déverrouillage du portillon devra néces-

siter au moins deux manœuvres manuelles (par exemple, tourner une poignée et la tirer) ou comporter un système de fermeture automatique.

Ces équipements sont coûteux : à partir de 150 F le mètre linéaire posé, pour les barrières existant sur le marché (250 à 300 F le mètre pour les démontables), d'autant qu'il faut compter 8 à 10 mètres de plus que le périmètre du bassin, et même davantage, si celui-ci n'est pas rectangulaire. Selon Patrick

Roche, président de la coordination syndicale des industries de la piscine, qui regroupe les fabricants et participe au groupe de travail de l'Afnor, « la profession ne souhaite pas rendre obligatoire la pose de barrières, comme le demandait le projet de loi déposé en 1998 par le sénateur Raffarin, car la moitié des utilisateurs de piscine n'ont pas d'enfants en bas âge et tiennent à l'aspect paysager de leur bassin ». De plus, la pose de barrières autour d'une piscine existante s'avère complexe en raison des travaux qu'elle nécessite.

Enfin, même en l'absence de législation, la jurisprudence pourrait amener les propriétaires de piscine à s'équiper. En effet, le 28 novembre 2000, un jugement du tribunal de grande instance de Périgueux a reconnu la responsabilité partagée des propriétaires d'une piscine dont les abords n'étaient pas encore dallés et représentaient un danger potentiel pour un jeune enfant à la démarche mal assurée.

Les fabricants craignent que l'installation d'une clôture n'entraîne une baisse de la vigilance des parents. « C'est faux, s'insurge Laurence Pérouème, les parents responsables savent qu'ils ne sont pas infailibles. » Elle fait observer qu'« un enfant peut se noyer en moins de 3 minutes dans 20 centimètres d'eau ». Des noyades se sont déjà produites dans des bassins autour desquels étaient présents plusieurs adultes. Si hautes soient les barrières, elles ne remplaceront pas l'attention permanente des parents. Parmi les pays qui ont imposé des clôtures, le Canada enregistre une baisse des noyades, grâce à un programme de prévention.

Michaëla Bobasch

A savoir

- **Précautions.** Ne jamais laisser quelqu'un se baigner seul. Placer à proximité du bassin une perche et une bouée, la liste des numéros d'urgence, et un téléphone mobile ou sans fil (protégé, car il craint l'eau et le soleil). Apprendre les gestes qui sauvent. Après la baignade, sortir tous les jouets et objets flottants de la piscine.
- **Association.** Sauve qui veut informe le public et aide les familles de victimes. Adhésion : 180 F. 1, Villa Sainte-Croix, 75017 Paris ; tél : 01-42-29-47-53. Site : sauvequiveut.asso.fr.

- **Equipements de flottabilité.** Il existe des maillots-bouées gonflables, ou avec flotteurs incorporés. La Commission de sécurité des consommateurs émettra prochainement un avis sur ces produits.
- **Alarmes.** Dispositif d'appoint, l'alarme, à placer sur la clôture ou sur le bord de la piscine, fera également l'objet d'une norme Afnor. Les exigences porteront sur la détection, la transmission et la signalisation.
- **Salon.** Le 38^e Salon de la piscine aura lieu au Parc des expositions, porte de Versailles, à Paris, du 30 novembre au 10 décembre.

JURISPRUDENCE

« Les fabricants vendent du rêve et n'admettent pas qu'on casse celui-ci », répond Laurence Pérouème, présidente de l'association « Sauve qui veut », qui milite pour une véritable prévention. « Si le projet de loi n'a pas abouti, c'est parce qu'il n'y avait pas de définition du produit fiable pour guider le consommateur parmi l'éventail du marché ; d'où la nécessité d'établir une norme. » Le recours à des filets ou à des matériaux translucides pourrait apporter une solution esthétique, fait-on observer à l'Afnor.

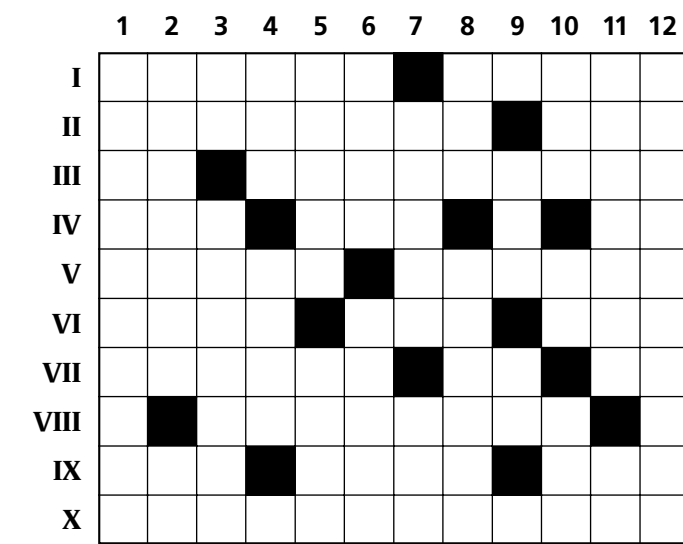
MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 161

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE®

N° 233



HORIZONTALLEMENT

- I. Euro ou non, ceux qui en ont seront toujours aussi riches. Avec l'euro, il ne faudra plus compter dessus. - II. Pour vivre en solitaire. Compte les coups. - III. Surveille le territoire. Indépendante de corps et d'esprit. - IV. Dix francs, mais combien en euros ? Lancement. Possessif. - V. Forme un tout. Bon et doux. - VI. Le premier à prendre l'Avion. Bien familier. Liaisons rapides. - VII. Descend avec plaisir. Négation. Affirmation. - VIII. Regarde

- de tous les côtés. - IX. Décoration architecturale. Equipe anglaise. Mesure sur le terrain. - X. Regardant toujours en arrière.

VERTICALEMENT

1. Une force qui n'utilise pas la force. - 2. Mousseline légère. Toile couleur locale. - 3. Dans la gamme. Brûlent avec intentions. - 4. Richesse égyptienne. Attention de ne pas en abuser s'il est normand. - 5. Sale coup pour les feuilles. Prit un repas d'enfant. - 6. Rompit avec le postimpres-

- sionnisme. Tonique. - 7. Gros bouquet. Expression urbaine. - 8. Croisé sur le pré. Cherche à vous nuire. - 9. Une fois donné, c'est un modèle. D'un auxiliaire. - 10. Fruit rouge. Fait l'alliance. Ancien Etat du Moyen-Orient. - 11. Bien pourvues. Divinité. - 12. Font du nouveau.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 160

Horizontalement

- I. Requin. Masse. - II. Aruspice. Eut. - III. Vaine. Alunir. - IV. If. Espionite. - V. Glié. Hs. Ilet. - VI. OEN. Dos. Té. - VII. Test. Céda. St. - VIII. Erié. Aida. - IX. Narines. Roue. - X. Tâtonnements.

Verticalement

1. Ravigotant. - 2. Eraflée. Aa. - 3. Qui. Insert. - 4. Usnée. Trio. - 5. Ipés. Inn. - 6. Ni. Phocéén. - 7. Caisse. Se. - 8. Mélo. Da. - 9. Unitaire. - 10. Sénile. Don. - 11. Suite. Saut. - 12. Etretrat. Es.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

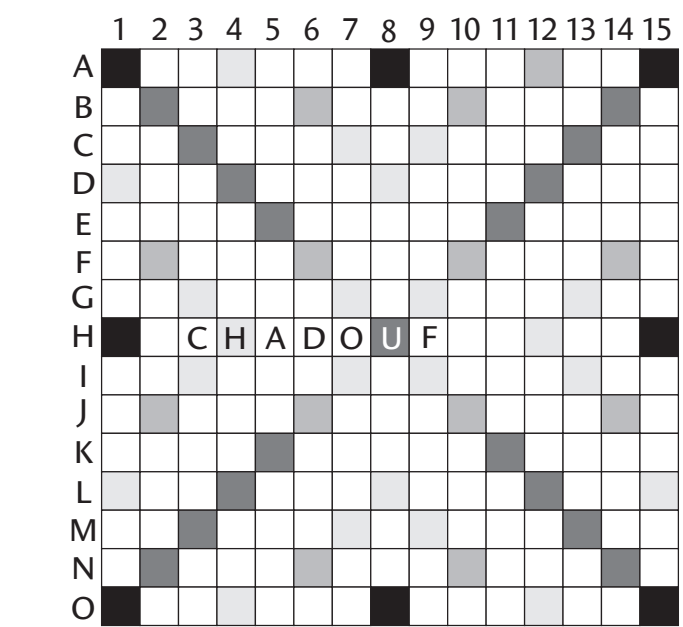
Alternance et cohabitation

Le championnat de France 2001 a été remporté par le Parisien Franck Maniquant. Certains super-scrabbleurs, capables, en quelques secondes, de rallonger COSYS en ECOSYSTEMES, n'ont pas trouvé CLOÏTRÉE, car on a tendance à privilégier l'alternance consonne-voyelle (ex. : RECOLTE ou COLITE). Voici un exercice où voyelles et consonnes sont pacées.

- Trouvez 5 huit-lettres, chacun étant composé de 4 paires de voyelles et de consonnes.

Ex. : BLUTOIR + A ; réponse : TROUBLAI. 1. BOULENT + I - 2. GUERITE + H - 3. LAQUEUX + S - 4. NUITARD + A - 5. UNISSE + O.

- Aucun des tirages suivants ne génère de sept-lettres. En vous appuyant sur les 7 lettres de CHADOUF (balancier égyptien), trouvez 7 huit-lettres.



6. AABELPT - 7. ADEGRU - 8. ABCEOPU - 9. AILLOOP - 10. AADEOTU - 11. ABEHLM O - 12. EEMNPTY.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

- Contrairement à l'adjectif AMENSAL(E), AMENTALE est un nom sans « masculin ». De même TUBERALE, MUCORALE, URTICALE. Voici 5 mots en -AL : CHLORAL - DIURNAL - GREMIAL - MAYORAL - MAJORAL. Lesquels génèrent un féminin en -ALE ?

Solution dans Le Monde du 18 juillet.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 4 juillet.

- EMPRUNTS, N 1, 76 - SUPERMEN, L 1, 76 - PREMUNIS, O 1, 167.
- COMITAL, 9 C, 66 - VICOMTAL, K 7, 78.
- HEROIDE, 15 E, 98 - RHODIEE, 15 F, 101.
- ORCHIDÉE, 4 F, 78.

Michel Charlemagne

● L'« UBU ROI » D'AVIGNON, mis en scène par Bernard Sobel, est lancé comme un coup de pied au cul de l'Histoire. C'est la vision d'un homme en colère, et qui entend que cela

se sache. Sobel a envie de dire « Merdre ». ● A QUOI ? A la culture, qui se croit noble, à la politique qui s'offre tous les poujadismes, à la domination de l'argent, à la confusion éri-

FESTIVALIS
été 2001

gée en principe d'information. En un mot, au vide de l'Histoire. ● AUTRE « MAUVAIS SANG », autre néant, celui vers lequel se précipite le couple Macbeth, vu ici par Sylvain Mau-

rice et incarné par deux jeunes acteurs : Nadine Berland, qui joue dans une retenue calculée, et Pierre Louis-Calixte, un Macbeth très mobile qui ne « tient pas en place ».

Ubu lance aujourd'hui son fameux « Merdre » à la face de l'Histoire

Avignon/Théâtre. La mise en scène d'un homme en colère, Bernard Sobel, le communiste, l'homme de théâtre et le citoyen. Où le héros d'Alfred Jarry, sur fond d'« Internationale », se déplace dans une immense main ouverte, qui se casse en morceaux...

UBU ROI, d'Alfred Jarry. Mise en scène : Bernard Sobel. Avec Denis Lavant, Flore Lefebvre des Noëttes, Michel Bompoil, Olivier Cruveiller, Cyril Dubreuil, Bernard Ferreira, Claude Guyonnet, Mathias Jung, Jean-Paul Rouvray, Damien Witecka. COUR DU LYCÉE SAINT-JOSEPH, à 22 heures, jusqu'au 16 (relâche le 14). Tél. : 04-90-14-14-14. 120F (18,29€) et 140F (21,34€). Durée : 1h45. Le spectacle sera joué au Théâtre de Gennevilliers (du 28 septembre au 28 octobre), au Théâtre du Nord (Lille, du 8 au 18 novembre), à la Maison de la Culture d'Amiens (du 22 au 24 novembre), et au Théâtre national de Strasbourg (du 6 au 20 décembre).

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Retour à la case départ : Ubu est né dans le lycée de Rennes où Alfred Jarry était élève, il revient dans un autre lycée, à Avignon, où Bernard Sobel le met en scène. Dans la cour, là où les élèves peuvent se laisser aller, comme Jarry et ses camarades le faisaient, en se moquant d'un professeur de physique affreusement chahuté, Duchesne de Hébert, passé à la postérité sous le sobriquet de Père Ubu.

C'est donc dans le cadre très sérieux du lycée Saint-Joseph que nous entendrons le fameux *Merdre* qui ouvre la pièce. Mais avant, arrêtons-nous quelques instants sur le décor, une énorme main blanche, paume tournée vers le ciel, qui occupe la partie jardin, le reste étant vide. Cette main ouverte pourrait être une main qui réclame, un symbole. Mais très vite elle se casse, des phalanges tombent, coupées net comme en ces années, pas si lointaines mais déjà vouées au souvenir, où tombaient les statues dans les ex-pays soviétiques.

Le voilà justement, ce temps, qui claque à l'oreille des spectateurs : *L'Internationale* ouvre le spectacle. Cela fait combien de temps qu'on n'a pas entendu *L'Internationale*, au théâtre ? L'effet est garanti, l'annonce claire : ça va chauffer.

TON DÉLIBÉRÉMENT BRAILLARD

Effectivement : cet *Ubu roi* d'Avignon est lancé comme un coup de pied au cul de l'Histoire. C'est la mise en scène d'un homme en colère, et qui entend que cela se sache. Bernard Sobel, le communiste, l'homme de théâtre et le citoyen, a envie, en cette année 2001, de dire *Merdre*, et pour le fai-



Denis Lavant est Père Ubu, vêtu d'une liquette d'où émergent de petites jambes parachevées par des pieds qui semblent trop grands pour le corps.

re, il s'offre l'arme idéale : l'art brut de Jarry.

Merdre à quoi ? A la culture qui se croit noble (chaque fois que les aristocrates entrent en scène, on entend les trompettes de Maurice Jarre – symbole du Festival d'Avignon – qui résonnent et couinent, comme un disque cassé). A la politique qui s'offre tous les poujadismes (le paysan polonais se présente comme José Bovinsky, ou quelque chose d'approchant, et il porte des moustaches repérables). A la domination de l'argent (la pompe à phynances est actionnée par un pet, suivi d'un bruit de chasse d'eau). A la confusion érigée en principe d'information (la guerre commentée comme un match de foot). Au miroir post-moderne de la société du spectacle (façon Guignol ou soap operas). *Merdre*

donc à un état du monde qui empêche même de dire *Merdre* : au vide de l'Histoire.

« *Ubu n'apporte rien. Il laisse ces soins aux larbins* », disait Jarry. Bernard Sobel endosse l'habit de théâtre du larbin. Il sert et se sert d'*Ubu roi* : n'étant effectivement rien, la pièce peut être tout.

A Avignon, c'est d'abord un ton. Le ton délibérément braillard de Denis Lavant, Père Ubu vêtu d'une liquette d'où émergent de petites jambes moulées dans des collants noirs, et parachevées par des pieds qui semblent trop grands pour le corps. Il y a du Charlie Chaplin dans cet Ubu des temps modernes, et aussi quelque chose de Michel Simon dégoûtant de dégoût.

Ubu entre en scène une bouteille à la main, pointant son petit

ventre, rond d'alcool et de bêtise. Et aussitôt, il présente les armes : soûlard, salopard, couard, et braillard, donc. C'est un choix, d'être braillard à ce point. Une marque de fabrique, qui signe un personnage entier en son insignifiance terrifiante.

À TOUTE VITESSE

Jamais Denis Lavant n'accommode sa diction de façon que soient entendus les « bons mots » de Jarry, parce que le « bon mot » est la planche à savon la plus sûre pour glisser vers le sentimentalisme. Et cela, Bernard Sobel veut l'éviter à tout prix. Pas question de suggérer la moindre compassion pour Ubu : c'est un clone parfait, un idéal du décervelage, flanqué d'une femme, la Mère Ubu (Flore Lefebvre des Noëttes) qui,

elle, est une bourgeoise taillée dans l'étoffe de l'époque où Jacques Brel savait leur cracher à la figure. Une époque ancienne, en somme.

La représentation d'*Ubu roi* va à toute vitesse : vingt minutes par acte. Tout se passe comme si Bernard Sobel entendait parodier un slogan publicitaire célèbre (« *Orangina, secouez-moi, secouez-moi* »), et, ce faisant, le retourner comme un gant (de boxe). Aucun répit n'est laissé aux spectateurs qui sont effectivement « secoués » par le tourbillon d'actions, de musiques et de sons qui agitent la cour du lycée Saint-Joseph.

A propos de cour de lycée, il y a une formidable citation de la scène de *Zéro de conduite* où les élèves jettent leurs livres sur les professeurs : Bernard Sobel salue

Jean Vigo en faisant voler, comme les livres des élèves, les pantins représentant les aristocrates envoyés à la mort par Ubu. Du reste, la mise en scène est une accumulation (à la limite et à l'image du vide) de citations qui agissent comme des détournements. Cela va du cinéma (du burlesque au péplum en passant par Chaplin et Tati) à la musique (*L'Internationale*, bien sûr, mais aussi *L'Hymne à la joie* pour sceller la conjuration). A la sortie, certains spectateurs trouvaient que tant d'agitation, c'était « trop ». Peut-être, mais c'est la manière qu'a voulue Bernard Sobel pour nous faire entendre un message urgent et, ma foi, plutôt revigorant : « *Cours vite, camarade, Ubu est derrière toi.* »

Brigitte Salino

HORS CHAMP

■ **MUSIQUE** : lors de sa conférence de presse, lundi 9 juillet, à Aix-en-Provence, Jean-Marie Messier, président du conseil d'administration du Festival international d'art lyrique, a confirmé qu'il acceptait le renouvellement de son mandat. « *Cet engagement me permettra de continuer à soutenir la politique artistique du directeur du festival, Stéphane Lissner, dont le premier mandat (1998-2003), sans aucun déficit jusqu'à présent, vient d'être prolongé pour la période 2004-2008.* » Le PDG de Vivendi-Universal a également indiqué que le « principal challenge de ce second mandat serait la construction d'une nouvelle salle de spectacles à Aix, afin de pouvoir y donner des grands opéras ».

■ **CINÉMA** : le jury de la Cinéfondation, présidé par la cinéaste Pascale Ferran, a sélectionné, le 5 juillet, six candidats pour la troisième session de la résidence du Festival de Cannes. Il s'agit de Newton Aduaka (Nigéria), Piotr Kelar (Pologne), Michel Ange Quay (Etats-Unis), Lucrecia Martel (Argentine), Aleksii Salmenperä (Finlande) et Nariman Turebayev (Kazakhstan).

L'appel du sang dans un cul-de-basse-fosse

Avignon/Théâtre. Sylvain Maurice donne de la consistance au néant vers lequel se précipite le couple Macbeth

MACBETH, de William Shakespeare. Mise en scène : Sylvain Maurice. Avec Pierre Louis-Calixte, Nadine Berland, Marc Berlan, Eric Challier, Pierre-Alain Chapuis, Pierre-Yves Desmonteux, Stéphanie Farison, Boris Napès, Lyes Salem. Baraque Chabran, porte Thiers. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). Durée : 3 heures. A 18 heures, jusqu'au 13 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Je suis sang. Mauvais sang. Voilà ce que pourrait proclamer Macbeth. Ou son épouse. Comme Ubu. Comme Jan Fabre. Comme si Avignon s'était plu à tirer ce fil rouge, à son insu. Je suis le sang des autres, préciserait Macbeth. Je suis condamné à être leur sang. Rien d'autre que leur sang répandu. L'ai-je choisi, ou l'ai-je subi ? Ouvert sur la chemise ensanglantée d'un témoin de sa bravoure, chemise dont chaque tache parle déjà d'avenir, le *Macbeth* de

Sylvain Maurice annonce la couleur et la teneur. Macbeth appelle le sang, avant de se laisser emporter par lui. En se débattant, sans parvenir à se ressaisir.

« *Le clair est noir, le noir est clair.* » L'Ecosse ressemble à un cul-de-basse-fosse. La lumière paraît venir d'un trou percé dans le plafond. Elle dispense des reflets jaunâtres, qui blanchissent et durcissent au contact des rois et des fantômes. Elle est relayée par des batteries de projecteurs à hauteur d'homme, apparentés à des regards, qui détaillent, évaluent et jugent, comme l'assistance. Le dispositif scénique, baigné de noir, est de proximité. Quelques paravents ferment les côtés. Pas d'échappatoire. Ils contraignent les acteurs à l'affrontement direct, sur un étroit trapèze laqué rouge, relevé d'une hauteur de marche, cour et champ clos. Les coups seront comptés.

Seule douceur, inquiétante cependant, au prélude : celle des sorcières, lutines et mutines. Le batteur (Laurent Grais), qui ponctue l'ac-

tion de roulements et de coups de gong, en direct, leur donne des ailes de fée Clochette. Macbeth les voit dans le regard des spectateurs. Là-haut, dans les derniers gradins. Là où leurs paroles en formes de bulles éclatent. Il est sous le charme. Cela l'enchantent. Il n'y croit pas. Il y viendra. Empoigné par la main blanche de Lady Macbeth (« *Désexuez-moi et gorgez-moi de la cruauté la plus noire* »), il sera précipité au-devant de son destin. Pour tenter de le prendre de vitesse.

PITRE MEURTRIER

Le reste est théâtre. Salut et disparition. « *La vie n'est qu'une ombre en marche, un pauvre acteur qui se pavane et se démène son heure durant sur la scène, et puis qu'on n'entend plus : c'est un récit conté par un idiot, plein de bruit et de fureur et qui ne signifie rien.* » Sylvain Maurice a donné une forte consistance à ce rien. En l'appuyant sur les dérapages soudains d'un solitaire qui s'interroge sans fin ; sur les alternances de la folie meurtrière,

lisible comme telle, avec l'autre folie, soudain si mesurée, si acceptable ; sur les apparitions de fantômes, particulièrement inventives. Elles apportent de la profondeur à l'espace, une forme d'air nocturne, presque rafraîchissant, à l'étouffante course au meurtre du couple infertile.

Il a confié les Macbeth à deux jeunes solistes, opposés et complémentaires. Nadine Berland joue dans la retenue calculée, la froideur affichée, le masque tendu. Pierre Louis-Calixte, par ses contorsions incessantes, offre une version innovante,

marquante, du rôle-titre. Mobilité du corps. Mobilité du visage. Comme s'il ne tenait pas en place. Comme si Macbeth n'avait pas de place où se tenir. Pas de place à lui. Comme s'il ne la trouvait pas. Comme si son visage n'avait pas d'expression propre. Qu'il lui fallait l'habiller d'incessantes grimaces. Il bute sans cesse dans un nouveau chaos d'expressions, témoignant d'une souffrance sans repos. Celle d'un pitre meurtrier, épuisé, prêt à plier le genou au premier signe.

Jean-Louis Perrier

SAVEZ-VOUS QUE TOUTES LES TRADITIONS SACRÉES DU MONDE SONT INVITÉES À SYLVANÈS DU 14 JUILLET AU 26 AOÛT ?

Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet.

www.francefestivals.com

MUSIQUE EN FESTIVALS



« Leurs priorités étaient exactement les mêmes que les miennes. J'étais bouleversé », raconte D. Donnellan à propos des comédiens.



PHOTOS: V. VIATKINE

« Boris Godounov » au cœur de la question d'identité

Avignon/Théâtre. Pour le Britannique Declan Donnellan, « l'art du théâtre est d'abord l'art du comédien »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

En 1986, Declan Donnellan présente son *Macbeth* au Festival d'Helsinki. Il rencontre la Russie en la personne de Lev Dodine. Les deux hommes fraternisent. L'été suivant, le metteur en scène britannique vient voir le travail du Russe dans ses murs. En 1997, Lev Dodine invite Declan Donnellan à monter *Le Conte d'hiver* chez lui. Auparavant, la Russie de Donnellan passait par Tchekhov. Celui qu'il avait découvert adolescent.

Puis il y aura les textes de Boulgakov. Gorki et Gogol (*Le Révizor*). Les grands romans, Dostoïevski, Tolstoï, « plus difficiles », sont venus après. Pouchkine apparaît en troisième ligne. Parce que Pouchkine, c'est la langue. « La légèreté et la transparence de la langue. Une transparence qui n'existe pas dans le russe. Il y a mis de l'air. Et il est devenu le père de l'écriture russe moderne. » La passion, profonde, du Britannique pour la Russie peut s'éroder au contact de la rue d'aujourd'hui, elle resurgit au premier proverbe, qu'il fera partager : « Pour chaque bus il y a un terminus. »

Plus qu'aux proverbes, c'est aux textes de Stanislavski qu'il en appelle. Car ils sont au cœur de son projet : « L'art du théâtre est d'abord l'art du comédien. C'est pour cela

qu'on va au théâtre. Et le théâtre que j'aime est celui où domine le jeu. » Il s'interroge : comment donner au comédien les moyens d'améliorer son jeu ? Et, malgré tous les pièges de lecture, se réfère au maître du théâtre d'art. « Parcourez ses écrits et vous verrez qu'il n'a cessé de changer d'avis. C'est pour ça qu'il était un génie. Il a perçu le danger des théories. Il s'est défilé du moment où elles se mettaient à figer la pensée. Ceux qui ont appris la prétendue méthode Stanislavski aux Etats-Unis n'ont pas toujours su combien il avait pu changer d'avis. »

Depuis quinze ans, Declan Donnellan tournait autour de Boris Godounov. Pourtant, il a hésité avant de le monter à Moscou. En 1994, il y avait donné *Mesure pour mesure* (en anglais) avec sa troupe, Cheek by jowl, et six mois plus tard Comme il vous plaira. L'accueil du public l'avait séduit. Plus que la ville. Il préfère « Piter », où il a ses habitudes. Pour le convaincre de faire le voyage, on lui dit : « Les plus grandes stars du théâtre sont ici, servez-vous ! » Mais il a eu peur de froisser, de perdre le « fond de tradition » qui rend la scène russe sans égale. Alors, comme il l'avait fait trois ans plus tôt en France pour *Le Cid*, il choisit d'auditionner. Sans savoir qui est qui. Il le découvrira dans la rue, lorsqu'il verra les passants se ruer vers

ceux qui l'accompagnent pour leur demander des autographes.

La discipline des comédiens russes le sidère encore : « Dès le premier matin, ils sont arrivés en groupe, et se sont mis à travailler ensemble. » Il en garde un sentiment étrange. Un mélange d'admiration et d'inquiétude. « Leurs priorités étaient exactement les mêmes que les miennes. J'étais bouleversé. Cette capacité à se former en troupe vient assurément du vieux fond russe. Mais ne donne-t-elle pas aussi le système soviétique ? Le théâtre en bénéficie, mais pas la société. »

« QU'EST-CE QUE JOUER ? »

Avec ces comédiens, il se sentira chez lui sur les bords de la Moskova. Mais est-ce bien suffisant pour s'attaquer à un monument national comme Boris Godounov ? « Oui, c'est impossible à un étranger de comprendre le russe, mais c'est aussi impossible pour les Russes de comprendre le russe. » La vénération des Russes pour Pouchkine est sans égale. Il ne voit rien de comparable en Angleterre. Ni en France. Mais il ne lâche pas : « Il est plus facile de voir les problèmes des autres que les siens propres, et il est plus facile d'analyser le national lorsqu'on vient de l'étranger. » Pour lui, Boris Godounov pose ouvertement la question de l'identité. Est-ce l'identité nationale ou

celle des personnes ? « Il n'y a pas de différence, et c'est bien ce qui est magnifique : la politique sexuelle et religieuse, la politique familiale et celle de l'Etat sont liées. Qui est le tsar-révê ? Qui décide qu'il l'est ? Est-ce le peuple ? Et si c'est le peuple, quel rôle joue l'opinion publique ? Qui la dirige, la manipule ? »

Declan Donnellan vient de mettre la dernière main à un livre nourri de son expérience russe : *Le Comédien et le Signe*. « Qu'est-ce que jouer ? interroge-t-il. Cela ne s'apprend pas. Nous sommes tous comédiens. Chez le bébé, il y a déjà une anticipation du jeu et du théâtre. L'idée qu'il existe une vérité devant laquelle le reste est jeu est fausse. Il n'y a que le jeu. C'est par le jeu que nous disons la vérité. Quand on demande à un comédien de jouer un rôle, on lui demande de jouer un autre un moment. Ce n'est pas forcément vrai, mais c'est utile. Le jeu est au cœur de la vie de tous les jours. C'est pourquoi il est impossible de tuer le théâtre. Même si les bébés étaient abandonnés dans la forêt, sans parents, ils réinventeraient le théâtre. »

Jean-Louis Perrier

★ Boris Godounov, d'Alexandre Pouchkine. Usine Volponi, du 11 au 18 juillet (relâche le 14). Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 h 20.

Les illusions perdues d'une maison close

Avignon/Théâtre. « Le Balcon », de Jean Genet, par Jean Boillot, ne tient pas la promesse de son parti pris

LE BALCON, de Jean Genet. Mise en scène : Jean Boillot. Avec Chantal Caillère, Arnaud Churin, Emmanuelle Cordolini, Roland Gervet, Lynda Lagadec, Philippe Lardaud, Régis Laroche, Aline Le Berre, Katia Lewkowicz. Cloître des carmes, à 22 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18, 29 €) et 140 F (21,34 €). Les 10, 11 et 12. Durée : 3 h 30.

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Un projet ambitieux se noie dans la nuit : *Le Balcon*, de Jean Genet, mis en scène par Jean Boillot, ne tient pas la promesse de son parti pris. Tout commence pourtant sous les meilleurs auspices : au Cloître des carmes, le plus beau lieu d'Avignon. Ici se rencontrent le théâtre et le monde, ici trouve sa place *Le Balcon*, bordel dans une ville en insurrection.

La pièce de Genet la plus difficile : comme dans un jeu de miroirs sans fin s'y reflètent toutes les illusions, tous les rituels et les mascarades que le

théâtre donne à voir. Pour jouer *Le Balcon*, il faut donc passer de l'autre côté du miroir, à l'image des habitués des salons du bordel, qui viennent jouer l'un à être évêque, l'autre juge, ou encore général ou clochard. La maison tenue par Irma est aussi (et la patronne en est fière) une maison d'illusions, où peut s'assouvir le fantasme de se détacher de soi pour devenir Image ou Reflet – Jean Genet tenait à ces majuscules, tout comme il tenait à la glorification de l'équivoque qui embrase *Le Balcon*, cette lente danse macabre où l'artifice et la vie s'unissent en un mouvement perpétuel, où le balancement est constant entre l'hérésie et le spirituel.

Le Balcon a été créé en 1957, à Londres, dans une mise en scène de Peter Zadek qui fit scandale et provoqua la fureur de Jean Genet – il voulait « casser la gueule » au metteur en scène parce qu'il s'en servait pour attaquer la reine d'Angleterre. Cinquante ans plus tard, *Le Balcon* s'offre l'apparat naturel du Cloître des carmes, magnifié comme endroit liturgique. Au sol, deux traverses rouges encadrent un plateau violet – soit les cou-

leurs de l'Eglise catholique, avivées par des éclairages chauds. Le décor claque comme une belle insolence, tout comme claquent les mots de bordel, boxon, foutoir, chibre : le théâtre s'accommode toujours fort bien du péché qu'il profère.

Mais ce n'est pas sur ce terrain que Jean Boillot engage *Le Balcon*. Le scandale n'est pas l'affaire de ce jeune metteur en scène, qui voit dans la pièce de Jean Genet « un requiem, une image de l'Occident s'abîmant dans l'immobilité ». Requiem, donc, pour tous les combats menés, les rages et les désespoirs des aînés : les comédiens sont tendres avec la pièce, qu'ils jouent avec beaucoup de sérieux et d'application. Ce sont plus des pénitents (ils arrivent d'ailleurs en cortège) que des combattants. Ils mènent une quête : interroger les folies du pouvoir théâtral. Beau pari, qui pourrait être tenu si la qualité du jeu épousait celle de la mise en scène. Ce n'est malheureusement pas le cas. Ainsi, *Le Balcon* passe de la fête mortuaire à la mort lente, très lente, d'une fête.

Brigitte Salino

Franck II Louise et le réenchantement du monde

Avignon/Danse. Avec « Drop it », ce pionnier du hip-hop ouvre l'opération « Entre chien et loup »

ENTRE CHIEN ET LOUP. *Drop it*, de Franck II Louise (du 10 au 13 juillet). Prochains spectacles : *Poko Dance*, de Kubilāi Khan Investigations (du 17 au 20 juillet) ; *Passages*, de Fatou Traoré (du 24 au 27 juillet). Cloître des célestins, à 22 heures. Tél. : 04-90-14-14-14.

AVIGNON

correspondance

Le musicien et chorégraphe hip-hop Franck II Louise est sur ses dents. En partance pour Marseille, où il a décidé de vivre, il se retrouve momentanément sans appartement à Paris ; il termine le montage de son premier film ; il ouvre l'opération « Entre chien et loup » à Avignon avec *Drop it*. De ce palmarès à vous

dévisser la casquette, Franck II Louise concède qu'il lui file le vertige. Sauf que, sous le crâne lisse comme un œuf de ce pionnier du mouvement, la tête est bien accrochée à quelques valeurs sûres : le partage, l'humilité, l'honnêteté. Voilà près de vingt ans que cet autodidacte passionné (il a trente-cinq ans) brandit l'étendard hip-hop, prêt à tout pour défendre cette danse qui a sauvé sa vie en lui donnant du sens et un style.

En 1984, c'est lui le « breaker fou » qui tourbillonne sur le front dans l'émission de Sydney sur TF1. « J'étais fou au moins deux fois, raconte-t-il. Parce que j'étais blanc dans un monde noir, parce que je breakais comme un dingue au risque de me blesser. Je rêvais de pouvoir échapper à l'usine, d'accéder à la culture qui m'avait été refusée pendant toute mon enfance.

Tout le monde me traitait de maboul. J'ai pourtant décidé de lâcher mon BEP d'électromécanicien pour le hip-hop. Aujourd'hui, on peut parler d'intégration parce qu'on a réellement inventé un métier, un statut, celui d'artiste hip-hop. »

LE THÈME DU DÉFI

Sur sa lancée, Franck II Louise, qui a arrêté de danser pour chorégraphe et composer sa musique, continue de combler son « déficit culturel » en devenant... réalisateur de film. Suite à un appel d'offres de France 3 sur le thème du défi, il remporte le gros lot : la production d'un 52 minutes. « A travers ce film, je veux montrer au grand public, qui résume souvent le hip-hop à trois tours sur la tête, le monde underground trop méconnu d'où vient la danse. Les dan-

seurs des Battles sont ceux qui s'entraînent dans la rue, à Saint-Michel ou place d'Italie. Le défi, c'est vraiment la reconnaissance par les autres du guerrier le plus fort, une histoire de gladiateurs. Le film s'intitule *Le Cercle* parce que c'est dans l'arène que se trouve l'âme du hip-hop. »

Franck II Louise a aussi mis en scène pour les théâtres *Drop it*, suite et évolution d'*Instinct Paradise* (1998), son premier essai chorégraphique. Comme son titre l'indique, *Drop it* lâche tout pour atteindre l'extase. *Drop it* résonne comme le cri libérateur d'un homme qui a réussi sa tentative de réenchantement du monde. « On est vivant, on ne se prend pas la tête mais on a des choses à dire et on s'éclate. »

Rosita Boisseau

Les retrouvailles intimes de Radiohead avec son public Oxford/Rock. Le groupe organise son « festival »

RADIOHEAD. South Park, Oxford, le 7 juillet.

OXFORD

de notre envoyé spécial

Le 11 juillet, les cinq membres de Radiohead feront une apparition dans un épisode de *South Park*, dessin animé symbole de la culture *white trash* américaine. Coup de promo ou ironie de l'histoire, le groupe organisait, quatre jours avant, un spectaculaire raout dans South Park, au cœur d'Oxford, institution britannique qui est aussi sa ville natale. Pour le seul concert donné, en Angleterre, à l'occasion de la sortie de son nouvel album, *Amnesiac*, le quintette a choisi de créer l'événement en invitant « à la maison » quelques groupes locaux et une poignée d'amis. En début d'après-midi, plus de 40 000 personnes ont envahi l'immense pelouse qui surplombe les monuments historiques de la capitale universitaire.

Si les musiciens de Radiohead possèdent un studio d'enregistrement aux environs d'Oxford, la relation qu'ils entretiennent avec leur ville est caractéristique de la schizophrénie d'une cité partagée entre « the town and the gown » (« la ville et la toge »). « J'ai passé tant de temps à essayer de me tirer de cette ville, confie Thom Yorke, leur chanteur. Elle ressemble à un parc d'attractions. Il y a toujours eu un grand ressentiment des habitants contre l'université. Au XVII^e siècle, deux étudiants ont même été décapités par la foule. On a l'impression qu'ils sont isolés, protégés par ces immenses murs que tu ne franchis pas à moins d'être un touriste. Cela dit, je suis mal placé pour me plaindre, j'étais un élève de l'école privée. »

Les espoirs régionaux, Rock of the Travolta et Hester Thrale, ont ouvert ce « festival », suivis de Humphrey Lyttelton, papy du jazz anglais qui a participé à une chanson (*Life in a Glasshouse*) d'*Amnesiac*. Les mélodies hantées des Islan-dais de Sigur Ros – pour lesquels Radiohead ne cesse de clamer son

admiration –, la réjouissante déclin-nation que Supergrass fait du classicisme pop-rock (le groupe partage les mêmes manager et ville natale que les héros du jour) et un set acoustique de Beck, d'une émotion atypique, seront le programme roboratif de l'après-midi.

ORDINATEURS ET ONDES MARTENOT

20 h 30. Radiohead entre en scène sous un ciel plombé. Chant tendu, guitare rêche, rythmique anguleuse, Thom Yorke se moque de son stress : « Seul concert au Royaume-Uni et aucune pression. » Avant le fédérateur *My Iron Lung*, le groupe se libère en réinventant une version funky de l'étrange *Pact Like Sardines in a Crushed Tin Box*. Cette cohabitation entre morceaux éprouvés et adaptation scénique des titres expérimentaux des deux derniers albums – *Kid A* et *Amnesiac* – constitue l'enjeu du concert. Symbole de ces allers-retours, la façon dont Jonny Greenwood passe de son rôle de *guitar hero* à celui de bidouilleur en chef aux manettes de ses claviers, ordinateurs et ondes Martenot. Nombre de chansons – dont *Knives Out* (nouveau single pour lequel Thom Yorke achevait, la veille, à Paris, le tournage de la vidéo sous la direction de Michel Gondry et avec la participation d'Emma de Caunes) – profitent d'une guitare sèche qui tire le groupe vers le Neil Young dépressif de *Tonight's the Night*.

Lumières bleutées, brume artificielle, crachin persistant et mélodies sanglotantes se fondent en un cocon dans lequel communique une foule émerveillée. Les concerts de masse peinent à marier panache et audace stylistique, grandiose et intimité. Radiohead parvient à ce petit miracle. De chaque côté de la scène, une colonne sur laquelle est agrandi le personnage en pleurs croqué par Thom Yorke sur la pochette d'*Amnesiac*. Sous une pluie battante, en dernier rappel, une version exaltée de *Creep*, premier tube que le groupe n'avait plus joué depuis des lustres.

Stéphane Davet

Bilan morose pour les Rencontres d'Arles

Arles/Photographie. Expositions décevantes, fréquentation en baisse et « risque fiscal »

LA PARTIE FESTIVALE des 32^e Rencontres internationales de la photographie (RIP) d'Arles – projections, débats, animations – s'est terminée le 8 juillet sur un bilan en demi-teinte. Les organisateurs ont annoncé « un taux constant de fréquentation » aux expositions et soirées. Les treize expositions, visibles jusqu'au 19 août, ont accueilli 2 278 entrées par jour contre 2 558 en 2000. Les quatre projections nocturnes (4-7 juillet), condensées en trois en raison de la pluie qui, le 6 juillet, a rendu impraticable le Théâtre antique, ont totalisé 4 427 entrées, contre 6 000 en 2000.

La santé financière des RIP n'est pas rayonnante. Le budget s'élevait cette année à 9 millions de francs (1,37 million d'euros), soit 1 million de francs (150 000 €) de moins que pour les deux précédentes éditions – 1999 célébrait les trente ans du festival et 2000 bénéficiait d'un soutien de la Mission 2000 en France. De plus, il a fallu, sur ce budget, provisionner près de 750 000 francs (115 000 €) pour atténuer les déficits accumulés jusqu'en 1997. Deux ou trois ans seront encore nécessaires pour apurer un déficit antérieur qui s'élève à 1,43 million de francs (220 000 €). A cela, enfin, il faut ajouter un « risque fiscal » de 2,038 millions de francs (310 000 €), portant sur un remboursement de la TVA.

Le délégué général des RIP, Jacques Defert, qui sera remplacé par Alain Arnaudet à partir de septembre, a souligné que le festival avait souffert d'un déficit de partenaires – Agfa n'est pas venu. C'est dans ce contexte difficile que Gilles Mora, qui bouclait sa troisième et dernière année comme directeur artistique, a dû bâtir, autour du thème de l'anonyme, un programme allégé (treize expositions contre dix-huit en 2000) et qui ne représente que 53 % des

dépenses du festival. Si les expositions ont déçu (*Le Monde* du 5 juillet), les projections étaient de meilleure tenue. Celle de clôture, le 7 juillet, était contrastée. La « mode », autour du mannequin Kirsten Owen, a déçu par son manque de projet et de contenu, et l'artiste Alain Fleischer a proposé un film de 11 minutes qui servait surtout de bande-annonce à un livre qu'il publie chez Actes Sud – comparaison entre les images-marchandises qui illustrent les catalogues de petites annonces (de l'armoire normande à l'image porno). Mais Franck Perrin, de la revue *Crash*, sous le titre « Génération Y, l'épidémie globale », a proposé un film-zapping stimulant, d'esprit MTV, mêlant artistes, musiciens, auteurs de clips, virtuoses du numérique, qui se voulait une réflexion sur la dilution de l'auteur au profit d'une société en réseaux où tout le monde a sa chance.

François Barré, le président des RIP, « souhaite que le festival soit une fête pour tous et non un déplacement médiatique de bourgeois-bohèmes ». En effet, la fréquentation des passionnés d'images est en baisse spectaculaire, visible dans la ville, partout confirmée. Cette année, le Festival de Madrid était autrement plus excitant que le programme arlésien. Bref, la situation est périlleuse. Aussi, François Barré a annoncé un plan de mesures (*Le Monde* du 5 juillet). On attend désormais la nomination du nouveau directeur artistique, prévue pour septembre.

Michel Guerrin

★ Rencontres internationales de la photographie. 10, rond-point des Arènes, 13200 Arles. Tél. : 04-90-18-59-72. Expositions jusqu'au 19 août, de 10 heures à 19 heures.

CINÉMA Les sorties recommandables se font rares. Professionnels désabusés, projections de presse escamotées et invasion des fonds de tiroirs hollywoodiens deviennent le lot quotidien de ce début d'été, qui se révèle nettement plus terne que la période correspondante en l'an 2000. Ainsi, sur les dix nouveaux films de la semaine – huit américains du Nord, un français et un australien –, rien ne devrait s'opposer à ce que *Trouble Every Day*, le très beau film de Claire Denis présenté en séance exceptionnelle au Festival de Cannes, tire son épingle du jeu. Conçue voici environ dix ans, inspirée des classiques du cinéma et de la littérature fantastiques (de Jacques Tourneur à Sheridan Le Fanu), cette œuvre incisive est une tentative brillante, comme on en voit – hélas ! – trop peu en France, de se mesurer avec le cinéma de genre et, partant, de le renouveler sans tomber dans les ornières de la surenchère ou de la fabrication. Construit autour de la présence envoutante de ses deux acteurs principaux, le couple franco-américain Béatrice Dalle et Vincent Gallo, le film rôde à la frontière du sexe et du sang, de l'amour et de l'horreur, comme un loup autour de la bergerie.

► www.lemonde.fr/cinéma

Les heures morbides du Festival de La Rochelle

Au centre d'une programmation riche et originale : la projection d'« Un homme perdu », seule et étrange réalisation du comédien Peter Lorre, et la rétrospective consacrée à l'animateur surréaliste tchèque Jan Svankmajer

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Il y avait deux vedettes au 29^e Festival international du film de La Rochelle, achevé le 9 juillet : la pluie et le public. La pluie, omniprésente, transformait la ville en désert et offrait comme seule issue la salle de cinéma. Avoir une place de cinéma à La Rochelle était presque un privilège, à cause des intempéries, mais aussi du fait d'une programmation à laquelle le public se fie depuis des années sans a priori.

Les différentes rétrospectives consacrées à Joseph L. Mankiewicz, son frère Herman Mankiewicz, le scénariste de *Citizen Kane*, au réalisateur portugais Pedro Costa, au réalisateur hongrois Bela Tarr ou au metteur en scène d'animation tchèque Jan Svankmajer affichaient le plus souvent complet, et il fallait venir en général une demi-heure à l'avance pour être assuré de disposer d'un siège. Les aléas du festival transformant donc rapidement la vie du festivalier en une grande aventure. Faute de pouvoir respecter son programme à la lettre, la

recherche d'une salle et d'un fauteuil libre devient plus importante que le film que l'on souhaite voir.

Ces contraintes pouvaient ainsi autoriser la découverte d'un film aussi étrange qu'*Un homme perdu*, de Peter Lorre, le seul réalisé par le comédien américain d'origine hongroise qui interpréta le tueur d'enfants dans *M le Maudit*, de Fritz Lang. Tourné en Allemagne, pays que l'acteur avait fui en 1933 dès l'arrivée du nazisme, *Un homme perdu* raconte la vie d'un savant criminel, interprété bien sûr par Peter Lorre. Ce dernier retrouve l'un des rôles de maniaque destructeur qu'il joua une bonne dizaine de fois à l'écran, jusqu'à l'écoeurement.

ESTHÉTIQUE EXPRESSIONNISTE

Le dispositif d'*Un homme perdu*, composé d'une multitude de flash-back rassemblés par le personnage interprété par Peter Lorre, qui raconte en une soirée dans un bar miteux ses exactions avant de se suicider, est tout à fait surprenant. Certaines séquences sont directement inspirées de l'esthétique

expressionniste, et créent un décalage surprenant avec un film réalisé en 1951. D'autres se distinguent, au contraire, par leur réalisme. Mais la longue confession orchestrée par Peter Lorre, qui ressemble à celle d'un criminel allongé sur le divan, conscient de sa maladie et fatigué de tuer, ressemble à une longue autobiographie où l'acteur fait le bilan d'une carrière américaine souvent décevante, rarement à la mesure de son immense talent, où il aura été cantonné dans les mêmes rôles de psychopathe.

L'idée d'une rétrospective consacrée à Jan Svankmajer était l'une des initiatives les plus originales du festival, avec les hommages conjoints à Joseph et à Herman Mankiewicz. Les films de Joseph Mankiewicz, *La Comtesse aux pieds nus* en particulier, semblaient, par leur structure en flash-back et l'idée d'une biographie racontée de points de vue différents, se refléter dans les films écrits par Herman Mankiewicz, dont *Citizen Kane*. La rétrospective Svankmajer réunissait enfin une œuvre éparse, essentielle-

ment composée de courts-métrages dont on ne connaissait, au mieux, que des bribes. Depuis son premier film, *Le Dernier Trucage de M. Schwarzwald et M. Edgar* (1964), où deux pièces d'un jeu d'échecs s'affrontent et jouent à celle qui sera la plus forte, Jan Svankmajer met en scène masques et marionnettes de théâtre, leur associant d'autres objets inanimés auxquels il donne vie. L'inspiration de Svankmajer est clairement surréaliste, mais un surréalisme morbide où seules des marionnettes ou des poupées seraient douées d'une force vitale.

« BUNUEL + DISNEY »

Selon Milos Forman, la recette de Jan Svankmajer serait la suivante : « Bunuel + Disney ». Jan Svankmajer est obsédé par les phobies humaines, les caves sombres, les souterrains inaccessibles, les maisons vides meublées d'objets dangereux, clous, ciseaux, morceaux de verre, boîtes de conserve. Il mêle dans un même élan nourriture, mort, sexualité, douleur et plaisir.

Comme en témoignent les titres de ses films, *Jabberwocky* (1971), *La Chute de la maison Usher* (1981), *Le Puits, la Pendule et l'Espoir* (1983), Svankmajer s'inscrit dans la lignée de Lewis Carroll et d'Edgar Allan Poe et montre une nette préférence pour les situations où réel et imaginaire se mêlent de manière inattendue : une pile de vieilles chaussures aux semelles béantes se transforme en une meute de chiens hurlants ; un lapin de paille répare sa couture pour ne pas se vider de sa substance, un opinel meurt en entrant sa lame dans le dos. Svankmajer associe souvent animation et action réelle, comme dans *Alice et Faust* (1994), deux de ses longs-métrages, qui souffrent de la répétition lassante des mêmes obsessions.

Qu'il fasse jouer des acteurs ou manipule des poupées de porcelaine, des articulations de viande crue qui deviennent des têtes humaines puis s'entredévorent et se recrachent, Svankmajer lie indissolublement l'enfance à la mort.

Samuel Blumenfeld

La cérémonie de l'effroi

Trouble Every Day. Une caméra pour accomplir des rites et faire naître la peur et l'enchantement

Film français de Claire Denis. Avec Béatrice Dalle, Vincent Gallo, Alex Descas (1 h 40).

On dédiera ce qui suit aux deux femmes qui ont perdu connaissance lors de la projection de *Trouble Every Day* lors du dernier Festival de Cannes. Bien sûr, on ne dispose pas de rapport clinique sur leur défaillance, mais on voudrait croire qu'elles ont été victimes du sort que Claire Denis a conjuré. Que, doucement embarquées en une contrée étrange et magnifique (Paris et sa banlieue), les deux spectatrices ont avancé encore et encore au cœur de ce territoire jusqu'à prendre conscience de l'effroyable réalité qui se cachait au plus profond du film et qu'à ce moment elles se sont évanouies.

Ce sont des choses qui arrivent quand on pratique la magie noire. *Trouble Every Day* est une histoire d'ogres contée par une sorcière, à l'aide d'une caméra magique, qui, aux premiers plans, filme une eau si noire que rien de bon ne pourrait en sortir, une ville si belle que seuls des prodiges peuvent s'y accomplir.

Deux êtres y sont catapultés l'un vers l'autre. Coré (Béatrice Dalle), que l'on découvre prédatrice, errant dans une banlieue d'entrepôts et de terrains vagues, avant de la retrouver prisonnière d'un pavillon de banlieue. Shane (Vin-

cent Gallo), improbable scientifique de pointe en proie à des cauchemars insupportables, qui vole vers Paris en compagnie de sa jeune épouse. Pour s'en tenir aux noms : la gardienne des enfers, qui ne peut regagner le monde des mortels que pour féconder la terre au printemps (Coré est l'autre nom de la déesse Proserpine), et le vengeur venu de nulle part.

L'ESPRIT DE LA JUNGLE

Mais les noms ne suffisent pas à dire une histoire. Par dévoilements successifs, parfois horribles, parfois très doux, Claire Denis dessine le destin commun de Shane et Coré. Il y a longtemps, dans la jungle, ils ont mangé ou bu d'un fruit interdit, qui a fait d'eux des monstres. Plus que Coré, c'est Léo (Alex Descas) que Shane veut retrouver. Léo, médecin renvoyé des hôpitaux français, qui consacre sa vie à tenir sa femme à l'écart des autres hommes. Mais, une fois libéré, l'esprit de la jungle ne peut rentrer dans sa boîte, et Coré supporte de plus en plus mal sa captivité.

Ce sont des fadaïses, qui ont tant servi qu'en d'autres mains elles paraîtraient usées jusqu'à la corde. Ce sont des vérités premières aussi, qu'on peut redire sans jamais les épuiser. Cette histoire de jungle qui transforme les êtres, on l'entendait déjà dans *Man No Run*, le documentaire que Claire Denis avait consacré aux Têtes brûlées, un groupe de



FRANÇOISE HUGUIER / RAPHO

Dans un même mouvement, Claire Denis plie les éléments de son récit (les monstres, le sang, la malédiction) aux conventions du genre fantastique.

musiciens camerounais. Ici c'est Alex Descas qui est chargé de présider à ces rites initiatiques qui finissent presque toujours par affleurer ou par s'épanouir dans les films de Claire Denis. Hiératique et pourtant profondément douloureux, il est l'ordonnateur d'une cérémonie

dont les acteurs et l'ordonnancement lui échappent.

Coré et Shane sont au-delà de tout contrôle. Béatrice Dalle et Vincent Gallo portent ces personnages un peu à la manière des danseurs qui agitent des masques gigantesques lors d'une cérémonie secrète.

Ils évoquent des figures mythiques jusqu'à faire croire à leur existence, et pourtant on devine toujours l'être humain qui a mis en mouvement cette chorégraphie monstrueuse et belle. Béatrice Dalle laisse une impression indélébile, presque sans dire un mot, en s'aban-

donnant tout entière. Vincent Gallo est un monstre d'une autre étoffe, échappé de l'Actors Studio, qui doit arracher sa peau d'acteur comme une tunique de Nessus, jusqu'à se faire aussi nu, aussi exposé que Béatrice Dalle l'était dès le premier plan.

Cette douleur atroce qui parcourt *Trouble Every Day* serait peut-être insupportable si elle ne faisait naître à l'écran une beauté rare, presque sereine. Dans un même mouvement, Claire Denis plie les éléments de son récit (les monstres, le sang, la malédiction) aux conventions du genre fantastique et elle refuse la manière dont son généralement racontées ces histoires au cinéma. Ici, personne ne rentre dans le champ en hurlant pour faire sursauter les spectateurs. Cette sensation de douceur vénéneuse doit aussi beaucoup à la musique du groupe anglais dépressif Tindersticks, qui joue un contrepoint si doux qu'on s'aperçoit à peine qu'il est inquiétant. La caméra est lucide, n'escamote rien, ne triche pas, elle capte la beauté des êtres et des choses.

Après le désert de la corne de l'Afrique (*Beau travail*), c'est Paris et sa banlieue que Claire Denis transforme en pays de rêve, de cauchemar fulgurant. Pour y pénétrer, la cinéaste-sorcière ne demande pas grand-chose : une reddition inconditionnelle.

Thomas Sotinel

Claire Denis, réalisatrice

« Il s'agit de s'aventurer au-devant d'une forme »

« Claire Denis, *Trouble Every Day*, présenté hors compétition au Festival de Cannes, en mai, est votre septième long métrage, comment en êtes-vous arrivée à réaliser un film d'horreur, domaine où l'on ne vous attendait pas ?

– La première impulsion est venue à la fin des années 1980, lorsque j'ai rencontré Vincent Gallo, à l'époque totalement inconnu, avec qui j'ai tourné un court métrage à New York. J'ai eu envie d'écrire pour lui un film inspiré par sa présence particulière, j'avais commencé à travailler avec Jean-Pol Fargeau [le coscénariste de tous les films de Claire Denis] lorsque le responsable de la société indépendante américaine Good Machine, James Sheamus, m'a proposé de participer à une série de six films d'horreur réalisés par des « auteurs ». D'abord séduite par leur offre, j'ai ensuite senti le risque d'un rapport ironique dans ce projet, une tendance au pastiche, ce que je déteste.

» Plus tard, j'en ai parlé avec Olivier Assayas, et nous avions conçu un projet de film en trois parties, toutes situées dans un hôtel. Il en aurait filmé une, Atom Egoyan la deuxième et moi la troisième. Bien que peu onéreux, le projet n'a pas trouvé de production,

l'idée d'Olivier est devenue *Irma Vep* et la mienne *Trouble Every Day*.

– Comment avez-vous développé cette idée ?

– Je suis partie de films que j'aimais, *La Belle et la Bête* de Cocteau, *Cat People* de Jacques Tourneur, et de la littérature fantastique, en particulier Sheridan Le Fanu [dont est notamment adapté *Vampyr*, de Carl Dreyer], des œuvres où la pulsion érotique est le moteur, mais où elle se résout autrement que par les manifestations habituelles de la sexualité : dans cet écart, il y a la place pour le cinéma.

– Ni Dreyer, ni Tourneur, ni Cocteau ne montrent de scènes sanglantes, on ne voit pas à l'écran s'accomplir les actes qui suscitent l'inquiétude, ou la terreur. Pourquoi avez-vous choisi, vous, de montrer les situations les plus horribles ?

– Un tel film se joue nécessairement sur une limite, et sur la possibilité qu'elle soit transgressée. Ces réalisateurs classiques travaillaient à une époque où le cinéma avait encore une forme d'innocence, qui laissait les frontières du danger, du non-dit, du trouble, très proches du centre du récit. Ils n'avaient pas besoin d'aller loin pour être à la limite. Mais, réali-

sant *Trouble Every Day* aujourd'hui, il m'a semblé nécessaire d'aller sur les franges qui sont celles de l'époque actuelle : ne pas montrer les scènes de dévoration est ce qui aurait été, pour moi, inadmissible. Je me suis refusé ce confort de l'ellipse ou de l'allusion exactement pour les mêmes raisons qui m'ont fait fuir le pastiche. Si l'on raconte une telle histoire, il faut l'affronter, la prendre pour ce qu'elle est, accepter d'être mis en danger par elle.

– Choisir de montrer oblige ensuite à savoir comment montrer.

– Bien sûr, mais cette question concerne toute la mise en scène, pas seulement ces scènes en particulier. La réponse consiste à essayer de faire du cinéma, pas du grand guignol. Good Machine réclamait des scénarios avec une scène de terreur par bobine : on est dans la mécanique, dans une quête d'efficacité du spectacle qui n'a rien à voir avec ce que j'essaie de faire. *Trouble Every Day* comporte deux scènes effectivement sanglantes, qui viennent à leur heure dans le récit, sans rien de forcé. On voit d'ailleurs en fait assez peu, le son joue davantage que l'image.

– Prévoyez-vous les choix de mise en scène ou sont-ils décidés sur le moment ?

– J'ai porté ce film durant des années, je l'ai ruminé sans cesse, d'autres films réalisés entre-temps m'ont semblé des étapes pour y arriver, et pourtant il faut quand même tout découvrir chaque jour. Faire un film pour chercher le cinéma met en danger, on se sent mal, mais les réponses auxquelles on

« Si l'on raconte une telle histoire, il faut l'affronter, la prendre pour ce qu'elle est, accepter d'être mise en danger par elle »

parvient ne fonctionnent que si elles sont des réponses de cinéma. Ce qui n'a rien de commun avec l'exécution d'un cahier des charges, qu'il s'agisse du scénario ou de la réalisation. Il s'agit de s'aventurer au-devant d'une forme, qu'on ne connaît pas : lorsqu'on s'en approche, le film lui-même

propose une sorte de plongée, à travers une construction esthétique, vers un domaine plus profond, plus mystérieux.

– Quelles régions explore ce film selon vous ?

– Selon moi, mais d'autres y verront j'espère autre chose, il approche le mystère de cette violence qui hante le sexe féminin, et qu'on cherche à conjurer de tant de manière. Il évoque en tout cas une violence intérieure, qui peut projeter sur soi-même ou sur les autres, et qu'on peut éprouver dans les rapports passionnels. Il s'oppose en tout cas à l'idée, commune à tant de films, que le mal serait extérieur, porté par d'autres, les « méchants ».

– Le tournage du film et les finitions ont connu des difficultés. Ont-elles empêché qu'il soit tel que vous l'auriez voulu ?

– C'est sans doute le contraire. Jean-Luc Godard remarquait un jour que, pendant les tournages, les gens se demandent les uns aux autres « Comment vas-tu ? » au lieu de se demander comment va le film. Je n'ai pensé qu'à cela. Le film allait mal, mais il vivait. J'avais cessé de le concevoir comme une succession de plans fabriqués avec le concours de comédiens, de techniciens et de producteurs, pour le percevoir

comme un noyau dur, autonome, à découvrir chaque jour.

– Cela signifie que vous vous sentiez seule à porter le projet ?

– Mais non, j'ai reçu des dons extraordinaires des acteurs, ensuite j'avais le sentiment que Béatrice Dalle, qui a accompli un travail de comédienne exceptionnel, et Vincent Gallo, m'avaient en quelque sorte passé commande du film, sans rien dire. Avec Jean-Pol Fargeau, Agnès Godard [directrice de la photographie], Nelly Quettier [monteuse] et les Tindersticks, qui ont écrit la musique, s'est mise en place une symbiose sans laquelle je n'aurais jamais trouvé le film.

– On a le sentiment qu'un tel projet doit laisser ensuite épuisé. Or vous vous êtes remise aussitôt au travail.

– Oui, les difficultés de production de *Trouble Every Day* m'ont fait paradoxalement avancer plus vite sur un autre projet, l'adaptation du roman d'Emmanuelle Bernheim *Vendredi soir*, que j'ai tournée avec Valérie Lemerrier et Vincent Lindon, et dont je termine le montage. Et je travaille au scénario d'un film inspiré de la réflexion autobiographique du philosophe Jean-Luc Nancy, *L'Intrus*.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

NOUVEAUX FILMS

REPLICANT

Il y a deux Jean-Claude Van Damme dans *Replicant*. Le premier est un tueur en série obsédé par les mères de famille qui, selon lui, ne remplissent pas leur devoir. L'autre est son clone génétique, innocent et pur, qui voit son existence bouleversée lorsqu'un flic s'est juré d'éliminer son double. L'acteur belge a pris l'habitude de tenir deux rôles dans ses films. Le dernier en date était *Maximum Risk*, réalisé, comme *Replicant*, par le cinéaste hongkongais Ringo Lam. Jean-Claude Van Damme apparaît, pour la première fois depuis *Hard Target* de John Woo, dans un film honorable grâce à un scénario cohérent qui mêle habilement science-fiction et enquête policière, et une mise en scène des combats qui laisse les comédiens s'exprimer et ne repose pas exclusivement sur le montage. La sobriété de l'acteur belge, qui se limite à tenir son rôle dans les scènes d'action et à ne pas faire étalage de ses talents de comédien, par ailleurs inexistant, joue beaucoup dans la réussite de *Replicant*.

S. Bd

Film américain de Ringo Lam. Avec Jean-Claude Van Damme, Michael Rooker, Catherine Dent. (1 h 36.)

MR ACCIDENT

« Yahoo Serious » est le sobriquet d'un célèbre comique australien qui signe, avec *Mr Accident*, son troisième long métrage de fiction. Le personnage qu'il compose à l'ordinateur tient de Gaston Lagaffe pour l'art de déclencher des catastrophes à partir de la réalité la plus quotidienne, et d'un Spirou échevelé pour l'apparence physique. Son humour recourt donc aux situations absurdes et au comique de situation, visant à renouer avec la fantaisie et le burlesque du cinéma des premiers temps. L'intention est excellente mais sa réalisation peine à convaincre, tant elle

est convenue et laborieuse. Pour les amateurs de comique sympathique mais non moins navrant, on précisera tout de même que ce personnage, réparateur dans une fabrique d'œufs, rencontre ici son alter ego féminin en la personne d'une blonde idiote en quête d'extraterrestres, et que tout se termine à l'avantage du jeune couple maladroite.

Jacques Mandelbaum

Film australien de Yahoo Serious. Avec Yahoo Serious, Helen Dallimore, David Field. (1 h 30.)

TROP C'EST TROP

Ce film parade allègrement le nom des frères Farrelly, immortels auteurs de *Dumb and Dumber* et de *Mary à tout prix*, crédités ici comme producteurs. On suppose que les frères n'ont accordé leur patronage à *Trop c'est trop* que pour effectuer la démonstration suivante : l'addition de gags impliquant l'arrière-train de ruminants, d'un scénario qui joue avec les tabous (ici l'inceste puisque le héros devient la risée de la ville le jour où il découvre que sa petite amie est en fait sa sœur), et de comédiens qui ne reculent devant aucune humiliation (pour l'ensemble de la distribution, on s'en fiche un peu, mais pas pour Sally Field, qui joue la méchante mère du couple infernal) ne suffit pas à faire un film provocateur. En fait, *Trop c'est trop* ne provoque rien, si ce n'est un ennui certain mêlé d'une vague répugnance. Donc les frères Farrelly sont indispensables à l'ordinateur tient de Gaston Lagaffe pour l'art de déclencher des catastrophes à partir de la réalité la plus quotidienne, et d'un Spirou échevelé pour l'apparence physique. Son humour recourt donc aux situations absurdes et au comique de situation, visant à renouer avec la fantaisie et le burlesque du cinéma des premiers temps. L'intention est excellente mais sa réalisation peine à convaincre, tant elle

LA COUR DE RÉCRÉ :

VIVE LES VACANCES !

Le principe qui guide le passage de la série d'animation pour la télévision *La Cour de récré* au long métrage est si bête qu'il aurait pu



Jean-Claude Van Damme, clone innocent d'un tueur en série poursuivi par un flic (Michael Rooker), dans « Replicant ».



Sunday Valentine (Helen Dallimore), la blonde idiote de « Mr. Accident », de et avec Yahoo Serious, un célèbre comique australien.

devenir drôle : à la création, dont la brève durée sert de cadre à chaque épisode télé, sont substituées les grandes vacances. Ce qui ne change pas, c'est l'indigence de l'animation (encore plus gênante sur grand écran), la naïveté du ressort dramatique, la promotion de l'américan way of life, la démagogie faussement libertaire supposée guider les exploits d'une bande de garnements s'opposant cette fois au méchant arriviste psychorigide qui veut supprimer les congés scolaires. Seule curiosité : l'invocation élogieuse de l'époque des *flower people*, imagerie et chansons (dont

un remix édulcoré de Purple Haze) à l'appui. On attend désormais des usines de recyclage Disney la création d'Onc'Abbie Hoffman, ou Blanche-Neige et les Diggers. J.-M. F. Dessin animé américain de Chuck Sheetz. (1 h 23.)

TROUBLE EVERY DAY

Lire page 24

BOYS AND GIRLS DRIVEN

JOE LA CRASSE

PÊCHE ORIGINEL

UN MARIAGE TROP PARFAIT

La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Shrek	1	755 827	669	-	755 827
2 Lara Croft : Tomb Raider	2	395 102	696	▼ - 53 %	1 628 920
3 Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain	11	165 454	585	▼ - 11 %	6 214 610
4 Pearl Harbor	5	125 137	566	▼ - 30 %	2 178 738
5 Mortelle Saint-Valentin	2	102 967	264	▼ - 45 %	495 082
6 La Boîte	1	55 831	288	-	55 831
7 Crocodile Dundee III	2	48 150	253	▼ - 52 %	269 902
8 Le Retour de la momie	7	43 314	249	▼ - 46 %	2 173 662
9 Liberté-Oléron	3	42 820	144	▼ - 16 %	197 356
10 100 Girls	1	40 625	100	-	40 625

* Période du mercredi 4 juillet au dimanche 8 juillet inclus

Shrek réussit son entrée au box-office, après son triomphe aux Etats-Unis. L'ampleur de ce succès est pourtant surprenante. Le défi était de taille pour la production DreamWorks, qui prenait le pari de sortir en pleine période estivale lorsque la fréquentation a tendance à baisser. Les 1130 entrées par salle – la plus forte moyenne de la semaine – obtenues par le film d'animation laissent augurer une carrière sur le long terme, qui devrait se bâtir, comme aux Etats-Unis, sur le bouche-à-oreille. *Lara Croft* ne bénéficie en revanche pas du même engouement et chute lourdement. Il perd plus de la moitié de ses spectateurs par rapport à la semaine dernière. *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* reste d'une étonnante stabilité, comme une autre production française, *Liberté-Oléron* qui ne perd que 16 % de ses spectateurs d'une semaine sur l'autre. Parmi les nouveautés de la semaine, *La Boîte*, la nouvelle comédie de Claude Zidi, enregistre un score désastreux, doublé d'une médiocre moyenne de 194 entrées par écran. En revanche, *100 Girls*, présenté dans une modeste combinaison de salles, trouve son public.

SORTIR

PARIS

Musique et marionnettes pour jeune public

Le Théâtre Trévisé et le théâtre Clavel s'associent pour présenter le premier Festival de la musique et de la marionnette jeune public, intitulé « Marmusquette ». Les spectacles, accessibles aux enfants dès quatre ans, sont présentés dans les deux théâtres, musique au Théâtre Trévisé, marionnettes au Théâtre Clavel. Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris-19^e. M^e Buttes-Chaumont ou Pyrénées. Théâtre Trévisé, 14, rue de Trévisé, Paris-9^e. M^e Cadet ou Grands-Boulevards. Jusqu'au 28 juillet. Renseignements et réservations : 01-42-38-22-58.

TOURS

Au nom de la Loire

En quatre éditions, « Au nom de la Loire » s'est imposé comme un des rendez-vous estivaux majeurs pour les arts de la rue (avec « Châlon dans la rue », du 19 au 22 juillet, et le festival d'Aurillac, du 22 au 25 août). L'espace urbain tourangeau sera, cette année, le théâtre de l'imagination débridée de 26 000 couverts, Générisk Vapeur, du Pudding Theatre, des Cubiténistes Aha, des Abonnés occupés, des Goulus obsessionnels et de beaucoup d'autres compagnies capables de modifier notre regard sur la ville. Tours (Indre-et-Loire). Les 12, 13 et 14 juillet. Tél. : 02-47-51-03-83 ou 02-47-21-65-16.

Le Monde DES RENCONTRES

AVIGNON

Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures, du 7 au 20 juillet 2001, à l'espace « Le Monde des Rencontres ». Tous les jours, de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du festival animées par Olivier Schmitt. Le 12 juillet : Alain Léonard pour « Les 20 ans du "off" ». Cloître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20, rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-27-33-08.

AIX-EN-PROVENCE

Le Monde vous accueille de 12 heures à 21 heures, du 8 au 21 juillet 2001. Tous les jours de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de la Croix. Le 12 juillet : Le Tour d'écrou, avec Daniel Harding, Luc Bondy, Mireille Delunsch et Hanna Schaefer. Cloître Saint-Sauveur, cour du presbytère, place de l'Archevêché, Aix-en-Provence (13). Entrée libre. Tél. : 04-42-96-01-31.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Hommage à Jacques Prévert

Jacques Prévert à l'honneur dans le cadre d'un hommage rendu par la Cinémathèque française à dix grands scénaristes dialoguistes du cinéma français, lever de rideau avec Jacques Prévert à travers dix-huit films dont *Le jour se lève* de Marcel Carné (France, 1939), *Aubervilliers* d'Éli Lothar (France, 1946), *L'affaire est dans le sac*, de Pierre Prévert (France, 1932), *Souvenirs perdus* de Christian-Jaque (France, 1950). Cinémathèque française, salles du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun. Paris-16^e. M^e Iéna. Du 11 au 17 juillet. Tél. : 01-56-26-01-01. 31 F et 20 F.

Ciné Junior 94

Depuis onze ans, le festival « Ciné Junior 94 » propose chaque année une programmation de films originaux, encore inédits en France, ou n'étant plus diffusés auprès du public français. Du 11 au 31 juillet, le cinéma Racine-Odéon permettra de découvrir huit œuvres ayant fait partie de l'édition 2001 de ce festival. Cinéma Racine-Odéon, 6, rue de l'École-de-Médecine, Paris-6^e. M^e Odéon. Du 11 au 17 juillet. Tous les matins à 11 h 30. Tél. : 01-43-26-19-68.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour

même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

The Black Crowes

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Opéra ou Madeleine. 20 h 30, le 11 juillet. Tél. : 01-47-42-25-49. De 180 F à 230 F.

Brooklyn Funk Essentials

Ris-Orangis (Essonne). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 11 juillet. Tél. : 01-69-43-03-03. De 70 F à 130 F.

Abdel Rahman El Bacha (piano)

Œuvres de Debussy, Fauré, Rachmaninov, Chopin. Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris-5^e. M^e Port-Royal ou Luxembourg. 20 h 30, le 11 juillet. Tél. : 01-43-54-15-39. De 70 F à 120 F.

RÉGIONS

Israel Galvan

La Metamorphosis. Marseille (Bouches-du-Rhône). La Vieille-Charité, 2, rue de la Vieille-Charité, 22 heures, le 12 juillet. Tél. : 04-91-99-02-50. 130 F.

Orchestre de Paris

Œuvres de Schoenberg et Malher. Esa-Pekka Salonen (direction).

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Théâtre de l'Archevêché, palais de l'Ancien Archevêché. 21 h 30, le 12 juillet. Tél. : 04-42-17-34-34. De 150 F à 350 F.

Budapest Festival Orchestra

Œuvres de Mozart et Smetana. Deszo Ranki (piano), Ivan Fischer (direction). Colmar (Haut-Rhin). Eglise Saint-Mathieu. 21 heures, le 12 juillet. Tél. : 03-89-20-68-97. De 115 F à 270 F.

LE MONDE

La région Ile-de-France vous souhaite un bon festival

> L'école des Femmes de Molière

Mise en scène de Didier Bezace, avec Pierre Arditi

> Ubu roi d'Alfred Jarry

Mise en scène de Bernard Sobel, avec Denis Lavant

> Dialoguer, interloquer de Gao Xingjian

Mise en scène de l'auteur

Région Ile de France
www.iledefrance.fr

Retrouvez ces spectacles en Ile-de-France
Aubervilliers, Gennevilliers, Sceaux et Paris

MARDI 10 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Sissi, l'impératrice assasinée. Forum
- 22.00 Foot, une ville, deux clubs. Forum
- 23.00 Fous d'Inde. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Arte
- 21.05 Temps présent. Echelon, la surveillance totale. TV 5
- 22.15 Jour après jour. Vivre un succès soudain. Mois après mois : Avoir un enfant à tout prix. TV 5
- 23.25 Pourquoi ? Comment ? Invités : Anne Roumanoff ; Paul-Loup Sulitzer ; Marianne James. France 3
- 0.10 Rock Press Club. Spécial Heavy Metal. Canal Jimmy
- 0.50 Zone interdite. Amour, séduction et beauté. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Pilot Guides. La Corse, la Sardaigne et la Sicile. Voyage
- 20.15 Reportage. Le sexe n'a pas d'âge. Arte
- 20.30 Frank Sinatra « The Voice ». Planète
- 20.45 La Vie en face. Les Maîtres des Jeux. Arte
- 20.50 Mary Pickford, la petite fiancée de l'Amérique. Odyssee
- 21.00 Au-delà de l'horizon. [2/9]. Cook, le laboureur du Pacifique. Histoire

Le Monde TELEVISION

Planète

21.55 **Tell me Britannia**
En 1981, Bobby Sands, poète-député devenu martyr, meurt au bout de soixante-six jours de grève de la faim. Une mort qui, dans les ghettos catholiques de Belfast, retentit durement. *Tell me Britannia*, réalisé par Jacques Cusin, restitue bien l'atmosphère qui plombait les faubourgs ouest de la capitale de l'Irlande du Nord. Mais, sans fil conducteur, le film se délite et laisse un sentiment brouillon.

- 21.20 La Science et la Guerre. Suprématie américaine. La Chaîne Histoire
- 21.45 Il était une fois la 2 CV. Odyssee
- 21.55 Tell me Britannia. Planète
- 22.10 Les Mystères de la Bible. L'amour et le sexe dans l'Ancien Testament. Chaîne Histoire
- 22.11 Thema. 1+1, Une histoire naturelle du sexe. Arte
- 22.25 Souffle de lames. Le new musette de Richard Galliano. Muzzik
- 22.40 Doux comme la soie. Odyssee
- 23.35 Dans l'ombre de Moon. Odyssee
- 0.00 Pilot Guides. La Jamaïque. Voyage
- 0.25 Enigmes et tragédies maritimes. [1/2]. Le naufrage du Lusitania. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Football. Match amical. Bayer Leverkusen (All.) - Liverpool (GB). Eurosport

MUSIQUE

- 21.00 Elgar. *Concerto pour violon*. Avec Itzhak Perlman, violon. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Guennadi Rojdestvenski. Muzzik
- 22.00 Mark Neikrug. Avec Mark Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, violon. Muzzik
- 22.25 Aïda. Opéra de Verdi. Dir. Eliahu Inbal. Avec Manon Feubel, Dolora Zackik, Alexia Cousin, Vladimir Galouzine, Carlo Guelfi, Giacomo Prestia, Giorgio Giuseppini, Laurent Koehl. France 2

- 23.15 Le Songe d'une nuit d'été. Opéra de Britten. Festival d'opéra de Glyndebourne 1986. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink. Mezzo
- 23.20 New York Tango. Avec Richard Galliano, accordéon ; Bireli Lagrene, guitare ; George Mraz, contrebasse ; Al Foster, percussions. Muzzik
- 0.20 Sclavys, Chevillon, Echampart. Europa Jazz Festival du Mans, 1997. Avec Louis Sclavys, clarinette, Bruno Chevillon, contrebasse, Eric Echampart, batterie. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.35 Dune. John Harrison. [2/3]. O. Canal +
- 22.00 Les Faux-Fuyants. Pierre Boutron. Festival
- 23.05 La Raçon du pouvoir. Miguel Alexandre. M 6
- 23.35 L'Été de Zora. Marc Rivière. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.15 Nuit Mickro-Ciné. Canal +

SÉRIES

- 20.45 Invasion planète Terre. Le messageur jardinière. 13^{ème} RUE
- 20.50 Ally McBeal. The pursuit of unhappiness (v.o.). Téva
- 21.00 Friends. Celui qui écrivait ses vœux (v.o.). Celui qui rencontrait l'auteur de ses jours (v.o.). Canal Jimmy
- 21.50 That '70s Show. La culotte de Donna (v.o.). Canal Jimmy
- 22.15 Twitch City. Je ressemble à Joyce Dewitt (v.o.). Canal Jimmy

Ciné Classics

23.05 **Le Mariage de minuit** ■ ■ ■
Dans cette adaptation de *Piccolo mondo antico*, roman d'Antonio Fogazzaro, Alida Valli, starlette de dix-neuf ans, se révèle une admirable comédienne. Tout en admirant le climat historique des débuts du Risorgimento, Mario Soldati a filmé subtilement, et dans une atmosphère de trouble et de mystère, la désagrégation d'un couple dont seul le mari continue d'entretenir une illusion romanesque. En v.o.

FILMS

- 16.55 **Strange Confession** ■ ■ ■
Julien Duvivier (Etats-Unis, 1944, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 16.55 **La Canonnière de Yang-Tsé** ■ ■ ■
Robert Wise (Etats-Unis, 1966, v.o., 185 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.00 **Ville haute, ville basse** ■ ■ ■
Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, 110 min). TCM
- 18.25 **Conan le Barbare** ■ ■ ■
John Milius (Etats-Unis, 1982, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3
- 20.35 **Le Roi et quatre reines** ■ ■ ■
Raoul Walsh (EU, 1956, 85 min) O.TMC
- 20.45 **Police Python 357** ■ ■ ■
Alain Corneau (France, 1975, 125 min) O. Cinéfaz
- 20.45 **Le Tour du monde en 80 jours** ■ ■ ■
M. Anderson (EU, 1956, 145 min). TCM
- 21.00 **Passage à l'acte** ■ ■ ■
Francis Girod (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 2
- 22.25 **Saint-Cyr** ■ ■ ■
Patricia Mazuy (France, 2000, 115 min) O. Canal + Vert
- 22.45 **La Famille** ■ ■ ■
Ettore Scola (France - Italie, 1987, v.o., 125 min) O. Cinétoile
- 
- 23.05 **Le Mariage de minuit** ■ ■ ■
Mario Soldati. Avec Alida Valli, Annibale Betrone, Enzo Biliotti (Italie, 1941, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 23.10 **Bird** ■ ■ ■ ■ ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 170 min). TCM
- 23.20 **Le Déjeuner sur l'herbe** ■ ■ ■
Jean Renoir (France, 1959, 90 min). Arte
- 0.35 **Les Fruits de la passion** ■ ■ ■
Shuji Terayama (France, 1980, 80 min) O. Cinéfaz
- 1.50 **Ladyhawke, la femme de la nuit** ■ ■ ■
Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 120 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.20 Xena la guerrière.
- 17.10 Sunset Beach.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 et 0.15 Le Maillon faible.
- 20.00 Journal, Tierscé, Météo.
- 20.50 On a retrouvé la 7^e compagnie Film. Robert Lamoureux.
- 22.25 Les Films dans les salles.
- 22.35 Le Quart d'heure américain Film. Philippe Galland.
- 1.00 Mode in France.

FRANCE 2

- 17.55 Un livre.
- 17.56 La Fête à la maison O.
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Le Tour, l'arrivée.
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 1.15 Journal, Météo.
- 20.50 La Rumba Film. Roger Hanin O.
- 22.25 Aïda. Opéra en 4 actes de G. Verdi.
- 1.35 Conan O.

FRANCE 3

- 15.50 Tierscé.
- 16.00 L'Île fantastique.
- 16.55 Masada. Téléfilm. Boris Sagal. [2/4].
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Tour.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 21.00 La Carte aux trésors.
- 23.00 Météo, Soir 3.
- 23.25 Pourquoi ? Comment ? 1.15 La Case de l'oncle Doc. Carmen Rubio.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.10
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.00 Le Journal.
- 19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Dune. Téléfilm. John Harrison. [2/3] O.
- 22.15 Nuit Mickro-Ciné.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Carte blanche à Raymond Tawil. Forum
- 22.05 Danse, le goût des autres. Forum
- 22.15 TV du réel, le pire est à venir. TSR
- 23.05 Je parle, donc je suis. Forum

MAGAZINES

- 13.10 Le Club. Invité : Gérard Oury. Ciné Classics
- 18.15 Thalassa. Escalade sur la Côte d'Opale. TV 5
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers d'Hitler : Canaris, le conspirateur. Arte
- 21.05 L'Hebdo. Mortelles randonnées. Les veuves de Sovu. TV 5
- 0.10 Dossiers d'été. La face cachée des Kennedy. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Maroc, corps et âmes. [9/11]. Vibrations en Haut-Atlas. Muzzik
- 17.30 Celtic contre Rangers. Planète
- 17.35 Fabuleusement riches. Crimes et profits. Odyssee
- 18.00 Un autre regard. Espagne, Inde et Bénin. Voyage
- 18.00 Civilisations. Lourdes, la source miraculeuse. La Chaîne Histoire
- 18.05 Regards d'animaux. [2/3]. Les lions. La Cinquième
- 18.15 Le Ramayana, un voyage. [1/6]. Les deux bénédictions. Planète
- 18.30 L'Actors Studio. Meg Ryan. Paris Première
- 18.30 Le Taillefer, cargo, boulot, dodo. Odyssee
- 18.40 Histoires d'avions. Aviations navales d'Europe. Planète
- 19.00 Panoramas du monde. Cuba, droit au cœur. Odyssee
- 19.00 Biographie. Emmeline Pankhurst et les suffragettes. La Chaîne Histoire
- 19.00 Connaissance. Compte à rebours dans la forêt vierge. Arte
- 19.00 Au-delà de l'horizon. Magellan, le premier tour du monde. Histoire
- 19.35 Questions d'enfants. [6/6]. Parler. Planète
- 19.55 Roman Jakobson. [5/7]. Histoire
- 19.55 Les Mystères de l'Histoire. [1/3]. Gladio. La Chaîne Histoire
- 20.00 La Forêt magique de l'hippopotame nain. Odyssee
- 20.00 Pilot Guides. L'Iran. Voyage
- 20.15 Reportage. La Folie tattoo. Arte
- 20.30 Adeus penta. Adieu la cinquième coupe. Planète
- 20.40 Les Grandes Batailles. La guerre des Deux-Roses. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 14.20 Cyclisme. Tour de France (4^e étape) : Huy - Verdun. TSR-France 2-RTBF 1

DANSE

- 20.25 I'm Sitting in a Room Different from the One You are in Now. Chorégraphie de Joao Fiadeiro. Muzzik

MUSIQUE

- 17.25 Debussy. *Prélude à l'après-midi d'un faune*. Enregistré en 1999. Par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. Mezzo
- 17.30 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Muzzik
- 18.30 Cantigas de Santa Maria. Enregistré en 2000. Avec Françoise Atlan, soprano ; Anne-Marie Lablanc, soprano ; Dominique Vellard, ténor et oud ; Emmanuel Bonnardot ; Keyvan Chemirami, percussions. Par l'Ensemble Gilles Binchois, dir. Dominique Vellard. Mezzo
- 19.50 Chez Jean-Sébastien Bach. Enregistré en 2000. Avec Klaus Mertens, baryton ; Ton Koopman, clavecin. Mezzo

Le Monde TELEVISION

Planète

20.30 **Adeus Penta**
Voyage au cœur de la folie du « *futebol* » au Brésil, mené par la caméra de Didier Morel. Il y a séjourné du 1^{er} au 12 juillet 1998, en plein Mondial parisien, pour suivre l'écho des matches joués par la Seleçao. Et bien sûr pour saisir les images de ce drame que représente pour tout un pays la défaite des coéquipiers de Ronaldo en finale, synonyme d'adieu à la Penta (cinquième Coupe du monde)...

Paris Première

22.20 **L'Écume des villes : Moscou**
Le principe de cette collection conçue par Elisabeth Kiledjian consiste à découvrir une ville à travers le regard d'un cinéaste et de quelques habitants. Aujourd'hui, Moscou, filmée par Natalia Sazonova, cette ville architecturalement éclectique, dont le quartier de l'Arbat est maintenant l'enjeu de spéculations immobilières et dont les bâtiments détruits sont reconstruits...

Arte

23.05 **Cinéma de notre temps : Danièle Huillet et Jean-Marie Straub**
La soirée s'ouvre sur un film du duo Huillet-Straub, *Du jour au lendemain*, se poursuit bizarrement par un document allemand sur le Tanztheater et se clôt magnifiquement sur le portrait sensible et intelligent que donne le jeune cinéaste portugais Pedro Costa de ces deux amoureux du cinéma, liés par une passion absolue du septième art.

MERCREDI 11 JUILLET

FILMS

- 13.00 **Ascenseur pour l'échafaud** ■ ■ ■
Louis Malle (France, 1958, 90 min) O. Cinétoile
- 13.30 **Passage à l'acte** ■ ■ ■
Francis Girod (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 1
- 14.55 **Charlie et ses deux nénettes** ■ ■ ■
Joël Séria (France, 1973, 90 min) O. Cinéfaz
- 16.00 **Trente secondes sur Tokyo** ■ ■ ■
Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1944, 140 min). TCM
- 16.25 **Une bringue d'enfer** ■ ■ ■
Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1985, 90 min) O. Cinéfaz
- 16.50 **L'Autre** ■ ■ ■
Youssef Chahine (France - Egypte, 1999, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.55 **Police Python 357** ■ ■ ■
Alain Corneau (France, 1975, 125 min) O. Cinéfaz
- 20.30 **L'Aventure de madame Muir** ■ ■ ■ ■ ■
Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 
- 21.00 **He Got Game** ■ ■ ■
Spike Lee. Avec Denzel Washington, Ray Allen, Milla Jovovich (Etats-Unis, 1998, 135 min) O. Canal +
- 21.00 **Gaily, Gaily** ■ ■ ■
Norman Jewison (Etats-Unis, 1969, v.o., 105 min) O. Cinétoile

- 21.30 **Du jour au lendemain** ■ ■ ■ ■ ■
Jean-Marie Straub et Danièle Huillet. Avec Richard Salter, Christine Whittlesey (France, 1996, 60 min). Arte
- 22.15 **La porte s'ouvre** ■ ■ ■
Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1950, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 22.20 **Créatures célestes** ■ ■ ■
Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, v.o., 100 min). Cinéstar 2
- 22.30 **La Mort aux trousses** ■ ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 135 min). TCM
- 22.45 **American Gigolo** ■ ■ ■
Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, 115 min) O. Cinéstar 1
- 0.00 **Passage à l'acte** ■ ■ ■
Francis Girod (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 2
- 0.45 **L'Etranger au paradis** ■ ■ ■
Vicente Minnelli (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min). TCM

- 21.30 **Du jour au lendemain** ■ ■ ■ ■ ■
Jean-Marie Straub et Danièle Huillet. Avec Richard Salter, Christine Whittlesey (France, 1996, 60 min). Arte
- 22.15 **La porte s'ouvre** ■ ■ ■
Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1950, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 22.20 **Créatures célestes** ■ ■ ■
Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, v.o., 100 min). Cinéstar 2
- 22.30 **La Mort aux trousses** ■ ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 135 min). TCM
- 22.45 **American Gigolo** ■ ■ ■
Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, 115 min) O. Cinéstar 1
- 0.00 **Passage à l'acte** ■ ■ ■
Francis Girod (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 2
- 0.45 **L'Etranger au paradis** ■ ■ ■
Vicente Minnelli (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min). TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.40 Tequila et Bonetti.
- 15.30 Medicopter.
- 16.20 Alerte Cobra.
- 17.15 Sunset Beach.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Maillon faible.
- 19.50 et 20.45 Météo.
- 20.00 Journal, Le Résultat des courses.
- 20.50 Méditerranée. Téléfilm. Henri Helman. [2/5].
- 22.35 New York Unité Spéciale. Meurtre sur papier glacé O. Un coupable embranché O.

FRANCE 2

- 14.20 Cyclisme. Tour de France.
- 17.20 Le Tour, vestiaire.
- 17.50 Un livre.
- 17.55 La Fête à la maison O.
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Le Tour, l'arrivée.
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Le Choix d'une mère. Téléfilm. Jacques Malaterre O.
- 22.35 La Mamma. Vaudeville d'André Roussin O.

FRANCE 3

- 15.50 Tierscé.
- 16.00 L'Île fantastique.
- 16.50 Les Jours euros.
- 16.55 Masada. Téléfilm. Boris Sagal. [3/4].
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Tour.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 21.00 Liaison interdite. Téléfilm. Paul Seed O.
- 22.45 On en rit encore !
- 23.45 Météo, Soir 3.

CANAL +

- 15.25 Yeti, le cri de l'homme des neiges. Making of O.
- 15.50 La Légende des animaux O.
- 16.15 2267, ultime croisade O.
- 17.00 Evamag O.
- 17.20 Blague à part O.
- 17.45 Mes pires potes O.
- En clair jusqu'à 20.35
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.09 Rien que des monstres O.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Le Journal des sorties.
- 21.00 He Got Game ■ ■ ■
Film. Spike Lee O.
- 23.15 Mifune ■ ■ ■
Film. Soren Kragh-Jacobsen (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
 - Accord parental souhaitable
 - Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Le sexe n'a pas d'âge.
- 20.45 La Vie en face. Les Maîtres des Jeux.
- 22.10 Thema. Le sexe est la vie : de l'origine de l'autre. 22.11 1+1. Une histoire naturelle du sexe. 23.20 Le Déjeuner sur l'herbe ■ ■ ■ Film. Jean Renoir.

M 6

- 15.20 Demain à la une O.
- 16.50 M comme musique.
- 17.30 L'Étalon noir O.
- 17.55 Highlander O.
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 et 0.40 Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.00 et 0.45 Mode 6.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 E = M 6 découverte.
- 20.55 Les Couilluses du Loft. 22.25 Loft Story : 24 heures après.
- 23.05 La Raçon du pouvoir. Téléfilm. Miguel Alexandre O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Perspectives contemporaines. *J'ai mis le feu au ciel*, d'Yves Nilly.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Déambulations. 0.05 Du jour au lendemain. Françoise Han (L'Évolution des paysages).
- 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.05 Festival d'été Euroradio. Par le Quatuor Mozarteum. Œuvres de Mozart, Müllenbach, Schubert.
- 22.15 Chorégies d'Orange. *Aïda*. Opéra en quatre actes de Verdi. Par les Chœurs des Opéras de région et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Eliahu Inbal, Manon Feubel (Aïda), Alexia Cousin (la sacerdotesse), Dolora Zackik (Amneris).

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 **Les Rendez-vous du soir**. Par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Simon Rattle, Alfred Brendel, piano.
- 22.00 **Les Rendez-vous du soir (suite)**. Œuvres de R. Schumann, Brahms, Mendelssohn, R. Strauss.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.05 Blizzards.
- 15.00 Les Géants du siècle.
- 16.00 La Folie des grands.
- 16.55 C'est le goûter ! Les Frères Flub.
- 17.05 C'est le goûter ! Alf.
- 17.35 100 % question 2^e génération.
- 18.05 Regards d'animaux. [2/3].
- 18.55 Je suis un citoyen du monde.
- 18.58 Météo.
- 19.00 Connaissance. Compte à rebours dans la forêt vierge.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. La Folie tattoo.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers d'Hitler (1) : Canaris, le conspirateur.
- 21.30 **Musica**. Du jour au lendemain ■ ■ ■ ■ ■ Film. Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
- 22.30 Histoires de danse. Les débuts du Tanztheater.
- 23.05 Cinéma, de notre temps. Danièle Huillet et Jean-Marie Straub.
- 0.20 **La Lucarne**. Le Chant de la blessure.

M 6

- 13.35 **La Fille du maharajah**. Téléfilm. Burt Brinckerhoff [1 et 2/2] O.
- 17.15 M comme musique.
- 17.30 L'Étalon noir O.
- 17.55 Highlander O.
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 et 0.20 Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.00 et 0.25 Mode 6.
- 20.05 Madame est servie.
- 20.38 Météo des plages.
- 20.39 Un jour à part.
- 20.40 Jour J.
- 20.55 Chasseurs de frissons. Téléfilm. Mario Azzopardi O.
- 22.40 **Once & Again**. La fin d'une illusion O. Ames sœurs O.
- 0.30 **Culture pub**. Spécial Festival du film publicitaire de Cannes [1 et 2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 **Personne n'est parfait**.
- 20.30 **Fiction 30** (rediff.). *Ma Sœur*, de Linda Lê.
- 21.00 Mesures, démesures.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.05 **Du jour au lendemain**.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.07 **Sur tous les tons**. En direct de la cour de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence. En direct.
- 20.05 **Festival d'été Euroradio**. Donné en direct d'Alradburgh, en Grande-Bretagne. Œuvres de Beethoven, Chostakovitch, Beethoven.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 **L'Actualité musicale**.
- 20.40 **Les Rendez-vous du soir**. Stendhal, un dilettante européen. Œuvres de Mayr, Cimarosa.
- 22.55 **Les Rendez-vous du soir (suite)** XXI^e Festival d'Ambronay.

Les codes des films

- On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Plage, plage !

par Pierre Georges

FRANCE-LES FLOTS bleus ! Que va faire de ses vacances le président de la République ? Brégançon, son fort, ses vieilles pierres, ses rochers, sa plage privée, car tout de même on ne saurait infliger au premier personnage de l'Etat les délices du Tahiti Club et de ses paillotes à chapeau pointu. Brégançon donc, l'art d'être grand-père et celui du farniente, des soirées en famille et du repos en chaise longue.

Que va faire de ses vacances le premier ministre ? Ile de Ré, maison de pêcheur, maison de Jospin, vélo, tennis, saines lectures, douces soirées, fruits de mer, un bermuda peut-être pour aller aux crevettes.

Admirable. Edifiant. Français. Quel bel été, morceau d'été, sera celui de nos gouvernants, ce dernier été d'avant élections, d'avant le féroce combat pour ne plus cohabiter ensemble ! Le calme avant la tempête. Les bains de mer avant ceux de foule. La France sage du littoral, de l'iode et du bonheur pour tous, avant celle agitée des meetings.

Souvent quand l'été vient et donc qu'ils se trouvent, à l'inverse de la fable, un peu dépourvus, les magazines ne répugnent pas à poser à leurs lecteurs la substantifique question : « Etes-vous mer, montagne ou campagne ? » Ils sont mer, c'est une évidence, nos gouvernants. Ils préfèrent tout de même en cette sorte d'assignation politique à résidence vacancière les joies de la plage aux délices boisés du chalet pur alpage ou à la rusticité odoriférante du gîte rural. Ils sont mer, ou océan, en tout cas nettement tournés vers le large plutôt que vers le haut ou le terrien.

Ils sont mer. Et voici qui nous

donne, ici, l'occasion de célébrer et promouvoir le caractère parfaitement visionnaire et anticipateur du *Monde*, ou plutôt de son petit frère *Le Monde 2*, enfant surdoué et illustré. Qu'a choisi comme « une », pour son premier été, ce magazine bien né ? De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ! Une couverture bleue, genre carte postale de la France aux bords de mer. Un surtitre marine « *spécial été* ». Et un gros titre marine lui-même, beau, incitatif, concis, lapidaire même : « *La plage* ».

Avant les pavés, la plage ! Aux deux illustres vacanciers et potentiels lecteurs, on ne saurait trop recommander de se procurer cet indispensable ouvrage de référence. D'abord, parce qu'ils pourraient y constater que leur choix est somme toute assez partagé : 35 millions de plagistes et eux et eux et eux. Ensuite parce que ce magazine offre un résumé photographique absolument référentiel de l'évolution du maillot de bain à travers les âges et les France. Et que, selon une admirable progression, cet effeuillage balnéaire va absolument du plus compliqué et puritain au plus réduit, jusqu'au maillot sans maillot !

Enfin, ils pourraient y méditer ces fortes pensées, dénichées par les promoteurs de ce numéro balnéaire et qui intellectuellement nettement le propos et le projet. Ainsi pourraient-ils faire leur miel de cette citation de Michelet, Jules, pas Edmond : « *Vivre à la terre, c'est un repos, vivre à la mer, c'est un combat, un combat vivifiant pour qui peut le supporter.* » Ainsi pourraient-ils méditer à (court) loisir, cette pensée d'Euripide, eh oui Euripide-les-flots-bleus : « *La mer lave les maux de tous les hommes.* »

Le gouvernement veut baisser les prix de certains médicaments-phares

Cette mesure coûtera 900 millions de francs aux laboratoires pharmaceutiques

AVEC POUR OBJECTIF annoncé d'alléger le budget de la Caisse nationale d'assurance-maladie, le gouvernement poursuit la mise en place de son « plan médicament ». Et, pour la première fois, il s'en prend à des médicaments dont l'efficacité n'est pas mise en cause. Une quinzaine de laboratoires pharmaceutiques, et non des moindres, viennent de se voir adresser, par le Comité économique des produits de santé, une liste de produits dont les prix vont baisser entre 2 % et 20 %. Cette mesure entrera en vigueur au cours de l'été.

Parmi eux, les trois médicaments les plus prescrits en France : le Mopral, un anti-ulcéreux du laboratoire AstraZeneca, et deux anticholestérols, le Tahor (Pfizer) et le Zocor (Merck). Seraient aussi visés le Prozac (Lilly), le Navoban (Novartis), le Derogat et l'Imigrane (Glaxo SmithKline), ou encore des hypertenseurs et des antibiotiques. Autant de produits très utilisés qui pèsent lourdement sur les comptes de la Sécurité sociale.

Selon le gouvernement, les baisses de prix seraient en moyenne de 4 %, les industriels évoquant pour leur part une fourchette com-

prise entre 8 % et 10 %. Le taux de remboursement des médicaments en question demeurerait inchangé. Au total, ces réductions coûteraient 900 millions de francs aux laboratoires pharmaceutiques, qui ont jusqu'à la fin du mois de juillet pour transmettre leurs observations.

Ces nouvelles mesures étaient attendues. Le 7 juin, le ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, et le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, avaient dévoilé la première partie de leur « plan médicament ». L'assurance-maladie constitue la seule branche négative d'une « Sécu » qui devrait dégager un excédent global de 7,9 milliards de francs en 2001.

Pour y remédier, le gouvernement avait alors renoncé à supprimer le remboursement des 835 médicaments dits « inutiles » pour se contenter de baisser leurs prix (*Le Monde* du 8 juin). Résultat : ces premières mesures annoncées début juin n'auraient conduit qu'à une économie comprise entre 800 millions et 1 milliard de francs, bien en deçà des 2,2 à 2,5 milliards de francs annoncés

par le gouvernement pour son « plan médicament ».

La surprise vient de ce que la seconde partie du plan touche, pour la première fois, des produits indispensables au traitement de certaines pathologies. Des médicaments produits par les plus grands groupes pharmaceutiques mondiaux, déjà tourmentés par le débat sur les génériques, et qui ont aussitôt protesté, d'abord au nom de la recherche. « *En abaissant arbitrairement les prix de médicaments efficaces*, explique Dominique Limet, président de l'association des Laboratoires internationaux de recherche (LIR), *le gouvernement franchit la ligne blanche et envoie un signal dramatique de découragement à l'innovation, donc à la recherche.* (...) *Il va devenir très difficile de convaincre nos maisons mères d'investir en France.* »

Autre argument avancé par les industriels : la petite part du médicament dans les dépenses de santé, « *15,5 % en 2000, contre 14,5 % pour les honoraires médicaux et dentaires et, surtout, 53,4 % pour les frais d'hospitalisation.* »

José Barroso

Des dizaines de civils tchétchènes tués, torturés ou portés disparus après des opérations de l'armée russe

MOSCOU

de notre correspondant

Vladimir Poutine expliquait, lundi 2 juillet, en présence de Jacques Chirac, qu'il ne demeurerait de la guerre de Tchétchénie que quelques « *manifestations isolées de terroristes, des mercenaires venus de l'étranger avec*

de grandes quantités d'héroïne. Le même jour, les troupes russes engageaient dans plusieurs localités tchétchènes des « opérations de nettoyage » dont l'horreur commence tout juste à filtrer. Plusieurs dizaines de civils ont été tués ou ont disparu. Plus d'un millier d'hommes ont été raflés par les commandos russes, battus et torturés, alors que les maisons étaient livrées au pillage.

Cette violence a pour la première fois provoqué une crise entre les responsables tchétchènes prorusses et Moscou. Akhmad Kadyrov, nommé par M. Poutine chef de l'administration tchétchène, a dénoncé, lundi 9 juillet, « *des crimes à grande échelle* », demandant que les militaires soient sanctionnés. « *Pas un seul rebelle n'a été arrêté, pas une seule arme n'a été saisie et pas un seul explosif n'a été découvert* », a ajouté M. Kadyrov, « *en revanche, la population a été maltraitée, insultée et pillée.* (...) *Tous nos efforts pour stabiliser la situation sont réduits à néant par ces actions criminelles.* »

« LES CRIMES » DÉNONCÉS

Les opérations se sont déroulées les 2 et 3 juillet à Assinovskaïa et Sernovodsk, localités situées à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Grozny, dans un territoire considéré comme traditionnellement prorusse, et « pacifié » depuis l'automne 1999. Selon des témoignages réunis par l'association russe de défense des droits de l'homme Memorial, des hélicoptères et des chars ont bouclé les localités et les camps qui abritent près de 25 000 réfugiés. Les commandos du ministère de l'intérieur ont alors commencé un « nettoyage » maison par maison. Tous les hommes ont été raflés. Nazarbek Terkhoïev, administrateur prorusse d'Assinovskaïa, a confirmé ces récits.

Le même scénario s'est déroulé à Sernovodsk, selon plusieurs témoins et l'administrateur prorusse du village, Vakha Arsamakoïev, qui

dit avoir déjà enregistré 200 plaintes de civils. Des maisons ont été détruites à la grenade. D'autres ont été pillées, tapis, bijoux, vêtements, télévision et animaux étant embarqués dans les blindés. Selon la journaliste Anna Politovskaïa, qui a recueilli plusieurs témoignages de victimes dans la République voisine d'Ingouchie, plus de 700 hommes ont été arrêtés puis parqués, quinze heures durant, dans un champ à la sortie du bourg. Le « tri » s'est alors effectué : tous ceux portant des cicatrices ou des marques laissant croire qu'ils pourraient être combattants ont été dirigés vers des wagons pour y être torturés.

« *Il y avait des morts et des blessés. Après, les militaires nous ont envoyé un négociateur qui nous a dit : "Ce sera 100 dollars pour chaque homme si vous les voulez vivants, si l'argent n'est pas réuni, ils seront tués ou torturés"* », a raconté un jeune homme sur la chaîne de télévision russe NTV. D'autres témoignages, cités cette fois par l'organisation Human Rights Watch, font également état de pillages, tortures et passages à tabac. Selon Memorial, sept personnes auraient disparu à Sernovodsk et douze à Assinovskaïa, à l'issue de ces opérations. D'autres sources, dans les administrations locales, font état de chiffres plus élevés. A Kourchaloï, vingt personnes seraient portées disparues, selon l'administrateur local.

Les administrateurs prorusses de Sernovodsk, Assinovskaïa et Kourchaloï ont présenté leurs démissions, amenant M. Kadyrov à dénoncer pour la première fois les « crimes » de l'armée russe. Le parquet militaire a ouvert une enquête et deux commandants russes auraient été suspendus de leurs fonctions. Vendredi, l'organisation Human Rights Watch estimait que « *le nombre d'arrestations arbitraires avait atteint un niveau sans précédent* » depuis le début de la guerre.

François Bonnet

accords déjà signés, les 16, 17 et 29 juin, par le groupe Amaury tant avec les NMPP qu'avec les différents composantes du Livre CGT.

Dans un jagement de Salomon, Yves Chaisemartin, président du CSMP et PDG du *Figaro*, et Christian Phéline, commissaire du CSMP et directeur de la direction des médias, ont estimé que ces différents accords avaient une finalité identique, « *le maintien de la distribution du Parisien au sein du système coopératif* ». A leurs yeux, une prise de participation de 51 % dans la société de distribution et de vente du *Parisien* (SDVP), la nouvelle entité du groupe Amaury, par Coopé-Press (une coopérative de presse rattachée aux NMPP), apparaît « *pleinement conforme* » à la loi Bichet qui régit la distribution de la presse en France depuis 1947.

Enfin, dans *La Tribune* de mardi, Arnaud de Puylfontaine, PDG d'Emap France, le troisième groupe de presse magazine de l'Hexagone, estime que le départ du *Parisien* des NMPP doit permettre de « *procéder à une réforme* » plus complète, pour « *aller au-devant de lecteurs potentiels* ». Il voudrait, comme le groupe Amaury, multiplier le nombre de points de vente et distribuer certains titres dans des boutiques ou des stations d'essence.

Nicole Vulser

Tirage du *Monde* daté mardi 10 juillet 2001 : 509 581 exemplaires.

1-3

► www.lemonde.fr/tchetchenie

Le succès du TGV Méditerranée terni par une multitude d'incidents

LOUIS GALLOIS, président de la SNCF, a présenté, lundi 9 juillet, le bilan d'un mois d'exploitation du TGV Méditerranée. Deux grandes tendances ressortent de ces observations : dans un premier temps, un succès commercial plus fort qui peut être, notamment, attribué à un transfert de trafic important venant des clients d'AOM-Air Liberté. Dans un second temps, une multitude d'incidents qui ont entraîné des retards importants.

Sur les quatre premières semaines d'exploitation, le trafic a été supérieur de 40 % à celui de l'an dernier à la même époque, et 1,3 million de réservations ont été enregistrées pour les deux prochains mois, ce qui devrait porter à plus de trois millions le nombre de clients en trois mois. Sur les 8 600 TGV qui ont circulé sur la période, 76 % sont arrivés à l'heure (avec un maximum de dix minutes de retard). A titre de comparaison, la SNCF note que, selon les statistiques établies par le Comuta (comité des usagers du transport aérien), 65 % des avions n'arrivent pas à l'heure et ont un retard moyen de 45 minutes.

A sa décharge, la SNCF souligne que près de 40 % des retards ont été dus à des causes externes. La nouvelle ligne a accumulé les incidents, allant des chevreuils percuteurs par des rames aux manifestations, feux de talus, suicides, et même une rave-party qui s'est déplacée d'un champ jusqu'aux voies, dimanche 8 juillet, le grillage de protection ayant été découpé par les participants, ce qui a provoqué le retard de 63 trains... Sur les coûts engendrés par les retards, pour les seuls remboursements aux clients, Guillaume Pepy, directeur général délégué clientèle, a précisé qu'ils représentaient « *5 à 6 millions de francs* » (0,76 à 0,91 million d'euros) pour le premier mois, soit 10 % de la facture annuelle.

MOYENS HUMAINS RENFORCÉS

« *Nous sommes en train de mettre en place les éléments correcteurs pour pallier les difficultés de la période de rodage* », a assuré M. Gallois, rappelant que celle du TGV Atlantique avait été « *beaucoup plus difficile* ». Ainsi, quatre rames supplémentaires vont être ajoutées sur le TGV Méditerranée, ce qui va permettre une meilleure gestion de leur entretien. La mise en service d'une voie nouvelle à la gare Saint-Charles de Marseille permettra également d'améliorer la circulation. Enfin, « *les moyens humains vont être renforcés* », a annoncé Louis Gallois. Vingt-cinq emplois au statut ainsi que quinze emplois jeunes seront affectés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). En outre, Louis Gallois a ajouté que certains personnels des autres régions seront mis à disposition pour la région Provence. Enfin, la SNCF assure qu'elle va faire un maximum d'efforts pour améliorer l'information des voyageurs sur la cause exacte des incidents.

Interrogé sur un lancement prématuré de la nouvelle ligne qui aurait pu être reporté à l'automne, Guillaume Pepy a précisé que les clients « *avaient attendu douze ans pour 250 kilomètres de voies, qui avaient coûté 25 milliards de francs. Dans ces conditions, il n'était pas raisonnable de les faire attendre trois mois de plus, pourquoi pas six mois de plus, et pourquoi pas neuf mois ?* »

François Bostnavaron

Distribution de la presse : la réforme des NMPP est en discussions dans un climat apaisé


ALORS que les éditeurs parisiens redoutaient un nouveau durcissement dans le différend qui oppose depuis début juin les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), le Syndicat du Livre CGT et le groupe Amaury - l'éditeur du *Parisien*, qui souhaite distribuer ce titre par ses propres moyens, en dehors du système des NMPP -, la tendance était, lundi 9 juillet, à l'apaisement. Lors d'une réunion très attendue lundi sur la réforme de Paris Diffusion Presse (PDP), la structure de diffusion sur la capitale des NMPP, la direction des NMPP et la délégation CGT de PDP ont renouvelé dans un communiqué commun « *leur attachement à la réforme de PDP telle que convenue dans la déclaration d'intention du 25 juillet 2000, et ont clairement affirmé leur volonté commune d'achever leurs discussions avant la fin juillet* ».

Pour juguler un fort déficit encore estimé à 245 millions de francs cette année, le projet de réforme de PDP entériné en juillet 2000 visait à la fois une réduction d'effectifs, avec la suppression de 200 emplois sur 600, et la réorganisation de l'entreprise. Vendredi, Yves Sabouret, directeur général des NMPP, avait présenté aux éditeurs un plan de secours, voire de distribution de la presse sur Paris en cas de conflit avec le Livre CGT. Les délégations ont convenu lundi de se retrouver jeudi 12 juillet.

JUGEMENT DE SALOMON

Par ailleurs, à la demande d'une partie du Syndicat du Livre, le Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP), l'autorité de contrôle de la distribution de la presse en France, a préconisé, lundi, une synthèse entre les différents

JEU-CONCOURS *Le Monde* **Quel personnage se cache derrière le dessin d'aujourd'hui ?**



Bulletin-réponse et prix à gagner dans les pages de cette édition

Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde **UNIVERSAL** **DECCA** **REPertoire**



Renée Fleming
The Beautiful Voice

Renée Fleming | the beautiful voice

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS. Comment une voix peut-elle varier à ce point de caractère, passant alternativement des personnages de Louise, à Manon, puis Martha ? Renée Fleming est une soprano d'exception qui se glisse avec une noblesse inaccessibile dans les costumes de la diva de l'Air des bijoux, puis dans la sensualité d'une mélodie de la *Ville Morte* de Korngold. Chaque voix lui appartient, chacun de ces rôles semble taillé à son timbre magique. Ce récital a reçu les plus grandes récompenses. C'est à votre tour de découvrir une artiste hors normes, tragédienne et futile, langoureuse, grave et amoureuse. Comment ne pas succomber à une séduction aussi immédiate ?

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Logéon, "CARREFOUR DE LODÉON"

France Inter **mac.com**